

La voie à suivre



[Lire le message du chef de la direction](#)

De l'énergie pour un monde meilleur

Le développement durable continu est l'un des piliers de notre stratégie d'entreprise et un générateur de valeur de l'entreprise qui intègre le développement durable au cœur même de l'organisation.



[En apprendre davantage sur notre engagement en matière de développement durable](#)

Bâtir des ponts



[Voir les Q et R](#)

Changements climatiques



[En savoir plus sur les changements climatiques](#)

Relations avec les Autochtones



[En savoir plus sur nos relations avec les Autochtones au Canada](#)

Objectifs en matière de développement durable



[En savoir plus sur nos objectifs en matière de performance environnementale](#)

Faits saillants du rapport

Vidéothèque

[Voir les vidéos en vedette](#)

Analyse de la pertinence

[Voir les principaux enjeux en matière d'environnement, d'économie, de société et de gouvernance](#)

Graphicothèque

[Voir tous nos graphiques de données](#)

Données sur la performance

[Voir nos progrès pour l'année de déclaration 2016](#)



Vision et stratégie

[Accueil](#) > [Vision et stratégie](#)

Sur cette page :

[Mission, vision et valeurs](#)

[Stratégie et différenciateurs concurrentiels](#)

[Engagement envers le développement durable](#)

[Excellence opérationnelle](#)

L'énergie est offerte aux gens qui l'utilisent dans chaque pays du globe. Elle est essentielle dans notre monde et pour notre qualité de vie.

À titre de plus importante société énergétique intégrée du Canada, nous savons qu'avec nos groupes d'intérêt, nous devons regarder au-delà des besoins en énergie actuels et comprendre ce dont nous avons besoin pour l'avenir. Le développement durable, c'est voir l'ensemble d'un œil responsable et collaborer pour proposer de meilleures solutions durables.

Notre mission

Nous créons de l'énergie pour un monde meilleur.

C'est notre objectif principal et ce à quoi nous aspirons chaque jour.

Notre vision

À Suncor, notre vision est d'être dignes de confiance pour gérer les précieuses ressources naturelles. Guidés par nos valeurs, nous ouvrirons la voie vers une économie prospère, un mieux-être collectif et un environnement sain, aujourd'hui et demain.

C'est là où nous nous voyons, et voyons notre entreprise, dans l'avenir. En d'autres mots, c'est la vision que nous avons de la place de Suncor dans le monde.

Nos valeurs

Nos valeurs sont nos principes directeurs – notre série constante de croyances. Elles définissent la façon dont nous menons nos activités chaque jour.

La sécurité avant tout

Si ce n'est pas sécuritaire, ne le faites pas.

Respect

Donner le meilleur de soi-même. Être solidaire.

Agir comme il se doit

Choisir la bonne manière, faire preuve d'intégrité.

Monter la barre

Travailler avec passion. Toujours ajouter de la valeur.

Honorer nos engagements

Nous sommes la partie d'un tout.

Stratégie et différenciateurs concurrentiels

Notre base d'actifs importante, notre bilan solide et notre modèle intégré nous distinguent de nos pairs. Nous nous efforçons d'être le concurrent affichant de faibles coûts d'exploitation dans notre industrie sans compromettre la performance environnementale. L'optimisation et la réalisation de ces différenciateurs a contribué à notre position de chef de file de l'industrie et jettent les bases de la création de valeur à long terme pour les actionnaires.

Réserves et base de ressources

Nous nous sommes engagés à tirer le plus de valeur possible de nos ressources, ce qui inclut un positionnement important dans les sables pétrolifères. L'accent que nous mettons sur l'excellence opérationnelle vise à réaliser la pleine valeur de ces ressources.

Expertise de l'industrie

Nous sommes un pionnier de la mise en valeur des sables pétrolifères et nous continuons de progresser en collaborant au développement de [technologies novatrices](#) qui augmentent l'efficacité, réduisent les coûts et améliorent la performance environnementale.

Nos employés sont parmi les plus expérimentés et informés de l'industrie. Ils amènent leur passion et leur expertise au travail chaque jour.

Développement durable

Nous mettons l'accent sur notre triple résultat en matière de développement durable. Ce qui signifie faire preuve de leadership en :

- performance environnementale
- responsabilité sociale
- création d'une économie solide

Un modèle intégré éprouvé

Du sous-sol à la station-service, de la plateforme extracôtière à l'éolienne, nous mettons l'accent sur la création de valeur pour nos actionnaires. L'[intégration de notre entreprise](#), financièrement et physiquement, crée les conditions de notre réussite.

Capacité financière

Nous tentons d'obtenir les rendements les plus élevés possible de nos activités. Nous voulons maintenir les coûts bas et accroître la fiabilité. Notre bilan solide et l'accent continu que nous mettons sur la discipline en matière d'investissements continuent de faire ressortir notre engagement à créer de la valeur pour nos actionnaires.

Engagement en matière de développement durable

Nous avons su nous positionner de façon unique grâce à notre engagement à améliorer sans cesse notre rendement en matière de développement durable. Le développement durable est non seulement un des principaux piliers de notre stratégie, mais aussi un générateur de valeur fondamental de l'entreprise

qui intègre le développement durable au cœur même de l'organisation.

Les actions parlent plus que les mots. Voici une série d'initiatives concrètes visant à mettre en pratique les principes du développement durable :

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Changements climatiques



- Nous avons adopté un [plan d'action sur les changements climatiques](#) en sept points visant à augmenter l'efficacité énergétique et à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'échelle de l'entreprise.
- Cela a contribué à réduire de 45 % l'intensité de dioxyde de carbone (CO₂) par baril à nos installations des sables pétrolifères depuis 1990.

Énergie renouvelable



- Nous investissons depuis longtemps dans [l'énergie renouvelable](#).
- Notre participation comprend cinq projets de parcs éoliens en exploitation.
- Nous exploitons également la plus importante usine d'éthanol au Canada avec une capacité de production de 400 millions de litres par année.

Partenariat avec les entreprises autochtones



Par le biais de notre marque Petro-Canada, nous avons établi un partenariat avec diverses Premières Nations, incluant la Nation crie de Peter Ballantyne (NCPB) du nord-est de la Saskatchewan et, plus récemment, la Première Nation de Long Plain et la Première Nation 468 de Fort McMurray, pour gérer des stations-service Petro-Canada.

Ces stations-service embauchent de nombreux membres des Premières Nations et apportent une incroyable valeur au modèle de ventes au détail de Petro-Canada.

Nous avons aussi annoncé la conclusion d'ententes de partenariats avec la Première Nation de Fort McKay et la Première Nation crie Mikisew pour une participation respective de 34,3 % et 14,7 % dans le projet d'agrandissement du Parc de stockage Est de Suncor. Ces ententes reconnaissent la valeur des relations, du développement d'une confiance et d'un respect mutuels et du renforcement de la participation des peuples autochtones à la mise en valeur de l'énergie.

En apprendre davantage sur nos [partenariats avec les entreprises autochtones](#)

Innovation dans la récupération du bitume



Suncor développe un portefeuille de technologies in situ visant à améliorer la concurrence sur le plan des coûts et réduire l'intensité carbonique de la production de bitume. En 2016, nous avons établi un nouvel objectif pour réduire l'intensité des émissions produites par nos activités de 30 % d'ici 2030 – pour atteindre cet objectif, nous devons dépasser nos compétences et technologies actuelles.

Pour ce faire, nous proposons un certain nombre d'approches et de technologies – certaines peuvent être mises en place immédiatement, alors que d'autres nécessiteront une période de développement s'élevant à cinq ans ou plus. Nous croyons que la récupération de pétrole au moyen de surfactants et de solvants est une solution dont le potentiel est prometteur pour réduire la consommation d'énergie et d'eau à nos installations in situ, tant pour nos activités actuelles que pour notre croissance future. Nous évaluons et développons actuellement certaines technologies qui utilisent une moins grande quantité de vapeur, ou pas de vapeur du tout, et une combinaison de solvants, de surfactants et de chauffage par radiofréquence. À notre avis, une des possibilités serait une solution hybride combinant plusieurs des approches et technologies novatrices que nous évaluons.

En apprendre davantage sur nos [technologies in situ](#)

Prosperité sociale



Nous investissons dans le changement et le progrès social dans les collectivités où nous exerçons nos activités afin d'assurer la durabilité et la résilience des collectivités. En plus, pour promouvoir les nouvelles compétences et pistes de réflexion nécessaires pour relever les défis complexes dans les collectivités, la Fondation Suncor Énergie en partenariat avec le Banff Centre, soutient un programme annuel de stage en innovation sociale de 4 semaines appelé *Getting to Maybe*. Ce programme regroupe environ 30 leaders provenant des entreprises, des gouvernements et des collectivités afin de trouver des moyens d'améliorer les collectivités.

En savoir plus :

- [Stage en innovation sociale Getting to Maybe](#)
- [Notre stratégie d'investissements dans la collectivité](#)

Remise en état



Depuis que Suncor a ouvert la première exploitation minière des sables pétrolifères du Canada en 1967, nos activités ont perturbé environ 22 179 hectares de terrain. La remise en état commence dès que le terrain perturbé n'est plus activement exploité. À la fin de 2016, l'entreprise avait remis en état à peu près 10 %* de la superficie totale touchée.

Utilisation de l'eau



Nous travaillons à réduire sans cesse notre consommation d'eau douce. Dans le secteur Sables pétrolifères, le volume brut d'eau douce que nous prélevons de la rivière Athabasca a diminué de 56 % depuis 2007.

- Environ 85 % de l'eau utilisée par nos installations minières et d'extraction est de l'eau résiduelle recyclée.
- Environ 96,5 % de l'eau utilisée à notre installation in situ de Firebag est recyclée.

Au cours des dernières années, nous avons mis en place une stratégie de gestion de l'eau à notre usine de base des sables pétrolifères visant à réduire la quantité d'eau stockée dans les bassins de résidus et à gérer la qualité de l'eau dans le système. La stratégie comprend trois phases et plus de 15 projets pour :

- la conservation ou l'élimination de l'utilisation de l'eau
- la réutilisation de l'eau dans la mesure du possible
- le retour de l'eau propre dans le bassin versant

En apprendre davantage sur notre [gérance des ressources en eau](#)

Excellence opérationnelle



[L'excellence opérationnelle](#), qui signifie que les activités d'exploitation doivent se faire de manière sécuritaire, fiable, rentable et respectueuse de l'environnement, nous aide à atténuer les risques dans notre entreprise et à nous concentrer sur l'atteinte de résultats parmi les meilleurs de l'industrie.

Un cadre stratégique pour une société énergétique durable

Pour concrétiser notre vision du développement durable, nous suivons un cadre stratégique :



- public général
- fournisseurs
- universitaires
- partenaires de l'industrie
- organisations non gouvernementales
- clients
- actionnaires
- employés
- collectivités
- gouvernements



excellence opérationnelle

prise de décision intégrée

politique publique, éducation et sensibilisation

produits et services

technologie et innovation

capacités organisationnelles et mobilisation

relations avec les groupes d'intérêt



Télécharger

*Les terrains remis en état n'ont pas été accrédités par les organismes gouvernementaux de réglementation. Pour plus de détails, voir les [mises en garde – remise en état](#)



Message du chef de la direction

[Accueil](#) > [Vision et stratégie](#) > Message du chef de la direction



Le plus grand défi d'une société comme Suncor est sans doute le suivant : comment maintenir la rentabilité et la croissance de l'entreprise dans un monde qui met davantage l'accent sur la performance environnementale et la responsabilité sociale?

Il n'y a pas de réponse unique à cette question, mais je crois que la voie à suivre est claire. Nous devons laisser derrière les prises de position trop fermes et les débats polarisants et nous mettre résolument en mode solutions.

Pour ce faire, nous devons être prêts à faire certains compromis pour que la perfection ne devienne pas l'ennemi du bien. Et il faut avoir la volonté d'agir.

Un certain malaise ne devrait pas nous empêcher de poursuivre notre ambition commune de mettre en valeur les ressources énergétiques du Canada de façon à favoriser la croissance économique, tout en préservant un environnement sain et en améliorant le mieux-être collectif.

S'attaquer aux changements climatiques

Les entreprises, l'industrie et la société ont réalisé certains progrès dans notre quête commune de solutions.

Examinons les enjeux mondiaux des changements climatiques. Nous savons que les changements climatiques sont là. De toute évidence, il est dans l'intérêt de tous de mettre au point des solutions.

Suncor a pris plusieurs mesures concrètes – tant à l'interne qu'à l'externe – en vue de réduire l'intensité de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) tout en fournissant l'énergie dont le monde a besoin.

Nous sommes presque parvenus à atteindre nos objectifs d'amélioration de l'efficacité énergétique pour 2015 (établis en 2009) et, en 2016, nous avons annoncé un nouvel objectif ambitieux en matière de développement durable : [réduire l'intensité totale des émissions de GES](#) provenant de notre production de pétrole et de produits pétroliers de 30 % d'ici 2030. C'est un objectif qui, à notre avis, devrait nous permettre en fin de compte de réduire également les émissions absolues.

De concert avec d'autres exploitants des sables pétrolifères, nous avons collaboré avec nos pairs, des leaders en environnement, des peuples autochtones et d'autres gouvernements pour faire avancer la politique sur le plan des changements climatiques qui a fait de l'Alberta un chef de file dans ce domaine.

Nous l'avons fait en reconnaissant collectivement que nous ne pouvions pour le moment trouver une solution permanente à un enjeu à long terme comme les changements climatiques. Mais il est tout de même possible de tracer la bonne voie à suivre. Cette collaboration aura permis d'appuyer un [plan de politique](#) qui comprend un régime de tarification du carbone général et l'établissement d'un plafond des émissions globales pour les sables pétrolifères.

En tant que producteur d'énergie, pourquoi devrions-nous appuyer une politique publique qui impose, pour la première fois, une limite des émissions à notre bassin de ressources? Et pourquoi Suncor, à titre d'entreprise, accepterait-elle de se conformer à un programme ambitieux visant à réduire ses propres émissions de GES?

La réponse à ces deux questions repose sur deux convictions indissociables.

La première est que nous croyons que des mesures audacieuses et ambitieuses s'imposent à tous, si nous voulons nous attaquer efficacement au défi des changements climatiques. Notre deuxième conviction est que l'innovation technologique continuera de transformer notre industrie qui affichera une concurrence d'ordre mondial sur le plan des coûts et du carbone.

Amorcer une transition vers une économie sobre en carbone

Certains croient et prédisent que les combustibles fossiles n'auront pas leur place dans un avenir énergétique durable. En tout respect, je ne suis pas d'accord.

Que ce soit pour combler les besoins en matière d'alimentation, de transport ou de chauffage, les ressources pétrolières et gazières fiables et abordables demeurent la principale source d'énergie dans nos sociétés modernes. Et, en dépit des percées au chapitre des sources d'énergie renouvelable et de remplacement, les combustibles fossiles continueront de fournir une source d'énergie concentrée et efficace pour un avenir prévisible. Il est aussi évident que pour demeurer au centre de l'équation énergétique, les producteurs de pétrole et de gaz devront être concurrentiels sur le plan des prix et de l'incidence carbonique.

Nous mettons tout en œuvre pour atteindre l'objectif visant à mettre de l'avant une nouvelle technologie qui transforme l'empreinte des GES de nos activités et notre impact sur le cycle de vie de notre produit. La technologie et l'innovation nous permettent de réaliser d'importants progrès en ce sens.

La technologie occupe depuis toujours une place importante dans le secteur des sables pétrolifères, où Suncor a fait œuvre de précurseur il y a un demi-siècle exactement. Elle nous a permis de mettre en valeur cette vaste ressource de manière viable sur le plan commercial, tout en améliorant notre performance environnementale de manière continue.

Aujourd'hui, Suncor investit dans un éventail de technologies stratégiques, y compris des procédés d'extraction in situ de prochaine génération qui pourraient considérablement réduire les coûts énergétiques et les émissions de GES. En fait, nous évaluons actuellement la possibilité de faire progresser ces technologies in situ à l'échelle commerciale grâce à la mise sur pied d'une installation de démonstration in situ (ISDF) à MacKay River.

Nous collaborons également avec des sociétés affinitaires et des partenaires externes par l'entremise d'organismes tels que [Canada's Oil Sands Innovation Alliance \(COSIA\)](#) et [Evok Innovations](#) sur des solutions technologiques propres qui nous aideront à prospérer dans l'économie sobre en carbone de demain.

Sur le plan des politiques, nous poursuivons notre collaboration avec la Commission de l'écofiscalité du Canada dont je suis un membre du conseil consultatif. La Commission réunit des économistes qui fournissent un point de vue en ce qui a trait à une politique économique efficace qui permettra de relever les défis environnementaux. Le comité consultatif réunit différents acteurs de l'ensemble du spectre politique, de l'industrie et des groupes environnementaux pour donner un point de vue pratique et faire la promotion de politiques qui contribuent le plus efficacement à trouver des solutions concrètes sur le plan environnemental et faire croître l'économie.

J'estime que nos investissements dans les technologies révolutionnaires et notre engagement envers l'application de politiques écofiscales progressistes mettent Suncor dans une position plus qu'enviable pour les années à venir. Nous comptons être un fournisseur de choix sur le plan des prix et de l'incidence carbonique tant que le monde aura besoin de combustibles fossiles.

Voilà pourquoi nous sommes à l'aise de mener nos activités dans les seuils de la limite d'émissions et d'un prix global sur le carbone. La certitude au sujet de la tarification et des émissions nous permet de planifier, d'innover et d'investir de façon à assurer la croissance de notre entreprise et à être concurrentiels sur le marché mondial en tant que fournisseur de pétrole faible en carbone.

À l'heure de la transition vers une économie sobre en carbone, Suncor souscrit aux principes de transparence. Voilà pourquoi, en réponse à une résolution des actionnaires proposée par NEI Investments, nous avons produit récemment notre tout [premier rapport indépendant](#) sur la résilience de notre stratégie vers un avenir sobre en carbone. Nous avons l'intention d'intégrer cette pratique de divulgation chaque année dans le cadre de notre Rapport sur le développement durable.

Innovation et collaboration sociales

L'innovation ne se limite pas à la technologie ou à la performance environnementale. La perception du développement des sources d'énergie a changé et nous devons réagir à ce changement par l'innovation sociale et la collaboration. La reconnaissance de Suncor de cette dynamique en pleine évolution témoigne de l'importance que nous accordons au développement durable et à son intégration dans l'ensemble de l'entreprise.

En 2016, Suncor s'est fixé un tout premier [objectif social à long terme en matière de développement durable](#) pour mesurer sa performance sur le plan social. Cet objectif à réaliser en dix ans trace une nouvelle voie pour le renforcement de nos relations avec les peuples autochtones du Canada et de leur participation dans le développement des ressources.

En guise de premier pas vers cet objectif, nous avons signé deux ententes de partenariat historiques avec la Première Nation de Fort McKay et la Première Nation crie Mikisew qui permettront à ces deux Nations d'être partenaires dans le terminal de pétrole brut synthétique du Parc de stockage Est une fois les ententes finalisées au milieu de 2017. Ces deux Premières Nations profiteront des retombées économiques, lorsque ce terminal recevra du bitume de la mine de sables pétrolifères Fort Hills et expédiera du produit vers les marchés.

Le travail que Suncor et nombre d'autres entreprises continuent de faire à titre de membres du Réseau canadien du [Pacte mondial des Nations Unies \(PMNU\)](#), représente une autre collaboration sociale importante. Cette dernière initiative témoigne de notre soutien envers le PMNU et ses 10 principes, qui guident notre approche en matière de droits de la personne, de normes du travail, d'environnement et d'anticorruption, et ce, peu importe où nos activités nous mènent.

Dans tout ce que nous faisons, nous accordons la priorité à notre valeur consistant à faire passer « la sécurité avant tout ». Et comme nous l'avons encore une fois appris dans le cadre de notre intervention lors des feux de forêt à Fort McMurray en 2016, assurer la sécurité exige parfois une collaboration de premier ordre.

Les feux ont forcé plus de 85 000 personnes, y compris des employés de Suncor, à quitter leur domicile. Pour la première fois de notre histoire, nous avons arrêté puis redémarré nos installations d'exploitation des sables pétrolifères de base et in situ – et nous l'avons fait en toute sécurité et sans incident. Nos installations ont aussi servi de refuge initial pour les membres de la collectivité fuyant vers le nord pour se mettre à l'abri. Nous avons hébergé, nourri et déplacé quelque 10 000 personnes.

Je n'ai jamais été aussi fier d'un effort de collaboration comme celui réalisé par les membres de la collectivité, les premiers répondants, les organismes d'aide, le gouvernement et l'industrie. Voir autant de gentillesse, de persévérance et d'optimisme face à une situation extrêmement difficile a été pour moi une puissante expérience.

Réussir en « mode solutions »

Le leadership débute en sachant où nous voulons aller à long terme. On le reconnaît par la prise de décisions courageuses qui résisteront à l'épreuve du temps. À Suncor, nous avons l'expérience, la force économique et l'engagement requis pour réaliser cette vision et collaborer avec des partenaires de différentes sphères d'activité en vue de trouver des solutions à des enjeux communs.

Les étapes initiales cruciales que nous avons franchies pour trouver des solutions m'ont amené à réfléchir à ce que nous avons appris jusqu'à maintenant, à savoir ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas.

Je crois que le chemin de la réussite passe par l'établissement d'objectifs ambitieux. Le but est de dépasser ses limites et de toujours aspirer à mieux.

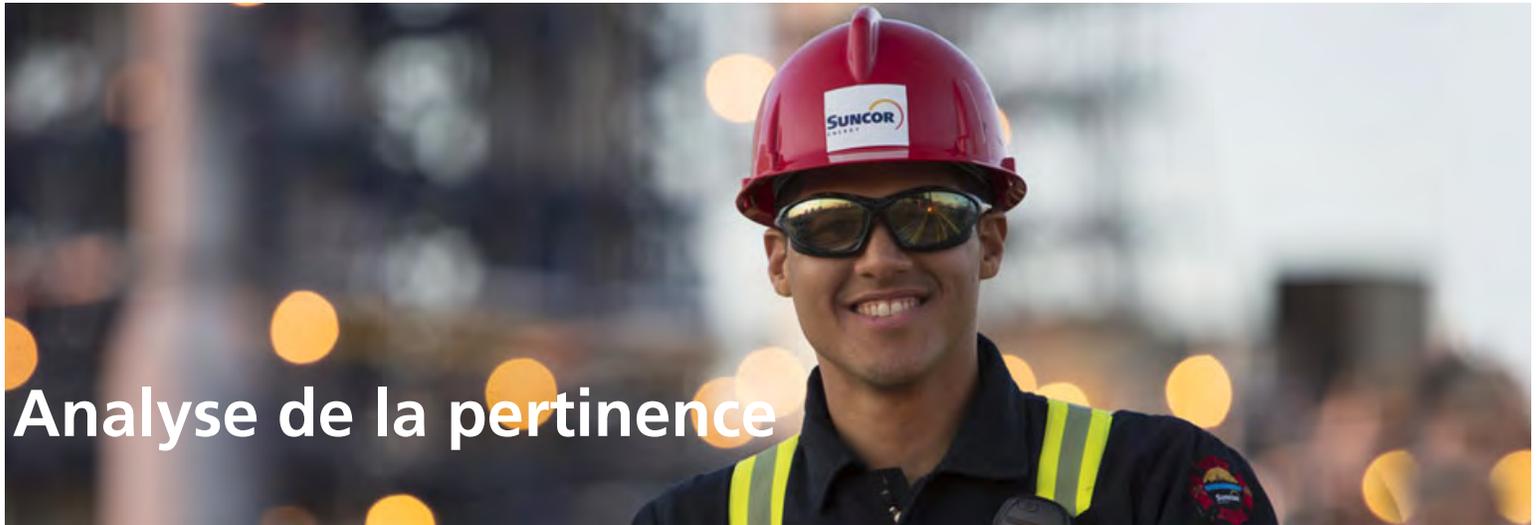
Concentrez-vous sur ce qui est possible. Il est facile de trouver des raisons pour lesquelles un projet est voué à l'échec, mais beaucoup plus difficile de trouver des façons d'assurer sa réussite.

Écoutez au lieu de parler et n'essayez pas de vous convaincre mutuellement d'adopter des solutions préconçues. Pour faire avancer des enjeux complexes, il faut mettre de côté son ego. L'arrogance est l'ennemi de la collaboration.

Les années à venir s'annoncent difficiles, mais le jeu en vaut la chandelle. Je vous invite à travailler avec nous pour bâtir un avenir énergétique commun positif et durable.



Steve Williams
Président et chef de la direction



Analyse de la pertinence

[Accueil](#) > [Vision et stratégie](#) > [Analyse de la pertinence](#)

Sur cette page :

[Notre cadre de travail](#) | [Analyse de la pertinence](#) | [Matrice de la pertinence](#)

Notre cadre de travail

Notre Rapport sur le développement durable 2017 présente les résultats de Suncor en 2016 et dégage une tendance sur cinq ans lorsque cela est possible.

Nous avons préparé notre rapport conformément aux [lignes directrices G4](#) et [aux éléments d'information sur le secteur pétrolier et gazier](#) (PDF, 69 pp., 2,06 Mo) de la Global Reporting Initiative (GRI).

Ernst & Young LLP, une tierce partie indépendante, a analysé les indicateurs de rendement choisis pour 2016 au moyen des lignes directrices G4 et des éléments d'information sur le secteur pétrolier et gazier de la GRI.

[Voir les résultats du rapport de vérification de tiers](#) (PDF, 3 p., 292 Ko).

Analyse de la pertinence

Aux fins de ce rapport, la pertinence des éléments dans un contexte de développement durable est définie comme l'importance relative d'un impact environnemental, social, économique et de la gouvernance d'un enjeu (positif ou négatif) sur notre entreprise et nos groupes d'intérêt.

Notre analyse de la pertinence des éléments nous assure que le contenu de notre Rapport sur le développement durable annuel reflète les enjeux environnementaux, économiques, sociaux et de gouvernance clés perçus comme les plus pertinents pour notre entreprise et nos groupes d'intérêt.

Notre dernière analyse exhaustive de la pertinence remonte à la fin de 2014 pour notre Rapport sur le développement durable 2015, conformément aux lignes directrices G4 de la GRI. Pour le rapport 2017, nous avons effectué un processus de réaffirmation de la pertinence pour vérifier la validité de l'évaluation exhaustive précédente et permettre l'ajout de toute mise à jour nécessaire. Bien qu'à des échelles différentes, les deux processus d'analyse de la pertinence suivent la même procédure en deux étapes décrite ci-dessous.

Processus d'évaluation de la pertinence



Étape 1 – Examen des documents et identification des enjeux

En plus d'utiliser le cadre de travail fourni par le test en cinq parties Account Ability, nous avons également étudié et analysé les éléments suivants :

- les données analytiques sur les médias sociaux et les sites Web
- les objectifs, programmes et risques de la Société
- les communiqués de presse et la couverture médiatique traditionnels
- les communications et publications internes
- les rapports multisecteurs sur le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises
- les sujets identifiés dans le cadre de nos processus internes de gestion des enjeux stratégiques
- les commentaires provenant de nos secteurs commerciaux

Nous examinons aussi les renseignements provenant du dialogue continu avec les groupes d'intérêt, en plus des commentaires recueillis dans le cadre de notre forum annuel regroupant divers groupes d'intérêt. Ce forum est important, car il nous donne l'occasion de soulever, de discuter et de résoudre des problèmes complexes avec divers groupes d'intérêt et de documenter leurs commentaires. Durant ce forum, nous discutons de nos défis et des moyens de les relever.

Notre analyse exhaustive a soulevé un certain nombre d'enjeux importants qui feront partie de l'évaluation externe et interne dans le rapport de cette année.

Étape 2 – Évaluation externe et interne des enjeux

Évaluation externe

Nous avons inclus les commentaires des groupes d'intérêt dans notre processus d'évaluation de la pertinence afin de nous améliorer par rapport aux évaluations de la pertinence antérieures et de permettre une évaluation complète de ce qui constitue nos enjeux les plus importants en matière de développement durable.

Évaluation interne

Au moyen des commentaires recueillis dans le cadre de dialogues continus avec nos groupes d'intérêt, nous avons évalué nos enjeux en matière de développement durable auprès d'une équipe multifonctionnelle composée d'employés. Pour chaque enjeu pertinent défini, les membres de l'équipe ont déterminé le degré d'impact et d'importance pour l'entreprise et les groupes d'intérêt.

Les données globales tirées des évaluations externe et interne permettent d'établir une liste des enjeux les plus pertinents sur le plan du développement durable, qui sont positionnés dans la matrice de la pertinence ci-dessous. Ce tableau présente certains enjeux pertinents découverts pendant l'analyse de la pertinence. Les enjeux présentant une plus grande pertinence pour l'entreprise et ses groupes d'intérêt sont situés dans le coin supérieur droit et les enjeux moins pertinents se situent dans le coin inférieur gauche. Bien que ces enjeux soient tous importants, nous classons le contenu de ce rapport par ordre de priorité selon les enjeux les plus pertinents.

Dans certains cas, nous avons choisi d'aller au-delà des enjeux identifiés dans notre analyse de la pertinence, car bien que certains enjeux n'atteignent pas le seuil de pertinence relative des lignes directrices G4 de la GRI, ils demeurent importants pour nos groupes d'intérêt.

Matrice de la pertinence

Sélectionnez une lettre dans le tableau ci-dessous pour trouver un enjeu et en apprendre davantage à son sujet. Vous pouvez filtrer les catégories en choisissant collectivités, économie, environnement ou nos employés ci-dessous. Cliquez de nouveau sur la catégorie pour fermer le filtre. En plus d'identifier les enjeux les plus pertinents, nous avons marqué l'endroit où les impacts positifs ou négatifs de ces enjeux se font sentir dans notre chaîne de valeur, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos frontières organisationnelles. Nos secteurs amont, raffinage et commercialisation et nos bureaux administratifs se situent à l'intérieur de ces frontières tandis que nos fournisseurs, certaines coentreprises conjointes, le transport des produits et la société dans son ensemble se situent à l'extérieur de ces frontières.

Matrice de la pertinence de Suncor



Highcharts.com



Télécharger

Collectivités



Mériter et conserver notre permis social d'exploitation est essentiel pour notre entreprise. Une gestion inadéquate de ces enjeux pourrait entraîner des délais et des coûts dans des projets, des poursuites, l'indignation des groupes d'intérêt et une érosion de la résilience de la collectivité. Une gestion adéquate de ces enjeux constitue une occasion vitale de valeur partagée pour établir des relations et apporter des avantages économiques et sociaux.

Impact dans la chaîne de valeur de Suncor

À l'intérieur de Suncor

À l'extérieur de Suncor

		À l'intérieur de Suncor	À l'extérieur de Suncor
F	Participation des Autochtones dans le développement énergétique <ul style="list-style-type: none"> Engagement amélioré auprès des communautés autochtones Partenariat avec les entreprises autochtones Partenariat avec les jeunes Autochtones Augmentation des effectifs autochtones 	X	X
H	Partenariats communautaires responsables <ul style="list-style-type: none"> Investissements dans la collectivité Responsabilité sociale 	X	X

Économie



Les enjeux suivants peuvent avoir une incidence sur la performance et la croissance de Suncor. Une gestion inadéquate de ces enjeux pourrait avoir des impacts imprévus sur le plan juridique, financier et opérationnel et sur la réputation. Gérés adéquatement, ces enjeux contribuent à soutenir la continuité des activités et maximiser la valeur pour les actionnaires.

Impact dans la chaîne de valeur de Suncor

À l'intérieur de Suncor

À l'extérieur de Suncor

		À l'intérieur de Suncor	À l'extérieur de Suncor
A	Conjoncture et performance économique		

	<ul style="list-style-type: none"> • Dépenses en immobilisations et discipline • Coûts de production et composition de la production • Redevances, impôts et concurrence 	X	X
C	Accès aux marchés <ul style="list-style-type: none"> • Sécurité des pipelines et sécurité ferroviaire • Valeur de toutes les options possibles 		
M	Fiabilité opérationnelle et performance <ul style="list-style-type: none"> • Fiabilité des installations, des actifs et des coentreprises • Excellence opérationnelle et continuité des activités 	X	X
P	Gouvernance d'entreprise <ul style="list-style-type: none"> • Composition du Conseil et diversité • Gestion du risque d'entreprise • Rémunération des cadres 	X	
Q	Éthique commerciale <ul style="list-style-type: none"> • Pratiques commerciales éthiques • Prévention des paiements irréguliers 	X	X

Environnement



Notre performance environnementale constitue un risque et une occasion stratégiques importants. La [gestion](#) de ces enjeux fait l'objet d'une attention rigoureuse tant de la part des organismes gouvernementaux de réglementation que des groupes d'intérêt. Gérés adéquatement, ces enjeux pourraient entraîner des amendes réglementaires, l'indignation des groupes d'intérêt, des désinvestissements importants et des coûts accrus et des retards liés aux projets. Gérés adéquatement, ces enjeux plaident en faveur de l'innovation, de nouvelles technologies et la collaboration avec nos groupes d'intérêt et nos pairs de l'industrie pour créer plus de valeur et améliorer notre performance environnementale.

Impact dans la chaîne de valeur de Suncor

À l'intérieur de Suncor

À l'extérieur de Suncor

B	Changements climatiques <ul style="list-style-type: none"> • Principe et règlement • Stratégies de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) • Croître dans un environnement sobre en carbone 	X	X
D	Gestion de l'eau <ul style="list-style-type: none"> • Qualité et quantité d'eau • Utilisation et retour de l'eau • Gérance des ressources en eau 	X	X
E	Gestion des résidus <ul style="list-style-type: none"> • Remise en état progressive et gestion des résidus liquides • Fermeture sous forme de milieu aquatique • Résidus existants 	X	X
G	Technologie et innovation <ul style="list-style-type: none"> • Collaboration et approvisionnement auprès d'autres industries • Stratégie de répliation • Facteurs déterminants de la sobriété en carbone et concurrence 	X	X
I	Gestion du sol et biodiversité <ul style="list-style-type: none"> • Caribou • Milieux humides • Remise en état du sol • Stratégies de compensation 	X	X
K	Qualité de l'air <ul style="list-style-type: none"> • Surveillance de la qualité de l'air et émissions • Brûlage à la torche 	X	X

	<ul style="list-style-type: none"> • Odeurs 		
L	Impacts cumulatifs <ul style="list-style-type: none"> • Impacts régionaux et seuils environnementaux 	X	X
O	Protection de l'environnement et conformité <ul style="list-style-type: none"> • Déversements et rejets • Enjeux opérationnels 	X	X

Nos employés



<p>Nos employés représentent notre actif le plus précieux et la clé de notre succès. Une gestion inadéquate de ces enjeux pourrait entraîner des pénuries de main-d'œuvre, l'appauvrissement des talents, des incidents liés à la sécurité opérationnelle et personnelle ou même pire, des décès. Gérés adéquatement, ces enjeux pourraient contribuer à une productivité accrue, des coûts moindres, de l'innovation et une culture de travail forte et prospère.</p>		Impact dans la chaîne de valeur de Suncor	
		À l'intérieur de Suncor	À l'extérieur de Suncor
J	Nos employés <ul style="list-style-type: none"> • Développement de talent, rétention des compétences et des connaissances • Main-d'œuvre spécialisée • Mobilisation, productivité et diversité • Relations de travail 	X	
N	Santé et sécurité (employés et entrepreneurs) <ul style="list-style-type: none"> • Santé et mieux-être au travail • Sécurité personnelle • Sécurité opérationnelle 	X	



Nos activités

[Accueil](#) > [Vision et stratégie](#) > [Nos activités](#)

Nous sommes la plus importante société énergétique intégrée du Canada et nous exerçons des activités à tous les niveaux de l'industrie pétrolière et gazière, dans les secteurs amont, intermédiaire et aval.

Nos activités comprennent, notamment :

- [Sables pétrolifères](#)
- [Exploration et production](#)
- [Approvisionnement et échanges commerciaux](#)
- [Raffinage et commercialisation](#)

Nos secteurs d'activités

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Sables pétrolifères



Notre secteur Sables pétrolifères se concentre sur la mise en valeur de l'un des plus grands bassins de ressources pétrolières au monde - les sables pétrolifères de la région de l'Athabasca - au moyen de techniques d'exploitation minière et in situ.

[En apprendre davantage sur le secteur Sables pétrolifères](#)

Exploration et production



Notre secteur Exploration et production se consacre à la création de valeur et de croissance grâce à la mise en valeur et à l'exploitation d'actifs pétroliers à faibles coûts, notamment :

- des activités extracôtières au large de la côte Est du Canada et en mer du Nord
- des activités terrestres en Amérique du Nord, en Libye et en Syrie (Remarque : les activités en Syrie ont été suspendues indéfiniment en raison de l'agitation politique dans le pays. La production en Libye a été pratiquement interrompue en raison de l'instabilité politique; le moment du retour à la normale reste incertain)

[En apprendre davantage sur le secteur Exploration et production](#)

Approvisionnement et échanges commerciaux

Le secteur Approvisionnement et échanges commerciaux fournit des services intermédiaires, dont des activités de commercialisation et de logistique touchant le pétrole brut, afin d'optimiser notre chaîne de valeur. Il fait partie du groupe Société, négociation de produits énergétiques et éliminations qui comprend également les investissements de l'entreprise dans les projets d'énergie renouvelable. Notre division de l'énergie renouvelable inclut des investissements dans cinq parcs éoliens en exploitation et la plus importante installation de production d'éthanol au Canada qui alimente notre réseau de ventes d'essence au détail.

[En apprendre davantage sur le secteur Approvisionnement et échanges commerciaux](#)

[En apprendre davantage sur le secteur de l'énergie éolienne](#)

Raffinage et commercialisation

Notre secteur Raffinage et commercialisation nous permet de retirer davantage de valeur des barils produits en amont grâce à notre important réseau de raffinage et de commercialisation, qui comprend plus de 1 450 stations-service de détail Petro-Canada.

Carte de nos activités

Ci-dessous, une carte indiquant nos activités à l'échelle de la planète. Cliquez sur l'image pour l'agrandir.





Développement technologique

[Accueil](#) > [Vision et stratégie](#) > Développement technologique

Sur cette page :

[Canada's Oil Sands Innovation Alliance \(COSIA\)](#) | [Evok Innovations](#) | [Décarbonisation](#) | [Saisir les occasions technologiques externes](#) | [Développer les technologies in situ](#) | [Développer les technologies minières de surface](#) | [Faire progresser la remise en état des terrains](#) | [Sécurité et technologie](#)
[La technologie dans notre groupe Lubrifiants](#)

Suncor est un pionnier de la mise en valeur des sables pétrolifères. Nos premiers investissements dans la technologie ont aidé à libérer le potentiel de l'industrie des sables pétrolifères en améliorant la fiabilité et le rendement, en augmentant la productivité et en réduisant les coûts, tout en diminuant l'empreinte environnementale de nos activités.

Aujourd'hui, la nouvelle technologie et les idées novatrices continuent d'occuper une place fondamentale dans nos activités. Nous utilisons une approche équilibrée en matière de développement technologique, en mettant l'accent à la fois sur la technologie d'amélioration continue (améliorations progressives des processus existants) et sur la technologie stratégique (changeante et perturbante). Nos efforts en matière de développement technologique portent principalement sur quatre secteurs :

- exploitation in situ
- exploitation minière et résidus
- valorisation et raffinage
- fermeture

De plus, nous mettons l'accent sur des résultats spécifiques :

- impact écologique régional (résidus, eau et sol)
- empreinte écologique globale
- gestion des coûts/rentabilité accrue

En 2017, nous prévoyons investir plus de 200 millions \$ dans le développement technologique dans le cadre d'une stratégie technologique solide pour optimiser les actifs actuels et développer la prochaine génération d'installations.

Dans certains cas, nous dirigeons résolument nous-mêmes le développement et le déploiement de nouvelles technologies. Cependant, dans la plupart des cas, nous collaborons par l'intermédiaire de consortiums ou avec des organismes tiers. La collaboration est essentielle aux efforts de l'industrie des sables pétrolifères en vue du développement et du déploiement de nouvelles technologies.

COSIA

Suncor participe à de nombreuses études et projets technologiques ou en prend l'initiative dans le cadre de la [Canada's Oil Sands Innovation Alliance](#) (COSIA), une alliance de sociétés représentant 90 % de la production tirée des sables pétrolifères. La COSIA possède des processus reconnus mondialement qui permettent aux sociétés participantes de mettre leurs efforts en commun et de partager les technologies et innovations qui en résultent en vue d'améliorer la performance environnementale. À ce jour, COSIA a joué un rôle déterminant dans ce qui suit :

- 936 technologies mises en commun (113 obtenues en 2016)
- 1,33 milliard \$ consacrés au développement de technologies (111 millions \$ en 2016)
- 276 projets actifs courants (76 obtenus en 2016)
- 680 millions \$ pour les projets courants en cours (219 millions \$ en 2016)
- 347 projets achevés (119 achevés en 2016)
- 818 millions \$ pour les technologies achevées (111 millions \$ en 2016)
- Suncor agit comme chef de plusieurs projets, y compris le [Centre de technologie de la gestion de l'eau](#)
- Suncor est aussi au nombre des sociétés membres de la COSIA à participer au [NRG COSIA Carbon XPRIZE](#).
- En 2016, Suncor a dirigé 43 études et projets conjoints de l'industrie menés sous l'égide de la COSIA.

[En apprendre davantage au sujet des priorités environnementales de la COSIA](#)

EVOK Innovations

Suncor est un cofondateur d'Evok Innovations avec BC Cleantech, CEO Alliance et Cenovus Energy pour accélérer le développement de technologies en démarrage. Evok Innovations réunit l'industrie des technologies propres de la Colombie-Britannique et le secteur pétrolier et gazier de l'Alberta pour faire progresser les nouvelles technologies axées sur les améliorations environnementales et économiques pour la chaîne de valeur de l'industrie pétrolière et gazière. Lancé en 2016, Evok est un fonds qui offre du mentorat aux innovateurs et l'accès à du capital pour faire progresser le développement des technologies précommerciales. Une importante caractéristique d'Evok est l'accès qu'il procure aux clients finaux (Suncor et Cenovus) à un stade précoce de la vie des entreprises en démarrage.

En 2016 et au début de 2017, [six entreprises de technologie](#) ont été financées :

- **DarkVision** : technologie d'imagerie ultrasonore haute résolution pouvant être utilisée à l'intérieur des puits
- **Kelvin** : intelligence cinématique 3D industrielle et gestion des relations entre les équipements
- **Metabolik Technologies** : plateforme de biorestauration qui permet aux microbes de réduire la concentration d'acides naphthéniques et d'autres constituants présents dans les bassins de résidus de sables pétrolifères
- **Mosaic Materials** : enlèvement du dioxyde de carbone et d'autres impuretés contenus dans les gaz par intermédiaire d'adsorbants à matériau-cadre organométallique (MOF)
- **Opus 12** : développement d'un dispositif qui recycle le CO₂ en produits chimiques et en combustibles à coût concurrentiel
- **Rotoliptic Technologies** : technologie de pompe de fond en tant que solution hautement efficace pour remplacer les pompes submersibles électriques

En apprendre davantage au sujet d'[Evok Innovations](#)

Décarbonisation

Suncor s'est engagée à développer des technologies qui lui permettront de produire du pétrole brut à partir de ses ressources en sables pétrolifères selon des coûts d'approvisionnement et une empreinte écologique égaux ou inférieurs à ceux de la production de pétrole classique. Cela pourrait se faire en partie par la décarbonisation sélective de nos produits tirés des sables pétrolifères.

Qu'est-ce que cela signifie?

Le bitume est un mélange complexe de composés chimiques, dont des constituants hydrocarbonés lourds qui doivent être considérablement valorisés et raffinés avant de pouvoir être utilisés comme essence, carburant diesel ou autre combustible. La valorisation fait référence aux processus qui augmentent le

ratio hydrogène-carbone de ces constituants lourds. Une façon d'atteindre ce résultat est de rejeter une partie du carbone contenu dans le bitume. Cette « décarbonisation » est susceptible d'accroître la valeur du pétrole dérivé du bitume tout en retirant simultanément de façon permanente du carbone, du soufre et des impuretés du réseau mondial de carburants et combustibles. Cette approche devrait également diminuer la quantité de diluant nécessaire au transport et réduire les exigences en hydrogène et en énergie pour le traitement, d'où une réduction des émissions de gaz à effet de serre attribuables à l'ensemble des procédés d'extraction et de traitement du bitume. Notre procédé de [traitement des mousses paraffiniques](#) à Fort Hills est un exemple d'une technologie de décarbonisation.

La décarbonisation est un domaine d'intérêt stratégique pour le développement technologique à Suncor - des procédés fiables et moins énergivores seront nécessaires pour en réaliser les avantages. Le résultat pourrait être un pétrole brut de plus grande valeur livré à un coût plus bas et avec une incidence environnementale plus faible « du puits aux roues ».

Saisir les occasions technologiques externes

Suncor surveille également les technologies développées par des parties externes pour déterminer s'il convient de les adapter pour ses activités et à quel moment. Ceci signifie financer des entreprises externes dont les idées technologiques répondent aux besoins de nos activités ou de notre entreprise. En voici quelques exemples :

- [LanzaTech](#) : un producteur de biocarburants basé aux États-Unis qui développe une technologie de fermentation de gaz exclusive pour recycler des gaz résiduels et des émissions de gaz à effet de serre en carburants et en produits chimiques sobres en carbone.
- [Benefuel](#) : une entreprise de commercialisation de technologies centrée sur le développement d'une capacité de production de biodiesel à partir d'une charge d'alimentation à coût avantageux.

Ce type de développement technologique est géré avec attention afin de s'assurer d'offrir un avantage économique et environnemental à Suncor. Il s'agit d'une stratégie clé dans un monde où les produits et services évoluent rapidement.

Développer les technologies in situ

En 2016, nous avons établi un nouvel objectif pour [réduire l'intensité des émissions](#) produites par nos activités de 30 % d'ici [2030](#) – pour atteindre cet objectif, nous devons dépasser nos compétences et technologies actuelles.

Nous développons un portefeuille de technologies in situ visant à améliorer la concurrence sur plan des coûts et à réduire l'intensité carbonique de la production de bitume. Nous utilisons ce que nous avons appris en mettant en œuvre le procédé de drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV) au cours des 15 dernières années pour développer un portefeuille de technologies qui offrent la possibilité d'apporter des améliorations considérables dans les domaines suivants :

- Taux de production et récupération des ressources
- Énergie et émissions de gaz à effet de serre (GES)
- Gestion de l'eau
- Investissements et coûts d'exploitation
- Qualité et valeur des produits

Nous croyons que le plus grand potentiel d'amélioration dans ces secteurs se retrouve dans la vapeur, le solvant, et l'énergie électromagnétique et de surfactants et nous étudions activement des technologies multiples dans ce domaine.

[Visionner une vidéo sur les technologies in situ que nous développons](#)

Pour ce faire, nous proposons un certain nombre d'approches et de technologies – certaines peuvent être mises en place immédiatement dans des installations existantes, alors que d'autres nécessiteront une période de développement s'élevant à cinq ans ou plus pour réussir la commercialisation et ne peuvent être mises en place que dans de nouvelles installations.

Dans l'immédiat, nous nous concentrons sur un concept DGMV simplifié qui utilise moins de métal, est plus efficace et crée une plus petite empreinte. Grâce à ce que nous appelons notre plateforme DGMV de nouvelle génération, nous nous attendons à des réductions sur le plan :

- des émissions
- de l'utilisation de l'eau
- des coûts

De plus, nous travaillons à un système de surveillance, de contrôle et de soutien à distance par l'intermédiaire d'un Centre des activités intégrées (IOC) situé à Calgary pour notre installation Firebag. Cette approche a le potentiel de réduire les charges d'exploitation et les dépenses en immobilisations grâce à un modèle plus prédictif et à une collaboration interfonctionnelle accrue en faisant appel à des données en temps quasi-réel pour prendre de meilleures

décisions d'exploitation. Cela est un exemple de déploiement des plus récentes innovations en matière de technologie de l'information au moyen d'une nouvelle application.

Nous croyons aussi que la récupération de pétrole par DGMV avec l'aide de solvants et de surfactants est une solution dont le potentiel est prometteur pour réduire la consommation d'énergie et d'eau à nos installations in situ, tant pour nos activités actuelles que pour notre croissance future.

À plus long terme, nous évaluons et développons plusieurs technologies qui utilisent moins de vapeur voire aucune, grâce à une combinaison de solvants, de procédés d'injection de vapeur de solvant, de surfactants et de techniques de réchauffage à radiofréquences. À notre avis, une des possibilités serait une solution hybride combinant plusieurs des approches et technologies novatrices que nous évaluons.

Installation de démonstration in situ : la prochaine étape pour la commercialisation de technologies révolutionnaires

Suncor évalue actuellement la possibilité de faire progresser ses technologies in situ jusqu'au stade commercial grâce au développement d'une installation de démonstration in situ à sa concession de MacKay River. Le concept que nous explorons est une installation flexible qui serait en mesure de soutenir le développement d'une ou de plusieurs plateformes d'exploitation (entre 5 et 12 paires de puits) ainsi que la démonstration de technologies in situ multiples faisant appel à des solvants, à des techniques de réchauffage électromagnétiques et/ou à de la vapeur.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Extraction par solvant au moyen de chaleur électromagnétique (EASE)

Plutôt que d'utiliser de la vapeur pour chauffer le bitume, l'extraction par solvant au moyen de chaleur électromagnétique utilise l'énergie électromagnétique des radiofréquences conjointement avec un solvant léger (comme le butane ou le propane) pour réchauffer doucement et mobiliser le bitume en vue de sa production. Le chauffage électromagnétique fonctionne à la manière d'un four micro-ondes et l'utilisation d'un solvant léger permet d'abaisser considérablement les températures de fonctionnement nécessaires. Cela peut éliminer le besoin de traiter des eaux de procédé et réduire l'utilisation d'énergie et les émissions de GES de 50 % à 75 %, tout en produisant un pétrole plus léger et à plus faible intensité de GES selon des taux de production similaires à ceux du DGMV.

Même si EASE est une plateforme technologique générale, nous avons mené des travaux précis depuis plus de quatre ans pour faire progresser cette technologie dans le cadre du projet pilote *Enhanced Solvent Extraction Incorporating Electromagnetic Heating* (ESEIEH) à notre site de Dover. Nous prévoyons que l'essai pilote nous fournira en 2018 des résultats qui nous permettront d'évaluer plus à fond le potentiel de la technologie.

Projet pilote Enhanced Solvent Extraction Incorporating Electromagnetic Heating (ESEIEH)

Nous faisons partie d'un consortium de technologie qui mène une démonstration sur le terrain à notre site de Dover – lieu d'origine du drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV) – afin de démontrer la viabilité d'une technologie novatrice de production in situ.

Le projet pilote sur le terrain, connu sous le nom ESEIEH (prononcé « izi »), est soutenu par un consortium composé de Suncor, Devon Canada, Nexen Energy ULC, Harris Corporation et Emissions Reduction Alberta (anciennement Alberta's Climate Change and Emissions Management Corporation (CCEMC)).

Le procédé ESEIEH, à l'instar du procédé DGMV, utilise des puits configurés en paires de puits horizontaux. Le chauffage électromagnétique et le solvant sont introduits dans le gisement par le puits supérieur. Le bitume et les solvants résiduels sont extraits à partir du puits inférieur.

En cas de succès commercial, ESEIEH offre certains avantages potentiels par rapport à la technologie DGMV courante, notamment :

- réduction des besoins en énergie pouvant atteindre 75 %, ce qui réduit les coûts et les émissions de GES
- élimination des besoins en eau de procédé, y compris le traitement de l'eau et l'équipement de manutention
- réduction considérable de la taille et de la complexité des installations, entraînant une diminution des investissements et de l'empreinte sur le sol

Le projet qui en est à sa deuxième phase a commencé initialement en 2015. Les résultats préliminaires sont attendus en 2018.

Parallèlement à l'exploitation du projet pilote, Suncor et Harris ont entrepris une démarche de développement technologique collaboratif afin de développer

le concept de l'équipement commercial. Cela est fait en guise de préparation pour la prochaine étape de la technologie, qui en cas de réussite du projet pilote ESEIEH sera l'optimisation et le déploiement d'une installation de démonstration à l'échelle commerciale.

Nsolv : vers une extraction sans eau



En 2013, dans le cadre d'un projet pilote à notre site de Dover, des essais sur le terrain d'une technologie d'extraction utilisant un solvant de condensation ont été entrepris avec l'objectif de prouver la technologie en vue de son déploiement commercial. Le procédé Nsolv^{MC} fait appel à la technologie de puits horizontaux éprouvée développée pour le procédé DGMV mais n'utilise pas d'eau. À la place, Nsolv emploie du propane ou du butane vaporisé pour fournir la chaleur de la même façon que le fait la vapeur. Toutefois, étant donné que ce solvant a aussi pour effet de diluer le bitume, le gisement aurait seulement besoin d'être chauffé à une température de 60 °C, ce qui nécessiterait jusqu'à 80 % moins d'énergie. Cette réduction d'énergie potentielle pourrait avoir un impact significatif sur les émissions de GES.

La technologie Nsolv présente des avantages économiques et environnementaux potentiels. Une caractéristique clé est que, à l'instar de l'ESEIEH, le procédé produit du pétrole plus léger, désasphalté et de plus grande valeur. En bref, il s'agit de laisser une partie des constituants à haute teneur en carbone dans le gisement afin de réduire l'intensité des GES associés au produit. Les investissements et les coûts d'exploitation pourraient être réduits en éliminant l'usine de traitement de l'eau et les chaudières à vapeur; à la place, une usine de récupération et d'évaporation des solvants de moindre envergure est nécessaire, ce qui permettra également de réduire l'empreinte sur le sol de cette installation. Comme cette technologie nécessite une température et une pression plus faibles, Nsolv peut également permettre d'extraire efficacement les ressources peu profondes qui sont inaccessibles pour le moment.

Le projet pilote Nsolv est le résultat d'une collaboration entre [Nsolv Corporation](#) et Suncor, avec le soutien de Technologies du développement durable Canada et d'Emissions Reduction Alberta (anciennement la Climate Change and Emissions Management Corporation de l'Alberta).

Le projet pilote Nsolv a complété ses activités, ayant atteint la phase d'éruption du solvant au premier trimestre de 2017. Suncor travaille en collaboration avec Nsolv pour évaluer les résultats de ce projet pilote et comprendre comment la technologie peut être optimisée pour passer à la prochaine étape, à savoir son déploiement dans une installation de démonstration à l'échelle commerciale.

En savoir plus en visitant les sites Web suivants :

- [Nsolv Corporation](#)
- [Technologies du développement durable Canada](#)
- [Emissions Reduction Alberta](#)

Programme de surfactants DGMV « LITE » : petite technologie, grands avantages



Programme de surfactants : petite technologie, grands avantages

Notre programme DGMV LITE (*Less Intensive Technically Enhanced*) réfère à un développement technologique qui devrait nous permettre de réduire notre ratio vapeur-pétrole grâce à l'utilisation de surfactants, de solvants et d'injection de gaz non condensable.

L'avantage de notre programme de surfactants et de solvants est qu'il permet d'espérer des bénéfices immédiats (une récupération plus efficace du pétrole en utilisant moins d'énergie et d'eau) et des coûts associés ou des impacts environnementaux minimaux à nos installations existantes.

Pendant la durée de vie utile d'un gisement de sables pétrolifères, différentes techniques peuvent être utilisées pour optimiser la production et la récupération de pétrole. Un bon exemple d'innovation évolutive ayant le potentiel de faire une grosse différence est l'ajout de faibles volumes d'additifs savonneux – les surfactants – à la vapeur pour la production par DGMV. Éventuellement, une réduction de plus de 15 % de notre ratio vapeur-pétrole permettrait de produire davantage de pétrole avec moins de vapeur et d'exigences en matière de manutention de fluides tout en réduisant les coûts et l'intensité des GES. Et contrairement à d'autres idées qui conviennent davantage à de nouvelles installations, le procédé DGMV LITE peut être déployé dans les installations existantes afin de réduire plus rapidement notre empreinte écologique courante.

En 2015, nous avons réalisé avec succès des projets pilotes pour tester la technologie de surfactants - un à MacKay River et un à Firebag. Un programme à MacKay River a été prolongé pour permettre une démonstration technologique plus large en 2017.

Technologie de co-injection de gaz non condensable



À long terme, les gisements DGMV voient leur production diminuer et leur ratio vapeur-pétrole augmenter. Suncor a réalisé un essai pilote de la co-injection de gaz non condensable pour détourner la vapeur des puits vieillissants vers de nouveaux puits affichant un ratio vapeur-pétrole plus bas. La co-injection de méthane avec la vapeur permet de réduire le ratio vapeur-pétrole tout en maintenant la production et la pression. Cette technique réduit l'impact environnemental en optimisant la demande en vapeur à nos installations tout en réduisant l'intensité énergétique et les émissions de CO₂.

Les projets pilotes à Firebag et à MacKay River ont démontré des résultats encourageants, incitant des démonstrations plus larges de la technologie qui devraient débuter en 2017.

Suncor se penche également sur l'utilisation de gaz non condensable pour améliorer l'extraction à partir des gisements. En augmentant la pression du chapeau de gaz, le DGMV peut être en mesure de maintenir le ratio vapeur-pétrole plus longtemps, ce qui réduit les émissions de CO₂. Finalement, Suncor examine la possibilité de remplacer le méthane par du CO₂ en vue de réduire les coûts et à séquestrer des émissions.

Génération de vapeur par contact direct (DCSG)



Nous sommes toujours à la tête d'un projet de la COSIA qui étudie les avantages potentiels de l'utilisation de la génération de vapeur par contact direct (DCSG) comme solution de rechange aux générateurs de vapeur à passage unique actuels utilisés pour le drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV). Cette technologie, si elle s'avère viable, permettra de diminuer les émissions de GES, l'intensité de l'utilisation de l'eau et du sol tout en améliorant les résultats économiques des projets in situ.

Dans les activités actuelles de DGMV, un puits est creusé et de la vapeur, produite dans de vastes générateurs de vapeur à passage unique, est injectée dans le puits afin de chauffer le bitume jusqu'à ce qu'il soit suffisamment chaud pour s'écouler. Le bitume et la vapeur, alors refroidis et transformés en eau, sont amenés à la surface dans un deuxième puits, puis séparés, afin que l'eau puisse être réutilisée. Le CO₂ issu de la combustion est rejeté par les cheminées d'échappement des générateurs de vapeur à passage unique.

Dans le cadre du procédé DCSG, le contact direct entre l'eau et les produits de combustion chauds produit un mélange de vapeur et de CO₂ qui est alors pompé sous terre. Ce processus peut réduire les émissions de GES parce que l'efficacité thermique est plus élevée que celle des générateurs de vapeur à passage unique et qu'une partie importante du CO₂ peut être séquestrée dans le gisement souterrain plutôt que rejeté dans l'atmosphère sous forme de gaz à effet de serre. Le CO₂ peut aussi servir à remplacer le méthane précieux à la fin de vie de la co-injection de gaz non condensable ou à atténuer les zones pauvres.

La technologie DCSG offre aussi des avantages potentiels en matière de gestion de l'eau et du sol. Le système capte l'eau provenant de la combustion, augmentant ainsi le recyclage conventionnel d'environ 90 % de l'eau, et réduisant grandement le volume d'eau additionnel nécessaire pour réapprovisionner le système. Si l'eau était récupérée dans des bassins existants, l'eau des bassins de résidus pourrait être utilisée avec cette technologie. De plus, la technologie DCSG produit la même quantité de vapeur qu'un gros générateur de vapeur à passage unique, mais dans un réservoir qui pourrait tenir dans une salle de réunion de taille normale, ouvrant la voie à un potentiel de distribution de vapeur avec une empreinte réduite sur le sol par rapport aux vastes installations de générateurs de vapeur actuelles et beaucoup moins de perte de chaleur dans la distribution de la vapeur.

Suncor fait avancer deux éléments du développement technologique DCSG. Dans le cadre d'un projet pilote de six à douze mois à MacKay River, on injecte du CO₂ avec de la vapeur dans une paire de puits pour évaluer les impacts potentiels sur le rendement du gisement, déterminer si la production est maintenue, obtenir un ratio vapeur-pétrole plus faible et confirmer la possibilité de séquestration de CO₂. Le projet pilote sur le terrain a démarré au quatrième trimestre de 2016 et devrait se poursuivre jusqu'au milieu de 2017. Les résultats seront disponibles à la fin de 2017.

Un deuxième projet en collaboration avec CanmetENERGY, qui a débuté en 2015, permettra de construire un laboratoire pilote à Ottawa. Les essais, qui devraient débuter en 2017, porteront sur la possibilité de corrosion et son atténuation, l'efficacité du carburant et l'optimisation du brûleur. Le laboratoire offrira un milieu d'essai contrôlé à long terme pour soutenir la démonstration sur le terrain et la mise en œuvre commerciale.

Suncor travaille également avec CanmetENERGY et d'autres fournisseurs à concevoir la démonstration sur le terrain de la technologie de vapeur par contact direct, qui devrait commencer à Firebag à la fin de 2019 ou au début de 2020. Utilisant l'eau produite des installations de Firebag et les sources d'énergie et de combustibles existantes, cette démonstration devrait démontrer la viabilité commerciale de la technologie DCSG, tout en injectant du CO₂ et de la vapeur, capturant la majorité du CO₂ sous terre et entraînant des émissions de GES inférieures, une utilisation de l'eau réduite et la réduction de l'empreinte écologique grâce à une cuve plus petite que les générateurs de vapeur à passage unique actuels.

Projet pilote de traitement de l'eau produite lors du drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV)



En 2014 et en 2015, dans le cadre d'un projet conjoint de l'industrie sous l'égide de la Canada's Oil Sands Innovation Alliance, Suncor a mené un projet pilote avec GE Canada, Alberta Innovates, ConocoPhillips Canada et Devon pour tester de nouvelles technologies afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'utilisation de l'eau dans l'industrie des sables pétrolifères.

Les exploitants qui utilisent le drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV) réutilisent l'eau autant que possible pour produire de la vapeur, mais l'eau pompée à la surface durant le processus d'extraction doit être séparée du bitume et nettoyée avant d'être recyclée dans un générateur de vapeur. En 2014, le projet a testé des technologies de déshuilage, alors qu'en 2015, des membranes de traitement de l'eau étaient testées à nos installations de MacKay River. Le travail de développement de la phase 2 a progressé tout au long de 2016 et la phase finale des essais pilotes sur le terrain est prévue pour la fin de 2017.

Ces technologies pourraient permettre de traiter et de réutiliser l'eau de manière plus uniforme, ce qui signifie que nous serions plus efficaces sur le plan opérationnel et que nous consommerions moins d'énergie.

Captage de CO₂ des usines à hydrogène



Le captage, le transport et le stockage dans le sous-sol du CO₂ sont déjà utilisés dans différentes installations comme un outil clé qui à long terme permettra de réduire les émissions des grandes installations industrielles. La technologie actuelle est cependant trop coûteuse pour être utilisée sur une grande échelle.

[Le groupe chargé du secteur environnemental privilégié sur les gaz à effet de serre de la COSIA](#) a effectué une analyse de la technologie de captage du carbone afin d'identifier les technologies en démarrage prometteuses qui ont le potentiel de capturer le carbone à un coût considérablement moins élevé que les technologies de pointe proposées actuellement.

De nombreuses technologies prometteuses ont été identifiées pour le captage du carbone des usines à hydrogène (situées aux usines de valorisation et aux raffineries) dans le cadre d'un projet conjoint de la COSIA et de Canadian Natural Resources Limited dirigé par Suncor. D'autres développements sont en cours sur une liste restreinte d'occasions prometteuses. Si elles réussissent, les technologies pourraient entraîner des réductions importantes des émissions de GES avec des coûts et une empreinte écologique réduits.

Développer les technologies minières de surface

Nos projets d'exploitation minière des sables pétrolifères devraient fournir un approvisionnement en énergie fiable et à long terme tout utilisant la technologie afin d'atténuer les impacts environnementaux et sociaux de la mise en valeur des ressources dans la région du bassin de l'Athabasca.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Traitement des mousses au solvant paraffinique



Notre mine Fort Hills utilisera le procédé de traitement des mousses au solvant paraffinique (PFT) pour transformer les mousses de bitume générées dans le circuit d'extraction en charge d'alimentation pour l'usine de valorisation. Dans le procédé PFT, nous rejetons sélectivement une partie des asphaltènes (une fraction lourde, de faible valeur, du bitume extrait) pour créer un bitume plus léger, de plus grande qualité qui nécessite moins de diluant pour son transport par pipeline. Le procédé PFT enlève aussi les solides et l'eau restants, ce qui nous laisse plus de flexibilité pour le traitement en aval. Grâce à ce procédé de [décarbonisation](#) partielle, nous nous attendons à voir une baisse des GES et de l'intensité énergétique au cours du cycle de vie pour acheminer nos produits raffinés vers le marché.

Extraction en phase moins aqueuse



Dans le cadre de partenariats avec des fournisseurs d'équipement et des organisations de recherche comme Innotech Alberta (anciennement Alberta Innovates), nous participons au développement de nouvelles technologies dans le domaine de l'exploitation minière à ciel ouvert et de l'extraction du bitume

qui pourraient permettre de réduire ou d'éliminer le besoin d'eau pour l'extraction du bitume. À l'heure actuelle, on utilise de l'eau chaude pour séparer le bitume du sable. Si nous pouvions réduire la quantité d'eau requise dans l'équation et la remplacer par un autre solvant, nous pourrions peut-être ainsi réduire l'utilisation d'eau, les besoins liés aux bassins de résidus et peut-être aussi notre empreinte en gaz à effet de serre en abaissant les températures de fonctionnement et en simplifiant le processus global.

Résidus de traitement de mousses

Les résidus de traitement des mousses représentent le moins important des deux flux de déchets qui sont générés durant le traitement des sables pétrolières exploités. Le flux est un mélange de sable, d'eau, de divers minéraux et d'hydrocarbures résiduels. Certains des constituants exigent plus d'attention sur le plan des effets environnementaux, tandis que d'autres comme les éléments terrestres rares ou des variations pourraient être des sources de revenus potentielles. Suncor travaille à des technologies visant à gérer les deux aspects des résidus de traitement des mousses.

Par l'intermédiaire de la COSIA, Suncor collabore activement avec des partenaires de l'industrie à évaluer la performance environnementale à long terme des résidus de traitement des mousses. D'un intérêt particulier est l'observation que certains microbes sont capables de biodégrader certains des hydrocarbures résiduels présents dans les résidus de traitement des mousses. Si cette activité biologique peut être utilisée commercialement, cela créerait des façons nouvelles et naturelles de remédier aux effets environnementaux des résidus de traitement des mousses.

De plus, Suncor a reconnu que la présence d'éléments terrestres rares dans ces résidus de traitement des mousses pourrait vouloir dire que ces résidus pourraient être considérés comme une ressource stratégique pour le 21^e siècle plutôt qu'un flux de déchets. De nombreux objets que nous utilisons quotidiennement (des batteries rechargeables aux aimants en passant par les lunettes de soudage) contiennent des éléments terrestres rares, comme du vanadium et du titane. La recherche se poursuit pour déterminer s'il est possible de développer des technologies qui débloqueraient la valeur de ces éléments sur le plan commercial, tout en améliorant simultanément la performance environnementale des gisements de sables pétrolières.

Systèmes de transport autonome

Suncor est la première entreprise à faire l'essai pilote de la technologie des systèmes de transport autonome (*Automated Haulage System* ou AHS) dans des mines à ciel ouvert au Canada. Au moyen d'une combinaison de technologies GPS, Wi-Fi, laser et radar et d'un logiciel exclusif, les camions autonomes travaillent de façon fiable et sûre autour des autres engins miniers, des véhicules légers et des employés de la mine. Le parc de camions de transport lourds dotés de la capacité AHS peut aussi être utilisé en mode manuel avec conducteurs en cas de besoin.

Suncor s'est associée au constructeur d'équipement Komatsu pour ce projet. Des essais préliminaires sur le terrain ont été réalisés au moyen d'un seul camion autonome à la mine de base de Suncor en 2013 et en 2014. Les résultats positifs des essais ont soutenu la décision de réaliser une évaluation sur une échelle commerciale au moyen de six camions à la mine North Steepbank Extension de Suncor. L'objectif de l'évaluation, qui s'est déroulée de 2014 au milieu de 2017, était de vérifier les paramètres opérationnels requis pour la mise en œuvre élargie de la technologie AHS dans les activités d'exploitation de sables pétrolières de Suncor. Sous réserve des derniers examens et des approbations finales du projet, la technologie AHS pourrait être mise en œuvre sur une période de trois à cinq ans, d'abord à la mine North Steepbank Extension à la fin de 2017. Nous explorons également la technologie AHS pour la mine de Fort Hills en collaboration avec nos partenaires.

Les avantages potentiels de la technologie AHS incluent :

- meilleure performance en matière de sécurité
- meilleure efficacité opérationnelle
- consommation de carburant réduite et, par ricochet, réduction des émissions de GES
- diminution des coûts d'exploitation

Les nouvelles technologies comme l'AHS nécessitent de nouvelles compétences et offrent des occasions d'apprentissage. Notre plan de formation continuera de perfectionner les compétences et les connaissances en matière de technologie AHS. Comme toujours, nous travaillerons avec nos employés, nos partenaires et nos parties intéressées à exploiter ces possibilités à mesure que nous adoptons des technologies pour améliorer notre entreprise.

[Visionner une vidéo sur la technologie AHS](#)

Permanent Aquatic Storage Solution (PASS)

La technologie *Permanent Aquatic Storage Structure* (PASS) est un projet de recherche et de développement dirigé par Suncor centré sur le traitement des résidus fins fluides avant leur dépôt en fosse. Le procédé de traitement vise à accélérer la déshydratation et la sédimentation des résidus fluide et réduire la mobilité de les constituants préoccupants de façon que le dépôt soit prêt pour une remise en état aquatique sous forme d'un lac capable de soutenir un écosystème d'eau douce peu après la fin de vie de la mine.

À mesure que nous développons cette technologie, nous utilisons nos connaissances tirées de notre processus de réduction des résidus (TRO), des résidus composites, du traitement des eaux usées et des connaissances partagées dans le cadre de la COSIA. Divers éléments sont en cours de développement en 2017 et l'objectif est de lancer une technologie commercialement prête d'ici 2018 et de partager les résultats de la recherche avec les sociétés membres de la COSIA.

[Visionner une vidéo sur la technologie PASS](#)

[En apprendre davantage sur les technologies de gestion des résidus](#)

Faire progresser la remise en état des terrains

Nous travaillons avec acharnement à accélérer le rythme de la remise en état progressive des terrains perturbés dans nos zones d'exploitation minière et in situ.

Tourbière Nikanotee

En 2013, Suncor a été l'une des premières entreprises au monde à recréer entièrement ce type de zone humide en collaboration avec des chercheurs universitaires et des consultants provenant de partout en Amérique du Nord. La recherche indique que la tourbière (un type de milieu humide qui présente un écosystème très productif et diversifié) reste humide tout au long des cycles saisonniers, la qualité de l'eau est bonne et les plantes poussent et se disséminent naturellement.

[En apprendre davantage sur la tourbière Nikanotee et les activités de remise en état](#)

Sécurité et technologie

À Suncor, la technologie et les idées novatrices ne se limitent pas à l'amélioration de notre impact environnemental ou à la réduction de nos coûts. Notre engagement inébranlable en matière de sécurité est intégré à notre approche d'excellence opérationnelle, qui signifie que les activités d'exploitation doivent se faire de manière sécuritaire, fiable, rentable et respectueuse de l'environnement.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Programme de badges sans fil

L'accent de Suncor sur la sécurité est à l'origine de la mise en œuvre d'un programme visant à renforcer la sécurité des travailleurs et à rehausser l'efficacité. Ces badges sans fil sont équipés d'une technologie d'identification par radiofréquences qui transmet au réseau sans fil d'une installation, semblable à un réseau sans fil à domicile. Le réseau sans fil de l'installation fournit de l'information de localisation en temps quasi-réel avec une précision de positionnement de l'ordre de 30 à 50 mètres de la position réelle. Chaque badge est muni d'un bouton de panique qui peut être utilisé dans l'éventualité d'une urgence (lorsque la radio ou le téléphone n'est pas une option) afin que les travailleurs puissent recevoir des services d'urgence là où ils se trouvent. Les données provenant des badges, comme la position en temps quasi-réel, sont utilisées à un niveau global pour mieux comprendre les mouvements de masse des travailleurs et ainsi déterminer des améliorations possibles.

Nous avons commencé à tester les badges sans fil en 2015 durant des événements de maintenance planifiés à l'usine de base et à la suite d'une mise en œuvre réussie, les badges font maintenant partie de l'équipement de protection individuelle obligatoire durant un événement de maintenance à cette installation. En mai 2106, nous avons entrepris un important arrêt de maintenance planifié à l'une de nos usines de valorisation, ce qui a nécessité du personnel additionnel sur place.

Les badges sans fil se sont avérés très utiles durant notre réponse aux feux qui ont eu lieu dans la municipalité régionale de Wood Buffalo au printemps 2016. Nous avons été en mesure de confirmer à partir du tableau de bord des badges que plus de 1 000 personnes avaient été évacuées de l'usine de valorisation en moins de 30 minutes, ce qui a aidé à fournir l'assurance que nos travailleurs étaient en sécurité.

En 2017, nous avons aidé l'équipe de Syncrude à mettre en œuvre la même technologie dans des secteurs sélectionnés. À la lumière de nos mises en œuvre réussies, nous continuerons de rechercher des occasions de déployer cette technologie dans d'autres parties de notre entreprise.

Détecteurs de gaz sans fil



Dans le cadre de nos efforts continus pour afficher une excellente performance en matière de sécurité, nous avons introduit des détecteurs de gaz plus sophistiqués, possédant des caractéristiques de détection améliorées, parmi l'équipement de protection individuelle des employés en 2015.

Ces détecteurs ont depuis été portés par des employés et des entrepreneurs dans des secteurs sélectionnés de nos installations de valorisation. Les détecteurs sont équipés d'un dispositif de localisation et peuvent détecter les niveaux dangereux de certains gaz ou vapeurs de solvant dans l'air. Des niveaux élevés de ces gaz ou vapeurs ou encore des périodes inhabituelles d'inactivité des employés déclenchent une alarme qui alerte le personnel des services de gestion des urgences et le personnel des opérations dans notre salle de contrôle, ce qui nous permet de localiser les employés immédiatement et d'assurer leur sécurité. Ces détecteurs sont aussi munis d'un bouton de panique sur lequel les employés peuvent appuyer à tout moment s'ils ont besoin d'aide d'urgence. Les commentaires reçus de nos employés indiquent que ces détecteurs leur procurent un certain confort, car ils savent que quelqu'un serait avisé et pourrait envoyer des secours immédiatement en cas de besoin.

Depuis l'introduction initiale des détecteurs en 2015, nous avons continué de travailler avec le fournisseur de services à améliorer la technologie, afin qu'elle tienne compte de certains facteurs comme les conditions climatiques rigoureuses dans le Nord de l'Alberta. À la lumière des résultats positifs obtenus jusqu'ici, nous avons l'intention d'étendre l'utilisation des détecteurs de gaz sans fil au reste du complexe de valorisation plus tard cette année et nous envisageons de poursuivre la mise en œuvre dans d'autres secteurs de la l'entreprise.

La technologie dans notre groupe Lubrifiants

Nos progrès sur le plan technologique ne se limitent pas à l'exploitation des sables pétrolifères.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Technologie des lubrifiants : l'exemple de CIVITAS^{MC}



Nous développons une gamme de produits de santé végétale protégés par brevet dont nous autorisons la commercialisation sous licence sur les marchés mondiaux. Parmi ceux-ci, il y a la gamme de produits CIVITAS, commercialisée sous la marque [Intelligro](#), la marque de produits pour les pelouses et l'agriculture de Suncor.** CIVITAS TURF DEFENSE est un produit de protection des plantes à la fine pointe de la technologie pour utilisation sur les terrains de golf et les terrains sportifs. Ce produit respectueux de l'environnement vise à améliorer la santé de la plante en lui permettant de mieux résister au stress, incluant la capacité de tolérer des conditions réduites en eau et d'offrir une surface de jeu plus durable tout en contrôlant la maladie.

Nous poursuivons la recherche et le développement afin de s'assurer l'optimiser la valeur potentielle de ces produits respectueux de l'environnement.

Concentré CIVITAS WEEDfree BRAND



Le concentré CIVITAS WEEDfree BRAND** constitue une approche innovatrice dans la lutte contre les mauvaises herbes à feuilles larges. Cette microtechnologie novatrice permet au produit de pénétrer plus efficacement dans les mauvaises herbes à feuilles larges, dégageant une faible odeur et nécessitant beaucoup moins d'ingrédients actifs (moins de 70 % comparativement aux herbicides les plus populaires) pour contrôler les mauvaises herbes à partir de la racine. Cet herbicide sélectif hybride offre un contrôle efficace et intelligent des mauvaises herbes.

L'herbicide sélectif CIVITAS WEEDfree BRAND est disponible auprès des entreprises d'entretien de gazon et d'aménagement paysager à l'échelle des États-Unis et de l'Ouest du Canada. Il est aussi disponible pour les terrains de golf à l'échelle du Canada (sous réserve des restrictions municipales).

^{MC}Marque de commerce de Suncor Énergie Inc.

**Au début de 2017, Suncor a vendu Lubrifiants Petro-Canada Inc. (LPCI) à HollyFrontier. Bien que LPCI continuera de commercialiser la gamme de produits CIVITAS sous licence, Suncor demeure propriétaire de la propriété intellectuelle des produits commercialisés sous la marque [Intelligro](#).



Partenariats et collaboration

[Accueil](#) > [Vision et stratégie](#) > [Partenariats et collaboration](#)

Sur cette page :

[Partenariats avec les organisations non gouvernementales de l'environnement \(ONGE\)](#) | [Groupes de travail sur l'environnement à multiples intervenants](#)
[Collaborations avec l'industrie](#) | [Associations de l'industrie](#) | [Coalitions de défense](#)

Des conversations qui nous guideront vers de meilleures solutions plus responsables signifient travailler avec les intervenants, les gouvernements et les partenaires de l'industrie. Et bien que nous ne soyons pas toujours d'accord sur tout, nous avons un objectif commun – créer de l'énergie pour améliorer la qualité de vie et le faire de façon durable.

Partenariats avec des organisations non gouvernementales de l'environnement (ONGE)

Il peut sembler curieux que nous tentions d'établir des liens avec des groupes et des personnes qui critiquent ouvertement la mise en valeur des sables pétrolifères. Nous agissons ainsi, car nous croyons qu'il est important d'écouter et de comprendre le point de vue des autres. Nous trouvons qu'il est avantageux d'aborder les choses différemment et il en résulte souvent de nouvelles idées, des solutions communes ou des façons différentes de travailler avec nos groupes d'intérêt.

Trouver un terrain d'entente

Les ONGE sont engagées dans de nombreuses activités portant sur des enjeux variés. Nous pouvons être en désaccord dans certains cas et nous pouvons trouver un terrain d'entente et bénéficier de la collaboration dans d'autres.

Nous nous efforçons de comprendre et d'apprendre des ONGE parce que nous apprécions leurs connaissances, leurs idées et leurs diverses perspectives.

Respect mutuel

Nous voulons collaborer avec les ONGE dans une atmosphère de respect mutuel, bien que cela ne signifie pas un accord total. Les ONGE avec lesquelles nous travaillons sont libres de critiquer publiquement notre entreprise ou notre industrie si elles le souhaitent, à l'exception de certaines initiatives auxquelles nous avons accepté de coopérer. En retour, nous nous réservons le droit de contredire des déclarations ou des recherches effectuées par ces ONGE si elles sont contraires aux faits établis. Autrement dit, les deux parties peuvent être en désaccord tout en continuant à collaborer pour le bien de l'ensemble de la société.

Au cours des dernières années, nous avons établi plusieurs partenariats efficaces avec des ONGE. Ces organismes sont, notamment :

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Joint Problem Solving Forum (JPSF)

Joint Problem Solving Forum (JPSF) est un groupe informel formé de dirigeants de l'industrie des sables pétrolifères et d'organisations environnementales qui se réunissent plusieurs fois par année pour résoudre des problèmes, explorer des solutions et trouver des terrains d'entente pour certains enjeux critiques dans le domaine des changements climatiques et du développement énergétique.

Les entreprises participantes sont :

- Canadian Natural Resources
- Cenovus Energy
- ConocoPhillips Canada
- Shell
- Suncor

Les organisations environnementales participantes sont :

- Environmental Defence
- Pembina Institute
- Clean Energy Canada
- Stand (anciennement Forest Ethics)

Les membres du JPSF se sont réunis pour la première fois à la fin de 2014 pour voir s'il était possible de dépasser le conflit et les débats polarisés qui opposent l'industrie des sables pétrolifères et la communauté environnementale. Puisqu'aucune des parties n'était satisfaite des progrès réalisés, elles se sont réunies pour voir s'il y avait une façon de sortir de l'impasse.

Le premier aspect sur lequel s'est penché le JPSF est un cadre sur la tarification du carbone comprenant des normes de performance en matière de GES pour les exploitants des sables pétrolifères, un plafond des émissions des sables pétrolifères de 100 mégatonnes et un plan de réduction des émissions de méthane. Ces éléments font maintenant partie du Plan d'action sur les changements climatiques de l'Alberta. Les membres du JPSF continuent de se réunir et de se pencher sur les enjeux politiques liés au carbone, notamment la réduction des émissions de méthane et les normes de carburant sobre en carbone.

Ceres

[Ceres](#) regroupe un réseau d'investisseurs, d'entreprises et des groupes de défense de l'intérêt public dont le but est d'accélérer et de développer l'adoption de pratiques et de solutions commerciales durables pour bâtir une économie globale saine. Suncor est membre du Ceres depuis 2007. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec un groupe d'intérêt diversifié réuni par le Ceres pour discuter de notre stratégie d'ensemble en matière de développement durable, incluant la présentation de rapports, l'analyse des risques et la gestion des enjeux. Le groupe d'intérêt du Ceres nous a encouragés à développer notre première série [d'objectifs en matière de performance environnementale](#). En 2015, Ceres a passé en revue notre ébauche des objectifs de développement durable et émis des commentaires. Dernièrement, Ceres a pris connaissance du [Rapport climat de Suncor : une stratégie de résilience](#) et émis des commentaires.

[En apprendre davantage sur Ceres](#)

Conseil principal de la forêt boréale

Le Conseil principal de la forêt boréale est formé des principaux groupes voués à la conservation, des représentants des Premières Nations, des sociétés exploitantes de ressources et des institutions financières qui sont tous concernés par l'avenir de la forêt boréale du Canada ou y possèdent un intérêt. À titre de membre du Conseil, nous sommes un des signataires de la Vision pour la conservation de la forêt boréale. Nous nous sommes engagés envers la mise en œuvre de cette vision nationale dans le cadre de notre propre sphère d'activités et nous avons présenté aux membres du Conseil un plan d'action décrivant nos priorités et secteurs d'intervention.

Suncor a commandité un projet du Conseil principal de la forêt boréale visant à étudier la façon dont les peuples autochtones s'emploient à la [protection du caribou des bois](#). Les éléments suivants ont été examinés :

- les outils
- les données
- les méthodes
- les structures de gouvernance mises en place par les peuples autochtones, notamment :
 - les connaissances autochtones
 - l'identification de l'habitat
 - le suivi des tendances démographiques
 - les autres aspects de la conservation du caribou

Suncor participe aussi à un groupe de travail qui se penche sur la compréhension et la mise en œuvre du consentement libre, informé et préalable (CLIP) au Canada. Nous continuons de collaborer avec le Conseil principal de la forêt boréale sur cette importante question.

[En apprendre davantage sur le Conseil principal de la forêt boréale](#)

Energy Futures Lab



Pour répondre aux enjeux énergétiques actuels et futurs de la société, il faut avant tout faire des choix éclairés. C'est pourquoi Suncor et la [Fondation Suncor Énergie](#) (FSÉ) investissent dans une série évolutive d'initiatives pour collaborer à bâtir le futur énergétique que nous partagerons tous. Notre objectif est de tirer parti de nos forces en tant qu'entreprise énergétique et d'être le catalyseur d'un dialogue national inclusif qui permettra au Canada d'utiliser ses ressources énergétiques de façon judicieuse et d'ouvrir la voie à un avenir énergétique durable.

Lancé en 2015 avec 40 membres, [The Energy Futures Lab](#) est un groupe de collaboration multisectoriel œuvrant en Alberta mis sur pied pour façonner l'avenir énergétique de l'Alberta et renforcer sa position et sa réputation en tant que leader énergétique mondial. Dirigé par [The Natural Step \(TNS\) Canada](#), il est soutenu par quatre organismes :

- Fondation Suncor Énergie (FSÉ)
- Banff Centre
- Pembina Institute
- Gouvernement de l'Alberta

Les membres explorent la question suivante : « **De quelle façon la position de chef de file de l'Alberta dans le système énergétique actuel peut-elle servir de plateforme pour la transition vers un système énergétique qui répondra à nos besoins futurs?** ».

En 2016, les membres ont identifié neuf démarches innovantes, dont l'efficacité carbonique radicalement améliorée dans la production d'énergie, le déploiement d'énergie renouvelable distribuée et de collectivités écoénergétiques intelligentes, qui orienteront leur travail au cours des prochaines années.

[En apprendre davantage sur Energy Futures Lab](#)

Student Energy



[Student Energy \(SE\)](#) et sa plateforme de sensibilisation à l'énergie est une autre initiative appuyée dans le domaine énergétique. Student Energy est un organisme international à but non lucratif qui aide les étudiants postsecondaires à former la prochaine génération de chefs de file engagés à assurer le virage mondial vers un avenir énergétique durable. Son approche qui consiste à tenir compte de tous les points de vue afin d'avoir une compréhension

équilibrée s'aligne sur la façon dont nous voulons discuter de notre avenir énergétique.

Pollution Probe

Pollution Probe est un organisme sans but lucratif national, qui définit les problèmes environnementaux par la recherche, favorise la compréhension par l'éducation et milite pour des solutions pratiques par la défense.

Dans le cadre de la [Fondation Suncor Énergie](#), nous sommes partenaires dans Pollution Probe depuis 1998, appuyant tout récemment Energy Exchange, un organisme visant à faire progresser le dialogue national sur l'avenir énergétique du Canada. Pollution Probe publie deux fois par année le magazine *Energy Exchange* qui fait la promotion des connaissances basées sur les systèmes des enjeux énergétiques parmi ses lecteurs.

- [En apprendre davantage sur Pollution Probe](#)
- [En apprendre davantage sur Energy Exchange](#)

Groupes de travail sur l'environnement à multiples intervenants

Nous croyons que travailler avec les groupes d'intérêt pour comprendre leurs préoccupations en matière d'environnement est la meilleure façon de développer des programmes pour contrôler l'environnement et de mieux comprendre les limites environnementales. Nous sommes membres des organismes suivants :

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Wood Buffalo Environmental Association (WBEA)

Wood Buffalo Environmental Association (WBEA) est un groupe de collaboration composé de représentants des collectivités, des groupes environnementaux, de l'industrie, des gouvernements et de communautés autochtones qui a élaboré et mis en œuvre un programme intégré et intensif de surveillance atmosphérique et terrestre dans la région. En collaboration avec le groupe Environmental Science and Monitoring Division du ministère de l'Environnement et des Parcs de l'Alberta, la WBEA surveille la qualité de l'air dans la municipalité régionale de Wood Buffalo, 24 heures par jour, 365 jours par année et partage les données recueillies avec les groupes d'intérêt et le public.

[En apprendre davantage sur Wood Buffalo Environmental Association](#)

Oil Sands Advisory Group (OSAG)

À titre de membre du [OSAG](#), un représentant de Suncor fournit de l'information au gouvernement provincial sur l'aspect portant sur le secteur des sables pétroliers dans le cadre du [Plan d'action sur les changements climatiques de l'Alberta](#). Le OSAG, composé de membres provenant de l'industrie, des groupes environnementaux et des communautés autochtones et non autochtones, contribue à s'assurer que les initiatives menées dans le cadre du Plan d'action sur les changements climatiques sont efficaces et soutenues dans une large mesure.

Alberta Association of Conservation Offsets (AACO)

Suncor siège au conseil de [Alberta Association of Conservation Offsets](#) (AACO), un groupe de collaboration non gouvernemental qui regroupe diverses entités partageant des intérêts et de l'expertise dans le domaine de la conservation et de la biodiversité. Ce groupe travaille à l'élaboration d'une politique provinciale de crédits compensatoires.

Le [Athabasca Watershed Council](#), composé de multi-intervenants, est un conseil consultatif et de planification sans but lucratif formé en août 2009. Il fournit de l'information crédible et pertinente au sujet du bassin versant de l'Athabasca. Le conseil collabore avec :

- le milieu universitaire
- l'industrie
- les groupes environnementaux et d'intendance
- les différents paliers de gouvernement
- les communautés et les citoyens

Le [Athabasca Watershed Council](#) fait une promotion active, favorise le respect et travaille au maintien d'un bassin versant écologiquement équilibré en faisant preuve de leadership qui favorise la prise de décisions éclairées en vue d'assurer le développement durable dans les questions environnementales, économiques et sociales.

Collaborations dans l'industrie

Nous participons également au travail d'organismes de l'industrie qui se penchent sur l'amélioration de la performance environnementale, sociale et économique de l'industrie. Ces organismes sont, notamment :

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA)



La COSIA est un regroupement de producteurs de sables pétrolifères qui désire accélérer l'amélioration de la performance environnementale dans le secteur des sables pétrolifères par le biais de la collaboration et de l'innovation. Par l'entremise de la COSIA, les sociétés participantes saisissent, développent et partagent les approches innovatrices et les meilleures idées afin d'améliorer la performance environnementale dans le secteur des sables pétrolifères. COSIA représente 90 pour cent de la production des sables pétrolifères au Canada en mettant l'accent sur cinq grands secteurs environnementaux privilégiés :

- résidus
- eau
- sol
- gaz à effet de serre
- surveillance

La COSIA amène l'innovation et la performance environnementale à un autre niveau grâce à une concentration continue sur la collaboration et les échanges transparents.

[En apprendre davantage sur COSIA](#)

Oil Sands Community Alliance (OSCA)



S'appuyant sur les travaux effectués par le Oil Sands Developers Group en place précédemment, la Oil Sands Community Alliance (OSCA) vise à aider les collectivités de la région des sables pétrolifères à se développer sur le plan économique et social. L'approche de collaboration de la OSCA facilite l'engagement, permet d'établir des relations et crée des avantages socio-économiques mesurables dans quatre secteurs clés : communautés autochtones, mieux-être des collectivités, infrastructures et planification de la main-d'œuvre.

[En apprendre davantage sur OSCA](#)

Associations de l'industrie

Nous sommes membres de plusieurs associations de l'industrie. Nous profitons des forums sur la création d'alignement et la discussion d'enjeux. Pour une liste de certaines associations de l'industrie, veuillez consulter la section [Lobbying et déclaration des activités de lobbying](#).

Coalitions de défense

Nous attachons de l'importance et nous encourageons la mise en relation de divers groupes d'intérêt pour établir un dialogue sur le développement de l'énergie. En 2013, nous nous sommes joints à Resource Works, une coalition à multiples intervenants pour favoriser un vaste dialogue sur le développement de l'énergie et des ressources au Canada. Dans le cadre de ce partenariat, nous espérons encourager les Canadiens à en apprendre davantage sur la valeur que le secteur des ressources apporte dans leur vie quotidienne et l'économie canadienne.

[En apprendre davantage sur Resource Works](#)



Participation à la politique publique

[Accueil](#) > [Vision et stratégie](#) > Participation à la politique publique

Sur cette page :

[Politique économique](#) | [Politique sociale](#) | [Politique environnementale](#) | [Politique sur les émissions de gaz à effet de serre](#) | [Politique sur l'énergie renouvelable](#) | [Stratégie nationale sur l'énergie durable](#)

Nous prenons part au débat politique public en matière d'énergie et d'environnement et nous communiquons régulièrement avec les gouvernements dans les territoires où nous exerçons des activités. De cette façon, nous nous assurons de nous conformer à toute la [réglementation en matière de contribution politique et de lobbying](#) et nous faisons rapport de nos interactions avec les gouvernements, conformément à la loi et aux principes de l'entreprise. Au Canada, la politique publique est de plus en plus élaborée par le biais de processus ouverts et transparents visant à intégrer l'expertise et la perspective d'un large éventail de groupes d'intérêt. Suncor participe à ces forums, en mettant de l'avant le point de vue de l'industrie et un état d'esprit axé sur les solutions afin de faire avancer le développement responsable.

Nous appuyons les gouvernements qui adoptent une approche raisonnée envers l'élaboration de politiques. Nous croyons que les politiques doivent être élaborées à partir d'information et de perspectives factuelles. Le dialogue constructif et le partage d'informations sont essentiels dans l'orientation de nos interactions avec les gouvernements et les groupes d'intérêt en vue du développement de solutions concrètes. Ces activités font la promotion du développement responsable des sources énergétiques actuelles et nouvelles. Nous tentons de diminuer la probabilité de développement réactif de politiques en nous efforçant de réduire le niveau de polarisation dans les échanges.

Notre position de principe avec les gouvernements comprend :

- mettre en œuvre une tarification sur le carbone dans l'ensemble de l'économie
- favoriser un débat sain autour de solutions énergétiques
- comprendre le rôle de l'avancement en recherche, technologie et innovation
- tenir compte du coût et des avantages du développement et de la distribution de l'énergie
- favoriser la collaboration économique et le renforcement des capacités des Autochtones
- développer des collectivités dynamiques et durables
- soutenir la prospérité à long terme du Canada

Voici un résumé de nos idées et opinions sur certains enjeux en matière de politique publique.

Impôts et redevances

Les impôts et les redevances devraient procurer de bons revenus au gouvernement tout en offrant à l'industrie un cadre fiscal concurrentiel, stable et prévisible sur lequel il est possible de fonder des décisions d'investissements à long terme. Les principes devraient reconnaître les facteurs liés au marché, comme les défis auxquels doivent faire face les entreprises dans un contexte d'économie mondiale. Les droits ajoutés en plus des redevances et impôts doivent être perçus de manière globale et compris en termes de coûts, résultats et compétitivité par rapport à d'autres territoires où les ressources naturelles du Canada font concurrence.

Transparence

Nous sommes en faveur d'une réglementation qui favorise la transparence et nous préconisons des règles uniformément appliquées et respectant les ententes avec les Premières Nations.

Impacts cumulatifs des changements de politiques

Nous étudions continuellement la hausse des coûts prévue qui découle des changements de politiques proposés. Les résultats de cette étude servent à nourrir notre approche dans le débat sur les systèmes énergétiques. Ils nous aident aussi à réfléchir aux occasions de façon plus globale et procurent un contexte aux décideurs et responsables de la réglementation afin de tenir pleinement compte des avantages des politiques et de nous concentrer sur la façon de stimuler des résultats constructifs.

Accès aux marchés

Il y a plusieurs propositions pour la construction de nouveaux pipelines ou le prolongement de pipelines existants à l'échelle du pays et jusqu'aux États-Unis pour permettre de transporter les produits tirés des sables pétrolifères vers les marchés. Ces propositions sont examinées soigneusement par le public et soulèvent des inquiétudes quant à la sécurité des pipelines et la sécurité maritime, aux droits des Premières Nations et de leur étroite interaction avec les écosystèmes locaux; ainsi que des objections plus générales sur le fait de laisser reposer l'économie nord-américaine sur les combustibles fossiles. Les pipelines demeurent le moyen le plus sûr et le plus efficace pour le transport terrestre du pétrole brut et d'autres produits pétroliers, et nous collaborons avec les groupes d'intérêt pour répondre à plusieurs de ces inquiétudes du point de vue d'un producteur et coopérons avec les gouvernements dans la même mesure.

En plus du cadre de travail solide et complet en place pour régir le développement et le fonctionnement de pipelines et autres projets de grandes infrastructures, nous appuyons l'approche d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) pour évaluer les émissions de gaz à effet de serre (GES) en amont de projets qui font l'objet d'une évaluation environnementale du gouvernement fédéral. Nous croyons qu'une surveillance réglementaire efficace et transparente est la chose responsable à faire et qu'elle sera utile pour informer avec précision les Canadiens, les décideurs et les autres intervenants.

[En apprendre davantage sur l'accès au marché à suncor.com](#)

Capacités communautaires locales

En collaboration avec des partenaires de l'industrie et des associations d'affaires locales, nous travaillons avec la municipalité régionale de Wood Buffalo, dans le nord-est de l'Alberta, pour mieux prévoir la croissance de la population et les besoins en infrastructure. Le renforcement de la capacité des organismes sans but lucratif et l'appui des initiatives significatives pour la collectivité continuent d'être une part importante de notre travail dans la région. Nous participons aussi au Athabasca Oil Sands Area Transportation Coordinating Committee qui discute des besoins en infrastructure et des options de financement et établit les priorités.

[En apprendre davantage sur l'investissement dans les collectivités](#)

[En apprendre davantage sur les relations avec les Autochtones](#)

Examen de la loi environnementale fédérale

En mai 2016, le gouvernement fédéral a entrepris un examen des processus d'évaluation environnementale du Canada afin de rétablir la confiance de la population. Cet examen concerne la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, la modernisation de l'Office national de l'énergie, la *Loi sur les pêches* et la *Loi sur la protection de la navigation*.

L'évaluation environnementale contribue à la prise de décisions du gouvernement et au développement durable en cernant les occasions pour éviter, éliminer ou réduire l'impact défavorable potentiel d'un projet sur l'environnement et en s'assurant que des mesures d'atténuation sont en place au moment des activités de construction, d'exploitation et de mise hors service du projet.

La réaction de Suncor face aux processus d'examen à ce jour a confirmé que l'étape de l'évaluation environnementale est essentielle dans le développement d'un projet et qu'elle doit être transparente et gérée de manière efficace et efficiente pour garder la confiance de la population et des investisseurs. Le processus doit assurer le juste équilibre entre l'impact économique, environnemental et social tout en favorisant l'innovation.

Lower Athabasca Regional Plan (LARP)

En 2008, le gouvernement de l'Alberta a adopté le Land Use Framework (cadre d'utilisation du sol). L'objectif de ce cadre était de gérer la croissance en Alberta en trouvant un équilibre entre les objectifs d'ordre économique, social et environnemental. Le premier plan régional, le [Lower Regional Athabasca Plan \(LARP\)](#), a été complété en 2012.

Le LARP comprend des cadres de gestion pour les éléments suivants :

- air (SO₂ et NO_x)
- qualité des eaux de surface
- quantité des eaux de surface
- gestion des résidus
- gestion régionale des eaux souterraines

Chacun de ces cadres comprend des déclencheurs provisoires qui permettent une indication précoce du changement. Le développement d'un cadre de gestion de la biodiversité et d'un plan de gestion du paysage se poursuit.

De façon continue, nous participons aussi aux discussions techniques qui jettent les bases de principes et règlements futurs sur des aspects comme la gestion des résidus, le retour de l'eau, la biodiversité et les milieux humides.

[En apprendre davantage sur la surveillance de la qualité de l'eau](#)

Émissions de gaz à effet de serre (GES)



Règlementation en matière de changements climatiques

Nous collaborons avec tous les paliers gouvernementaux afin d'établir un cadre de réglementation pour la politique du carbone crédible pour le secteur pétrolier et gazier au Canada. Nous pensons que les sables pétrolifères du Canada sont une ressource de classe mondiale mise en valeur de façon responsable, nécessaire pour répondre à la demande croissante d'énergie dans le monde.

Nous sommes d'ardents défenseurs d'une politique efficace pour aborder la question des émissions de gaz à effet de serre dans l'industrie pétrolière et gazière canadienne. À notre avis, cela inclut un signal de tarification du carbone qui stimule un bon comportement et une architecture de réglementation pratique. Depuis 2008, nous avons revendiqué publiquement notre appui à une tarification globale sur le carbone. Notre collaboration avec la [Commission de l'écofiscalité du Canada](#) a permis la création de nombreux rapports portant sur deux thèmes :

- l'importance de la mise en place d'une tarification du carbone
- les considérations requises pour la conception d'une politique

Nous appuyons un cadre de réglementation qui :

- favorise la meilleure performance réalisable des installations actuelles
- soutient clairement l'innovation et le développement de technologies qui permettent de créer des solutions novatrices
- positionne le Canada comme un leader de l'innovation énergétique

- établit des objectifs de réduction ambitieux, mais réalisables avec un processus permettant d'avoir plus d'ambition compte tenu des développements technologiques
- est souple et fournit des voies d'uniformité intergouvernementale
- évite le chevauchement

[En apprendre davantage sur notre performance en matière de GES.](#)

Plan d'action sur les changements climatiques de l'Alberta

Le [Plan d'action sur les changements climatiques du gouvernement de l'Alberta](#) inclut une tarification globale sur le carbone avec une limite des émissions des sables pétrolières de 100 mégatonnes par année déterminée par la loi. L'Alberta est l'une des premières juridictions dans le monde à fixer une limite des émissions dans un secteur de ressources clé. Le nouveau règlement Carbon Competitiveness Regulation (CCR) remplacera le Règlement sur les émetteurs de gaz désignés de l'Alberta à compter du 1^{er} janvier 2018. Lorsque le CCR sera en vigueur, un prix de 30 \$ la tonne à l'échelle de l'économie devrait couvrir environ 78 à 90 % des émissions de carbone de la province. Pour protéger le caractère concurrentiel dans des secteurs exposés aux échanges commerciaux, une allocation basée sur la production déterminera la quantité de droits d'émission que recevra une installation et le montant correspondant à la tarification du carbone sera versé pour les émissions qui dépassent un seuil établi.

Suncor est fière d'avoir travaillé avec des organismes environnementaux de pointe afin de mieux comprendre leurs points de vue mutuels et recommander des solutions pour l'industrie du pétrole et du gaz naturel qui ont aidé à alimenter le Plan. Nous croyons que le Plan offrira prévisibilité et certitude et qu'il aidera à assurer que les exploitants peuvent mettre en valeur et faire croître de façon responsable les ressources des sables pétrolières du Canada tout en abordant les préoccupations mondiales à propos des changements climatiques.

Québec/Ontario - plafonnement et échange

Le Québec et l'Ontario sont membres du système global de plafonnement et d'échange de droits d'émissions de la [Western Climate Initiative](#) (WCI). Les partenaires de la WCI (qui comprennent aussi l'Ontario, le Manitoba, la Colombie-Britannique et la Californie) ont accepté de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 15 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2020.

Nos raffineries de Montréal et de Sarnia doivent acheter des droits d'émissions de carbone pour couvrir leurs émissions respectives provenant de sources fixes ainsi que les émissions d'échappement des véhicules associées au carburant vendu dans ces provinces. Le système de plafonnement et d'échange de droits d'émissions WCI impose un plafond des émissions permises dans chaque secteur de l'économie. Cela offre des garanties aux entreprises et crée des occasions d'investissement.

Normes de carburant sobre en carbone

Nous continuons à surveiller et à consulter plusieurs initiatives politiques comme les normes sur les carburants propres du gouvernement fédéral qui visent à réduire les émissions de GES au Canada en encourageant l'utilisation accrue de carburants sobres en carbone.

Suncor part du principe qu'une tarification du carbone bien conçue est la façon la plus inclusive et efficace du point de vue économique de favoriser la réduction responsable des émissions dans l'ensemble du système énergétique, notamment en ce qui a trait à l'intensité carbonique du carburant.

Dans certaines situations, la tarification du carbone ne suffit pas. Le secteur du transport est souvent cité comme exemple en ce sens. Le cas échéant, des politiques additionnelles peuvent aider à soutenir la tarification du carbone et à enregistrer des réductions des émissions à coûts moindres. Le défi est de concevoir un système qui n'ajoute pas de coûts ni de fardeau administratif, tout en complétant véritablement les politiques en matière de GES qui peuvent appuyer une tarification du carbone et favoriser une plus grande réduction des émissions à plus faibles coûts. Lors de l'ajout de politiques complémentaires à la tarification du carbone, les objectifs de la politique complémentaire devraient être clairs et l'interaction avec les autres politiques et la tarification du carbone en particulier devrait être bien comprise.

Énergie renouvelable



Politique pour une énergie renouvelable et sobre en carbone

En Alberta, le Plan d'action sur les changements climatiques accélérera la transition du charbon à l'énergie renouvelable et à la génération de gaz naturel d'ici 2030. Le gouvernement s'est engagé à remplacer les deux tiers de l'électricité produite au charbon, principalement par l'énergie éolienne et le gaz naturel – comme dans le cas de l'électricité exportée vers le réseau électrique à partir des installations de cogénération de Suncor. Les sources d'énergie renouvelable devraient fournir jusqu'à 5 000 MW de capacité renouvelable, ce qui représente environ 30 % de l'électricité totale en Alberta.

Suncor fait la promotion active de la croissance de la cogénération en tant qu'élément clé de l'offre énergétique en Alberta, particulièrement durant la suppression graduelle du charbon dans la production d'électricité. La cogénération fournit une charge d'énergie de base intermittente et renouvelable

présentant la plus faible intensité en matière de GES par rapport à tous les autres hydrocarbures.

La collaboration entre le gouvernement et l'industrie est la seule façon d'accélérer le changement fondamental requis pour permettre à l'Alberta d'effectuer la transition entre une conception du marché axé sur l'énergie seulement à une conception du marché axé sur la capacité. En tant que sixième plus important producteur d'électricité en Alberta et comme un joueur de l'industrie qui met l'accent sur la réduction de son empreinte carbonique, Suncor collabore avec les décideurs politiques, les partenaires de l'industrie et les autres groupes d'intérêt pour accroître les investissements dans la production d'énergie sobre en carbone.

Soutien politique des biocarburants

L'industrie canadienne des biocarburants renouvelables prend rapidement de la maturité et Suncor s'emploie à améliorer sa viabilité à long terme, à mesure que les programmes de soutien gouvernementaux affectés à la première génération de biocarburants sont progressivement éliminés. Quand l'occasion se présente, nous investissons dans les technologies novatrices de l'énergie renouvelable pour compléter l'offre existante de biocarburant. Cela comprend des investissements externes dans des entreprises dont les idées technologiques s'alignent sur les besoins stratégiques de nos activités ou de notre entreprise.

Suncor soutient une norme souple en matière de performance quant à l'intensité du carburant destiné au transport par rapport à des obligations plus strictes.

Au Canada, les politiques de tarification du carbone des différentes provinces s'apparentent à une mosaïque et les politiques complémentaires varient d'une province à l'autre. Au fil du temps, cela représentera des coûts plus élevés que nécessaire. Nous prônons que les deux paliers de gouvernement devraient s'assurer que les politiques sont intégrées.

[En apprendre davantage sur nos projets d'énergie renouvelable](#)

L'industrie énergétique au Canada doit naviguer entre les aspirations et la réalité, ce qui, pour le secteur pétrolier, signifie continuer à faire avancer l'économie canadienne grâce à des investissements soutenus dans des sources d'approvisionnement en énergie existantes et à assurer le maintien de l'infrastructure essentielle. Les politiques doivent fournir la certitude requise pour prendre des décisions d'investissement et ne pas entraîner la fuite du capital investi. Il reste beaucoup de travail à faire pour définir une vision de l'énergie commune au Canada pour 2050. Il faut pouvoir compter sur des solutions collaboratives en matière de politiques qui peuvent promouvoir nos ambitions nationales sur le plan économique tout en préservant l'intégrité environnementale.



Lobbying et déclaration des activités de lobbying

[Accueil](#) > [Vision et stratégie](#) > Lobbying et déclaration des activités de lobbying

Sur cette page :

[Gouvernance](#)

[Déclaration des adhésions à des associations](#)

[Liste proposée des adhésions à des associations](#)

[Contributions politiques](#)

Suncor participe à des débats politiques publics portant sur divers enjeux touchant les activités de l'entreprise et communique régulièrement avec les gouvernements des territoires où elle mène des activités.

Suncor croit qu'un dialogue ouvert entre le gouvernement, les groupes d'intérêt et l'industrie contribue à une amélioration des prises de décisions gouvernementales, ce qui se traduit par des avantages pour les actionnaires et l'ensemble des groupes d'intérêt. Par le biais de ses activités d'engagement, Suncor vise à diminuer la probabilité de développement improvisé ou réactif de politiques en tentant d'adopter une approche équilibrée.

Suncor croit que les communications avec les représentants du gouvernement (aussi appelé lobbying) améliorent les prises des décisions gouvernementales grâce à un dialogue ouvert entre le gouvernement, les groupes d'intérêt et l'industrie et tiennent les représentants du gouvernement mieux informés à propos de Suncor, de l'industrie énergétique et des effets des politiques gouvernementales.

Gouvernance

Suncor dispose d'un principe qui s'applique à tous les employés. Le principe établit les lignes directrices sur les interactions avec les gouvernements, notamment la formation requise, la production de rapports ainsi que les rôles et responsabilités.

Déclarations des adhésions à des associations

Suncor participe à des groupes industriels représentant les intérêts tant de l'industrie énergétique que de la communauté des affaires en général et, ce faisant, elle fait la promotion des objectifs d'intérêt public importants pour Suncor, ses actionnaires et autres groupes d'intérêt. Toutefois, en participant à titre

de membre à ces organisations, il est entendu que Suncor n'est pas toujours en faveur de chaque prise de position de ces organisations ou de leurs membres.

Suncor se conforme également à toutes les lois concernant le lobbying et la déclaration des activités de lobbying. En pratique, Suncor ne retient pas les services de lobbyistes (consultants) tiers.

Dans le cadre de son engagement à accroître la transparence, Suncor donnera des renseignements supplémentaires en publiant son principe sur les activités de lobbying et les contributions politiques, et en fournissant une liste des organisations et associations commerciales qui font du lobbying auprès des gouvernements auxquels Suncor paie des frais d'adhésion de plus de 50 000 \$ et 100 000 \$ par année.

Suncor présente un bon bilan relativement à la transparence de ses communications. Nous croyons que les renseignements supplémentaires à propos de la résilience de notre stratégie commerciale dans une transition vers un avenir sobre en carbone sont profitables pour nos actionnaires et groupes d'intérêt.

Cette divulgation améliorée de la part de Suncor correspond à la grande importance qu'elle accorde au développement durable, reflète son ouverture à s'engager auprès des actionnaires et intervenants et souligne ses meilleures pratiques au sein de l'industrie énergétique au Canada.

Liste proposée des adhésions à des associations

La liste suivante contient le nom des organisations et des associations commerciales dont Suncor est membre et qui pourraient effectuer des activités de lobbying auprès des gouvernements.

50 000 \$ - 100 000 \$

1. [Conseil canadien des affaires \(anciennement le Conseil canadien des chefs d'entreprise\)](#)
2. [Ceres](#)
3. [Colorado Petroleum Association](#)
4. [Association des consommateurs industriels de gaz](#)
5. [International Association of Oil and Gas Producers](#)
6. [The Sulphur Institute](#)
7. [Resource Works](#)
8. [Strathcona Industrial Association](#)
9. [Industrial Gas Consumers Association of Alberta](#)

> 100 000 \$

1. [American Fuel & Petrochemical Manufactures](#)
2. [Canada's Oil Sands Innovation Alliance](#)
3. [Association canadienne des producteurs pétroliers \(ACPP\)](#)
4. [Association canadienne du propane](#)
5. [Colorado Asphalt Pavement Association](#)
6. [Association minière du Canada](#)
7. [Oil Sands Safety Association](#)
8. [Sarnia Lambton Environmental Association](#)
9. [Oil Spill Response Limited](#)
10. [Forum économique mondial](#)
11. [Association canadienne des carburants](#)

Pour obtenir la liste des groupes qui reçoivent des fonds de la Fondation Suncor Énergie, veuillez consulter le [site Web de l'ARC](#) et chercher Suncor.

Contributions politiques

Au cours des dernières années, Suncor a fait des dons minimes à des partis politiques dans les régions où elle mène ses activités et où la loi le permet. Les contributions effectuées depuis 2012 se trouvent dans le tableau ci-dessous. En 2016, Suncor a contribué pour un total de 2 892 \$ en contributions politiques.

2012	2013	2014	2015	2016
58 300 \$	80 100 \$	73 400 \$	14 630 \$	2 892 \$

Depuis le 1^{er} juin 2016, selon le principe en vigueur, Suncor ne fait plus de contributions politiques, sauf dans des cas exceptionnels. Toute contribution éventuelle continuera d'être déclarée dans ce rapport.



Accès aux marchés

[Accueil](#) > [Vision et stratégie](#) > [Accès aux marchés](#)

Le secteur canadien des sables pétrolifères peut contribuer de façon positive à la demande énergétique mondiale et l'économie du Canada profite des exportations. Étant la plus importante société énergétique intégrée du Canada et un exploitant de longue date des sables pétrolifères en Alberta, nous appuyons le développement de l'infrastructure qui donne accès à de nouveaux marchés et assure la compétitivité à l'échelle mondiale des ressources canadiennes.

Les principaux projets de pipelines proposés et (ou) approuvés – Énergie Est, Keystone XL, canalisation 3 et Trans Mountain – présentent tous un intérêt pour nous, mais ils n'influenceront pas sur la capacité de Suncor à mettre en œuvre ses plans de croissance dans l'avenir. Et puisque leur développement, leur approbation et leur construction s'étendent sur de nombreuses années, il est normal que nous nous tournions vers les réseaux ferroviaires et maritimes pour le transport de nos produits.

Les faits saillants comprennent :

- L'inversion du sens d'écoulement de la canalisation 9 d'Enbridge a été commandée en 2015 avec une première livraison de pétrole brut à la raffinerie de Suncor à Montréal en décembre de la même année. L'inversion nous offre la possibilité d'approvisionner notre raffinerie de Montréal au moyen de différents types de pétrole au prix du brut domestique.
- À la fin de 2016, le gouvernement du Canada a octroyé des autorisations pour l'expansion du réseau Trans Mountain et le remplacement de la canalisation 3 et a rejeté le projet Northern Gateway.
- En mars 2017, le président Trump a émis un permis présidentiel pour le projet Keystone XL.
- Suncor continue de collaborer avec les gouvernements, les organismes de réglementation, les associations de l'industrie et les groupes d'intérêt pour atteindre les objectifs d'accès aux marchés.

[En apprendre davantage sur l'accès aux marchés](#)



Bâtir des ponts

[Accueil](#) > [Vision et stratégie](#) > Bâtir des ponts



Bâtir des ponts : L'engagement de Suncor auprès de Reconciliation Canada s'inscrit dans notre volonté de multiplier les efforts pour consolider les relations avec les peuples et les communautés autochtones

Une conversation avec Arlene Strom, vice-présidente, Développement durable et communications, et le chef Robert Joseph, cofondateur de Reconciliation Canada

Suncor a établi un objectif social qui marque une nouvelle voie pour consolider nos relations avec les peuples et les communautés autochtones. Par le biais de partenariats de collaboration, Suncor cherche à accroître la participation des peuples autochtones au développement énergétique au cours de la prochaine décennie, tout en s'employant à favoriser une meilleure compréhension et à renforcer la confiance entre les peuples autochtones et tous les Canadiens.

Le partenariat de Suncor avec Reconciliation Canada est un exemple de cet engagement à changer notre façon de penser et d'agir. Reconciliation Canada, cofondé par le chef Robert Joseph, contribue à atténuer les différences issues de l'intolérance, du racisme et du manque de compréhension, au moyen d'ateliers de dialogue et d'autres initiatives de sensibilisation.

Le chef Joseph est un survivant du système des pensionnats indiens et un chef héréditaire de la Première Nation Gwawaenuk. Il s'est joint récemment à Arlene Strom de Suncor pour discuter du partenariat entre Suncor et Reconciliation Canada et des perspectives liées au rétablissement des relations entre les peuples autochtones et tous les Canadiens.

La première question est pour vous, chef Joseph. En tant que survivant des pensionnats indiens, pouvez-vous nous dire comment cette expérience a marqué votre vie?

Chef Joseph : J'avais 6 ans quand on m'a emmené dans un pensionnat. Je n'étais jamais sorti de ma communauté. Je me suis retrouvé dans un endroit étrange, entouré d'étrangers qui parlaient une langue que je ne comprenais pas. Je me suis senti terriblement, terriblement seul surtout les premières années. J'ai pleuré toutes les larmes de mon corps. Le soir, je me cachais sous mes couvertures et je m'imaginai chez moi, où je me sentais aimé, choyé et en sécurité.

J'y suis resté 11 ans. Il y avait quand même des personnes bienveillantes dans ces écoles qui tentaient de faire de leur mieux, mais le système des pensionnats était dans l'ensemble très destructeur. Il y avait beaucoup de violence physique, sexuelle et psychologique. C'était tout simplement un endroit malsain où aucun enfant n'aurait dû être envoyé.

Comme de nombreux autres survivants, je n'avais aucune estime de moi ni de but dans la vie quand j'en suis sorti. Nous étions aux prises avec des traumatismes non diagnostiqués et non résolus qui ont engendré des comportements dysfonctionnels, des problèmes d'alcoolisme et de toxicomanie, un sentiment « d'être brisé », de même que de la violence et du désespoir. Pour la plupart d'entre nous, le poids était trop lourd à porter.

En visitant les différentes communautés autochtones du pays, on est à même de constater l'impact intergénérationnel de ce genre de traumatisme, de violence et de marginalisation. Nombreux sont ceux qui n'ont pas reçu l'encadrement nécessaire pour devenir parents et assumer des responsabilités d'adultes. Lorsque j'ai quitté l'école, je me suis marié et j'ai fondé une famille pour ne jamais plu me sentir seul. Pendant un certain temps, je croyais avoir échappé à mon passé. Puis un jour, j'ai perdu ma famille et tout ce qui comptait le plus pour moi. J'ai sombré dans une spirale infernale, au point où ma vie était sans espoir. J'ai ressenti un profond désespoir et une extrême noirceur.

Heureusement pour moi, j'ai eu une révélation, une vision. Le Créateur m'a permis de voir l'univers et une voix m'a dit : « En dépit de ce que vous vous êtes fait à vous-même, vous en faites partie et je vous aime. »

C'est à ce moment que vous avez cofondé Reconciliation Canada?

Chef Joseph : Oui. J'avais travaillé pendant de nombreuses années auprès de l'Indian Residential School Survivors Society pour offrir des possibilités de guérison et de l'espoir à ceux qui s'étaient égarés. Lorsque la Commission de vérité et réconciliation a vu le jour, j'y ai consacré beaucoup d'énergie. L'idée de créer Reconciliation Canada m'est venue il y a quelques années, après avoir reçu un diagnostic de cancer du colon. J'ai demandé à ma fille de venir à mon chevet et je lui ai dit qu'il fallait aller de l'avant avec cet événement dont nous avons parlé – une marche au nom de la réconciliation qui réunirait les Autochtones et tous les Canadiens. La Marche pour la réconciliation s'est déroulée au centre-ville de Vancouver en 2013 et a attiré 70 000 personnes.

Depuis, d'autres marches ont été organisées et des ateliers de dialogue ont eu lieu partout au pays. Nous croyons qu'une véritable réconciliation passe par la participation de tous les Canadiens. Il nous faut aussi mettre au jour la vérité et montrer à tous que nos peuples ne sont pas simplement nés dans la pauvreté et le désespoir. Des conditions préalables existaient, notamment la Loi sur les Indiens, la saisie des terres traditionnelles et le système de pensionnats indiens. Pour aller au-delà de cela, les Autochtones et les non-Autochtones doivent reconnaître que nous sommes tous importants, car nous faisons tous partie du même univers. Nous devons créer des liens basés sur le respect mutuel.

Arlene, Suncor est un partenaire de Reconciliation Canada depuis quelques années. Pourquoi l'entreprise jugeait-elle important de s'associer à cet organisme?

Arlene : Dès le départ, des employés de Suncor ont participé à la Marche pour la réconciliation à Vancouver et ont pu constater le pouvoir rassembleur d'un tel événement. Puis ils ont partagé leur expérience avec nous à Suncor.

Mon premier véritable échange avec le chef Joseph et ses deux filles, Karen et Shelley, a eu lieu lors d'un atelier d'une journée organisé par Reconciliation Canada à Fort McMurray en 2014. Je peux vous dire que cette journée m'a transformée. J'ai été tellement impressionnée par le fait que le chef Joseph et ses filles se soient montrés aussi vulnérables en livrant leur témoignage de manière personnelle et significative et que leur engagement envers la

réconciliation et l'espoir soient nés de cette souffrance. J'ai été profondément touchée par leur courage et leur capacité de nous mettre au défi en nous posant la question suivante : « Que signifie la réconciliation pour vous? »

En quittant l'atelier, j'ai pris l'engagement personnel de partager ce que j'avais appris ce jour-là avec ma famille, mes collègues de travail et les dirigeants politiques. Ce fut un moment marquant pour moi, tout comme ma participation à la Marche pour la réconciliation à Ottawa en 2015, qui a eu lieu juste avant la publication du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation. Ce que je retire avant tout de cette expérience est que nous sommes tous visés par les traités. L'idée de marcher côte à côte dans un esprit de réconciliation est si puissante et je suis tellement reconnaissante d'avoir eu la chance d'y participer.

Je tiens aussi à remercier le chef Joseph d'avoir accepté de s'entretenir avec les membres de la haute direction. Il nous a inspirés de plusieurs façons et aidés à mener une discussion et à vivre une expérience d'apprentissage des plus enrichissantes.

Chef Joseph, que pensez-vous qu'une grande entreprise énergétique comme Suncor peut favoriser le processus de réconciliation et devrait le faire?



Chef Joseph : Les peuples autochtones éprouvent un profond respect pour la terre, la Terre mère et l'environnement. Ils n'ont jamais été des joueurs dans l'industrie et le développement. Ils ont appris que le développement comporte certains aspects négatifs. À leur avis, Suncor et les autres entreprises devraient être plus soucieuses et respectueuses de l'environnement dans lequel nous vivons.

Suncor s'est généralement montrée ouverte aux discussions avec Reconciliation Canada et les peuples autochtones. Je crois que Suncor est l'une des entreprises modèles au pays et qu'elle peut nous aider à sensibiliser d'autres grandes entreprises. Nous aimerions que toutes ces entreprises se dotent d'un énoncé général affirmant leur engagement à l'égard du développement durable, de l'équilibre et de l'harmonie.

Nous devons apprendre à vivre côte à côte de manière pacifique et à nous soutenir mutuellement. Les peuples autochtones doivent pouvoir profiter aujourd'hui des avantages que procure la mise en valeur de leurs terres traditionnelles. Nous sommes fiers de dire que le Canada est un pays compatissant, altruiste et égalitaire. Mais si nous ne réussissons pas à rapprocher les peuples autochtones et les autres Canadiens, nous ne pourrions pas vraiment nous targuer de défendre ces valeurs.

Arlene, Suncor s'est dotée récemment d'un nouvel objectif social axé sur le renforcement des relations avec les peuples autochtones au cours de la prochaine décennie. Suncor...



...a toujours entretenu des liens avec les communautés et les entreprises autochtones, alors qu'y a-t-il de nouveau dans cet objectif?

Arlene : Ce qui est nouveau, c'est qu'il reconnaît la nécessité fondamentale de changer notre façon de penser et d'agir. Le mouvement de réconciliation dirigé par le chef Joseph et d'autres nous fait prendre conscience de la nécessité d'intensifier la participation des peuples autochtones au développement énergétique. Nous devons être de meilleurs partenaires, amorcer plus tôt des conversations sur le développement, écouter leur point de vue, tirer parti de leurs connaissances traditionnelles et de leur sagesse et respecter les garanties juridiques et les droits constitutionnels uniques des peuples autochtones.

Nous ne savons pas tout à fait à quoi ressemble la voie à suivre, mais il est clair que nous devons commencer par faire les choses autrement. Nous désirons approfondir nos connaissances de l'histoire, des coutumes et des croyances des peuples autochtones et partager ces connaissances avec le personnel de Suncor, mais aussi avec l'ensemble des Canadiens.

De manière plus concrète, nous savons que les peuples et les collectivités autochtones sont touchés par nos activités et qu'ils doivent pouvoir profiter des retombées du développement énergétique. Pour ce faire, il nous faut d'abord former plus de partenariats d'affaires et les rendre plus forts, puis rendre notre propre milieu de travail plus accueillant et inclusif. Il nous faut aussi écouter les jeunes autochtones et collaborer avec eux pour améliorer leurs chances de réussite.

Chef Joseph, lequel des éléments suivants est plus important : améliorer les relations et la confiance ou accroître les retombées économiques?



Chef Joseph : À mon avis, les deux vont de pair. Avant même de pouvoir accroître les retombées, il doit y avoir un véritable dialogue et une compréhension significative entre les parties. En transformant la nature de nos rapports, la négociation des avantages et des débouchés économiques aboutira à de meilleurs résultats. Ce qui m'inquiète au Canada c'est que nous interrompions nos efforts de consolidation des relations et cherchions simplement à faire bonne figure. Cela ne mènera pas à un rapprochement durable.

À ce propos Arlene, certains critiques affirment que ce genre d'approche auprès des communautés autochtones par une grande entreprise énergétique ne constitue, en réalité, qu'un exercice de relations publiques visant à assurer sa croissance...

...future. Comment réagissez-vous?

Arlene : Notre approche revêt une dimension beaucoup plus profonde, car elle est fondée sur la reconnaissance des droits des Autochtones inscrits dans les traités, la Constitution canadienne et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones de même que sur les recommandations de la Commission de vérité et réconciliation. Ensemble, ils ont souligné l'importance d'engager un dialogue avec les peuples autochtones et de marcher à leur côté. Nous reconnaissons franchement que nous n'avons pas toujours été un bon partenaire par le passé. En écoutant les communautés et les aînés, nous nous rendons compte de tout ce que nous avons à apprendre. Nous voulons faire mieux à l'avenir.

Sur le plan personnel, j'aimerais ajouter que le seul fait que les Autochtones sont encore prêts à entretenir des liens et à marcher à nos côtés témoigne d'une grande résilience de leur part et est porteur d'un très grand espoir pour notre pays.

Chef Joseph, de nombreuses communautés de Premières Nations s'opposent encore farouchement à différents aspects du développement des...

...ressources. Leur opposition repose en partie sur le manque de confiance dans les entreprises énergétiques qu'ils ne voient pas comme de bons gestionnaires de l'environnement. Comment peut-on surmonter cette méfiance?

Chef Joseph : Cela nécessitera un dialogue permanent et constructif. Si nous réussissons à instaurer un tel dialogue, cela leur redonnera un peu de confiance. Et si les projets de développement mis de l'avant par les entreprises sont inclusifs et tiennent compte des intérêts des Autochtones, le niveau de confiance augmentera graduellement. Mais aucune baguette magique ne réussira à rallier tous les intervenants, à les faire marcher main dans la main sur la route en chantant « *Kum ba yah* » [rires]. Le travail est certainement ardu, mais il faut le faire.

Arlene : Le chef Joseph a raison, c'est tout un travail. Je crois qu'il faut prendre place à la table et être prêts à y rester, même si la vérité est gênante. Lorsque nous sommes invités à la table des communautés autochtones du nord de l'Alberta, nous devons aussi écouter notre histoire – qui n'a pas toujours été marquée par le respect et l'engagement profonds. Il faut aussi assumer les erreurs du passé et regarder en avant. Je ne peux promettre que tout sera parfait. Mais j'espère que nous accepterons de rester à la table, apprendrons de nos erreurs et accepterons l'invitation de travailler en partenariat de façons significatives et novatrices.

Il y a quelques années, Suncor a lancé une nouvelle formation de sensibilisation à la culture autochtone à l'intention des employés. La formation retrace l'histoire des relations entre les Autochtones et tous les Canadiens et aborde notamment...

l'impact des pensionnats indiens. Elle est maintenant accessible au grand public sur le site Web externe de l'entreprise. Pourquoi offrir une telle formation?

Arlene : Nous reconnaissons ainsi l'importance, pour le personnel de Suncor et aussi pour la population en général, d'approfondir leur compréhension de la culture autochtone. Les commentaires recueillis auprès de nos employés ayant suivi la formation sont très positifs. La prochaine étape consistait à partager cette histoire avec le grand public et je peux vous dire que les échos sont aussi très favorables.

Chef Joseph, vous avez contribué à cette formation en ligne en racontant votre histoire personnelle. Qu'espérez-vous d'une diffusion plus large de votre expérience?



Chef Joseph : Avant que l'histoire et l'héritage des pensionnats ne soient dévoilés au grand jour, il y avait une profonde incompréhension de notre histoire commune, de l'époque coloniale à aujourd'hui. Une fois que le voile a été levé sur les injustices commises par le Canada, les Canadiens ont commencé à prendre conscience du fait que nos relations et notre sentiment d'identité comportaient de graves lacunes. Les traités rompus, la Loi sur les Indiens et les efforts d'assimilation font également partie de ce douloureux héritage. L'histoire de notre peuple doit être sans cesse racontée.

J'ai partagé mon expérience personnelle afin de sensibiliser encore plus de Canadiens à ce qui s'est passé. Mais j'espère aussi qu'ils comprendront que si nous transformons notre relation, nos enfants et petits-enfants – les miens et les vôtres – grandiront avec le sentiment que nous faisons tous partie de la solution.

Suncor a également créé le Réseau des employés autochtones. Quel en est le but?



Arlene : Nous voulions créer un véhicule permettant aux employés autochtones de communiquer les uns avec les autres. Comme nous désirons accroître la compréhension et le respect mutuels dans notre milieu de travail, le réseau ne s'adresse pas uniquement aux employés autochtones. Il compte maintenant 400 membres et organise des cercles de partage. L'expérience d'apprentissage a été extrêmement enrichissante pour tous les intéressés.

Chef Joseph, lorsque vous parlez de réconciliation, vous insistez sur l'importance de la guérison et de l'apprentissage. Comment les entreprises énergétiques peuvent-elles apprendre des peuples autochtones?



Chef Joseph : Des entreprises comme Suncor, de même que les gouvernements, ont beaucoup à apprendre de nos peuples en matière de développement. Nous avons un vaste savoir traditionnel autochtone au sujet de nos territoires que les scientifiques n'ont pas. Lorsque nous commencerons à intégrer la science et ce savoir traditionnel, nous pourrions aspirer à un développement plus équilibré et durable de la planète.

En même temps, les Autochtones ont beaucoup à apprendre du reste de la société. Lorsque vous avez vécu si longtemps dans un cocon, avec le sentiment d'être marginalisés, isolés et détestés, cela se reflète dans vos réactions. La méfiance devient un réflexe. Il nous faut éliminer cette façon de penser, faire tomber les murs et tenter de créer un esprit de compréhension qui nous permettra d'avancer ensemble.

Arlene, l'objectif social de Suncor évoque aussi l'importance de bâtir des relations de confiance et d'apprendre les uns des autres. À votre avis, quels aspects représentent les meilleures possibilités d'avancement?



Arlene : Je crois que des percées sont possibles sur plusieurs plans, mais permettez-moi de vous donner un exemple concret. Mark Little, président du secteur Amont à Suncor, s'est employé à bâtir des relations de confiance avec les chefs de la Première Nation de Fort McKay et de la Première Nation crie Mikisew du nord de l'Alberta. Grâce à ces relations, nous avons pu conclure un important partenariat avec participation avec ces Premières Nations pour le terminal de pétrole brut synthétique du Parc de stockage Est associé à la mine Fort Hills. Il s'agit réellement de se parler avec candeur de nos intérêts mutuels et de trouver un partenariat fructueux pour les communautés et pour Suncor.

Finalement, Chef Joseph, nous avons commencé la conversation en parlant d'un sombre chapitre de l'histoire canadienne, notamment l'héritage des pensionnats...



...indiens. Après avoir vécu cette douloureuse expérience, croyez-vous qu'une véritable réconciliation est encore possible?

Chef Joseph : Absolument. La route sera longue et parsemée d'embûches, mais les plus récents sondages d'opinion indiquent que la vaste majorité des Canadiens veulent trouver le chemin d'une réconciliation. Pour y parvenir, la réconciliation devra être au cœur des valeurs fondamentales des Autochtones et des non-Autochtones. Par l'entremise de ce cadre, nous rechercherons toujours l'équilibre, l'harmonie, le contact, le respect mutuel et la responsabilisation. Je crois que cela est possible au Canada, si nous gardons le rythme. Unissons-nous pour parler d'une seule voix.



Objectifs en matière de développement durable

[Accueil](#) > Objectifs en matière de développement durable

Sur cette page :

[Objectif social](#) | [Objectif en matière de GES](#)

« Le monde des affaires et l'économie s'en ressentiraient si nous n'étions pas en mesure de répondre aux attentes toujours plus élevées de la société en ce qui concerne notre performance »

– Steve Williams, président et chef de la direction

Les objectifs que nous nous sommes fixés en matière de développement durable témoignent de notre volonté de continuer d'évoluer comme entreprise et de gérer nos activités avec une vision à long terme en améliorant continuellement notre rendement environnemental, social et économique. En 2016, nous nous sommes donné deux nouveaux objectifs en matière de développement durable qui visent à renforcer nos relations avec les Autochtones au Canada et à réduire l'intensité de nos émissions de gaz à effet de serre (GES).

Établis en fonction des données de 2014, ils nous indiquent la voie à suivre pour améliorer nos performances au-delà de ce que nous sommes en mesure de faire actuellement et ainsi contribuer de manière aussi constructive que possible au monde que nous partageons.

En vue de prolonger notre engagement en matière de conservation de l'eau, nous sommes en train d'élaborer un nouvel objectif à long terme à partir de ce que nous avons appris de notre objectif de 2015 et des résultats fructueux de notre stratégie de gestion de l'eau. L'objectif tiendra compte à la fois de nos besoins en eau et de la nécessité d'assurer aux générations actuelles et futures des réserves propres, sûres et abondantes de cette importante ressource naturelle. Apprenez-en davantage sur nos activités :

- [Qualité de l'eau et surveillance](#)
- [Milieux humides](#)
- [Gestion des résidus](#)

En apprendre davantage sur nos objectifs en matière de développement durable :

Objectif social : Renforcer nos relations avec les Autochtones au Canada



Après plus de 40 années d'engagement auprès des communautés autochtones, nous admettons avoir eu parfois une approche plus centraliste que participative : nous voulions faire ou régler des choses plutôt que de tenter de comprendre les intérêts et les besoins des groupes touchés.

Notre premier objectif social est la déclaration de notre intention de faire les choses différemment. Nous suivons une nouvelle voie pour renforcer nos relations, une voie qui permettra aux Autochtones de jouer un rôle plus important dans la détermination de la manière dont l'énergie sera mise en valeur, à partir des premières esquisses des projets jusqu'à la remise en état des terres. Pour nous, il s'agit de travailler ensemble et de créer plus d'occasions de participation afin de mieux partager les retombées sociales et économiques de l'exploitation des ressources au Canada. Notre objectif reflète notre volonté de changer notre façon de penser et d'agir comme entreprise et englobe quatre volets de collaboration établis pour favoriser un plus haut niveau de participation :

1. [Renforcer les relations](#) entre les Autochtones et tous les Canadiens, en commençant par Suncor. Il s'agit d'offrir aux employés de Suncor la possibilité d'accroître leur niveau de sensibilisation à l'histoire et à l'expérience des Autochtones.
2. [Collaborer avec la jeunesse autochtone](#) pour développer son potentiel de leadership grâce à des relations significatives à l'intérieur et à l'extérieur de Suncor.
3. Favoriser fortement le [développement de la main-d'œuvre autochtone](#) à Suncor en mettant l'accent sur l'embauche, le maintien en poste et l'avancement des Autochtones dans l'ensemble de l'entreprise.
4. Accroître les revenus des entreprises et des communautés autochtones en concluant des ententes de commercialisation et d'approvisionnement en biens et services mutuellement avantageuses. Apprenez-en davantage sur notre [partenariat avec les entreprises](#) et [les communautés autochtones](#).

Apprendre ensemble

Nous ne pouvons agir isolément et nous ne pouvons pas non plus agir au nom des Autochtones ou en fonction de ceux-ci. Nous continuerons à apprendre de nos partenariats et des communautés afin de pouvoir bâtir des relations de confiance. Les vrais partenariats sont fondés sur l'humilité, l'honnêteté et la volonté d'apprendre l'un de l'autre afin d'être sur la même longueur d'onde et de découvrir des intérêts mutuels.

Mise en œuvre

Suncor poursuivra son objectif social, dans les quatre secteurs de rendement, à l'horizon 2025 et au-delà.

Il ne s'agit pas d'une approche universelle. Nous travaillons plutôt avec nos unités commerciales et chacune des collectivités où nous exerçons des activités pour établir des plans de mise en œuvre qui tiennent compte des besoins et des capacités de chacun.

En 2016, nous nous sommes concentrés sur la planification. Les secteurs commerciaux de Suncor ont eu l'occasion d'élaborer leurs plans initiaux pour atteindre l'objectif. Des secteurs Amont à Aval en passant par les Affaires juridiques et les Finances, toutes les unités commerciales et les fonctions ont établi des plans. Nous avons également conçu un modèle d'évaluation du développement afin de définir ce que nous allons mesurer et comment nous allons faire le suivi des résultats. Certains paramètres de l'objectif social sont très clairs, d'autres moins. Par exemple, comment allons-nous savoir que nous avons changé notre façon de penser et d'agir? Et ce n'est pas à nous seuls d'évaluer notre rendement. Nous devons inviter les employés, les leaders et les partenaires des milieux autochtones à nous faire part de leur point de vue et à nous dire ce que nous pourrions améliorer. Cette approche marque un changement par rapport à la façon dont nous évaluons notre travail auparavant, et elle devrait évoluer au fur et à mesure que nous en apprendrons plus sur le sujet.

Nous avons aussi inscrit l'objectif dans notre processus de gouvernance et de gestion à l'échelle de Suncor. Il fait donc partie intégrante de notre planification financière et commerciale annuelle.

Notre engagement à ce jour a été concentré dans la région de Wood Buffalo et dans des zones où nous menons des activités à proximité de terres ancestrales. En poursuivant notre objectif, nous irons au-delà de ces zones. Nous devons premièrement apprendre des communautés et tenter de comprendre. Puis, en tenant compte de toutes les possibilités à l'échelle de l'entreprise et en encourageant nos employés à agir dans le cadre de leurs activités courantes, nous croyons que nous pouvons faire une différence et renforcer nos relations avec les Autochtones.

Objectif en matière de GES : Réduire l'intensité de nos émissions de GES



La lutte contre les changements climatiques représente un défi mondial et nous sommes prêts à faire notre part en réduisant les émissions, tout en répondant aux besoins énergétiques de la planète. C'est pourquoi nous avons annoncé en 2016 un nouvel objectif concernant la réduction de l'intensité des émissions totales provenant de notre production pétrolière et gazière de 30 % d'ici 2030.

Cet objectif nous force à repousser les limites de nos capacités et de notre technologie. Il vise à faire fléchir la courbe de nos émissions absolues en vue d'être une source de brut sobre en carbone. Nous adoptons une approche fondée sur le cycle de vie complet afin de nous assurer que nos mesures permettent de réduire l'intensité carbonique sur toute la chaîne de valeur des sables pétrolifères : de l'extraction du bitume à la production de combustible.

Au cours de l'année, nous avons axé nos efforts sur l'évaluation des données et des processus en vigueur dans chacun de nos secteurs d'activité afin de repérer les meilleures occasions, comme l'intensité carbonique des sables pétrolifères, et de fixer des cibles pour toutes les principales installations et unités commerciales.

Nos initiatives de réduction de l'intensité des émissions de GES seront axées sur les points suivants :

Efficacité énergétique et amélioration continue de nos actifs de base

Nous continuons de favoriser l'efficacité énergétique dans toutes nos installations et d'adopter des combustibles plus faibles en carbone, comme le gaz naturel. Les travaux en cours comprennent :

- Maintien du système de gestion de l'énergie (SGE) de Suncor dans nos raffineries et installations des sables pétrolifères afin de repérer et de saisir les occasions de lancer des projets d'efficacité énergétique rentables et, ainsi, de réaliser des économies d'énergie possibles de l'ordre de 3 à 5 % compte tenu du fait que la consommation d'énergie constitue la principale source de nos émissions de GES. Le SGE a été un facteur clé dans la réalisation de l'objectif de Suncor pour 2015 en matière d'efficacité énergétique, et il demeurera le point de départ de notre nouvel objectif de réduction des émissions.
- Établissement de notre structure de gouvernance dans la poursuite de l'excellence environnementale grâce au partage des connaissances et des pratiques exemplaires à l'échelle de l'entreprise.
- Étude d'une importante occasion de réduction des émissions prévoyant le remplacement des chaudières chauffées au coke de pétrole à notre usine de base. Nous évaluons actuellement un investissement visant le remplacement de chaudières chauffées au coke par des chaudières au gaz naturel. Ce projet pourrait se traduire par une baisse importante des émissions, de l'ordre du million de tonnes par année. Nous étudions aussi la possibilité d'installer des centrales de cogénération au gaz naturel d'une grande efficacité au lieu des chaudières chauffées au coke.

Mise en œuvre de technologies stratégiques de réduction des émissions à l'extraction et à la valorisation

Notre objectif nous force à repousser les limites de nos capacités et de nos technologies. Nous ne ménagesons donc aucun effort et adoptons une approche innovatrice pour nous mettre sur la voie du changement. Un de nos quatre programmes d'élaboration de technologies stratégiques à Suncor porte sur l'amélioration de la compétitivité des coûts et du carbone de notre production in situ de bitume.

- Pour atteindre notre but, nous misons sur une gamme de techniques dont certaines peuvent être mises en œuvre à court terme et d'autres à plus long terme, soit dans un horizon de dix ans ou plus. Dans l'immédiat, nous nous concentrons sur un modèle simplifié d'installation de drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV) qui utilise moins de métal, est plus efficace et laisse une empreinte moins importante. Cette initiative devrait se traduire par une réduction des émissions et des coûts et par une baisse de l'utilisation de l'eau.

[En apprendre davantage sur notre approche](#)

- Dans une perspective à plus long terme, nous étudions des méthodes d'extraction in situ de nouvelle génération pour mettre en valeur notre base de ressources. En effet, nous envisageons différentes technologies qui utilisent moins de vapeur ou pas de vapeur ou qui font intervenir le chauffage par radiofréquences parallèlement à l'utilisation de solvants et de surfactants. À notre avis, il est probable que nous en arrivions à une solution hybride combinant plusieurs des approches et technologies novatrices que nous évaluons.

[En apprendre davantage sur les méthodes in situ que nous étudions](#)

Si nous réussissons à développer et à déployer certaines de ces approches et technologies dans de prochaines phases de mise en valeur in situ, nous croyons qu'il sera possible de réduire nos émissions et d'atteindre notre objectif.

Verdir le réseau électrique en investissant dans des projets de cogénération et d'énergie renouvelable sobres en carbone

Notre objectif en matière de GES nous pousse aussi à chercher et à évaluer des occasions commerciales liées au système énergétique futur en évolution.

- Les centrales électriques au gaz naturel ne convertissent en électricité que de 30 à 50 % de l'énergie fournie, le reste étant perdu en chaleur. Grâce à

la cogénération, l'industrie des sables pétrolifères de l'Alberta pourrait atteindre des taux d'efficacité de 80 % en captant et en réutilisant cette chaleur autrement gaspillée.

- Toutes les installations des sables pétrolifères de Suncor utilisent la cogénération plutôt que de puiser dans le réseau électrique de l'Alberta. Les surplus d'électricité provenant de nos centrales de cogénération et de nos parcs éoliens réduisent déjà la pression sur le réseau électrique de la province.
- Et si nous considérons l'investissement supplémentaire nécessaire pour installer des centrales de cogénération au gaz naturel hautement efficaces en remplacement des chaudières au gaz naturel pour les projets de sables pétrolifères futurs, nous pourrions disposer d'importants surplus d'électricité qui pourraient être exportés vers le réseau local. Cette initiative pourrait non seulement réduire l'intensité carbonique moyenne du réseau provincial, mais aussi contribuer à répondre à la charge de base en complémentarité avec les sources d'énergie renouvelable intermittentes en pleine expansion.
- Nous poursuivons l'évaluation des occasions d'investissement dans les énergies renouvelables en fonction des détails à venir sur la prochaine phase du [Plan de leadership sur le climat](#) du gouvernement de l'Alberta.

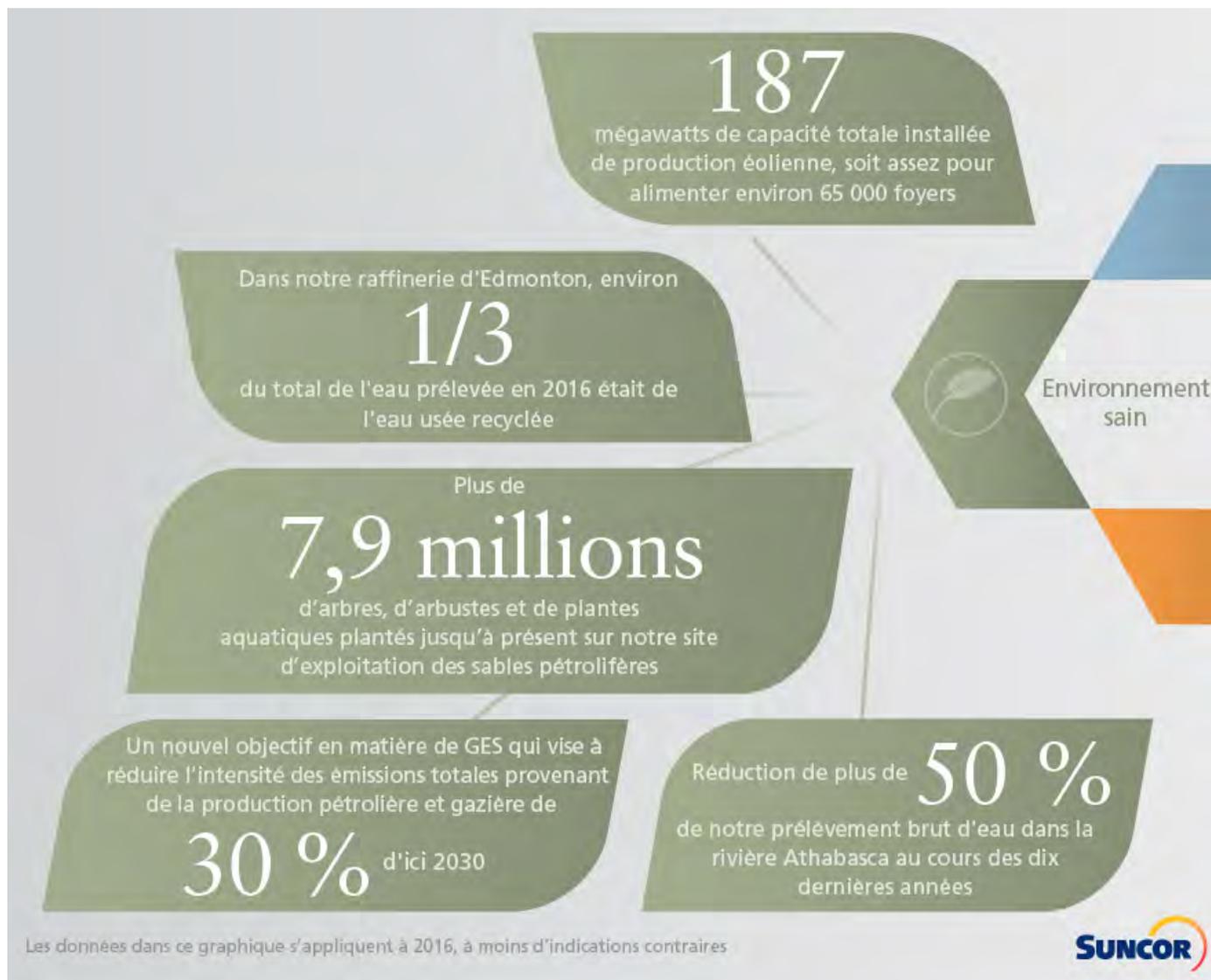
Autres initiatives entreprises en 2016 conformément à notre objectif en matière de GES :

- Appui à la tarification du carbone et à l'adoption de politiques musclées visant à assurer la compétitivité sur le plan des coûts et du carbone grâce à une participation au Plan de leadership sur le climat de l'Alberta, à la Coalition pour le leadership en matière de tarification du carbone et à la Commission de l'écofiscalité du Canada.
- Intensification de notre engagement climatique par des efforts de collaboration technique comme auprès de la [Canada's Oil Sands Innovation Alliance](#) et par des investissements connexes comme dans [Evok Innovations](#).
- Intégration du rendement et du risque sur le plan du climat à nos stratégies et à notre processus de prise de décision comme en témoigne notre [Rapport climat : une stratégie de résilience](#).



Environnement

[Accueil](#) > Environnement








[Télécharger](#)

Nous savons que le développement énergétique a un impact. Et pour développer de façon responsable l'énergie dont le monde a besoin, nous devons tenir compte de :

- [la qualité de l'air](#)
- [la quantité d'eau que nous utilisons](#)
- [notre efficacité énergétique et la façon dont nous pouvons réduire les émissions de gaz à effet de serre](#)
- [le sol que nous laissons derrière nous](#)

Pour maintenir un environnement sain, il est essentiel de trouver un équilibre et une meilleure façon de faire. Ce qui suit est un instantané de l'approche de notre direction relativement aux enjeux environnementaux auxquels nous sommes confrontés, à l'échelle mondiale et locale.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Fondamentalement, la mission de notre entreprise est d'être digne de confiance pour gérer les précieuses ressources naturelles. Guidés par nos valeurs, nous ouvrirons la voie vers une économie prospère, un mieux-être collectif et un environnement sain, aujourd'hui et demain.

L'un des piliers de notre stratégie est d'être un chef de file de l'industrie en matière de développement durable grâce à des améliorations de performance continues relativement aux émissions atmosphériques, au prélèvement d'eau, à la remise en état des terrains et à l'efficacité énergétique.

[En apprendre davantage sur notre vision et notre stratégie](#)

En poursuivant audacieusement la technologie, l'innovation et l'excellence opérationnelle, nous visons à atteindre ou à dépasser des niveaux de rendement dictés non seulement par la loi, mais également par les attentes en constante évolution des groupes d'intérêt sur le plan environnemental, social et économique.

Nous utilisons notre Système de gestion de l'excellence opérationnelle (SGEO) pour déterminer et éviter et (ou) atténuer les risques opérationnels, les incidences sur l'environnement et le non-respect des règlements de façon constante et efficace, afin de réaliser des activités sûres et fiables.

[En apprendre davantage sur notre Système de gestion de l'excellence opérationnelle](#)

Principe ^

Pour promouvoir cette vision et cette mission, nous appliquons [l'Énoncé de principe en matière d'environnement](#), de santé et de prévention (ESP) élaboré à partir de nos valeurs et qui constitue la base de notre engagement en matière d'environnement, de santé et de prévention.

Notre énoncé de principe en matière d'ESP est le suivant : Nous nous sommes engagés à instaurer une culture de discipline opérationnelle qui s'avère fondamentale à l'atteinte de l'excellence en matière d'environnement, de santé et de prévention.

Nous sommes d'avis que :

- tous les incidents peuvent être évités
- pour travailler ici, vous devez vous engager à travailler de manière sécuritaire
- les activités responsables sur le plan de l'environnement sont essentielles à notre réussite
- la direction est responsable du rendement sur le plan de l'environnement, de la santé et de la prévention
- nous honorons nos engagements
- notre Système de gestion d'excellence opérationnelle (SGEO) assure l'excellence sur le plan de l'ESP

Le vice-président, Environnement, santé et prévention, est responsable de l'intégration des éléments d'ESP de notre SGEO et des mesures du rendement en matière d'ESP à l'échelle de l'entreprise.

Les vice-présidents principaux et les vice-présidents des diverses unités commerciales et fonctions sont directement responsables de la mise en œuvre des principes et des pratiques.

Réglementations et principes relatifs à l'énergie et aux émissions

Nous prenons une part active au débat politique public en matière d'énergie et d'environnement et nous communiquons régulièrement avec les gouvernements dans les territoires où nous exerçons des activités. Plusieurs juridictions dans lesquelles nous exerçons des activités ont des règlements ou ont proposé des règlements sur l'énergie, les émissions de gaz à effet de serre (GES), l'eau, le sol et la biodiversité.

[En apprendre davantage sur notre participation à la politique publique et les règlements et principes spécifiques sur l'énergie et les émissions](#)

Nous évaluons les services écosystémiques et la biodiversité dans le cadre des applications sur le plan juridique et des conditions d'approbation, au besoin. Des enquêtes de référence sur la biodiversité et des mesures de protection sont entièrement intégrées aux procédures de gestion et d'exploitation aux étapes d'exploration et de nouveaux développements tout au long du cycle de vie du projet. Les risques associés aux répercussions indirectes sur la biodiversité sont pris en compte avant le début de nouvelles activités ou la modification d'activités existantes. Nous avons utilisé des mesures compensatoires de conservation aux fins réglementaires et volontaires dans nombre de juridictions.

[En apprendre davantage sur la biodiversité et les crédits compensatoires](#)

Engagements



Notre principe en matière d'environnement, de santé et de prévention (ESP) reconnaît que des activités responsables au plan environnemental sont essentielles pour notre réussite et sert d'énoncé d'intention pour la gestion et la réduction des incidences sur l'environnement.

[Télécharger notre énoncé de principe en matière d'ESP](#) (PDF, 1 p., 161 Ko)

Objectifs, cibles et actions



Il y a sept ans, Suncor s'est démarquée du reste de l'industrie en fixant quatre objectifs environnementaux ambitieux pour notre organisation. Nous ignorions de quelle façon nous arriverions à atteindre ces objectifs, mais le simple fait de les fixer nous a placés sur la voie de l'excellence environnementale. Ces objectifs étaient :

- Réduire la consommation de l'eau douce de 12 % d'ici 2015
- Accroître la remise en état des terrains perturbés de 100 % d'ici 2015
- Améliorer l'efficacité énergétique de 10 % d'ici 2015
- Réduire les émissions atmosphériques de 10 % d'ici 2015

Nous sommes heureux d'annoncer que nous avons atteint ces objectifs en ce qui a trait à la réduction de l'utilisation de l'eau et des émissions atmosphériques et à l'accroissement de la remise en état* et que nous sommes presque parvenus à atteindre notre objectif sur l'efficacité énergétique.

Afin de continuer à améliorer notre performance en matière de développement durable, nous avons établi deux nouveaux objectifs dont un sur les changements climatiques et, pour la première fois, un objectif social axé sur le renforcement de nos relations avec les peuples autochtones du Canada. Nous tentons d'établir un nouvel objectif à long terme pour prolonger notre engagement en matière de conservation de l'eau.

*Les terrains remis en état n'ont pas été accrédités par les organismes gouvernementaux de réglementation. Voir les [Mises en garde](#).

[En apprendre davantage sur nos progrès relativement à nos objectifs futurs](#)

Responsabilités, ressources et formation



Le Comité sur l'environnement, la santé, la prévention et le développement durable du Conseil d'administration siège chaque trimestre pour passer en revue notre efficacité à respecter nos obligations environnementales. Il examine aussi l'efficacité avec laquelle nous établissons des principes adéquats en matière d'ESP.

[Télécharger le mandat de notre Comité sur l'environnement, la santé, la prévention et le développement durable](#) (PDF, 3 p., 31 Ko)

Notre équipe de leadership est ultimement responsable de notre performance environnementale et doit s'assurer que les employés sous sa direction ont les compétences, connaissances, outils et ressources pour travailler de façon responsable sur le plan environnemental. Nous offrons également des ateliers et des séances de formation tout au long de l'année, au besoin.

Les ressources qui nous aident à réaliser nos objectifs de gestion chevauchent plusieurs centres d'expertise internes :

- Le groupe **Environnement, santé et prévention (ESP)** intègre des éléments d'ESP de notre Système de gestion de l'excellence opérationnelle (SGEO) et des mesures du rendement en matière d'ESP à l'échelle de l'entreprise. Les vice-présidents principaux et les vice-présidents des diverses unités commerciales et fonctions sont directement responsables de la mise en œuvre des principes et des pratiques. Des professionnels en environnement, santé et prévention offrent un soutien direct à tous les secteurs de la Société afin de mettre en œuvre les principes et pratiques en matière d'ESP et de veiller au partage des connaissances et des meilleures pratiques dans toutes les unités commerciales et fonctions.
- Le groupe **Développement durable** se penche sur les risques et les occasions pour notre permis social d'exploitation et la croissance de l'entreprise et élabore une stratégie sur le développement durable, incluant :

- l'élaboration d'objectifs en matière de développement durable et la supervision du rendement en collaboration avec les unités commerciales et les groupes d'intérêt
 - le rayonnement et l'engagement des organisations non gouvernementales
 - la promotion d'un principe solide en matière d'énergie et d'environnement
 - le développement et la gérance de la stratégie d'investissements dans la collectivité de Suncor
- Le groupe **Services techniques de l'entreprise** s'occupe de l'amélioration du rendement opérationnel et environnemental à l'échelle de l'entreprise.
 - Le groupe **Relations avec les gouvernements** promeut et favorise des relations stratégiques avec tous les niveaux gouvernementaux et informe le gouvernement des activités de l'industrie, de même que des défis et des occasions spécifiques à Suncor en ce qui concerne le développement énergétique.

Évaluation



Surveillance

Nous effectuons des auto-évaluations annuelles du Système de gestion de l'excellence opérationnelle (SGEO) et de conformité pour évaluer notre approche de gestion interne. Nous participons à des évaluations des indices de référence et de performance afin de comparer notre approche à celle de nos pairs et nous recherchons des opinions diverses différentes des nôtres pour remettre en question notre façon de penser.

[En apprendre davantage sur les évaluations externes des indices de référence et de performance](#)

Des conversations qui nous guideront vers de meilleures solutions plus responsables signifient travailler avec les intervenants, les gouvernements et les partenaires de l'industrie. Et bien que nous ne soyons pas toujours d'accord sur tout, nous avons un objectif commun – générer de l'énergie pour améliorer la qualité de vie et y parvenir de façon durable.

Nous voulons connaître le point de vue de nos groupes d'intérêt externes et incorporer toutes conclusions dans nos plans de gestion.

[En apprendre davantage sur nos partenariats et nos collaborations](#)

Résultats

Notre performance environnementale en 2016 est présentée dans la [section sur les données sur la performance](#), et nous fournissons une tendance annuelle, le cas échéant.

[En apprendre davantage sur nos objectifs en matière de développement durable](#)

Que faisons-nous différemment?

Nous déployons beaucoup d'efforts pour aborder les enjeux environnementaux à l'échelle mondiale et locale. Nous faisons des progrès en matière :

- de réduction et de réutilisation de l'eau dans nos activités
- de réduction des émissions atmosphériques
- d'amélioration de l'efficacité énergétique globale
- de remise en état des terrains dans leur état naturel

Nous investissons aussi dans de nouvelles [technologies](#) environnementales et nous continuons de développer notre portefeuille d'[énergie renouvelable](#).

Nous croyons fermement qu'une société énergétique peut être responsable sur le plan environnemental. En fait, pour rester en affaires à long terme, nous devons l'être.



Changements climatiques

[Accueil](#) > [Environnement](#) > Changements climatiques : mise en contexte



« Nous devons comprendre comment nous pouvons continuer à créer de la valeur dans un monde contraint à limiter ses émissions de carbone. »

Une conversation avec Fiona Jones, directrice générale, Développement durable

Avant l'Assemblée générale annuelle 2016 de Suncor, NEI Investments a déposé une proposition d'actionnaire demandant à Suncor de fournir de l'information continue sur la façon dont elle évalue et assure la résilience à long terme de l'entreprise dans une économie future sobre en carbone. Le Conseil d'administration de Suncor a décidé d'appuyer la résolution des actionnaires, qui a par la suite été adoptée à plus de 98 % des votes représentés par les actions de Suncor à l'AGA.

Au cours des mois qui ont suivi, Suncor a rédigé un rapport indépendant sur le risque lié au carbone appelé [Rapport climat de Suncor – une stratégie de résilience](#), le premier en son genre dans l'industrie pétrolière et gazière canadienne. Le rapport, publié en avril 2017, présente notre meilleure évaluation du risque d'entreprise associé aux changements climatiques et à la transition vers une économie plus sobre en carbone – ainsi que les stratégies que nous adoptons pour atténuer ce risque. Nous avons l'intention de mettre à jour notre évaluation sur une base annuelle dans le cadre de notre Rapport sur le développement durable.

Fiona Jones, directrice générale, Développement durable, à Suncor décrit la réflexion derrière le rapport, y compris la façon dont l'entreprise voit le déroulement de la transition énergétique, notre stratégie durant une telle transition et les options que nous développons pour l'avenir.

Pourquoi Suncor a-t-elle décidé d'appuyer la résolution des actionnaires concernant la divulgation du risque lié au carbone et de produire un rapport?

Nous croyons qu'il est utile pour nos investisseurs et d'autres groupes d'intérêt de comprendre comment Suncor relève le défi lié aux changements climatiques et comment nous allons demeurer résilients dans un monde en transition vers un système énergétique émettant moins de carbone.

Le fait est que l'atténuation des changements climatiques change les règles du jeu et aura, au fil du temps, un impact substantiel sur notre entreprise. Nous devons avoir une vue très nette de la voie à suivre et nous voulons partager cette information de façon aussi transparente que nous le pouvons.

Il est logique de faire cela maintenant pour différentes raisons. La réglementation et les politiques en voie d'être adoptées à l'échelle locale, nationale et mondiale pour atténuer les changements climatiques auront une incidence sur la façon dont nous produisons et consommons l'énergie. À titre de plus importante société énergétique intégrée du Canada, nous devons comprendre comment nous pouvons continuer à créer de la valeur pour les actionnaires durant la transition vers un monde sobre en carbone.

Ces efforts découlent en grande partie de ce que l'Agence internationale de l'énergie (AIE) appelle le « scénario des 450 ppm ». Ce scénario met de l'avant une solution énergétique visant à limiter l'augmentation mondiale de la température à 2 °C au-dessus des niveaux préindustriels, en limitant la concentration de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère à environ 450 parties par million de CO₂. Cela implique de réduire la quantité d'hydrocarbures brûlés par rapport aux niveaux actuels dans le contexte d'une population mondiale en croissance.

Par conséquent, nous commençons à voir des efforts crédibles à l'échelle mondiale pour atteindre les résultats désirés. Cela implique de développer les solutions technologiques et politiques pour fournir cette énergie à la population mondiale en augmentation tout en atténuant simultanément les changements climatiques. Il s'agit là essentiellement de la lentille à travers laquelle nous voyons nos propres stratégies d'entreprise.

Notre rapport sur le risque lié au carbone décrit bon nombre de ces stratégies. Le rapport vise à fournir aux investisseurs la perspective de Suncor sur notre avenir énergétique.

Quelles sont les principales préoccupations des investisseurs de Suncor quand il est question du risque lié au carbone?

La majorité de nos investisseurs comprennent que la transition en vue de remplacer les combustibles fossiles se déroulera probablement sur plusieurs décennies, car ces combustibles continueront d'être nécessaires pour répondre à la demande mondiale en énergie, surtout dans les économies en développement. Mais ils reconnaissent aussi que, si nous voulons rester compétitifs et résilients, nous devons continuer d'abaisser les coûts et l'intensité carbonique de façon vigoureuse dans toutes nos activités.

En un mot, voici ce que nos investisseurs veulent savoir :

- Avez-vous des processus en place pour évaluer le risque de façon lucide tout en considérant aussi tout angle mort potentiel?
 - Quelles sont les particularités de vos actifs et de votre stratégie d'entreprise qui assureront la résilience à long terme?
 - Quelles options développez-vous pour l'avenir afin d'être concurrentiels dans une économie plus sobre en carbone?
-

Quels processus avez-vous mis en place pour évaluer le risque que court Suncor relativement au carbone et qu'est-ce qui ressort de cette évaluation sur le niveau de risque auquel l'entreprise est exposée?

Cela est décrit beaucoup plus en détail dans le rapport lui-même, mais j'essaierai d'aborder brièvement certains des points saillants.

L'une des premières choses à comprendre est que Suncor identifie, examine et évalue ce que nous appelons les risques principaux, qui incluent les prix des marchandises et les facteurs économiques et géopolitiques. Un risque principal est défini comme un risque pouvant avoir une incidence significative sur la capacité de Suncor d'atteindre ou de dépasser ses objectifs stratégiques. Le risque lié au carbone est l'un des principaux risques de Suncor.

Notre évaluation du risque lié au carbone est appuyée par nos perspectives annuelles sur la tarification du carbone, qui tiennent compte de la réglementation existante, de l'évolution probable de cette réglementation et de l'incidence qu'elle pourrait avoir sur nos actifs.

Les décisions en matière d'investissements et d'affectation du capital – y compris la décision d'approuver ou non les projets de croissance – sont évaluées par rapport à une série de variables, y compris nos perspectives en matière de tarification du carbone. Le but est d'assurer un taux de rendement compétitif sur la durée de vie de nos actifs.

Nous utilisons aussi trois scénarios en matière d'avenir énergétique à long terme, qui s'appuient en grande partie sur le travail réalisé par IHS Markit. Chaque scénario a une gamme de prix du pétrole implicite et incorpore l'incidence potentielle de la réglementation en matière de changements climatiques. Les trois scénarios tiennent compte des aspirations mondiales actuelles à réduire les émissions de carbone; ce qui les distingue, ce sont le contexte, le rythme et l'ampleur de leur réalisation.

Il est important de noter que ces scénarios ne sont pas des prévisions, mais une exploration de ce qui pourrait arriver. Les trois scénarios sont également plausibles (bien que non inévitables) et chacun toucherait notre environnement d'exploitation et notre stratégie d'entreprise de manières très différentes.

Les scénarios ne sont pas coulés dans le béton. Nous surveillons les balises pour identifier les changements externes qui pourraient toucher notre avenir énergétique et par conséquent, la stratégie d'entreprise de Suncor. Ces balises incluent les changements touchant la demande et l'offre d'énergie à l'échelle mondiale, les indicateurs politiques et économiques, les données climatiques, les tendances en matière de politique, les progrès technologiques et les tendances de consommation.

Deux choses ressortent sur le plan du risque lié au carbone que court Suncor. D'abord, les trois scénarios font ressortir le fait que la résilience à long terme dépend d'une diminution à la fois des coûts et de l'intensité carbonique dans l'ensemble de la chaîne de valeur de l'énergie. Deuxièmement, même dans le scénario qui verrait un délaissement rapide des combustibles liquides, aucun des actifs de Suncor ne risque de devenir inexploitable et nous sommes positionnés pour continuer de rapporter de solides rendements aux actionnaires.

C'est donc dire que la mise en valeur des sables pétrolifères demeure résiliente même dans un monde beaucoup plus sobre en carbone? Est-ce vraiment le cas?



Je reconnais que dans certains milieux, cette conclusion semble très paradoxale. On pourrait être porté à croire que face à un avenir énergétique incertain, les actifs à long terme comme les sables pétrolifères devraient courir un plus grand risque de devenir inexploitable. Mais en fait, les caractéristiques de cette ressource suggèrent le contraire : nous sommes bien positionnés pour continuer à créer de la valeur pour les investisseurs à la lumière des différents scénarios énergétiques possibles.

Nous testons notre stratégie pour le secteur Sables pétrolifères et notre stratégie de croissance par rapport à nos trois scénarios énergétiques à long terme. Pour chacun des trois scénarios, y compris celui qui envisage le plus grand déclin de la demande en pétrole, nous croyons qu'une quantité importante de pétrole sera requise pendant des décennies. La réponse à cette demande, à des prix du pétrole bas ou hautement volatils, sera un défi pour les exploitants ayant des réserves de plus courte durée. Ils trouveront de plus en plus difficile de financer l'exploration et le développement requis pour compenser le déclin, sans parler d'accroître la production.

Donc, bien que souvent décrits comme le bassin pétrolier le plus vulnérable à un scénario de faible demande en pétrole, nos actifs présentent paradoxalement, grâce à leur très longue durée d'exploitation et leur faible taux de déclin, un avantage concurrentiel dans un scénario de baisse de la demande en pétrole brut et donc de prix du brut plus bas, ou de période prolongée d'incertitude et de volatilité des prix.

La principale raison est qu'une fois en exploitation, les projets de sables pétrolifères s'apparentent davantage à des installations de fabrication. La production ne subit pas de pic ni de déclin rapides et nous n'avons pas besoin de faire appel au marché pour réunir des capitaux d'exploration et de développement, car un volume important de la ressource a déjà été découvert et est situé à proximité des installations de surface existantes. Au lieu de cela, nous pouvons essentiellement récolter les fruits de l'investissement fait il y a de nombreuses années pour produire du pétrole pendant des décennies à venir.

Rien de cela ne nous dégage de nos responsabilités en matière de performance environnementale. Pour demeurer compétitifs à l'avenir, notre objectif est de continuer à réduire les coûts et l'intensité carbonique de nos activités afin d'être un fournisseur de pétrole brut de choix à l'échelle mondiale.

Quelles sont certaines des options que Suncor développe pour assurer sa place dans une économie sobre en carbone?



La liste n'est pas exhaustive, mais, selon mois, il y a cinq options majeures qui se démarquent.

La première est de démontrer du leadership en ce qui concerne nos objectifs et aspirations énoncés publiquement. En 2016, Suncor a adopté un nouvel objectif de rendement ambitieux – réduire l'intensité globale des émissions de GES de ses produits de 30 % d'ici 2030. Nous savons qu'il ne nous sera pas possible d'atteindre cet objectif sans intégrer les considérations du risque lié au carbone à tous les aspects de nos activités.

Une deuxième option clé est notre engagement à l'égard de la technologie et de l'innovation. Bien que de nombreuses sociétés énergétiques aient réduit leur investissement dans la technologie dans le récent environnement de bas prix, ce n'est pas le cas de Suncor. Nous investissons stratégiquement dans de nouvelles technologies – y compris des procédés d'extraction in situ de nouvelle génération – qui offrent la possibilité de transformer la production de bitume. Au cours des 10 prochaines années, nous croyons que la technologie réalisera les progrès nécessaires pour que les bruts des sables pétrolifères soient une source de brut à faible coût et sobre en carbone.

Une troisième option est le rôle de Suncor dans la production d'électricité sobre en carbone et renouvelable. Depuis 2002, Suncor a investi dans plusieurs projets d'énergie éolienne. Nous sommes aussi un producteur relativement important d'énergie de cogénération. La nécessité d'utiliser de la vapeur à nos installations crée la possibilité de recourir à la cogénération à haut rendement pour fournir de la vapeur et de l'électricité à nos installations tout en acheminant de l'électricité excédentaire à plus faible intensité carbonique au réseau de distribution d'électricité.

Nous évaluons d'autres investissements dans ce secteur. La valeur de la cogénération dans un système énergétique en transition est considérable. En plus de fournir une production de base efficace pour gérer le caractère intermittent de l'énergie éolienne et solaire, la cogénération peut remplacer la production à partir de charbon par une énergie à intensité carbonique beaucoup plus faible.

Une quatrième option que nous explorons est d'investir dans des entreprises externes dont les idées technologiques sont alignées avec les besoins stratégiques de notre entreprise. Un bon exemple est notre investissement dans les progrès technologiques potentiels de la technologie du biodiesel, ce qui reflète notre opinion que la demande de carburant diesel demeurera forte.

La cinquième option est, selon moi, souvent négligée quand il est question de risque lié au carbone - l'importance de maintenir un bilan sain. Au lieu de miser aujourd'hui sur une série de solutions non prouvées pour réduire l'intensité carbonique, nous croyons qu'il est censé de préserver la flexibilité financière de pouvoir investir dans les solutions gagnantes qui se démarqueront clairement. Cela gère le risque lié au carbone tout en étant un moyen plus efficace d'améliorer la performance environnementale.

Il y a encore beaucoup d'incertitude au sujet de la voie à suivre pour respecter les buts et les cibles liés aux changements climatiques à l'échelle mondiale. Est-ce que Suncor croit que la tarification du carbone est un premier pas essentiel?

En bref, la réponse est oui. Nous continuons de croire qu'une taxe sur le carbone étendue, appliquée équitablement à la fois aux producteurs et aux consommateurs d'énergie, est l'outil le plus efficace pour faire progresser les technologies sobres en carbone et encourager les choix sensés en matière d'énergie. C'est pourquoi en 2016, Suncor est devenue un signataire du Carbon Pricing Leadership Coalition, une initiative volontaire visant à promouvoir la mise en œuvre réussie de la tarification du carbone à l'échelle mondiale. C'est aussi pourquoi nous continuons de travailler étroitement avec la Commission de l'écofiscalité du Canada, qui réunit divers groupes d'intérêts pour examiner les solutions de tarification du carbone qui semblent les meilleures et les plus pratiques.

Cela dit, nous devons aussi faire preuve de lucidité face à certaines réalités courantes. Comme la Commission de l'écofiscalité l'a fait remarquer, les règles du jeu en matière de tarification du carbone ne sont pas les mêmes partout dans le monde. Des secteurs exposés comme l'industrie pétrolière et gazière vendent leurs produits sur les marchés mondiaux, où ils sont en concurrence avec les territoires qui n'appliquent pas de pénalité liée au carbone. Il existe donc un risque de transfert des investissements donnant lieu à ce qu'on appelle parfois le phénomène de « fuite de carbone », où la demande en énergie est satisfaite par d'autres territoires et les émissions de carbones produites sont égales ou plus élevées. De cette manière, le Canada pourrait s'exposer à des pertes économiques sans qu'il n'y ait de changement positif au chapitre des émissions mondiales.

À l'avenir, ce dont nous avons besoin, ce sont des politiques sur le carbone qui trouvent un juste équilibre entre la performance en matière d'émissions et la compétitivité. Nous croyons que de telles politiques pourraient prévenir la fuite de carbone, tout en permettant au Canada de développer ses ressources naturelles de façon durable et en aidant à financer la transition vers une économie plus sobre en carbone.



Performance en matière de GES en 2016

[Accueil](#) > [Environnement](#) > [Changements climatiques : mise en contexte](#) > Performance en matière de GES en 2016

Sur cette page :

[Production de Suncor](#) | [Émissions absolues et intensité des émissions de gaz à effet de serre \(GES\) de Suncor](#) | [Consommation d'énergie et intensité énergétique de Suncor](#) | [Points saillants des résultats en matière de GES](#)

Notre Rapport sur le développement durable fournit un compte rendu annuel de nos émissions de gaz à effet de serre (GES), à la fois de manière absolue et au chapitre de l'intensité. Ce dernier paramètre est calculé en fonction de la production annuelle totale et des volumes d'équivalent dioxyde de carbone (éq. CO₂) émis par les installations exploitées par Suncor.

Production

Les données sur la production contenues dans notre Rapport annuel 2016 ne concernent que les volumes d'amont et incluent notre quote-part nette de la production issue des actifs non exploités ainsi que des actifs exploités. Cette méthode de calcul diffère de celle utilisée dans notre Rapport sur le développement durable pour calculer l'intensité, qui inclut la totalité des volumes de production d'amont des installations exploitées par Suncor seulement et également les volumes d'aval de produits raffinés commercialisables provenant des raffineries et de l'usine de lubrifiants exploitées par Suncor (appartenant auparavant à Suncor et vendue au début de 2017). Pour les besoins de notre Rapport sur le développement durable, la production nette de l'entreprise en 2016 s'est chiffrée à environ 45 millions de mètres cubes (m³) contre 48,2 millions de m³ en 2015. La diminution de la production en 2016 reflète l'incidence des feux de forêt à Fort McMurray, durant lesquels nos activités dans la municipalité régionale de Wood Buffalo ont été interrompues au deuxième trimestre afin d'assurer que la sécurité opérationnelle et personnelle demeure une priorité absolue.

Veuillez noter que la somme des volumes de production aux installations sur une base individuelle ne sera pas égale à la production nette déclarée de l'entreprise. Les transferts de produits à l'interne et entre les unités commerciales (les flux d'hydrocarbures qui traversent plus d'une installation) sont soustraits du total pour l'entreprise et les unités commerciales afin de donner une production nette et éviter la double comptabilisation des flux d'hydrocarbures traités à l'interne.

- L'intensité des installations, sur une base individuelle, est calculée en fonction de la production nette de l'installation et n'inclut pas les combustibles produits à l'interne et les volumes consommés.
- L'intensité des unités commerciales est calculée en utilisant la production nette de l'unité commerciale. La production nette des unités commerciales se fonde sur la production nette des installations individuelles dans ces mêmes unités commerciales moins les transferts de produits intermédiaires au sein de l'unité.
- L'intensité des émissions de GES pour l'ensemble de la Société est calculée en fonction de la somme de la production nette des unités commerciales moins les transferts de produits entre les unités commerciales.

Comme nous l'avons indiqué dans notre Rapport annuel 2016, la production totale en amont s'est chiffrée en moyenne à 622 800 barils équivalent pétrole par jour (bep/j) en 2016, contre 577 800 bep/j en 2015. La production du secteur Sables pétrolifères (à l'exclusion de Syncrude) a atteint 374 800 barils/jour (b/j) en moyenne en 2016, par rapport à 433 600 b/j en 2015.

[Lire le Rapport annuel 2016](#)

Les activités de notre secteur Sables pétrolifères ont été passablement touchées par les feux de forêt dans la région de Fort McMurray, où la production a été interrompue au deuxième trimestre, ce qui a entraîné une diminution d'environ 18,8 % de la production annuelle. En outre, l'arrêt planifié de l'usine de valorisation 2 a été prolongé de plus d'un mois en raison des feux de forêt.

Malgré les incidences des feux à ces deux installations, les installations in situ ont démontré une solide fiabilité en 2016, ayant maintenu de faibles ratios vapeur-pétrole et établi des records de production au premier et au quatrième trimestres, avec des volumes de 235 800 b/j et de 238 400 b/j, respectivement.

Émissions absolues et intensité des émissions de GES de Suncor

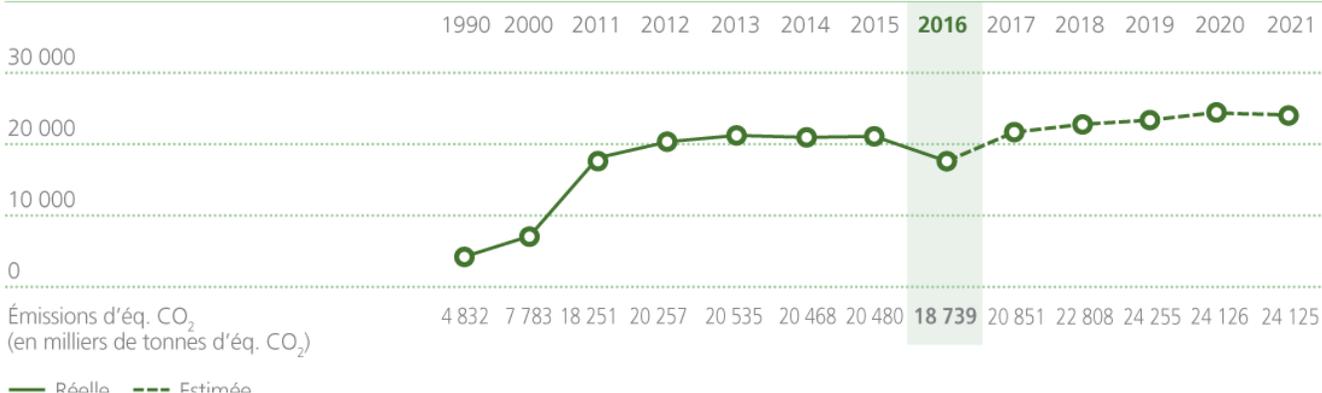
Les émissions absolues de GES ont atteint 18,7 millions de tonnes en 2016, contre 20,5 millions de tonnes en 2015. Cela est dû principalement à la production réduite en raison des feux de forêt et à l'arrêt prolongé de l'usine de valorisation 2. En utilisant les protocoles de la Global Reporting Initiative (GRI) acceptés mondialement, l'intensité de nos émissions de GES pour l'ensemble de la Société en 2016 est demeurée relativement stable à 0,42 tonne d'éq. CO₂ par m³ de production.

L'intensité en amont est demeurée la même en 2016 qu'en 2015, en dépit de l'incidence des feux de forêt à Fort McMurray. L'intensité en aval est aussi demeurée relativement stable, telle qu'elle a été observée aux raffineries (Sarnia, Montréal et Commerce City) et à l'usine de lubrifiants de Mississauga.

[En apprendre davantage sur les coefficients d'émissions qui ont servi à évaluer notre performance en matière de GES en 2016](#)

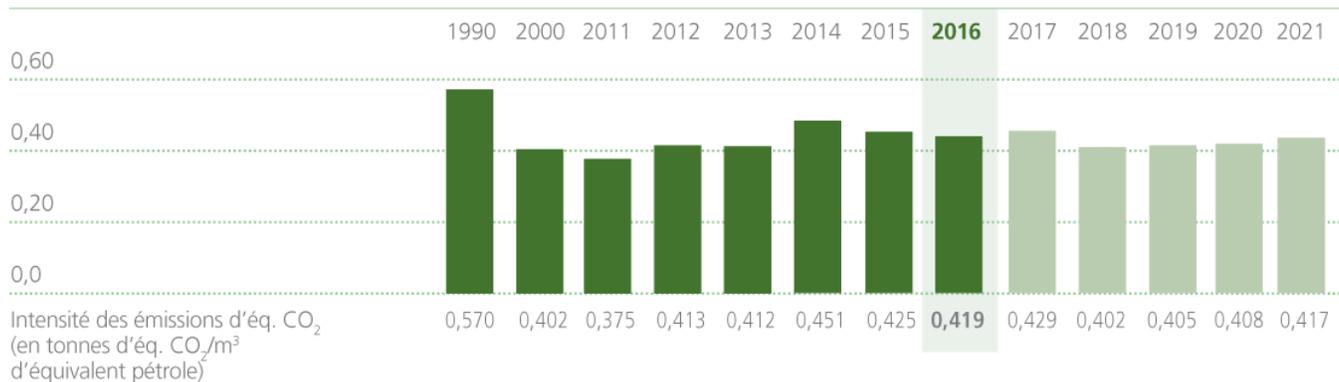
Veuillez prendre note que tous les chiffres indiqués ne concernent que les grandes installations et propriétés exploitées et représentent la totalité des émissions directes et indirectes à ces installations. Les données ne sont pas ventilées par participation directe et ne comprennent pas les installations non exploitées.

ÉMISSIONS ABSOLUES DE GES DE SUNCOR données réelles (1990 – 2016) et estimées (2017 – 2021) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾⁽⁷⁾ en milliers de tonnes d'équivalent CO₂ (éq. CO₂)



	1990	2000	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Sables pétroliers	3 631	5 564	8 524	9 204	8 417	8 542	8 685	7 138	8 661	9 077	9 596	9 620	9 555
Fort Hills	-	-	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	466	1 966	2 432	2 436	2 411
In Situ	-	-	2 608	4 079	5 390	5 610	5 620	5 443	5 790	6 017	6 303	6 442	6 235
Firebag	-	-	2 001	3 471	4 703	4 903	4 991	4 810	4 894	5 149	5 426	5 565	5 329
Mackay River	-	-	607	608	687	707	628	633	896	868	877	877	906
Exploration et production	233	531	1 637	1 387	1 152	685	569	581	603	622	625	357	654
Activités terrestres - Amérique du Nord	233	531	1 035	995	630	42	20	21	20	19	17	15	46
Côte Est du Canada	0	0	602	391	522	642	548	560	582	603	608	342	608
Raffinage et commercialisation	968	1 687	5 323	5 420	5 406	5 467	5 438	5 411	5 164	4 957	5 132	5 102	5 101
Commerce City	-	-	1 011	1 145	1 205	1 183	1 101	1 126	1 094	1 054	1 083	1 083	1 083
Edmonton	-	-	1 766	1 742	1 677	1 694	1 734	1 779	1 860	1 761	1 922	1 904	1 903
Lubrifiants	-	-	421	417	399	426	386	420	-	-	-	-	-
Montréal	-	-	1 123	1 137	1 172	1 160	1 204	1 143	1 235	1 208	1 172	1 160	1 160
Sarnia	-	-	948	919	889	918	918	862	894	853	873	874	874
Autre (incluant le terminal Burrard, l'usine de soufre de Montréal et les Pipelines)	-	-	54	60	64	86	95	81	81	81	81	81	81
Énergie renouvelable			159	167	170	165	169	166	168	168	168	169	168

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES DE SUNCOR données réelles (1990 – 2016) et estimées (2017 – 2021) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾⁽⁷⁾⁽⁸⁾ en tonnes d'éq. CO₂/m³ d'équivalent pétrole



■ Réelle ■ Estimée

Sables pétroliers	1,196	0,817	0,510	0,561	0,503	0,497	0,456	0,463	0,447	0,490	0,494	0,499	0,510
Fort Hills	-	-	-	-	-	-	-	-	2,242	0,236	0,229	0,228	0,239
In Situ	-	-	0,502	0,535	0,540	0,484	0,445	0,450	0,477	0,454	0,498	0,493	0,494
Exploration et production			0,170	0,157	0,154	0,238	0,251	0,278	0,330	0,302	0,221	0,197	0,215
Raffinage et commercialisation	0,225	0,193	0,202	0,199	0,200	0,203	0,199	0,201	0,185	0,184	0,186	0,183	0,183
Énergie renouvelable	-	-	0,684	0,662	0,668	0,654	0,662	0,654	0,665	0,665	0,665	0,665	0,665

(1) Les estimations sont fondées sur les prévisions de production et les méthodologies actuelles. Les graphiques contiennent des estimations prévisionnelles, les utilisateurs devraient être informés que les émissions de GES et l'intensité des émissions réelles pourraient s'écarter sensiblement de ces estimations. Voir les Mises en garde.

(2) Les données de 1990 et 2000 ne comprennent pas les activités de Suncor aux États-Unis, et ne comprennent que les secteurs commerciaux en opération pendant ces années. Ces données ont été fournies à des fins de comparaison historique, conformément aux rapports sur le développement durable précédents.

(3) Les données comprennent les émissions d'équivalent CO₂ directes et indirectes, alors que les données indiquées dans les rapports du règlement sur les émetteurs de gaz désignés de l'Alberta et d'autres rapports réglementaires ne représentent que les émissions directes. Aucun crédit n'a été comptabilisé pour la réduction des émissions de GES due à l'exportation de cogénération ou l'achat de crédits

compensatoires. Les émissions de gaz à effet de serre sont calculées au moyen d'une méthodologie propre à chaque installation qui utilise diverses méthodologies de référence qui ont été acceptées par les autorités compétentes auprès desquelles chaque installation est tenue de déclarer ses émissions de GES. Dans le cas où une autorité compétente dispose d'une méthodologie donnée, cette méthodologie a été suivie et s'il n'en existe pas, les méthodes les plus appropriées et les plus précises disponibles sont utilisées pour quantifier chaque source d'émission. Depuis les données de 2013, les potentiels de réchauffement planétaire les plus récents émis par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat dans son quatrième rapport d'évaluation de 2007 ont servi à calculer les équivalents CO₂. Les données historiques n'ont pas été mises à jour pour refléter ces changements puisqu'elles n'ont pas une incidence importante sur les émissions à l'échelle de la Société.

(4) Depuis 2013, la méthodologie concernant les sables pétrolifères a été modifiée pour y inclure la biomasse, la modification de la méthodologie de calcul des émissions fugitives à partir des données de la chambre fermée dynamique et la révision des facteurs d'émission et des méthodes de calcul à la demande du ministère de l'Environnement et du Développement des ressources durables de l'Alberta. Ces changements sont également conformes à la méthodologie de déclaration prescrite dans le règlement sur les émetteurs de gaz désignés du projet de loi 3 (Alberta). De plus, aussi depuis 2013, MacKay River a mis en place une méthodologie de calcul des émissions de portée 2 révisée mise en place pour les données déclarées. En outre, les données des émissions du secteur Raffinage et commercialisation reflètent les émissions d'hydrogène achetées classifiées et le CO₂ vendu de portée 3 plutôt que de portée 2.

(5) L'intensité des émissions à l'échelle de Suncor est calculée à partir de la production nette, soit la somme de la production nette des installations, moins tous les transferts internes de produits. La production nette obtenue correspond aux ventes de produits sur le marché de Suncor. La somme des intensités des secteurs n'est donc pas égale à l'intensité à l'échelle de Suncor. L'intensité des émissions prévue est maintenant déclarée de la même manière que les résultats réels.

(6) Les émissions du secteur Raffinage et commercialisation comprennent les émissions liées au pipeline reliant les Sables pétrolifères à la raffinerie d'Edmonton, Firebag aux Sables pétrolifères et Fort Hills aux Sables pétrolifères, et qui sont incluses dans les données de la division Pipelines du secteur R et C. Depuis 2014, les émissions du secteur R et C comprennent également l'usine de soufre de Montréal, achetée en juillet 2014. Les données pour cette installation ont été déclarées à partir de la date de la vente et, par conséquent, ne sont pas représentatives d'une année complète d'exploitation. Les données prévues correspondent à une année complète d'exploitation. Suncor Énergie a conclu la vente du groupe Lubrifiants Petro-Canada Inc. (PCLI) au début de 2017, mais les données sur la performance de l'usine des lubrifiants sont disponibles jusqu'à la fin de 2016, et elles ne font pas partie des prévisions.

(7) La catégorie Autre comprend le terminal Burrard pour toutes les années de déclaration, le secteur Pipelines et l'usine de soufre de Montréal depuis 2014. Les données de 2014 pour l'usine de soufre de Montréal ont été ajustées afin de refléter la portion de l'année au cours de laquelle elle appartenait à Suncor qui l'exploitait (de juillet à décembre). Depuis 2015, les données pour l'année complète pour l'usine de soufre sont incluses (et pour les années de prévision).

(8) L'énergie éolienne, les terminaux, les pipelines et l'usine de soufre de Montréal ne contribuent pas à la production du secteur R et C ou à la production à l'échelle de Suncor (dénominateur pour l'intensité des GES), seules les émissions absolues de GES (numérateur pour l'intensité des GES) en raison de la définition des mesures de la production à l'échelle de la Société.

Définitions :

Émissions de GES directes : Émissions provenant de sources détenues ou contrôlées par la société déclarante.

Émissions de GES indirectes : Émissions liées à l'énergie qui sont la conséquence des activités de la société déclarante, mais qui proviennent de sources détenues ou contrôlées par une autre société (p. ex., achat d'électricité ou de vapeur).

Émissions absolues (totales) : Somme des émissions directes et indirectes d'une installation ou d'une société déclarante.

Intensité des émissions : Rapport exprimant les émissions de GES par unité d'activité physique ou de valeur économique (p. ex., dans le présent document, tonnes d'équivalent CO₂ émises par unité de production en mètres cubes).



Télécharger

Consommation d'énergie et intensité énergétique de Suncor

Les émissions de GES sont étroitement liées à la consommation d'énergie dont environ 90 % des émissions de GES directes et près de la totalité des émissions de type 2 sont reliées à la consommation d'énergie pour les activités.

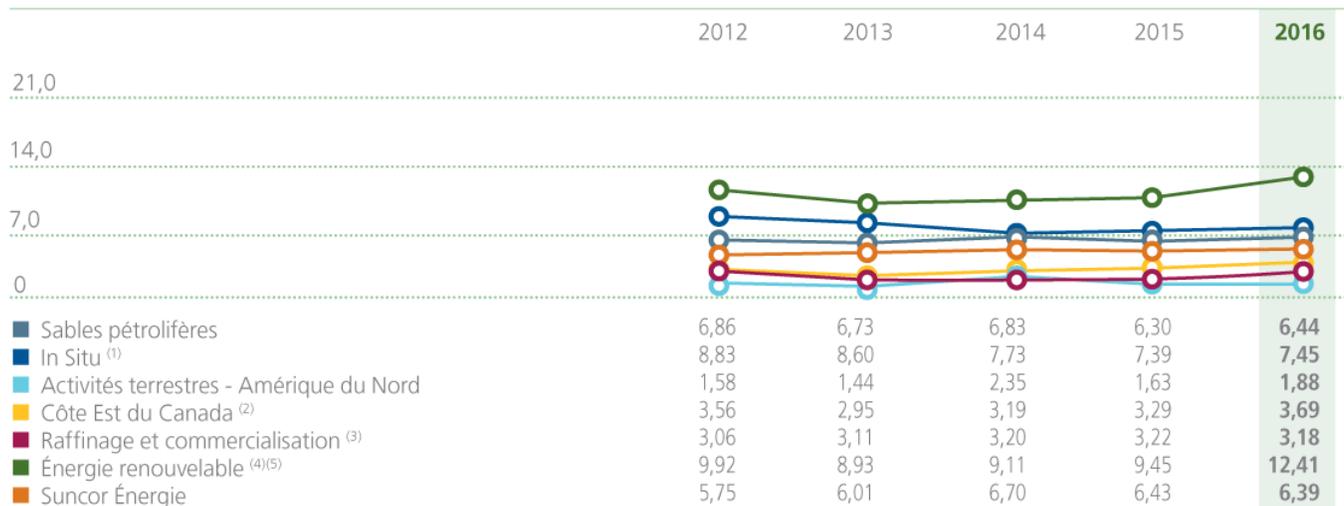
Suncor s'est engagée envers la gestion de l'énergie et l'amélioration continue des réductions des émissions de GES chaque jour dans le cadre de

l'excellence opérationnelle. En 2015, nous sommes passés à un point de pourcentage près d'atteindre notre objectif de performance environnementale relativement à l'efficacité énergétique que nous avons établi sept ans auparavant afin d'améliorer de 10 % notre efficacité énergétique d'ici la fin de 2015.

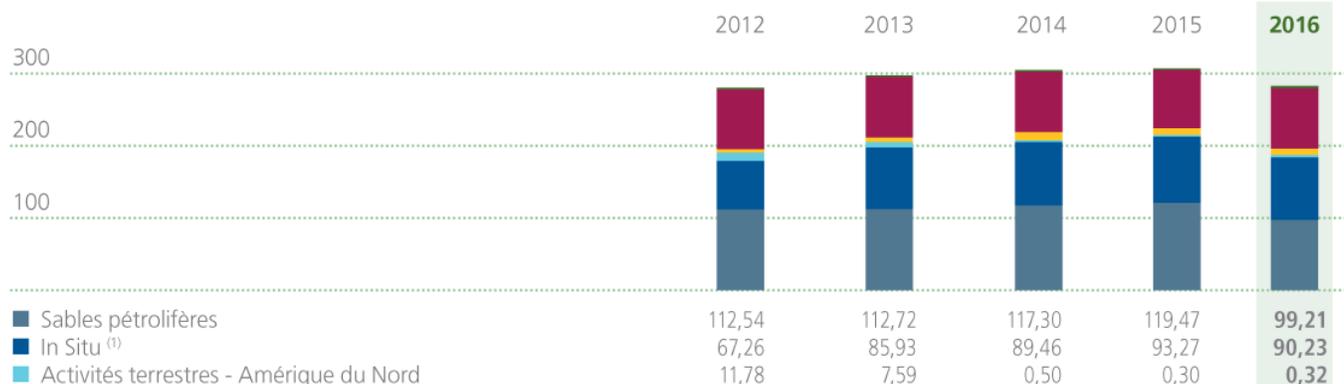
Nos graphiques sur la consommation d'énergie et l'intensité énergétique montrent des tendances similaires sur douze mois aux graphiques des émissions de GES et de l'intensité des émissions de GES ci-dessus. En 2016, l'intensité énergétique du secteur Sables pétrolifères a été légèrement plus faible qu'en 2015 en raison d'une plus faible consommation d'énergie et de la production réduite attribuable aux feux à Fort McMurray. L'intensité énergétique du secteur Énergie renouvelable a été légèrement plus élevée qu'en 2015, surtout en raison d'une baisse de la production éolienne au sein de notre portefeuille. L'intensité énergétique du secteur Énergie renouvelable est basée sur l'intrant énergétique pour la production d'éthanol et la production d'énergie éolienne est déduite de cet intrant énergétique total.

Veuillez prendre note que tous les chiffres inclus ne concernent que les installations et propriétés exploitées. Ils représentent la totalité de la consommation d'énergie directe et indirecte à ces installations. Les données ne sont pas ventilées par participation directe et ne comprennent pas les installations non exploitées.

INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE (en gigajoules/m³ de production)



CONSOMMATION D'ÉNERGIE (en millions de gigajoules)



■ Côte Est du Canada ⁽²⁾	4,80	6,46	8,49	6,87	7,09
■ Raffinage et commercialisation ⁽³⁾	83,23	84,37	86,19	88,08	85,83
■ Énergie renouvelable ⁽⁴⁾⁽⁵⁾	2,51	2,27	2,30	2,42	3,15
Suncor Énergie	282,40	299,33	304,25	310,40	285,84

(1) Les données du secteur In Situ incluent les installations de Firebag et MacKay River.

(2) Les données pour la Côte Est du Canada n'incluent que l'énergie utilisée et la production du NPSD Terra Nova.

(3) Le secteur Raffinage et commercialisation inclut l'énergie utilisée associée aux stations situées sur le pipeline reliant les Sables pétrolifères et la raffinerie d'Edmonton et les pipelines de Firebag aux Sables pétrolifères et de Fort Hills aux Sables pétrolifères. Le secteur R et C inclut l'énergie utilisée pour le terminal de Burrard et l'usine de soufre de Montréal (données au prorata en 2014 sur la propriété partielle de juillet à décembre 2014).

(4) Le secteur Énergie renouvelable inclut les données de l'usine d'éthanol de St. Clair et des parcs éoliens exploités par Suncor. Aucun rajustement n'est fait aux fins de contrôle financier, les actifs exploités sont tous inclus.

(5) L'électricité produite et vendue aux réseaux provinciaux par les usines de cogénération des secteurs Sables pétrolifères et In Situ et les parcs éoliens exploités est convertie en une somme équivalente en gigajoules et déduite du total de l'énergie.



Télécharger

Points saillants de la performance

Les points saillants et explications qui suivent décrivent les écarts d'émissions les plus marqués à certaines de nos installations. Aucun commentaire n'est fourni dans le cas d'émissions relativement inchangées ou stables.

Les totaux et écarts des émissions pour toutes nos installations exploitées sont disponibles à la section [Données sur la performance](#) du présent rapport.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

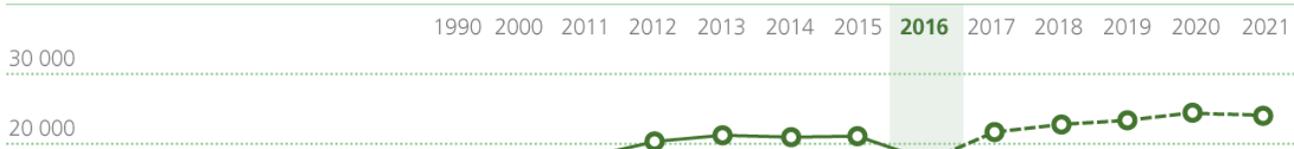
Sables pétrolifères



Les émissions absolues provenant de nos activités d'exploitation minière, d'extraction et de valorisation ont diminué de 17,8 % en 2016 comparativement à 2015 (7,1 millions de tonnes d'éq. CO₂ en 2016 contre 8,7 millions de tonnes d'éq. CO₂ en 2015). L'intensité des émissions a augmenté de 1,2 % durant la même période. Cela est principalement attribuable à la production réduite en raison des feux de forêt et à l'arrêt prolongé de l'usine de valorisation 2.

Émissions absolues et intensité des émissions de GES des Sables pétrolifères

ÉMISSIONS ABSOLUES DE GES DE SUNCOR
données réelles (1990 – 2016) et estimées (2017 – 2021) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾⁽⁷⁾
 en milliers de tonnes d'équivalent CO₂ (éq. CO₂)



10 000

0

Émissions d'éq. CO₂
(en milliers de tonnes d'éq. CO₂)4 832 7 783 18 251 20 257 20 535 20 468 20 480 **18 739** 20 851 22 808 24 255 24 126 24 125

— Réelle — Estimée

Sables pétrolifères	3 631	5 564	8 524	9 204	8 417	8 542	8 685	7 138	8 661	9 077	9 596	9 620	9 555
Fort Hills	-	-	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	466	1 966	2 432	2 436	2 411
In Situ	-	-	2 608	4 079	5 390	5 610	5 620	5 443	5 790	6 017	6 303	6 442	6 235
Firebag	-	-	2 001	3 471	4 703	4 903	4 991	4 810	4 894	5 149	5 426	5 565	5 329
Mackay River	-	-	607	608	687	707	628	633	896	868	877	877	906
Exploration et production	233	531	1 637	1 387	1 152	685	569	581	603	622	625	357	654
Activités terrestres - Amérique du Nord	233	531	1 035	995	630	42	20	21	20	19	17	15	46
Côte Est du Canada	0	0	602	391	522	642	548	560	582	603	608	342	608
Raffinage et commercialisation	968	1 687	5 323	5 420	5 406	5 467	5 438	5 411	5 164	4 957	5 132	5 102	5 101
Commerce City	-	-	1 011	1 145	1 205	1 183	1 101	1 126	1 094	1 054	1 083	1 083	1 083
Edmonton	-	-	1 766	1 742	1 677	1 694	1 734	1 779	1 860	1 761	1 922	1 904	1 903
Lubrifiants	-	-	421	417	399	426	386	420	-	-	-	-	-
Montréal	-	-	1 123	1 137	1 172	1 160	1 204	1 143	1 235	1 208	1 172	1 160	1 160
Sarnia	-	-	948	919	889	918	918	862	894	853	873	874	874
Autre (incluant le terminal Burrard, l'usine de soufre de Montréal et les Pipelines)	-	-	54	60	64	86	95	81	81	81	81	81	81
Énergie renouvelable			159	167	170	165	169	166	168	168	168	169	168

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES DE SUNCOR données réelles (1990 – 2016) et estimées (2017 – 2021) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾⁽⁷⁾⁽⁸⁾ en tonnes d'éq. CO₂/m³ d'équivalent pétrole



■ Réelle ■ Estimée

Sables pétrolifères	1,196	0,817	0,510	0,561	0,503	0,497	0,456	0,463	0,447	0,490	0,494	0,499	0,510
Fort Hills	-	-	-	-	-	-	-	-	2,242	0,236	0,229	0,228	0,239
In Situ	-	-	0,502	0,535	0,540	0,484	0,445	0,450	0,477	0,454	0,498	0,493	0,494
Exploration et production			0,170	0,157	0,154	0,238	0,251	0,278	0,330	0,302	0,221	0,197	0,215
Raffinage et commercialisation	0,225	0,193	0,202	0,199	0,200	0,203	0,199	0,201	0,185	0,184	0,186	0,183	0,183
Énergie renouvelable	-	-	0,684	0,662	0,668	0,654	0,662	0,654	0,665	0,665	0,665	0,665	0,665

(1) Les estimations sont fondées sur les prévisions de production et les méthodologies actuelles. Les graphiques contiennent des estimations prévisionnelles, les utilisateurs devraient être informés que les émissions de GES et l'intensité des émissions réelles pourraient s'écarter sensiblement de ces estimations. Voir les Mises en garde.

(2) Les données de 1990 et 2000 ne comprennent pas les activités de Suncor aux États-Unis, et ne comprennent que les secteurs commerciaux en opération pendant ces années. Ces données ont été fournies à des fins de comparaison historique, conformément aux rapports sur le développement durable précédents.

(3) Les données comprennent les émissions d'équivalent CO₂ directes et indirectes, alors que les données indiquées dans les rapports du règlement sur les émetteurs de gaz désignés de l'Alberta et d'autres rapports réglementaires ne représentent que les émissions directes. Aucun crédit n'a été comptabilisé pour la réduction des émissions de GES due à l'exportation de cogénération ou l'achat de crédits compensatoires. Les émissions de gaz à effet de serre sont calculées au moyen d'une méthodologie propre à chaque installation qui utilise diverses méthodologies de référence qui ont été acceptées par les autorités compétentes auprès desquelles chaque installation est tenue de déclarer ses émissions de GES. Dans le cas où une autorité compétente dispose d'une méthodologie donnée, cette méthodologie a été suivie et s'il n'en existe pas, les méthodes les plus appropriées et les plus précises disponibles sont utilisées pour quantifier chaque source d'émission. Depuis les données de 2013, les potentiels de réchauffement planétaire les plus récents émis par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat dans son quatrième rapport d'évaluation de 2007 ont servi à calculer les équivalents CO₂. Les données historiques n'ont pas été mises à jour pour refléter ces changements puisqu'elles n'ont pas une incidence importante sur les émissions à l'échelle de la Société.

(4) Depuis 2013, la méthodologie concernant les sables pétrolifères a été modifiée pour y inclure la biomasse, la modification de la méthodologie de calcul des émissions fugitives à partir des données de la chambre fermée dynamique et la révision des facteurs d'émission et des méthodes de calcul à la demande du ministère de l'Environnement et du Développement des ressources durables de l'Alberta. Ces changements sont également conformes à la méthodologie de déclaration prescrite dans le règlement sur les émetteurs de gaz désignés du projet de loi 3 (Alberta). De plus, aussi depuis 2013, MacKay River a mis en place une méthodologie de calcul des émissions de portée 2 révisée mise en place pour les données déclarées. En outre, les données des émissions du secteur Raffinage et commercialisation reflètent les émissions d'hydrogène achetées classifiées et le CO₂ vendu de portée 3 plutôt que de portée 2.

(5) L'intensité des émissions à l'échelle de Suncor est calculée à partir de la production nette, soit la somme de la production nette des installations, moins tous les transferts internes de produits. La production nette obtenue correspond aux ventes de produits sur le marché de Suncor. La somme des intensités des secteurs n'est donc pas égale à l'intensité à l'échelle de Suncor. L'intensité des émissions prévue est maintenant déclarée de la même manière que les résultats réels.

(6) Les émissions du secteur Raffinage et commercialisation comprennent les émissions liées au pipeline reliant les Sables pétrolifères à la raffinerie d'Edmonton, Firebag aux Sables pétrolifères et Fort Hills aux Sables pétrolifères, et qui sont incluses dans les données de la division Pipelines du secteur R et C. Depuis 2014, les émissions du secteur R et C comprennent également l'usine de soufre de Montréal, achetée en juillet 2014. Les données pour cette installation ont été déclarées à partir de la date de la vente et, par conséquent, ne sont pas représentatives d'une année complète d'exploitation. Les données prévues correspondent à une année complète d'exploitation. Suncor Énergie a conclu la vente du groupe Lubrifiants Petro-Canada Inc. (PCLI) au début de 2017, mais les données sur la performance de l'usine des lubrifiants sont disponibles jusqu'à la fin de 2016, et elles ne font pas partie des prévisions.

(7) La catégorie Autre comprend le terminal Burrard pour toutes les années de déclaration, le secteur Pipelines et l'usine de soufre de Montréal depuis 2014. Les données de 2014 pour l'usine de soufre de Montréal ont été ajustées afin de refléter la portion de l'année au cours de laquelle elle appartenait à Suncor qui l'exploitait (de juillet à décembre). Depuis 2015, les données pour l'année complète pour l'usine de soufre sont incluses (et pour les années de prévision).

(8) L'énergie éolienne, les terminaux, les pipelines et l'usine de soufre de Montréal ne contribuent pas à la production du secteur R et C ou à la production à l'échelle de Suncor (dénominateur pour l'intensité des GES), seules les émissions absolues de GES (numérateur pour l'intensité des GES) en raison de la définition des mesures de la production à l'échelle de la Société.

Définitions :

Émissions de GES directes : Émissions provenant de sources détenues ou contrôlées par la société déclarante.

Émissions de GES indirectes : Émissions liées à l'énergie qui sont la conséquence des activités de la société déclarante, mais qui proviennent de sources détenues ou contrôlées par une autre société (p. ex., achat d'électricité ou de vapeur).

Émissions absolues (totales) : Somme des émissions directes et indirectes d'une installation ou d'une société déclarante.

Intensité des émissions : Rapport exprimant les émissions de GES par unité d'activité physique ou de valeur économique (p. ex., dans le présent document, tonnes d'équivalent CO₂ émises par unité de production en mètres cubes).



Télécharger

Fort Hills

Le projet minier Fort Hills, sanctionné en 2013, devrait avoir une capacité nominale de 194 000 b/j de bitume. Nous prévoyons que cela ajoutera plus de 2,4

millions de tonnes d'éq. CO₂ au profil d'émissions de GES de nos actifs exploités une fois la capacité nominale totale atteinte après le démarrage en 2017. La production de pétrole dans le cadre du projet devrait commencer au quatrième trimestre de 2017.

In Situ



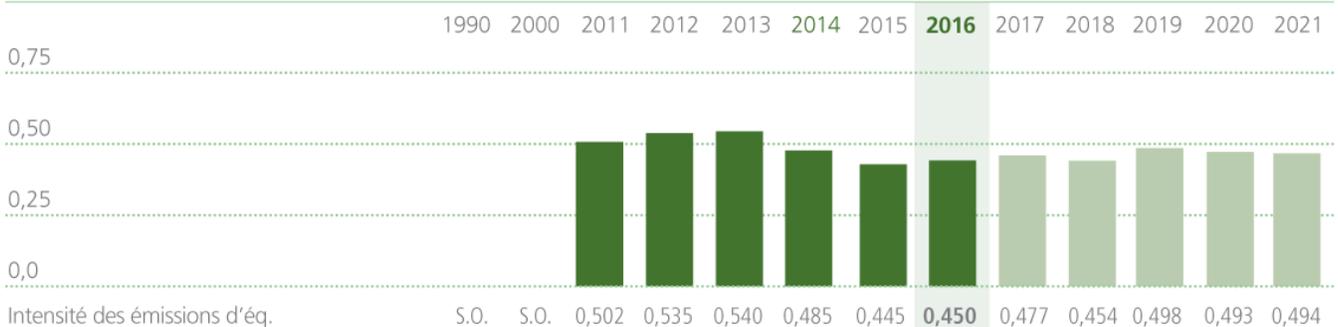
Les émissions absolues globales de nos installations in situ ont diminué en 2016 comparativement à 2015, passant de 5,6 millions de tonnes d'éq. CO₂ à 5,4 millions de tonnes d'éq. CO₂. La diminution est surtout attribuable à l'interruption des activités en raison des feux de forêt.

Par suite de l'arrêt prolongé de l'installation MacKay River, de la vapeur additionnelle a été nécessaire pour réchauffer et pressuriser à nouveau le gisement durant le démarrage, ce qui s'est traduit par une hausse de 12 % de l'intensité des émissions par rapport à 2015. À Firebag, en dépit de l'incidence des feux de forêt, l'intensité des émissions a légèrement diminué (1%) comparativement à 2015. La diminution est surtout attribuable au maintien de faibles ratios vapeur-pétrole grâce aux stratégies de gestion du gisement et au solide rendement des puits intercalaires.

ÉMISSIONS ABSOLUES DE GES DU SECTEUR IN SITU données réelles (1990 – 2016) et estimées (2017 – 2021) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾ en milliers de tonnes d'équivalent CO₂ (éq. CO₂)



INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES DU SECTEUR IN SITU données réelles (1990 – 2016) et estimées (2017 – 2021) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾ en tonnes d'éq. CO₂/m³ d'équivalent pétrole



CO₂ (en tonnes d'éq. CO₂/m³
d'équivalent pétrole)

■ Réelle ■ Estimée

(1) Les estimations sont fondées sur les prévisions de production et les méthodologies actuelles. Les graphiques contiennent des estimations prévisionnelles et les utilisateurs devraient être informés que les émissions de GES et l'intensité des émissions réelles pourraient s'écarter sensiblement de ces estimations. Voir les Mises en garde.

(2) Les données comprennent les émissions d'équivalent CO₂ directes et indirectes, alors que les données incluses dans le rapport du règlement sur les émetteurs de gaz désignés de l'Alberta comprennent les émissions directes seulement. Aucun crédit n'a été comptabilisé pour la réduction des émissions de GES due à l'exportation de cogénération ou l'achat de crédits compensatoires.

(3) Pour MacKay River, les émissions indirectes comprennent l'électricité achetée au réseau, l'électricité achetée auprès de l'usine de cogénération de tiers MacKay River et la vapeur aussi achetée auprès de l'usine de cogénération de tiers MacKay River. Depuis 2013, MacKay River a mis en place une nouvelle méthodologie pour calculer les émissions indirectes associées à l'énergie achetée auprès de l'usine de cogénération de tiers MacKay River afin d'être conforme à la méthode de calcul utilisée à l'usine de cogénération de tiers qui est la source de cette énergie. Ce changement est aussi noté dans les données de 2014 et les prévisions des années à venir indiquées. L'usine de cogénération de Firebag est détenue et exploitée par Suncor, par conséquent, toutes les émissions générées par la cogénération sont comptabilisées dans le total des émissions directes de Firebag, y compris les émissions attribuables à l'électricité vendue au réseau de l'Alberta.



Télécharger

Exploration et production



Côte Est du Canada

Les émissions de Terra Nova ont augmenté de 2 %, passant de 0,55 million de tonnes d'éq. CO₂ en 2015 à 0,56 million de tonnes d'éq. CO₂ en 2106. Terra Nova est le seul actif de la Côte Est du Canada que Suncor exploite. Les autres participations dans la production internationale et extracôticière sont des coentreprises et ne sont pas sous notre contrôle opérationnel direct. Les activités de ces coentreprises ne sont pas incluses dans ce rapport.

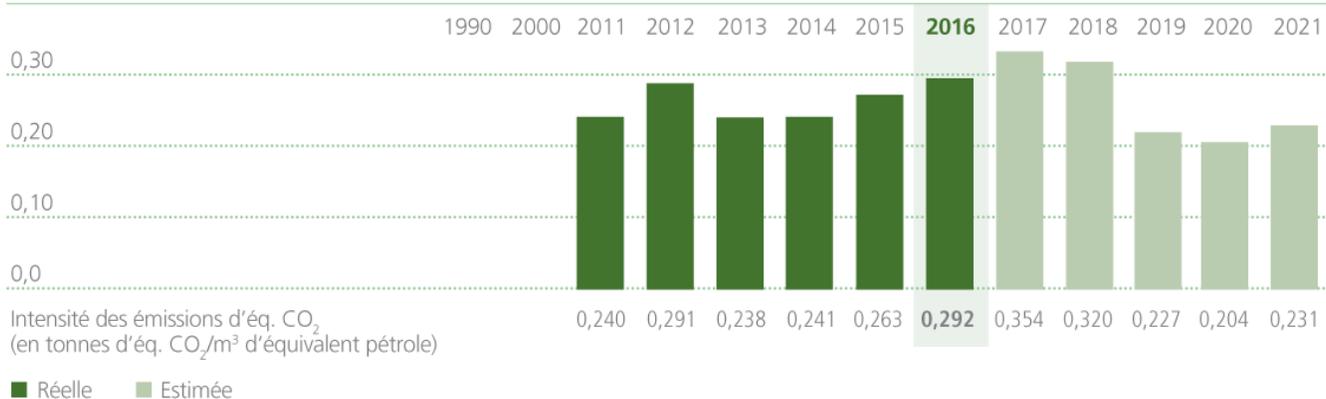
ÉMISSIONS ABSOLUES DE GES DU SECTEUR CÔTE EST DU CANADA

données réelles (1990 – 2016) et estimées (2017 – 2021) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾
 en milliers de tonnes d'équivalent CO₂ (éq. CO₂)



INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES DU SECTEUR CÔTE EST DU CANADA

données réelles (1990 – 2016) et estimées (2017 – 2021) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾
 en tonnes d'éq. CO₂/m³ d'équivalent pétrole



*Les données du secteur Côte Est du Canada n'incluent que l'installation extracôticière Terra Nova de Suncor située dans l'Est du Canada.

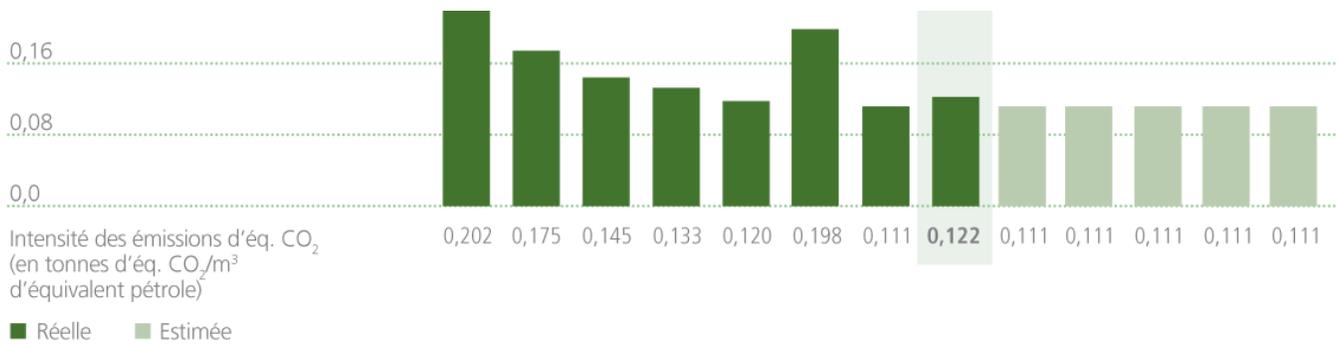
(1) Les estimations sont fondées sur les prévisions de production et les méthodologies actuelles. Les graphiques contiennent des estimations prévisionnelles et les utilisateurs devraient être informés que les émissions de GES et l'intensité des émissions réelles pourraient s'écarter sensiblement de ces estimations. Voir les Mises en garde.

(2) Pour les émissions antérieures de Petro-Canada, consulter le « Rapport à la collectivité » à suncor.com.

(3) Les données comprennent les émissions d'équivalent CO₂ directes et indirectes. Aucun crédit n'a été comptabilisé pour la réduction des émissions de GES attribuable à des crédits compensatoires.

(4) Les données ne concernent que les installations exploitées par Suncor et n'incluent pas nos participations directes dans des coentreprises non exploitées. Les données réfèrent en totalité aux installations exploitées et ne sont pas ajustées pour la part de Suncor.

(5) Auparavant, la production de Terra Nova n'incluait que les ventes de pétrole et non le carburant brûlé à la torche et produit à l'interne. En 2011, ces volumes de production additionnels ont été ajoutés; toutefois, aux fins d'uniformité avec les autres installations majeures, le paramètre de mesure de la production a été rajusté pour n'inclure que les ventes de pétrole.



(1) Les estimations sont fondées sur les prévisions de production et les méthodologies actuelles. Les graphiques contiennent des estimations prévisionnelles et les utilisateurs devraient être informés que les émissions de GES et l'intensité des émissions réelles pourraient s'écarter sensiblement de ces estimations en raison d'une croissance, d'un développement ou de cessions. Voir les Mises en garde.

(2) Les données comprennent les émissions d'équivalent CO₂ directes et indirectes, alors que les données incluses dans le rapport du règlement sur les émetteurs de gaz désignés de l'Alberta et d'autres rapports réglementaires comprennent les émissions directes seulement.

(3) Les baisses indiquées pour 2013 à 2015 reflètent la cession d'actifs du secteur Activités terrestres - Amérique du Nord et sont déclarées jusqu'à la date de la vente.



|
 |
 |
 |
 Télécharger

Raffinage et commercialisation

En 2016, les émissions de GES à nos installations du secteur Aval sont demeurées relativement stables par rapport à 2015, avec 5,4 millions de tonnes d'éq. CO₂ émis chaque année. L'intensité des émissions est également demeurée constante, à 0,20 millier de tonnes d'éq. CO₂ par m³ de production. Cette performance reflète le maintien d'une utilisation élevée des raffineries.

ÉMISSIONS ABSOLUES DE GES COMBINÉES DES SECTEURS RAFFINAGE ET COMMERCIALISATION DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS données réelles (1990 – 2016) et estimées (2017 – 2021) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾⁽⁷⁾⁽⁸⁾ en milliers de tonnes d'équivalent CO₂ (éq. CO₂)



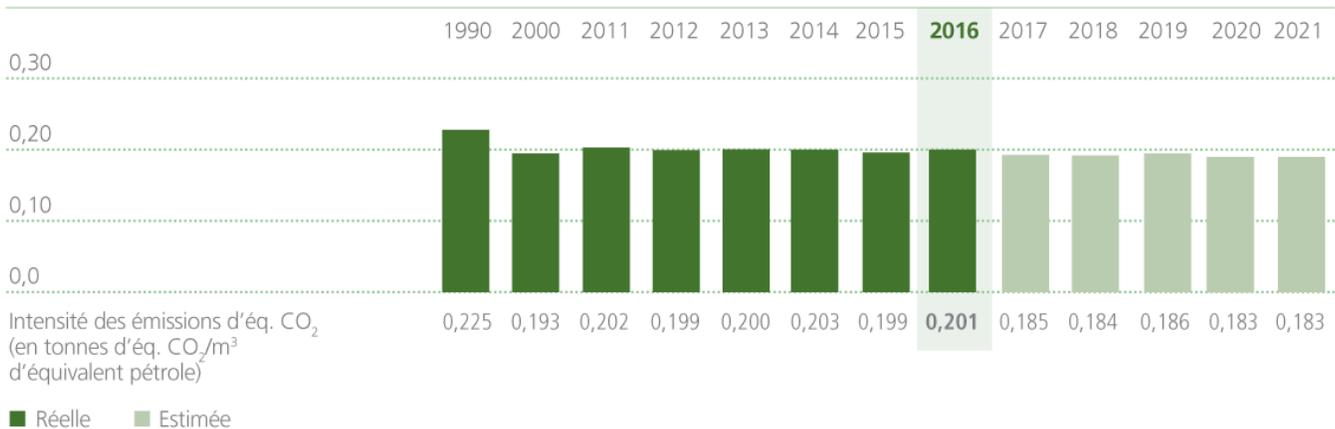
■ Commerce City	1 011	1 145	1 205	1 185	1 101	1 120	1 094	1 054	1 065	1 065	1 065		
■ Autre (incluant le terminal Burrard, l'usine de soufre de Montréal et les Pipelines)	54	60	64	86	95	81	81	81	81	81	81		
■ Émissions d'éq. CO ₂ (en milliers de tonnes d'éq. CO ₂)	968	1 687	5 323	5 420	5 406	5 467	5 438	5 408	5 164	4 957	5 132	5 102	5 101

— Réelle - - - Estimée

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES COMBINÉES DES SECTEURS RAFFINAGE ET COMMERCIALISATION DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS

données réelles (1990 – 2016) et estimées (2017 – 2021) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾⁽⁷⁾⁽⁸⁾

en tonnes d'éq. CO₂/m³ d'équivalent pétrole



(1) Les estimations sont fondées sur les prévisions de production et les méthodologies actuelles. Les graphiques contiennent des estimations prévisionnelles et les utilisateurs devraient être informés que les émissions de GES et l'intensité des émissions réelles pourraient s'écarter sensiblement de ces estimations. Voir les Mises en garde.

(2) Les données comprennent les émissions d'équivalent CO₂ directes et indirectes, alors que les données incluses dans le rapport du règlement sur les émetteurs de gaz désignés de l'Alberta et d'autres rapports réglementaires comprennent les émissions directes seulement.

(3) Ces nombres sont les volumes bruts d'exploitation et n'incluent pas les déductions de crédits générés par l'éthanol, les crédits de performance des émissions générées à l'interne ou les crédits compensatoires achetés.

(4) Les émissions du secteur R et C provenant de l'achat d'usines d'hydrogène de tiers ne sont pas incluses dans le total des émissions de GES (directes et indirectes) puisqu'elles ne respectent pas la définition pour une source d'émission indirecte (portée 2). Ces émissions sont incluses dans la section des émissions indirectes de portée 3 du présent rapport.

(5) Les émissions directes du secteur R et C n'incluent pas les transferts de CO₂ à des tiers, notamment à des entreprises de boissons et d'aliments, puisqu'ils ne correspondent pas à la définition des « émissions de CO₂ ». Aux fins du présent rapport, les volumes de CO₂ vendus à des tiers sont considérés comme des émissions indirectes de portée 3 provenant des produits, conformément aux exigences de déclaration provinciales en Ontario et au Québec.

(6) Les émissions déclarées une seconde fois pour les années précédentes incluent le retrait des émissions indirectes provenant de l'hydrogène acheté et des volumes de ventes de CO₂. Les années de prévision reconnaissent également cette classification de l'hydrogène acheté et des sources de ventes d'émissions de CO₂ au titre d'émissions indirectes de portée 3.

(7) La catégorie Autre comprend le terminal Burrard, la division Pipelines et l'usine de soufre de Montréal depuis 2014. Les données de 2014 pour l'usine de soufre de Montréal ont été ajustées afin de refléter la portion de l'année au cours de laquelle elle appartenait à Suncor qui l'exploitait (de juillet à décembre). Depuis 2015, les données pour l'année complète pour l'usine de soufre sont incluses (et pour les années de prévision). Le secteur Pipelines comprend les stations du pipeline des Sables pétrolifères à la raffinerie d'Edmonton, ainsi que le pipeline de Firebag aux Sables Pétrolifères et de Fort Hills aux Sables pétrolifères. Suncor Énergie a conclu la vente du groupe Lubrifiants Petro-Canada Inc. (PCLI) au début de 2017, mais les données sur la performance de l'usine des lubrifiants sont disponibles jusqu'à la fin de 2016, et elles ne font pas partie des prévisions.

(8) Les terminaux, les pipelines et l'usine de soufre de Montréal ne contribuent pas à la production du secteur R et C (dénominateur pour l'intensité des GES), seulement les émissions absolues de GES (numérateur pour l'intensité des GES) en raison de la définition des mesures de la production à l'échelle de la Société.



Énergie renouvelable



Usine d'éthanol de St. Clair

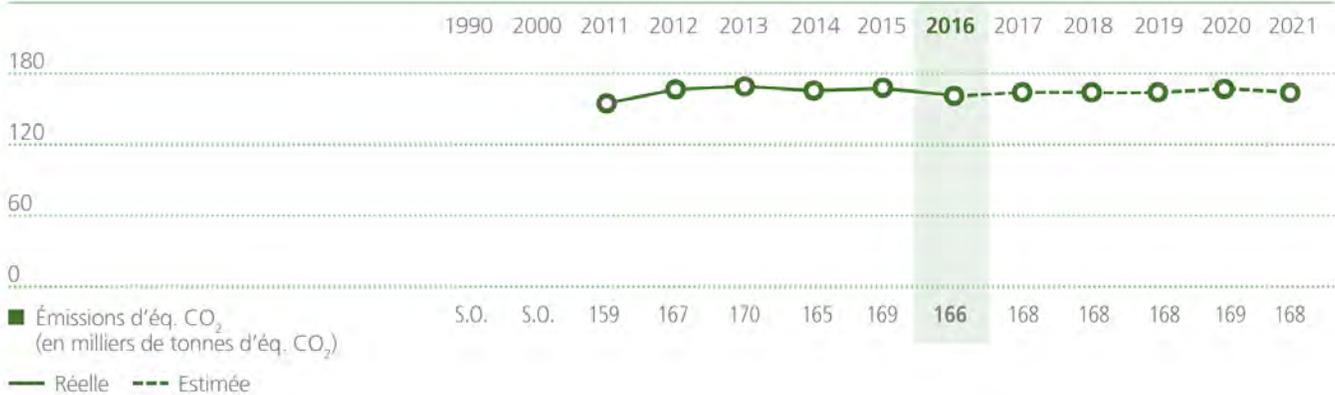
Depuis 1992, nous mélangeons de l'éthanol aux carburants que nous vendons au détail. Nous avons inauguré l'usine d'éthanol de St. Clair à Mooretown, en Ontario, en 2006. En 2011, nous avons doublé la capacité de production de l'usine à 400 millions de litres d'éthanol à base de maïs par année. C'est la plus grande usine de production d'éthanol au Canada.

Les émissions absolues et l'intensité des émissions de l'usine d'éthanol de St. Clair sont demeurées relativement stables d'une année à l'autre.

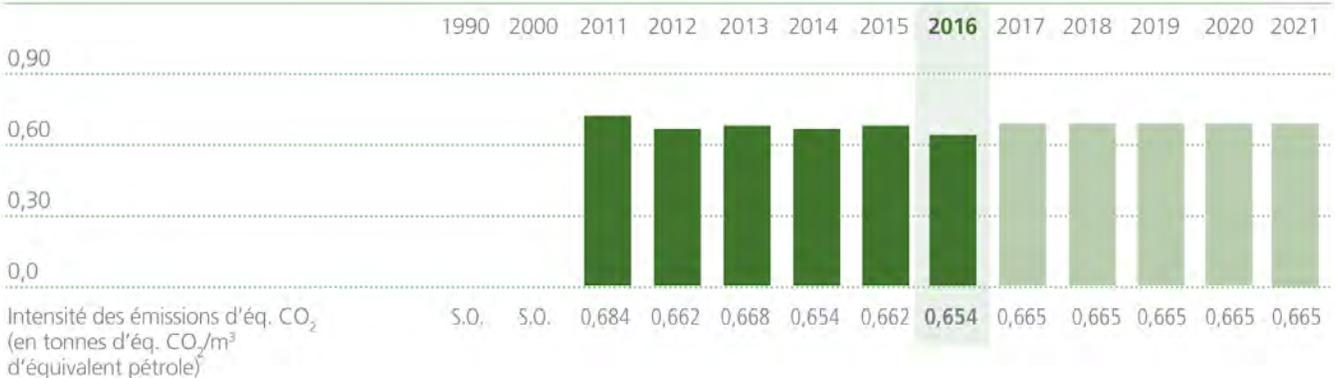
Énergie éolienne

Suncor et ses partenaires sont impliqués dans cinq parcs éoliens opérationnels qui affichent une capacité de production totale de 187 mégawatts (MW), suffisamment pour fournir de l'électricité à environ 65 000 foyers canadiens. Les données sur la performance indiquées ne concernent que les parcs éoliens exploités, et ne sont pas rajustées pour indiquer les parts de l'entreprise. En 2016, nos parcs éoliens ont émis 50 tonnes métriques d'éq. CO₂ et ont produit plus de 100 000 MWh.

ÉMISSIONS ABSOLUES DE GES DU SECTEUR ÉNERGIE RENOUVELABLE données réelles (1990 – 2016) et estimées (2017 – 2021) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾ en milliers de tonnes d'équivalent CO₂ (éq. CO₂)



INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES DU SECTEUR ÉNERGIE RENOUVELABLE données réelles (1990 – 2016) et estimées (2017 – 2021) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾ en tonnes d'éq. CO₂/m³ d'équivalent pétrole



■ Réelle ■ Estimée

- (1) Les estimations sont fondées sur les prévisions de production et les méthodologies actuelles. Les graphiques contiennent des estimations prévisionnelles et les utilisateurs devraient être informés que les émissions de GES et l'intensité des émissions réelles pourraient s'écarter sensiblement de ces estimations. Voir les Mises en garde.
- (2) Les données comprennent les émissions d'équivalent CO₂ directes et indirectes. Aucun crédit n'a été comptabilisé pour la réduction des émissions de GES attribuable à l'éthanol ou aux crédits procurés par l'énergie éolienne.
- (3) Les chiffres sur la production et les GES pour l'usine d'éthanol sont constants d'une année à l'autre, car l'usine fonctionne constamment à plein rendement. La production dépend de la quantité de maïs que nous pouvons acheter et de la quantité d'éthanol que nous pouvons vendre, ce que nous pouvons prévoir et contrôler en grande partie.
- (4) La capacité de l'usine d'éthanol a été doublée en 2011 pour atteindre 400 millions de litres d'éthanol par année.
- (5) Depuis 2012, les données pour le secteur Énergie renouvelable comprennent les émissions totales (directes et indirectes) provenant des parcs éoliens exploités et de l'usine d'éthanol de St. Clair. Aucun crédit n'a été comptabilisé pour les compensations attribuables à l'énergie éolienne générée et l'électricité générée n'est pas incluse à titre de production dans le paramètre de mesure de l'intensité.
- (6) En 2015, Suncor a cédé les parcs éoliens Kent Breeze et Wintering Hills dans le cadre d'un échange d'actifs avec TransAlta Corporation. Ces actifs sont inclus dans les données de 2015 jusqu'à la date de leur vente et ont été retirés des données montrées pour 2016-2021.



Télécharger

Coefficients d'émission en 2016

- [Paramètres de déclaration des émissions de gaz à effet de serre \(GES\)](#)
- [Évaluation des sources d'émissions potentielles](#)
- [Rôle de la réglementation sur la déclaration des GES](#)
- [Pratiques et méthodologies normalisées](#)

L'évaluation des émissions de GES est complexe, c'est pourquoi il est important d'agir de manière transparente, uniforme, vérifiable et conforme à la réglementation. Les coefficients d'émission, qui nous permettent d'évaluer les émissions de GES au moyen d'une unité de données sur les activités disponibles (c.-à-d., quantité de combustible consommé, quantité de produits fabriqués), nous aident à y arriver.

Paramètres de déclaration des émissions de GES

Les paramètres de déclaration des émissions de GES utilisés dans le Rapport sur le développement durable sont en tonnes métriques d'équivalent dioxyde de carbone (éq. CO₂). Cette unité, qui est régulièrement utilisée pour la déclaration de GES, représente les volumes de gaz pour lesquels des études ont démontré leur effet sur l'atmosphère planétaire. Équivalent CO₂ signifie que des GES individuels ont été multipliés par leur potentiel de réchauffement de la planète (PRP) évalué par rapport à celui du dioxyde de carbone (CO₂). Le présent rapport utilise les PRP sur 100 ans émis par le quatrième rapport d'évaluation du [Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat](#) (GIEC), qui s'aligne sur plusieurs compétences déclarant des GES, incluant Environnement Canada et l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis. Cela est conforme à nos Rapports sur le développement durable 2014, 2015 et 2016; toutefois, les rapports sur le développement durable antérieurs à 2014 utilisaient le troisième rapport d'évaluation du GIEC.

Les principaux impacts découlant de l'utilisation des PRP émis par le quatrième rapport d'évaluation du GIEC sont les émissions de méthane qui augmentent légèrement en raison d'un accroissement du coefficient PRP de 21 à 25. Les émissions d'oxydes d'azote (N₂O) ont légèrement diminué, ce coefficient étant passé de 310 à 298. D'autres GES ont aussi vu leurs PRP rajustés mais ont peu ou pas d'impact sur nos émissions totales de GES.

Évaluation des sources d'émissions potentielles

En tant que société énergétique intégrée couvrant divers territoires, secteurs et activités, nous utilisons plusieurs protocoles de coefficients d'émission différents élaborés à l'extérieur et acceptés publiquement pour développer des méthodes de calcul des émissions spécifiques à chaque installation. Nous sélectionnons le protocole approprié en fonction du type de carburant spécifique à l'installation et de sa composition, de la source d'émission et de l'installation ou du territoire visé. Tel qu'exigé par les organismes de réglementation et vérifié par des vérificateurs externes, nous utilisons les protocoles et méthodes relatifs aux GES acceptés pour déterminer le profil global de nos émissions.

En plus d'utiliser les coefficients d'émission spécifiques au carburant, certaines émissions de GES sont calculées à l'aide du taux de consommation

spécifique au processus ou à l'équipement, comme durée de fonctionnement en heures et non pas le volume de carburant. Nombre de nos installations ont des processus complexes qui exigent des coefficients d'émission spécifiques et des méthodes pour calculer avec précision leurs émissions.

Principalement, nos installations utilisent des protocoles et méthodologies exigés dans leur juridiction. Toutefois, si aucune méthodologie prescrite n'est exigée, il pourrait être nécessaire d'utiliser une combinaison de méthodes standards pour une même installation si des facteurs particuliers à l'installation et au secteur ne peuvent être couverts par une seule norme ou un seul règlement. Il peut arriver à l'occasion que certains coefficients d'émission plus précis – mesurés, calculés à partir de données de composition ou fournis par un fabricant – soient disponibles pour un équipement spécifique. Ces coefficients sont privilégiés afin de garantir la meilleure qualité de données qui soit et l'utilisation des mesures les plus justes.

Dans la mesure du possible, les facteurs d'émissions spécifiques sont calculés à partir de données mesurées réelles par rapport à des facteurs génériques estimés par défaut. Dans d'autres cas, par exemple pour calculer les émissions indirectes provenant de l'électricité achetée à l'extérieur, nous utilisons tout d'abord des coefficients prescrits par les organismes de réglementation, le cas échéant, puis les coefficients spécifiques à l'installation, et finalement, les coefficients d'émissions publiés pour les sources d'émissions résiduelles.

En raison de la nature unique de chaque installation, nous avons plus de 1 400 coefficients d'émissions standards dans notre Système de gestion de l'information environnementale qui s'appliquent à différentes installations. Ce nombre n'inclut pas les milliers de coefficients additionnels calculés quotidiennement pour différents carburants et différentes installations selon une analyse de la composition du carburant. Ces coefficients nous donnent la composition du gaz en temps réel et le contenu en carbone qui en découle.

Rôle de la réglementation sur la déclaration des GES

Plusieurs territoires ont développé ou développent présentement des exigences normatives qui spécifient les coefficients à utiliser. Par exemple, l'EPA et les organismes de réglementation de la Western Climate Initiative du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique exigent que tous les exploitants utilisent les coefficients spécifiés pour l'année de déclaration 2016.

L'Alberta exige que les grands émetteurs utilisent la méthode et les coefficients d'émissions utilisés conformément aux données de référence du Règlement sur les émetteurs de gaz désignés (SGER) approuvé par leur gouvernement; de plus, aucun changement ne peut être apporté sans que les émissions de l'année de référence et de l'année précédente soient retraitées et revérifiées par rapport aux données de référence. Chacune de nos installations, qui fait une déclaration dans le cadre du SGER, a obtenu des résultats positifs (approuvés) pour l'année de déclaration 2016 à un niveau d'assurance raisonnable.

Pratiques et méthodologies standards

Des agences externes ont développé des méthodologies normalisées et acceptées par l'ensemble de l'industrie que les exploitants peuvent utiliser en l'absence de méthodes prescrites. Les pratiques et méthodes normalisées que nous suivons sont largement acceptées, bien établies et documentées, de sorte que les données résultantes peuvent être vérifiées par les gouvernements et les tiers et appliquées uniformément à l'échelle de l'industrie et d'une année à l'autre.

Les liens suivants présentent une liste partielle des méthodologies normalisées et des documents de référence utilisés :

- [Quatrième rapport d'évaluation 2007 du GIEC](#)
- [American Petroleum Institute Compendium 2009](#)
- [World Business Council for Sustainable Development / World Resources Institute Greenhouse Gas Protocol : A Corporate Accounting and Reporting Standard 2004](#)
- [US Environment Protection Agency AP-42 Fifth Edition Jun 2007](#)
- [Environnement Canada, Rapport d'inventaire national : 1990-2007, Rapport 2009](#)
- [Programme de déclaration des émissions de gaz à effet de serre d'Environnement Canada](#)
- [Canadian Industrial Energy End-use Data and Analysis Centre 2009](#)
- [Lignes directrices 2006 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre](#)
- [Manuel des lignes directrices du GIEC \(volume 2\)](#)
- [Western Climate Initiative \(WCI\) Design for the WCI Regional Program, July 2010](#)
- [Alberta Environment and Sustainable Resource Development Specified Gas Emitters Regulation Technical Guidance Documents](#)
- [U.S. Environmental Protection Agency Mandatory Reporting Rule: GHG Reporting Program](#)
- [National Renewable Energy Laboratory Life Cycle Assessment of Hydrogen Production via Natural Gas Steam Reforming](#) (PDF 33 p., 634,43 Ko)



Énergie renouvelable

[Accueil](#) > [Environnement](#) > [Changements climatiques : mise en contexte](#) > [Énergie renouvelable](#)

Sur cette page :

[Pourquoi l'énergie renouvelable?](#) | [Notre portefeuille d'énergie renouvelable](#) | [Nos investissements dans l'énergie renouvelable](#) | [Pourquoi investissons-nous dans l'énergie éolienne?](#) | [Biocarburants et notre investissement dans l'éthanol](#)



Pourquoi l'énergie renouvelable?

La demande mondiale pour des sources d'énergie plus sobres en carbone affiche une augmentation spectaculaire et le développement de l'énergie renouvelable est au premier rang de la transition vers un avenir sobre en carbone.

Suncor s'est engagée à développer et à offrir des choix énergétiques qui répondent aux besoins actuels et futurs. Nous participons au défi mondial pour lutter directement contre les changements climatiques en réduisant les émissions, tout en fournissant l'énergie dont le monde a besoin. Suncor a un objectif ambitieux de réduire l'intensité carbonique de 30 % d'ici 2030 et l'investissement dans l'énergie renouvelable fait partie de la solution.

Nous avons compris la valeur de l'énergie renouvelable il y a 15 ans lors de la mise en service de notre premier projet à Gull Lake, en Saskatchewan. Depuis, nos investissements sont axés sur l'énergie éolienne et les biocarburants, mais nous continuons à évaluer des occasions dans d'autres

technologies renouvelables, incluant l'énergie solaire.

En tant qu'important producteur d'électricité en Alberta et comme un joueur de l'industrie axé sur la réduction de son empreinte carbonique, Suncor tient à collaborer avec les décideurs politiques, les partenaires de l'industrie et les autres groupes d'intérêt pour accroître les investissements dans la mise en valeur de l'énergie renouvelable. L'énergie éolienne, l'énergie solaire et les biocarburants font partie des sources d'énergie de l'avenir — et nous voulons être parmi les fournisseurs de solutions énergétiques multiples.

Notre portefeuille d'énergie renouvelable

Suncor et ses partenaires collaborent à [cinq* installations éoliennes fonctionnelles](#) au Canada, dont la première a été mise en service en 2002. Ces installations d'énergie éolienne ont une capacité de production de 187 mégawatts (MW), ce qui représente assez d'énergie pour alimenter environ 65 000 foyers canadiens. Cette production d'énergie permet d'éviter le rejet d'environ 218 000 tonnes de dioxyde de carbone par année. Nos installations éoliennes sont situées en Alberta, en Saskatchewan et en Ontario.

Aperçu des projets de parcs éoliens

Projet	Lieu	Date du début de l'exploitation commerciale	Capacité de production brute (MW)	Éoliennes	Participation de Suncor
Adelaide	Strathroy (Ontario)	2015	40	18	75 %
Chin Chute	Taber (Alberta)	2007	30	20	33,3 %
Magrath	Lethbridge (Alberta)	2004	30	20	33,3 %
SunBridge	Gull Lake (Saskatchewan)	2002	11	17	50 %
Ripley	Huron-Kinloss (Ontario)	2008	76	38	50 %

Nos investissements dans l'énergie renouvelable

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Ontario



Au cours des dernières années, nous avons mis l'accent sur le développement de notre portefeuille éolien en Ontario avec la mise en service des projets éoliens Adelaide et Cedar Point. En janvier 2017, Suncor a vendu sa participation de 50 % dans le projet éolien Cedar Point.

Le parc éolien Adelaide de 40 MW, situé à Sarnia, en Ontario, est un projet important pour notre portefeuille puisqu'il inclut un partenariat financier avec une Première Nation. En vertu de l'entente de partenariat, la Première Nation Aamjiwnaang obtient une participation de 25 % dans le projet.

« Suncor s'est engagée à continuer à travailler en étroite collaboration avec la communauté Aamjiwnaang et nous sommes impatients de développer cette relation pour la durée de vie de notre projet », explique Jim Provias, vice-président, Énergie renouvelable.

En septembre 2016, le gouvernement de l'Ontario a [annoncé la suspension](#) de la deuxième phase du processus d'approvisionnement de grands projets d'énergie renouvelable (AGER) de la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE). Cela signifie l'arrêt de la moitié de l'approvisionnement de plus de 1 000 MW de nouvelle énergie renouvelable pour la production d'électricité. Depuis cette annonce, Suncor a décidé de continuer à investir de manière stratégique dans l'Ouest du Canada, où de nouveaux objectifs ambitieux en matière de production d'énergie renouvelable ont été fixés.

Alberta



Le gouvernement de l'Alberta est en train de concevoir le cadre de travail du [plan de leadership sur les changements climatiques de l'Alberta \(ACCLP\)](#) qui vise à favoriser le développement de l'énergie renouvelable dans la province en ajoutant jusqu'à 5 000 MW d'énergie renouvelable d'ici 2030. Les

changements proposés à la législation et à la structure du marché devraient favoriser le développement de l'énergie renouvelable et les projets de cogénération en Alberta.

Suncor est bien placée pour participer aux activités d'approvisionnement et de développement de futurs projets potentiels dans le domaine de l'énergie renouvelable.

Deux de nos projets en cours, Chin Chute et Magrath, sont situés à proximité de Lethbridge, en Alberta. Nous sommes bien positionnés pour participer aux activités d'approvisionnement et de développement de futurs projets d'énergie renouvelable dans le sud de l'Alberta, lesquels peuvent comprendre les projets d'énergie éolienne et solaire suivants :

Énergie éolienne

- Projet éolien Hand Hills (phase 1), à l'est de Drumheller — capacité totale de 80 MW
- Projet éolien Hand Hills (phase 2), à l'est de Drumheller — capacité totale de 80 MW
- Projet éolien Forty Mile (phase 1), près de Bow Island — capacité totale de 200 MW
- Projet éolien Forty Mile (phase 2), près de Bow Island — capacité totale de 200 MW
- Projet éolien Schuler, à Cypress County — capacité totale de 80 MW
- Projet éolien Huxley, près de Trochu — capacité totale de 50 MW
- Projet éolien Braconnier, près de Three Hills — capacité totale de 80 MW

Énergie solaire

- Projet solaire Hand Hills, à l'est de Drumheller — capacité totale de 80 MW
- Projet solaire Forty Mile, près de Medicine Hat — capacité totale de 80 MW
- Projet solaire Schuler, à Cypress County — capacité totale de 80 MW

Ces projets sont à la phase initiale dans le cadre du processus et des activités de développement de l'AESO.

Saskatchewan



Suncor envisage aussi d'investir en Saskatchewan où le gouvernement intensifie son approvisionnement en énergie renouvelable afin d'atteindre l'objectif de production de 50 % d'énergie renouvelable d'ici 2030. Pour atteindre son objectif, SaskPower lance un processus de soumission concurrentiel pour des projets d'énergie éolienne et solaire en 2017. Elle espère développer jusqu'à 1 070 MW de nouvelle énergie éolienne et 60 MW d'énergie solaire entre 2019 et 2030.

Depuis 2008, Suncor a entrepris certaines démarches initiales en vue du développement éventuel de deux projets éoliens en vertu d'options foncières dans le sud de la Saskatchewan :

- **Shaunavon** : à 20 km de la ville de Shaunavon
- **Willow Bunch** : à 3 km de la ville de Willow Bunch

En 2016, Suncor est devenue membre de la First Nation Power Authority of Saskatchewan Inc. (FPNA). Cette adhésion nous aidera à établir des liens avec les peuples autochtones en Saskatchewan ainsi qu'à tirer parti d'occasions menant à un partenariat éventuel avec une communauté des Premières Nations.

Pourquoi investissons-nous dans l'énergie éolienne?

Avant que plusieurs de nos pairs de l'industrie ne commencent à investir dans l'énergie renouvelable, Suncor développait et produisait déjà de l'énergie éolienne au Canada. Au cours des 15 dernières années, nous avons mis sur pied huit projets éoliens représentant une capacité de production brute totale de 395 MW.

Aujourd'hui, l'énergie éolienne est concurrentielle sur le plan commercial, et l'énergie éolienne et l'énergie solaire devraient croître grâce aux avancées technologiques qui devraient continuer à améliorer le rendement des génératrices et faire baisser le coût de l'équipement. L'énergie éolienne et l'énergie solaire sont sécuritaires, fiables et sans émission.

Nous nous sommes engagés à assurer la santé et la sécurité de tous ceux qui sont à proximité de nos installations, incluant les propriétaires fonciers, les

voisins et les employés. Le développement de projets de parcs éoliens correspond aux valeurs de responsabilité sociale et d'investissements dans la collectivité de Suncor.

Responsabilité sociale : L'énergie éolienne génère de l'électricité propre, de nouveaux emplois et des occasions de développement économique dans les collectivités du pays. Nous développons nos projets de manière socialement responsable en nous souciant de respecter ou dépasser toutes les exigences réglementaires et de répondre aux préoccupations des groupes d'intérêt dans les régions où nous menons des activités. La philosophie derrière la conception de nos projets vise à :

- réduire l'impact visuel
- atténuer la densité des turbines
- maximiser les marges de recul dans la mesure du possible

Investissements dans la collectivité : Grâce à nos investissements, nous contribuons à bâtir des collectivités durables partout où Suncor exploite des parcs éoliens au moyen de commandites, de dons de charité et du bénévolat de nos employés. Par exemple, en 2016, le projet éolien SunBridge a commandité le barbecue au tournoi de balle lente et les membres de l'équipe Énergie renouvelable de Suncor ont fait du bénévolat pour appuyer cette activité locale.

Dans le cadre de l'élaboration de nouveaux projets d'énergie renouvelable, nous sommes heureux de rencontrer les membres des collectivités locales pour parler de Suncor, d'énergie renouvelable ainsi que des besoins et préoccupations de la collectivité. Nous reconnaissons que nos projets, et le développement de l'énergie éolienne en général, ne font pas l'unanimité. Toutefois, nous nous efforçons de travailler de façon ouverte, respectueuse et transparente, en nous engageant très tôt auprès des collectivités pour atténuer les préoccupations et régler les problèmes dans la mesure du possible et trouver des solutions mutuellement acceptables.

** Suncor a vendu sa participation de 50 % dans le parc éolien Cedar Point, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2017.*

Les biocarburants et notre investissement dans l'éthanol

Nous exploitons également la plus grande installation d'éthanol du Canada, à proximité de Sarnia, en Ontario. L'[usine de production d'éthanol de St. Clair](#) a une capacité de production de 400 millions de litres par an.

Presque tout l'éthanol produit à l'usine de St. Clair est mélangé à l'essence Petro-Canada.

En 2014, Suncor a investi dans une société de commercialisation de technologie de production de biodiésel. Avec cet investissement, nous participons à notre première usine de biodiésel à l'échelle commerciale au Nebraska.

Notre investissement dans l'éthanol

Depuis 1992, nous mélangeons de l'éthanol aux carburants que nous vendons au détail. L'usine d'éthanol de St. Clair à Mooretown, en Ontario, a ouvert ses portes en 2006 et nous avons doublé la capacité de production annuelle de l'usine à 400 millions de litres d'éthanol à base de maïs en 2011.

L'éthanol produit à l'usine de St. Clair est mélangé à l'essence de notre marque Petro-Canada, qui a ainsi un impact environnemental plus faible que l'essence sans éthanol tout en respectant les normes de mélange imposées par le gouvernement.

Au Canada, le Règlement fédéral sur les carburants renouvelables exige une teneur moyenne en éthanol renouvelable de 5 % dans l'essence vendue partout au Canada.

Certaines provinces ont leur propre mandat en ce qui concerne les exigences de mélange de biocarburants et nous devons donc acheter de l'éthanol à des tiers pour compléter l'approvisionnement provenant de notre usine de St. Clair, en Ontario.

De plus en plus d'éléments attestent que les biocarburants, comme l'éthanol, sont des sources d'énergie éprouvées ayant des avantages démontrables.

Le Conference Board du Canada a conclu dans un rapport intitulé « [La contribution potentielle de l'éthanol au secteur canadien des transports](#) » que :

- l'éthanol, comparativement à l'essence, réduit les gaz à effet de serre (GES) dans une proportion de 40 % à 62 %, selon les procédés agricoles et les technologies de production employés
- l'amélioration des techniques agricoles entraîne une hausse considérable du rendement du maïs en boisseaux par acre, ce qui a une incidence positive sur l'utilisation d'eau et de fertilisants
- la production de maïs actuelle est également plus écoénergétique

Bien que l'essence additionnée de 10 % d'éthanol ait une teneur en énergie inférieure de 3 % à celle de l'essence pure, il s'agit d'un carburant oxygéné qui a

la capacité d'améliorer l'efficacité de la combustion dans de nombreux véhicules. Dans la plupart des véhicules, cette efficacité améliorée aide à compenser la teneur en énergie légèrement plus faible de l'essence à l'éthanol.

Évaluations du cycle de vie

Nous considérons qu'il convient d'envisager le cycle de vie complet de la production d'éthanol lorsqu'on aborde les avantages environnementaux.

Avant de construire notre usine d'éthanol, nous avons demandé au Pembina Institute de l'Alberta d'entreprendre deux évaluations de cycle de vie utilisant toutes les données énergétiques, du champ de maïs à la pompe à essence. Une fois la première phase de notre installation opérationnelle, nous avons demandé au Pembina Institute de revoir l'étude afin de s'assurer que la plus récente méthodologie scientifique et les données d'exploitation réelles étaient utilisées.

[Visiter le site Web du Pembina Institute pour en apprendre davantage](#)

Selon son évaluation, qui a fait l'objet d'une révision indépendante par des pairs à l'Argonne National Laboratory du gouvernement des États-Unis, Pembina a déterminé qu'il pourrait être possible de réduire les émissions totales de CO₂ de 300 000 tonnes par année en mélangeant à l'essence tout l'éthanol provenant de l'usine initiale de St. Clair. Grâce à l'agrandissement de l'usine, les bienfaits pour l'environnement ont doublé pour atteindre 600 000 tonnes par année. L'éthanol de l'usine de St. Clair permet une réduction de 60 % des émissions de GES par rapport à l'essence. Ces estimations ont été plus récemment confirmées par des calculs internes.

Autres utilisations et cultures de la terre

La majeure partie des terres agricoles utilisées pour produire l'éthanol aujourd'hui ont servi auparavant à la culture du tabac. Avec la baisse de la demande pour le tabac, l'éthanol de maïs représente une culture de rechange durable pour les fermiers.

Le type de maïs que nous utilisons dans l'usine de St. Clair comme charge d'alimentation servait auparavant à nourrir le bétail. Lorsque les féculés et les sucres sont extraits du maïs pour produire de l'éthanol, les éléments qui restent servent à la fabrication d'aliments de première qualité pour le bétail, qui sont alors revendus aux producteurs de bétail locaux.

En résumé, de nombreuses parties en profitent :

- les fermiers ont une culture de rechange à commercialiser
- les producteurs de bétail obtiennent toujours les aliments dont ils ont besoin pour leur bétail
- nous pouvons produire un additif pour carburant qui augmente l'efficacité de la combustion et réduit l'impact sur l'environnement des carburants de transport

Nous pensons que l'industrie des biocarburants est prometteuse et nous nous sommes engagés à utiliser des pratiques de production parmi les meilleures de l'industrie à notre usine de St. Clair.



Plan d'action sur les changements climatiques

[Accueil](#) > [Environnement](#) > [Changements climatiques : mise en contexte](#) > [Plan d'action sur les changements climatiques](#)

Sur cette page :

[Plan d'action en sept points](#) | [Gérer nos propres émissions](#) | [Développer des sources d'énergie renouvelable](#) | [Investir dans la technologie et l'innovation](#) | [Utiliser des mesures de compensation au pays et à l'étranger](#) | [Collaborer à l'élaboration des politiques](#) | [Informer les employés et le public](#) | [Mesurer et faire état de nos progrès](#)

Nous avons reconnu très tôt que les changements climatiques seraient un enjeu important pour notre entreprise et nos groupes d'intérêt. C'est pourquoi nous avons dressé un plan d'action en sept points dès 1997.

Guidés par ce plan, nous avons eu passablement de succès à réduire l'intensité carbonique totale de nos activités (soit la quantité de carbone émis par baril ou mètre cube (m³) de pétrole produit ou raffiné).

Bien que beaucoup de choses aient changé au fil des ans, notre stratégie relative aux changements climatiques demeure un guide fiable à une époque où le besoin de collaborer, d'investir dans des technologies de réduction des émissions et d'élaborer une politique publique constructive se fait de plus en plus criant.

[En apprendre davantage sur notre participation aux politiques publiques](#)

Plan d'action en sept points

Voici un résumé des mesures que nous avons continué de prendre conformément à notre plan d'action en sept points pour mieux gérer les émissions de gaz à effet de serre (GES) et répondre de façon constructive au défi des changements climatiques.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

1. Gérer nos propres émissions



- Les émissions absolues ont diminué en 2016 par rapport à 2015 surtout en raison de la baisse de la production dans le secteur des sables pétrolifères attribuable aux feux de forêt et à un arrêt planifié prolongé à l'usine de valorisation 2.
- L'occasion la plus prometteuse à court terme pour réduire les émissions et l'intensité des émissions de GES est d'améliorer l'efficacité énergétique et la fiabilité de nos installations. Nous continuons d'investir dans des technologies à long terme qui pourraient réduire largement l'intensité des émissions et, en définitive, abaisser la courbe de croissance des émissions absolues.
- En 2016, nous avons mis l'accent sur le maintien et l'amélioration continue de notre système de gestion de l'énergie (SGÉ) exhaustif dans toutes nos installations terrestres exploitées, ce qui représente une activité essentielle pour atteindre notre objectif de 2030 en matière de GES. Le SGÉ comprend la mise en œuvre et le maintien d'un système exhaustif qui surveille, évalue et améliore l'efficacité énergétique de nos installations grâce à une discipline opérationnelle et des projets ciblés.

2. Développer des sources d'énergie renouvelable



- Nous exploitons la plus importante usine de production d'éthanol au Canada.
- Suncor surveille également les technologies en matière de biocarburants développées par des parties externes. Cela signifie financer des entreprises externes dont les idées technologiques répondent aux besoins stratégiques de ses activités ou l'entreprise. Suncor a investi dans **LanzaTech**, un producteur de biocarburants installé aux États-Unis qui développe une technologie de fermentation en phase gazeuse brevetée pour recycler les émissions de gaz résiduaire et de gaz à effet de serre sous forme de carburant sobre en carbone et de produits chimiques. Suncor a investi également dans **Benefuel**, une entreprise de commercialisation technologique qui se concentre sur la capacité de production du biodiesel au moyen de charges d'alimentation sobres en carbone avantageuses à l'égard des coûts.
- Suncor s'est engagée à accroître la production d'énergie renouvelable au Canada et à établir des projets d'énergie renouvelable parmi les meilleurs de l'industrie. L'énergie éolienne est l'une des sources d'électricité qui connaît la croissance la plus rapide au monde. Efficace et renouvelable, elle ne produit aucune émission.
- Suncor et ses partenaires collaborent à cinq projets d'énergie éolienne. Ces installations d'énergie éolienne ont une capacité de production de 187 mégawatts (MW), ce qui représente assez d'énergie pour alimenter environ 65 000 foyers canadiens.
- Suncor est bien placée pour évaluer les occasions au Canada et, en particulier, en Alberta où le gouvernement provincial prévoit atteindre une nouvelle capacité de production d'énergie renouvelable de 5 000 MW.

[En apprendre davantage sur l'énergie renouvelable](#)

3. Investir dans la technologie et l'innovation



- Nos investissements soutenus dans la technologie et l'innovation nous ont permis de réduire notre intensité de GES par baril. Nous prévoyons que notre engagement continu envers la recherche et le développement permettra de réduire nos émissions pour qu'elles soient semblables ou inférieures à celles d'autres sources de pétrole.
- Nous avons continué de jouer un rôle de premier plan en 2016 dans le développement d'autres technologies d'extraction du bitume à long terme qui pourraient permettre de réduire de manière significative l'intensité des émissions de GES provenant de la production tirée des sables pétrolifères.
- Parmi ces initiatives, nous dirigeons un projet de développement technologique qui vise à mener une évaluation à l'échelle commerciale de l'utilisation de systèmes de transport autonome dans nos mines, une première en Amérique du Nord. Voir la section [Développement technologique](#) pour plus de détails.
- Suncor examine de nouveaux procédés d'utilisation de la vapeur, des solvants et de l'électromagnétisme pour produire du bitume in situ. S'ils donnent de bons résultats, ces efforts pourraient réduire l'intensité des GES de plus de 50 %. Voir la section Développement technologique pour plus de détails.
- Nous avons aussi cofondé [Evok Innovations](#), un partenariat unique entre Cenovus Energy, Suncor et BC Cleantech CEO Alliance. Evok est un fonds pour les technologies propres qui vise à accélérer le développement et la commercialisation de solutions aux défis environnementaux et économiques les plus pressants auxquels fait face l'industrie énergétique au Canada.
- En 2012, nous avons cofondé la [Canada's Oil Sands Innovation Alliance \(COSIA\)](#), une alliance de sociétés représentant 90 % de la production tirée des sables pétrolifères canadiens.
 - La COSIA mise sur l'action collaborative pour accélérer les améliorations de la performance environnementale dans quatre principaux domaines, dont les GES.
 - La COSIA s'appuiera sur le travail d'autres réseaux de collaboration pour partager les connaissances et l'expertise en matière de nouvelles technologies et d'innovation.
 - En termes de développement de solutions potentielles à grand impact pour la réduction des émissions, la COSIA rassemble un éventail plus large d'idées et de ressources et possède une capacité accrue pour mettre en œuvre de nouvelles approches d'une manière structurée et disciplinée.
- Dans le cadre de la COSIA, Suncor participe aussi à la commandite de 20 millions \$ du concours [Carbon XPrize](#), qui encouragera les innovateurs à

trouver de nouvelles idées pour recueillir les émissions provenant des usines de charbon et de gaz afin de les transformer en produits utiles.

- Pour enregistrer d'autres réductions de l'intensité carbonique et faire progresser des solutions à long terme potentielles contre les changements climatiques, y compris l'efficacité énergétique, l'extraction de bitume à faible intensité ou le captage et le stockage du carbone (CSC), nous avons continué de travailler par l'entremise d'organisations comme :
 - [Emissions Reduction Alberta \(anciennement Climate Change and Emissions Management Corporation\)](#)
 - [Carbon Management Canada](#)
 - [CO₂ Capture Project \(CCP\)](#)
 - [Alberta Innovates](#)
 - [Université de l'Alberta – Chaire de recherche industrielle sur les systèmes énergétiques](#)

4. Utiliser des mesures de compensation au pays et à l'étranger

- Nos parcs éoliens ont continué de générer des crédits de compensation de GES. En Alberta, les crédits nous sont attribués en vertu du Wind-Powered Electricity Systems Offset Protocol du Système de crédits compensatoires. Dans les autres territoires où nous exerçons nos activités, les crédits ou attributs environnementaux reviennent aux services publics de la Couronne qui achètent l'électricité. Les crédits compensatoires générés par nos parcs éoliens en Alberta peuvent permettre de rendre conformes des installations d'exploitation de sables pétrolifères au règlement sur les émetteurs de gaz désignés de l'Alberta.

[En apprendre davantage sur nos parcs éoliens](#)

- Nous sommes membres de l'Association internationale pour l'échange de droits d'émission (AIEDE). L'AIEDE se voue à l'établissement d'un cadre international fonctionnel pour l'échange de réductions des émissions de GES. Dans le cadre de notre affiliation, nous participons à divers groupes de travail pour assurer l'intégrité environnementale d'abord et avant tout, mais aussi pour créer une certaine souplesse pour les solutions commerciales qui tirent parti des actions et occasions à l'échelle de la planète et de l'ensemble de l'économie canadienne.

Le groupe de travail canadien de l'AIEDE a été très efficace en effectuant ce qui suit :

- collaboration pour aider à structurer le dialogue et l'alignement liés à l'harmonisation des systèmes de contrôle, de déclaration et de vérification des émissions de GES
 - comptabilisation des infrastructures du marché (c.-à-d. suivis et registres)
 - alignement du développement d'un système de compensation et d'un protocole
 - conception d'un fonds technologique
 - information destinée aux ententes d'équivalence des émissions de GES fédérales et provinciales dans le cadre d'un dialogue régulier entre l'industrie et les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral
- Nous nous sommes également engagés à participer pour une période de dix ans au projet de séquestration de carbone du Rio Bravo, au Belize. Ce projet vise la conservation et la gestion durable de plus de 51 000 acres de forêt dans le nord-ouest du Belize.

En 2011, une partie de ce projet a été certifiée en vertu du Verified Carbon Standard en tant que projet REDD (Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts) des Nations Unies. L'autre partie du projet, dans laquelle Suncor a une participation, a subi des dégâts en raison d'un ouragan en 2010 et ne sera probablement pas certifiée avant qu'une évaluation des impacts à long terme ne soit réalisée.

Le projet continue de fournir un apprentissage utile à la communauté forestière, aux développeurs de mesures de compensation et aux responsables des orientations politiques sur des enjeux comme la permanence, l'additionnalité ainsi que les fuites et démontre que la préservation des forêts fait partie de la solution aux changements climatiques.

5. Collaborer à l'élaboration des politiques

Au Canada, la politique publique est de plus en plus élaborée par le biais de processus ouverts et transparents visant à intégrer l'expertise et la perspective d'un large éventail de groupes d'intérêt. Suncor participe à ces forums, en mettant de l'avant le point de vue de l'industrie et un état d'esprit axé sur les solutions afin de faire avancer le développement responsable.

Suncor continuera de préconiser un leadership en matière de politique climatique à l'échelle nationale et dans les territoires où elle mène des activités afin de s'assurer que le Canada, qui produit des ressources, a une place à la tribune mondiale pour influencer l'action collective ayant trait aux enjeux mondiaux des changements climatiques. Suncor a signé en juillet 2016 la Coalition pour le leadership en matière de tarification du carbone, une initiative volontaire qui

visé à susciter une action menant à la mise en œuvre réussie d'une tarification mondiale du carbone. Nous collaborons aussi avec la [Commission de l'écofiscalité du Canada](#) sur les politiques fiscales qui soutiendront la croissance économique et une performance environnementale améliorée.

Nous considérons l'échange de droits d'émission de GES et les autres mécanismes de tarification du carbone comme des outils utiles. Nous croyons aussi que pour être efficace, la politique en matière de changements climatiques doit encourager un investissement conséquent et patient dans les nouvelles technologies qui transformeront la façon dont nous produisons et utilisons l'énergie. Des investissements stratégiques en technologie peuvent mener à d'importantes réductions des émissions, mais il faut la volonté d'affecter des fonds, tant privés que publics, à l'innovation. Les politiques de tarification du carbone, à elles seules, n'auront pas ce résultat.

[En apprendre davantage sur notre participation aux politiques publiques.](#)

6. Informer les employés et le public ^

La sensibilisation à l'énergie est un fondement nécessaire à l'élaboration de solutions énergétiques réellement novatrices et applicables. Nous continuons de travailler avec des entreprises de premier plan à promouvoir la transmission des connaissances en matière d'énergie et à faire progresser la réflexion sur un avenir sobre en carbone.

Par l'entremise de Suncor et de la Fondation Suncor Énergie, nous avons investi dans :

- [Energy Futures Lab](#) de The Natural Step, qui regroupe des personnes novatrices et influentes qui abordent ensemble les défis énergétiques actuels et futurs
- [Pollution Probe](#) pour promouvoir la sensibilisation à l'énergie et encourager l'utilisation d'une approche systémique à l'égard de l'énergie dans le cadre de l'Energy Exchange
- [Quality Urban Energy Systems of Tomorrow](#) (QUEST), un organisme voué à la promotion d'une approche intégrée et communautaire en matière de résolution d'enjeux énergétiques et environnementaux
- le développement d'une communauté de pratique nationale pour créer de la documentation sur l'énergie par l'entremise du [Musée des sciences et de la technologie du Canada](#)
- la série de conférences [The Walrus Talks Energy](#), en partenariat avec The Walrus Foundation met l'accent sur diverses perspectives sur le système énergétique actuel et futur
- une initiative du Pembina Institute, appelée [Green Energy Futures](#), qui dresse le profil de gens ordinaires et de leurs expériences d'utilisation des technologies énergétiques écologiques
- [Student Energy](#) et ses activités internationales pour éduquer et regrouper les gens et les idées relativement à l'avenir du développement énergétique
- [Alberta Council for Environmental Education](#) et ses efforts pour développer et présenter une documentation sur l'environnement et l'énergie dans le programme scolaire de l'Alberta
- nos employés, qui poursuivent leur objectif de réduire le gaspillage et d'améliorer l'efficacité énergétique dans le cadre de notre initiative de mobilisation des employés; cette initiative déborde du cadre des séances sur la conservation de l'énergie tenues sur l'heure du midi afin de souligner les réalisations des employés quant à leur contribution à des projets d'efficacité énergétique et de réduction des émissions de GES, par l'intermédiaire de nos [Prix du président en matière d'excellence opérationnelle](#).

[En apprendre davantage sur les activités d'investissements dans la collectivité](#)

7. Mesurer et faire état de nos progrès ^

- En mars 2017, nous avons déposé notre cinquième rapport annuel de conformité en matière d'émission de GES pour nos activités albertaines auprès du gouvernement de l'Alberta, en vertu du règlement sur les émetteurs de gaz désignés de la province.
- Nous respectons également toutes les exigences applicables du [système d'échange des droits d'émission de l'Union européenne](#).
- Nous faisons rapport annuellement à Environnement Canada sur toutes nos installations canadiennes émettant plus de 50 000 tonnes d'équivalent CO₂, à l'Environmental Protection Agency des États-Unis sur nos installations de Commerce City et aux gouvernements de l'Alberta, de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique conformément à leurs exigences relatives aux déclarations.
- Nous faisons état de nos progrès globaux en matière de gestion des émissions de GES à tous les groupes d'intérêt par l'intermédiaire de notre Rapport sur le développement durable et du [CDP Climate Change](#).
- En avril 2017, nous avons annoncé la publication du [Rapport climat de Suncor : une stratégie de résilience](#), qui fournit de l'information sur la façon dont l'entreprise évalue les risques climatiques et donne un aperçu de ses plans pour assurer une résilience à long terme dans une économie sobre en carbone.

Aux fins de notre planification, nous modélisons les émissions associées à l'ensemble de notre production exploitée future, y compris les projets de croissance, pour évaluer les risques et cerner les possibilités liées aux régimes de réglementation existants et prévus en matière d'émissions de carbone. Notre scénario de référence quant à la tarification future du carbone tient compte des meilleures informations à notre disposition issues des marchés du carbone et des nouvelles politiques publiques dans les territoires au sein desquels nous exerçons des activités importantes.

Nos perspectives de la tarification du carbone présument qu'elle atteindra 65 \$/tonne et s'appliquera à un pourcentage croissant de nos émissions d'ici 2035. Les provinces pourraient employer les recettes comme bon leur semble selon la situation particulière de la région, notamment en protégeant les industries à forte intensité carbonique exposées aux échanges commerciaux. Nous estimons l'impact des perspectives de la tarification du carbone sur la valeur nette de l'actif à environ 3,5 %. Le coût moyen par baril de production pondérée après impôt pour l'ensemble de la production en amont pour la période de 2018 à 2027 est estimé à 0,60 \$/baril.

[Voir notre réponse au CDP en 2016](#)

[Consulter notre Rapport climat : une stratégie de résilience](#)



Gérance des ressources en eau

[Accueil](#) > [Environnement](#) > Gérance des ressources en eau

Sur cette page :

[Principes en matière d'eau](#)

[Notre performance en matière d'eau](#)

[Prélèvement et consommation d'eau](#)

[Comment nous utilisons et recyclons l'eau](#)

Suncor croit que l'eau est une ressource précieuse et partagée qui doit être gérée avec prudence conformément à une approche équilibrée et durable dans le cadre d'une gestion de l'eau intégrée. Cette approche globale comprend l'optimisation des pratiques de prélèvement de l'eau, la réutilisation de l'eau déjà dans notre système et le retour de l'eau au bassin versant. Nous continuons d'investir dans la recherche et le développement pour accroître l'information, l'expertise, les innovations technologiques et les pratiques dans un effort visant à gérer l'eau de manière durable et à réduire l'empreinte environnementale globale.

Principes en matière d'eau

Nous utilisons quatre principes pour guider notre approche de gestion de l'eau intégrée :

- Valeur partagée de l'eau** : L'eau est une ressource naturelle précieuse qui a une valeur environnementale, sociale et économique. L'utilisation de l'eau doit être gérée avec prudence. Le développement énergétique responsable signifie qu'il faut garantir que l'utilisation de l'eau par l'industrie ne compromet pas la disponibilité d'une réserve propre, sûre et abondante de cette importante ressource pour les générations actuelles et futures. Nous défendons et appuyons le développement d'une politique qui s'efforce d'équilibrer les aspects sociaux, environnementaux et économiques.
- Gestion du bassin versant** : La gestion du bassin versant doit être effectuée à l'échelle régionale, en tenant compte de tous les utilisateurs et de l'impact cumulatif global. Nous croyons qu'il est important de collaborer avec les pairs, le gouvernement et les groupes environnementaux, ainsi qu'avec les communautés autochtones dans le cadre de discussions transparentes et éclairées sur la gérance des ressources en eau dans le bassin versant de l'Athabasca.
- Réduction, réutilisation et retour** : Une véritable approche de gestion de l'eau intégrée durable doit équilibrer simultanément la réduction, la réutilisation et le retour :
 - Réduction** : Une empreinte aquatique responsable signifie que la réduction de l'utilisation de l'eau doit s'équilibrer avec la compréhension des effets sur l'environnement nets globaux.
 - Réutilisation** : Réutiliser l'eau afin d'améliorer l'efficacité tout en tenant compte des effets nets liés à la sécurité, à la fiabilité, à l'utilisation de l'énergie ou à la réussite des remises en état futures.
 - Retour** : Un des éléments critiques d'une approche de gestion de l'eau intégrée est la capacité de retourner l'eau en toute sécurité dans le bassin versant. Le retour de l'eau est nécessaire pour gérer la qualité et la quantité d'eau sur place et est essentiel pour atténuer d'autres empreintes environnementales (p. ex. perturbation du sol, intensité énergétique/émissions de GES, production de déchets).

4. **Analyse des options intégrées** : Cette analyse souligne l'intégration des principes de gestion de l'eau aux conditions spécifiques de l'emplacement. La gestion durable de l'eau pour une installation doit inclure les principes de réduction, réutilisation et retour de l'eau, reconnaissant que ce sera unique à chacune des installations en fonction d'un certain nombre de facteurs. Tous ces facteurs mèneront au développement d'options ou d'occasions dans les trois secteurs de gestion de l'eau (réduction-réutilisation-retour).

Collaboration en matière de gérance régionale des ressources en eau

À mesure que l'industrie des sables pétrolifères se développe, nous reconnaissons qu'il faut mettre davantage d'accent sur les demandes cumulatives que la mise en valeur place sur les ressources hydriques à long terme. Comme l'impact et les défis relatifs à l'eau dépassent nos propres installations, nous travaillons étroitement avec les autres exploitants des sables pétrolifères, les organismes de réglementation et les autres groupes d'intérêt afin de passer de la gestion de l'eau à la gérance des ressources en eau dans le bassin versant de la rivière Athabasca.

Depuis 2009, nous faisons partie de la Oil Sands Leadership Initiative (OSLI), maintenant la [Canada's Oil Sands Innovation Alliance \(COSIA\)](#), pour développer une compréhension régionale de l'eau. Suncor a dirigé des projets ciblant trois secteurs critiques, ou y a collaboré :

- comprendre le fonctionnement actuel du bassin versant (utilisateurs, débit, qualité de l'eau et groupes d'intérêt régionaux) maintenant et à l'avenir
- comprendre l'utilisation de l'eau dans nos sites d'exploitation et les occasions de réduire, réutiliser et retourner l'eau dans le bassin versant
- continuer à développer une surveillance solide du bassin versant

Nos efforts de collaboration régionale sont la clé pour garantir de trouver l'équilibre adéquat pour tous les utilisateurs d'eau et l'environnement.

Dans le cadre de la COSIA, Suncor et les autres sociétés membres ont accompli plus de 17 projets et contribué à plus de 180 technologies dans ces trois secteurs critiques de la gérance des ressources en eau.

[En apprendre davantage sur nos stratégies de gestion de l'eau](#)

Technologie et innovation en matière de traitement de l'eau

Dans le cadre de la COSIA, nous collaborons avec des pairs de l'industrie pour développer le Centre de technologie de la gestion de l'eau, qui permettra de perfectionner de nouvelles technologies de traitement et de recyclage de l'eau pour la mise en valeur des sables pétrolifères. Le centre de 165 millions de dollars devrait ouvrir en 2019 et il sera annexé à nos installations in situ de Firebag afin que les chercheurs puissent faire l'essai des nouvelles technologies sur des fluides de procédés « réels ».

Le centre permettra également aux sociétés participantes de faire l'essai de plus de technologies que si chacune travaillait de son côté tout en collaborant à la gestion des risques et des coûts liés au développement de technologie. Par ailleurs, le temps nécessaire pour tester les technologies sur le terrain et les mener à une application commerciale sera plus court. Voici d'autres avantages ciblés :

- réduction des coûts de recyclage de l'eau
- augmentation de la production de vapeur et de bitume
- amélioration de la fiabilité de la technologie de recyclage de l'eau
- réduction de l'utilisation de l'eau et de l'efficacité énergétique
- élaboration et application de technologies et pratiques améliorées pour la gestion des sous-produits du traitement de l'eau



Qualité de l'eau et surveillance

[Accueil](#) > [Environnement](#) > [Gérance des ressources en eau](#) > [Qualité de l'eau et surveillance](#)

Sur cette page :

[Surveillance aquatique permanente](#) | [Plan de mise en œuvre conjoint du Canada et de l'Alberta pour la surveillance visant les sables bitumineux](#)

Nous reconnaissons l'importance de préserver la santé de la rivière Athabasca. Nous travaillons avec les gouvernements, nos pairs de l'industrie et les groupes d'intérêt pour appuyer des programmes de surveillance aquatique renforcés visant à comprendre et à réduire l'impact de la mise en valeur des sables pétrolifères sur le bassin versant de l'Athabasca.

La surveillance de la qualité de l'eau est un élément intégral de la gérance des eaux, et il y a plusieurs points où nous surveillons la qualité de l'eau puis nous utilisons l'information obtenue pour adapter notre utilisation de l'eau. Nous surveillons la qualité de l'eau dans nos installations, aux points où nous retournons l'eau et au bassin versant:

- Surveiller l'eau à nos installations nous permet de comprendre les facteurs pour gérer les risques, ainsi que les occasions de réduire, réutiliser et retourner l'eau. Nous obtenons également de l'information sur la nécessité de développer de nouvelles technologies de l'eau.
- Surveiller l'eau lorsqu'elle est retournée dans la rivière nous permet de s'assurer que nous respectons toutes les normes de qualité rigoureuses. Cela nous aide aussi à identifier la façon dont fonctionnent nos systèmes de traitement et les secteurs que nous devons améliorer.
- Surveiller l'eau de la rivière est une étape importante pour détecter et comprendre les changements qui s'y produisent. L'information sert à établir des lignes directrices sur les eaux usées et les effluents pour tous les utilisateurs du bassin versant.

Ensemble, ces efforts de surveillance aquatique dans le secteur des sables pétrolifères créent un cadre de travail de gérance des eaux global qui contribue à préserver la valeur de l'eau du bassin versant.

Surveillance aquatique permanente

La rivière Athabasca procure un habitat à de nombreuses espèces de poissons et autres organismes aquatiques et elle se déverse dans le lac Athabasca. Elle fournit également de l'eau à l'industrie.

Pour garantir la santé de la rivière, nous analysons nos rejets et assurons une surveillance aquatique continue de la rivière Athabasca. Par le passé, la surveillance aquatique était effectuée par l'entremise du Regional Aquatic Monitoring Program (RAMP). Cette tâche est maintenant supervisée par le gouvernement de l'Alberta dans le cadre du programme de surveillance des sables pétrolières.

Plan de mise en œuvre conjoint du Canada et de l'Alberta pour la surveillance visant les sables bitumineux

En 2012, le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Alberta ont lancé le [Plan de mise en œuvre conjoint du Canada et de l'Alberta pour la surveillance visant les sables bitumineux](#). Le plan était géré conjointement par les deux gouvernements pour renforcer les programmes de surveillance environnementale existants axés sur l'air, l'eau, le sol et la biodiversité dans la région des sables pétrolières.

Le programme de surveillance des sables pétrolières qui en est maintenant à sa 5^e année, a enregistré les résultats suivants :

- un nombre plus important de sites échantillonnés dans un territoire élargi
- un nombre accru et additionnel de types de paramètres mesurés
- une fréquence accrue de l'échantillonnage et des méthodologies améliorées de surveillance de l'air et de l'eau dans certains secteurs
- un programme intégré de gestion de données ouvertes

Pour le volet de surveillance de l'eau, les principales caractéristiques sont les suivantes :

- coordination améliorée des pratiques d'échantillonnage en vue d'améliorer la compréhension des effets cumulatifs potentiels
- nouvelle surveillance des sédiments pour l'ensemble du réseau de la rivière Athabasca afin d'établir un cadre de référence et les conditions en aval des contaminants potentiels
- nouvel échantillonnage systématique des précipitations de neige et de pluie en vue d'évaluer la relation entre les régimes atmosphériques, les dépôts et le ruissellement de surface qui s'écoule dans les affluents et en aval
- techniques de surveillance nouvelles et améliorées pour mesurer les contaminants potentiels dans la glace, les processus des glaces, l'incidence de l'englacement et du déglacement, les processus de sédimentation et la mesure de l'eau sous la glace
- nouvelles enquêtes scientifiques intégrées et intensives sur les bassins versants représentatifs
- nouvelle surveillance intensive de sources de contaminants potentiels de l'eau souterraine et des voies d'accès proches de la surface

Les données recueillies dans le cadre du programme de surveillance, et les méthodes sur lesquelles il repose seront publiées de façon régulière. Nous continuons aussi de soutenir le programme de surveillance visant les sables pétrolières en favorisant une meilleure compréhension et gestion des impacts cumulatifs potentiels des activités liées à la mise en valeur des sables pétrolières dans le bassin versant de l'Athabasca.



Performance en matière d'eau en 2016

[Accueil](#) > [Environnement](#) > [Gérance des ressources en eau](#) > Performance en matière d'eau en 2016

Sur cette page :

[Utilisation d'eau douce et intensité de cette utilisation à Suncor](#) | [Faits saillants de la performance en matière d'eau](#) | [Faible débit de base recommandé dans le secteur des sables pétrolifères dans le cours inférieur de la rivière Athabasca](#) | [Stockage de l'eau et perturbation des terres dans le secteur des sables pétrolifères](#)

Utilisation d'eau douce et intensité de cette utilisation à Suncor

Suncor s'efforce de continuer à améliorer sa performance en matière d'eau. Nous nous sommes engagés à réduire notre consommation d'eau douce à l'échelle de l'entreprise de 12 % d'ici 2015 (par rapport à 2007). Nous avons atteint cet objectif avec une consommation d'eau douce en 2015 représentant 27 % de moins qu'en 2007.

En 2016, l'intensité de l'utilisation de l'eau de Suncor a augmenté de 11 % par rapport à 2015, surtout en raison des changements opérationnels attribuables aux feux de forêt et à une production moindre dans le secteur des sables pétrolifères. Les feux de forêt dans la région de Fort McMurray ont eu un impact important sur les activités liées aux sables pétrolifères, en permettant moins de recyclage des eaux usées en raison des perturbations de l'exploitation. L'arrêt planifié à l'usine de valorisation 2 a également été prolongé de plus d'un mois en raison des feux de forêt. Par conséquent, la production tirée des sables pétrolifères a diminué d'environ 19 % par rapport à 2015, ce qui a fait augmenter l'intensité globale de l'utilisation d'eau douce.

CONSOMMATION D'EAU DOUCE⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾ (en mm³)



20

0



Consommation totale d'eau douce de Suncor ⁽²⁾	47,1	41,2	30,8	35,9	36,8
Sables pétrolifères ⁽³⁾	28,0	23,6	18,3	16,6	20,1
In Situ ⁽⁴⁾	2,3	2,2	1,9	1,7	1,3
Raffinage et commercialisation ⁽⁵⁾	16,9	16,4	10,9	17,3	14,4
Usine d'éthanol de St. Clair	0,9	1,0	0,9	0,9	0,9

INTENSITÉ DE LA CONSOMMATION D'EAU DOUCE ⁽¹⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾ (en m³/m³ de production)



	2012	2013	2014	2015	2016
Intensité totale de la consommation d'eau douce de Suncor	0,96	0,83	0,68	0,74	0,82
Sables pétrolifères ⁽³⁾	1,75	1,44	1,09	0,89	1,34
In Situ ⁽⁴⁾	0,31	0,22	0,15	0,12	0,11
Raffinage et commercialisation ⁽⁵⁾	0,64	0,58	0,40	0,63	0,53
Usine d'éthanol de St. Clair	3,71	3,77	3,66	3,68	3,68

(1) Les données sur les unités Activités terrestres – Amérique du Nord et Côte Est du Canada ne sont pas incluses ici, car la consommation d'eau douce est négligeable dans l'ensemble de l'entreprise.

(2) La somme des volumes de la consommation d'eau douce du secteur d'exploitation ne correspond pas au volume total de Suncor compte tenu du transfert d'eau usée traitée du secteur Sables pétrolifères à l'installation in situ de Firebag. Ce volume est également déduit du volume total de Suncor pour éviter la double comptabilisation.

(3) Les données du secteur Sables pétrolifères ne tiennent pas compte des volumes des eaux de ruissellement industrielles, lesquels sont soumis à des écarts d'une année à l'autre compte tenu des précipitations. Les données sur le prélèvement et la consommation d'eau, comprenant les volumes des eaux de ruissellement industrielles, sont présentées dans la section Données sur la performance de notre Rapport sur le développement durable.

(4) Les données du secteur In Situ incluent les installations de Firebag et MacKay River.

(5) Les données du secteur Raffinage et commercialisation incluent quatre raffineries et le complexe des lubrifiants. La méthodologie d'estimation et d'évaluation de la consommation d'eau dans des installations données présente un degré d'incertitude de plus de +/-10 %.

(6) L'intensité de la consommation d'eau douce correspond au volume d'eau utilisé (m³) par volume d'hydrocarbures produits (m³).



Télécharger

Faits saillants de la performance en matière d'eau

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Exploitation minière



Nombre de nos groupes d'intérêt sont préoccupés par la quantité d'eau que les exploitants de sables pétrolifères sont autorisés à prélever dans le cours inférieur de la rivière Athabasca. L'industrie, les Premières Nations, les Autochtones, les groupes environnementaux et les organismes gouvernementaux discutent de la question depuis longtemps.

Nos installations d'exploitation minière et d'extraction mélangent de l'eau aux sables pétrolifères afin de séparer le bitume du sable. Le sable propre et l'eau sont ensuite envoyés dans des bassins de résidus, où le sable se dépose et l'eau est recyclée vers le processus d'extraction.

Environ 85 % de l'eau utilisée par nos installations minières et d'extraction est de l'eau recyclée. L'eau d'appoint provient principalement de la rivière Athabasca, l'un des plus grands bassins fluviaux de l'Alberta.

[En apprendre davantage sur nos activités minières](#)

Notre usine de base des sables pétrolifères détient un permis qui l'autorise à prélever 59,8 millions de m³ d'eau chaque année de la rivière Athabasca, soit environ 0,3 % du débit moyen annuel de la rivière. Nous continuons de fonctionner bien en deçà de notre permis même si les niveaux de production ont augmenté.

Grâce à une amélioration de la réutilisation et du recyclage de l'eau dans nos activités de mise en valeur des sables pétrolifères, nous avons diminué notre prélèvement d'eau douce de la rivière Athabasca au cours des dix dernières années. Notre prélèvement total d'eau douce dans le secteur des sables pétrolifères est maintenant inférieur à celui de 1998, bien que notre production ait plus que triplé depuis.

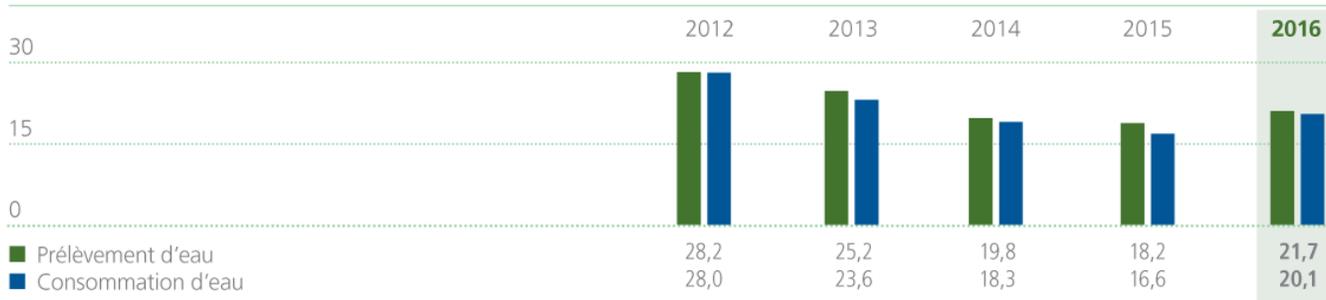
Au cours des dernières années, Suncor a exécuté une stratégie de gestion de l'eau à son usine de base des sables pétrolifères visant à réduire la quantité d'eau stockée dans les bassins de résidus et à gérer la qualité de l'eau dans le système. La stratégie comprend trois phases et plus de 15 projets pour :

- conserver l'eau ou éliminer l'utilisation de l'eau dans la mesure du possible
- réutiliser l'eau dans la mesure du possible
- retourner l'eau propre dans le bassin versant

La mise en œuvre de la stratégie a permis à Suncor de réduire considérablement ses taux de prélèvement d'eau dans la rivière Athabasca depuis 2007. En 2016, nous avons prélevé environ 21,7 millions de m³ d'eau de la rivière Athabasca et retourné 1,7 million m³ d'eau traitée dans cette rivière. Notre volume brut d'eau douce prélevée de la rivière Athabasca a diminué d'environ 53 % depuis 2007 alors que nous prélevions 43,7 millions de m³ d'eau douce.

PRÉLÈVEMENT ET CONSOMMATION D'EAU DANS LE SECTEUR SABLES PÉTROLIFÈRES*

(en millions de m³)



* La méthodologie utilisée pour le calcul des mesures de prélèvement d'eau pour le secteur Sables pétrolifères ne tient pas compte des volumes des eaux de ruissellement industrielles, lesquels sont soumis à des écarts d'une année à l'autre compte tenu des précipitations. Les données sur le prélèvement et la consommation d'eau, comprenant les volumes des eaux de ruissellement industrielles, sont présentées dans la section Données sur la performance de notre Rapport sur le développement durable.

(1) La consommation d'eau est définie comme la quantité d'eau utilisée et non retournée à sa source proche ou qui n'est plus disponible dans sa forme originale.



Télécharger

Bien qu'une quantité importante de la réduction de l'eau utilisée soit permanente, à long terme, le prélèvement d'eau dans la rivière par Suncor se stabilisera pour maintenir un équilibre relativement à l'eau et la composition chimique des ions dissous pour réaliser les objectifs de remise en état pour la fermeture de la mine.

Notre stratégie de gestion de l'eau des sables pétrolifères est présentée ci-dessous.

Concept n° 1 : Réutilisation directe de l'eau résiduelle

La première phase importante de notre stratégie de gestion de l'eau, lancée officiellement en 2013, comporte le transfert de l'eau résiduelle traitée de notre usine de base des sables pétrolifères à notre réseau d'eau in situ. Là-bas, l'eau résiduelle sert d'eau d'appoint.

Le résultat est un système qui permet que quelque 10 000 m³ (ou quatre piscines de dimensions olympiques) d'eau résiduelle par jour soient utilisés comme eau d'appoint plutôt que d'être stockés dans des bassins de résidus.

Ce projet est unique à plusieurs égards. La réutilisation de l'eau résiduelle en eau d'appoint dans le processus d'extraction in situ est une méthode nouvelle non seulement pour nous, mais également pour l'ensemble de l'industrie.

Cette initiative était l'un des trois projets distincts qui ont reçu un Prix du président lors de la remise des Responsible Canadian Energy Awards de l'Association canadienne des producteurs pétroliers (ACPP) en 2014.

Concept n° 2 : Recyclage des eaux usées industrielles

En 2014, nous avons mis en service une nouvelle usine de traitement des eaux usées conçue pour tirer les eaux usées de nos bassins de valorisation et en retirer les matières solides et les huiles, afin de réutiliser cette eau dans nos activités ou de la retourner dans l'environnement.

L'usine peut recycler toutes les eaux usées entre 22 550 et 43 222 litres d'eau par minute, selon la période de l'année (ou 12 à 35 piscines de dimensions olympiques par jour) et cela pourrait éliminer le besoin de tirer le volume d'eau équivalent de la rivière.

Ce projet offre une plus grande souplesse à Suncor pour gérer l'eau à l'échelle de l'installation, selon les besoins globaux et les changements au bassin versant. Avec son usine de traitement de l'eau, Suncor peut réduire le volume d'eau tirée de la rivière d'environ 65 % comparativement à 2007.

La prochaine étape : initiatives de traitement et de réutilisation de l'eau résiduelle et des eaux usées

La troisième phase de notre stratégie visera davantage de réductions en concevant plus de systèmes pour réduire et réutiliser l'eau (eau résiduelle ou eau usée) provenant des activités pour diverses applications. Ces améliorations en matière d'efficacité réduiront le volume d'eau douce dont nous avons besoin.

En continuant d'être en tête et d'innover, nous partagerons les leçons apprises avec nos pairs de l'industrie dans le cadre de la [Canada's Oil Sands Initiative Alliance](#) (COSIA). Ce faisant, nous sommes convaincus de pouvoir réduire l'empreinte opérationnelle régionale et mieux protéger les ressources en eau.

Fort Hills



Fort Hills, exploité par Suncor, devrait entrer en production en 2017. Le projet a commencé à utiliser l'eau de la rivière comme eau potable pour le camp, pour recouvrir la zone de résidus hors du puits et pour commencer à remplir l'installation de stockage de l'eau sur le site.

Nous avons un permis distinct qui nous autorise à prélever jusqu'à 39,3 millions m³ d'eau de la rivière annuellement pour le projet Fort Hills, qui a été sanctionné en 2013. Ensemble, les autorisations pour l'usine de base et Fort Hills représentent environ 0,5 % du débit moyen annuel de la rivière Athabasca.

Au fur et à mesure que nous comprendrons mieux l'utilisation et l'efficacité de notre utilisation de l'eau, nous continuerons à explorer des occasions de réduire davantage notre utilisation de l'eau.

In situ



[Nos activités in situ](#) atteignent les dépôts de sables pétrolifères qui sont trop profonds pour être extraits au moyen de techniques minières (environ 97 % des réserves qui reposent sous la surface de sables pétrolifères font partie de cette catégorie). Nous utilisons l'eau pour créer de la vapeur à haute pression, laquelle est [injectée dans un puits afin de réchauffer le bitume souterrain](#).

Ce procédé rend le bitume moins visqueux, ce qui lui permet de flotter vers la surface. La majeure partie de la vapeur se condense dans le réservoir, puis retourne à la surface avec le pétrole. Cette eau est ensuite séparée, traitée puis recyclée.

Environ 96,5 % de l'eau utilisée à nos installations in situ de Firebag est recyclée. L'eau d'appoint provient de l'eau usée recyclée de nos installations de valorisation des sables pétrolifères et de nos activités de services aux puits, de l'eau de ruissellement récupérée en surface dans les limites des installations et dans les puits souterrains.

À notre installation in situ de MacKay River (où environ 98,5 % de l'eau est recyclée), la majeure partie de l'eau d'appoint provient de sources souterraines. Cette eau a une teneur en sel et en minéraux trop élevée pour être consommée ou utilisée à des fins d'agriculture.

Au cours des cinq dernières années, l'intensité d'utilisation de l'eau douce aux installations in situ a diminué de plus de 75 %, en raison principalement de nos efforts d'amélioration continue, notamment le recyclage des eaux usées, en vue de maintenir les niveaux d'utilisation d'eau douce tout en triplant notre production. L'intensité de notre consommation d'eau aux installations in situ est de 0,11 m³ d'eau par m³ de pétrole produit.

Le secteur Aval utilise des sources d'eau locales



Nos raffineries utilisent de l'eau douce pour le chauffage et le refroidissement. Même si l'utilisation globale de l'eau est demeurée relativement stable, des initiatives locales ont permis d'améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau. Par exemple, dans le cas de notre raffinerie d'Edmonton, environ un tiers du total de l'eau prélevée en 2016 était de l'eau usée recyclée provenant de l'usine municipale de traitement des eaux usées de Gold Bar, contribuant ainsi à réduire

considérablement la quantité d'eau douce prélevée dans la rivière Saskatchewan Nord.

Suncor a effectué une évaluation complète et détaillée de risques liés à l'eau pour toutes ses installations en 2013 et a aussi utilisé le IPIECA Global Water Tool for Oil & Gas. Suncor dispose d'un Processus de gestion stratégique des enjeux qui intercepte les risques liés à l'eau qui se développent rapidement et y réagit.

Les cinq installations représentaient près de 29 % de l'utilisation d'eau totale de l'entreprise.

Côte Est du Canada



Dans nos activités extracôtières, nous utilisons uniquement l'eau douce pour la cuisine, la consommation, les douches et d'autres usages domestiques. Pour nos activités sur la Côte Est du Canada, l'eau est soit produite au large par désalinisation, soit transférée par navire de St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador vers notre installation.

[En apprendre davantage sur nos activités extracôtières](#)

Faible débit de base recommandé

Le cadre de travail sur la gestion de la quantité d'eau de surface du Lower Athabasca Regional Plan (LARP) fixe le débit de base de l'écosystème de la rivière à 87 mètres cubes par seconde (m³/s) — un débit si faible que ce n'est jamais arrivé depuis le début du programme de surveillance de la rivière. À un tel débit, la plupart des exploitants de sables pétrolifères actuels et futurs arrêteraient tout prélèvement dans la rivière et se fieraient uniquement à l'eau entreposée.

Suncor (usine de base des sables pétrolifères) et Syncrude sont les exceptions en raison de la conception de leurs usines qui ne sont pas en mesure d'entreposer l'eau nécessaire pour cesser les prélèvements. Toutefois, nous avons tous deux accepté de réduire notre taux de prélèvement de 50 % au débit de base prescrit et nous évaluons des mesures additionnelles pour réduire davantage les prélèvements. À notre usine de base, nous avons réduit le prélèvement de l'eau de 53 % depuis 2007. En 2016, le prélèvement de l'eau correspondait à environ 35 % des 59,8 m³ autorisés par notre permis chaque année.

Le motif de l'exemption des deux plus anciens exploitants de sables pétrolifères au Canada est que nos licences ont été accordées dans les années 1960 et 1970 en fonction de la façon dont nos usines ont été conçues, sans installation de stockage des eaux sur place. Nos activités minières et celles de Syncrude ne peuvent être menées sans apport d'eau douce, particulièrement en hiver.

Toutes les nouvelles installations d'exploitation minière des sables pétrolifères, incluant la mine Fort Hills de Suncor qui devrait entrer en service à la fin de 2017, ont des installations de stockage des eaux sur place pour s'approvisionner en eau lorsque les prélèvements ne sont pas permis.

L'opinion générale (que nous partageons) est que, à un débit extrêmement faible, tout prélèvement d'eau devrait cesser. Nous considérons cependant qu'une surveillance régionale supplémentaire, tels les programmes déjà entrepris par l'Alberta Environmental Monitoring, Evaluation and Reporting Agency (AEMERA) et maintenant l'Alberta Environment and Parks (AEP), est nécessaire afin de déterminer le débit exact. Entre-temps, Suncor et Syncrude ont accepté de réduire volontairement les prélèvements jusqu'à la moitié de leur quota pendant les périodes de débit peu élevé.

Stockage de l'eau et perturbation des terres

Si nous devions construire des installations de stockage des eaux dans nos installations actuelles maintenant, cela entraînerait une perturbation considérable des terres au-delà de notre empreinte minière actuelle et une utilisation accrue d'énergie et davantage d'émissions de GES. Nous croyons que cela aurait un impact négatif sur l'environnement, particulièrement en raison de la rareté des cas de faibles débits de base estimés dans le cadre de travail sur la gestion de la quantité d'eau de surface du LARP.

[En apprendre davantage sur nos efforts de remise en état](#)



Performance en matière d'émissions atmosphériques en 2016

[Accueil](#) > [Environnement](#) > Performance en matière d'émissions atmosphériques en 2016

Nous nous sommes engagés à maintenir et à améliorer la qualité de l'air à proximité de nos installations et à préserver des écosystèmes sains grâce à l'investissement dans la technologie et à la promotion de l'amélioration continue dans nos installations.

Sur cette page :

[Dioxyde de soufre \(SO₂\)](#) | [Oxydes d'azote \(NO_x\)](#) | [Composés organiques volatils \(COV\)](#) | [Odeurs](#) | [Contrôle de la qualité de l'air](#)

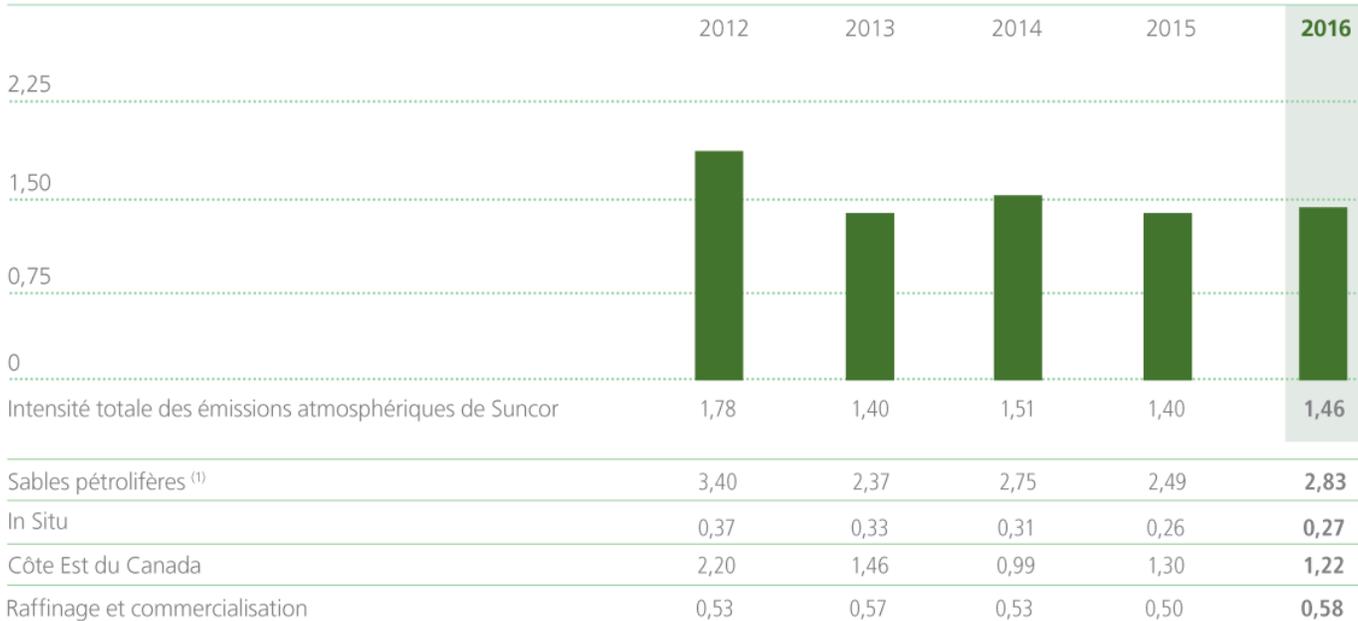
Globalement, en 2016, les émissions atmosphériques totales pour l'ensemble de Suncor ont diminué de 3 % par rapport à 2015. La diminution des émissions peut être attribuée en grande partie à la baisse globale de la production dans le secteur Amont en raison des feux de forêt survenus à Fort McMurray, contrebalancée par les perturbations de l'exploitation dans le secteur Raffinage et commercialisation.

ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES*(1) (en milliers de tonnes/année)



	2012	2013	2014	2015	2016
Émissions atmosphériques totales de Suncor	87,4	69,9	68,4	67,4	65,5
Sables pétrolifères	55,8	39,7	47,2	47,2	43,6
In Situ	2,8	3,3	3,5	3,3	3,2
Côte Est du Canada	3,0	3,2	2,6	2,7	2,4
Activités terrestres – Amérique du Nord	11,0	8,0	0,4	0,4	0,4
Raffinage et commercialisation	14,5	15,4	14,2	13,6	15,7
Énergie renouvelable	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES* (1) (en kg/m³ de production)



* Les émissions atmosphériques comprennent les émissions de SO₂, de NO_x et de COV. Les données sur l'intensité totale des émissions atmosphériques de Suncor comprennent les données des secteurs Activités terrestres - Amérique du Nord et Énergie renouvelable.

(1) On a observé une réduction considérable dans les données sur les émissions de COV en 2013 comparativement aux années précédentes en raison de l'échantillonnage plus poussé mené dans les zones minières et les zones d'élimination dédiées et de l'augmentation de la fréquence des essais sur les émissions de COV. On a aussi enregistré une réduction des émissions de SO₂ et de NO_x des sables pétrolifères et de l'usine E et V et peut être attribuable à l'utilisation de carburants de remplacement et des interruptions majeures à l'usine E et V.



Télécharger

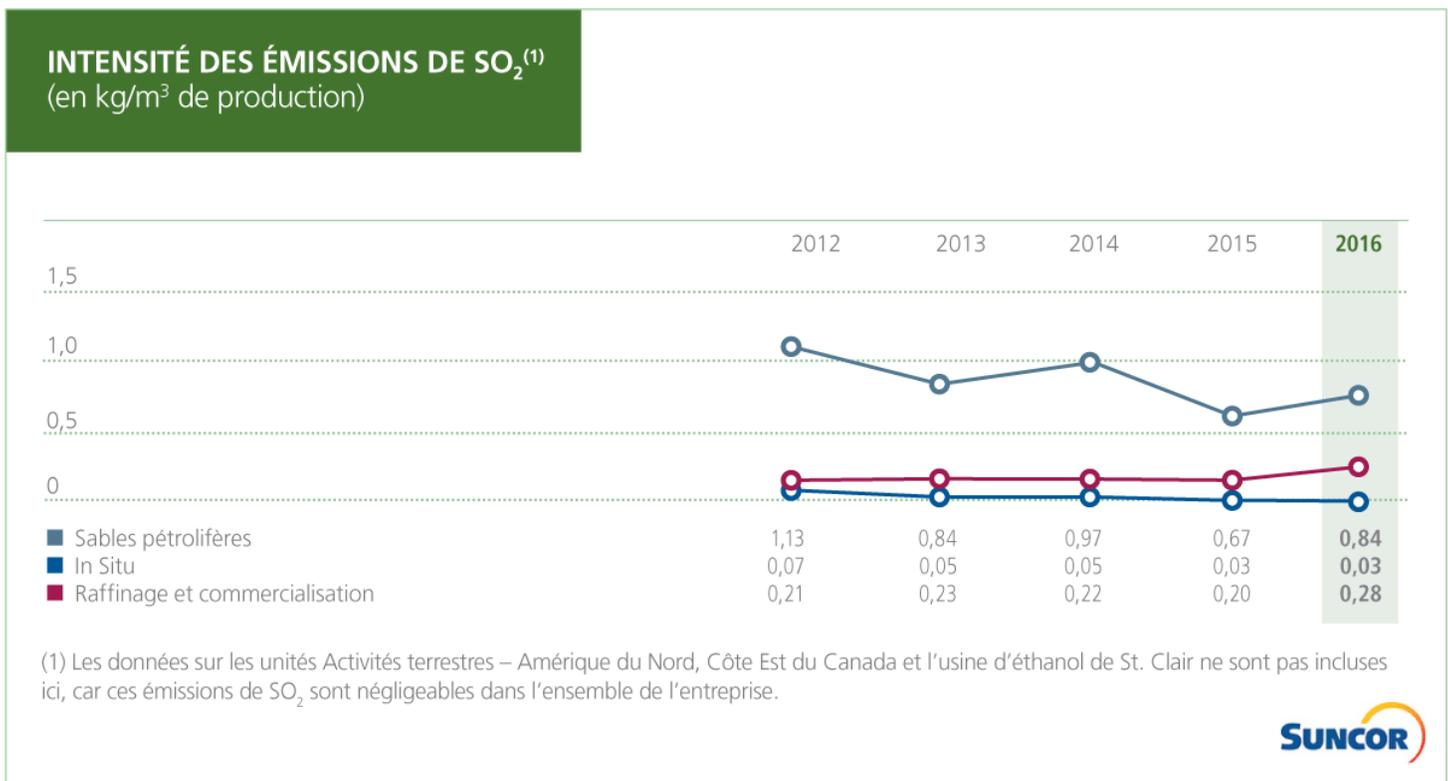
Voici d'autres renseignements sur notre performance ci-dessous :

Dioxyde de soufre (SO₂)

En 2016, les émissions absolues et l'intensité des émissions de SO₂ à l'échelle de l'entreprise ont respectivement augmenté de 14 % et 24 % par rapport à 2015.

En 2016, les émissions de SO₂ ont augmenté dans notre secteur Aval surtout en raison du brûlage à la torche d'urgence et imprévu aux raffineries de Denver et de Sarnia et d'une faible hausse du contenu en soufre à la raffinerie de Montréal et à l'installation des lubrifiants, qui était auparavant la propriété de Suncor.

Il y a également eu une hausse des émissions de SO₂ à nos installations de mise en valeur des sables pétrolifères du secteur Amont, principalement en raison des nombreuses séquences d'arrêt et de démarrage des unités de valorisation pendant les feux de forêt en 2016 et des autres interruptions planifiées ou non aux installations.



[Télécharger](#)

Oxydes d'azote (NO_x)

En 2016, les émissions absolues de NO_x et l'intensité des émissions à l'échelle de l'entreprise ont respectivement diminué de 10,6 % et 5 % par rapport à 2015.

Les émissions absolues de NO_x de notre usine de base et de nos installations in situ ont respectivement diminué de 15 % et 4 %, surtout en raison de l'interruption des activités attribuable aux feux de forêt de 2016. Même si l'intensité des émissions de NO_x à notre usine de base a augmenté par rapport à

l'an dernier en raison de la baisse de la production, l'intensité des émissions de NO_x est demeurée relativement stable à nos installations in situ, comme illustré dans le tableau ci-dessous.

Les émissions globales de NO_x de nos activités du secteur Aval sont demeurées stables en 2016 par rapport à 2015.

Les émissions absolues de NO_x et l'intensité des émissions de NO_x de Terra Nova ont respectivement légèrement augmenté de 7 % et 1,2 % en 2016 par rapport à 2015. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation de la production sur place en 2016.

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE NO_x⁽¹⁾ (en kg/m³ de production)



(1) Les données sur l'unité Activités terrestres – Amérique du Nord et l'usine d'éthanol de St. Clair ne sont pas incluses ici, car ces émissions de NO_x sont négligeables dans l'ensemble de l'entreprise.

(2) Seules les données sur l'énergie utilisée et la production du NPSD Terra Nova au large de la côte Est du Canada sont incluses.



Télécharger

Composés organiques volatils (COV)

Globalement, les émissions absolues de COV à l'échelle de l'entreprise ont diminué de 8 % et l'intensité des émissions de COV est demeurée relativement stable en 2016 par rapport à 2015.

Les émissions absolues de COV pour l'usine de base et les installations in situ ont respectivement diminué de 8 % et 6 % en 2016 par rapport à 2015. Même si l'intensité des émissions de COV a augmenté de 15 % à notre usine de base en 2016, surtout en raison de la baisse de la production suivant les feux de forêt, l'intensité des émissions de COV à nos installations in situ est demeurée relativement stable en 2016 par rapport à 2015.

Les émissions globales de COV pour le secteur Aval sont demeurées relativement stables en 2016 par rapport à 2015. La hausse des émissions de COV à nos raffineries de Sarnia et de Denver a été contrebalancée par la baisse des émissions à notre raffinerie d'Edmonton, à l'installation des lubrifiants et aux terminaux.

Les émissions de COV à Terra Nova ont aussi considérablement diminué, car le système de gaz inerte a atteint une efficacité de 100 % en 2016, alors qu'il n'avait fonctionné qu'à 85 % en 2015.

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE COV* (en kg/m³ de production)



* Les données sur l'unité Activités terrestres – Amérique du Nord et l'usine d'éthanol de St. Clair ne sont pas incluses ici, car ces émissions de COV sont négligeables dans l'ensemble de l'entreprise.

(1) La précision de l'estimation des données pour le secteur Sables pétrolifères présente un degré d'incertitude de plus de +/-10 % et est limitée par la méthodologie et les instruments de mesure acceptés actuellement.



Télécharger

Qu'est-ce qu'une odeur?

Une odeur se définit comme la qualité de quelque chose qui est perçue par l'odorat humain. Les odeurs sont subjectives et différentes personnes peuvent identifier et sentir une odeur à divers degrés de concentration. Les odeurs font l'objet de contrôles réguliers conformément aux exigences réglementaires et des groupes d'intérêt à nos installations.

Contrôle des odeurs dans la région de Wood Buffalo

Suncor s'engage activement auprès des intervenants, du gouvernement et d'autres organismes externes de la collectivité pour discuter des meilleures pratiques et des stratégies de gestion qui touchent les odeurs.

Suncor collabore actuellement avec le gouvernement, l'industrie et des intervenants externes pour mettre au point un système amélioré de gestion des odeurs. Ce processus est le résultat de la gestion proactive de Suncor des préoccupations de la collectivité à propos des odeurs. Au début de 2014, Suncor avait organisé des rencontres entre des membres de l'industrie et de la collectivité afin d'avoir une première discussion à propos des préoccupations. Une rencontre de suivi s'est tenue au début de 2015, moment où les Services de santé de l'Alberta ont été mobilisés pour répondre aux préoccupations concernant les impacts sur la santé dans la collectivité. Ces rencontres ont mis en évidence la nécessité de poursuivre les efforts à propos des odeurs dans

la collectivité, ce que Suncor continuera de faire.

Suncor effectue proactivement des recherches et des essais sur de nouvelles méthodes et technologies pour contrôler les émissions fugitives. En 2014, nous avons testé une nouvelle technologie de contrôle des émissions fugitives (Open Path-Fourier Transform Infrared (OP-FTIR) remote sensing) pour améliorer la précision de notre estimation. La recherche et le développement et la validation sur le terrain des nouvelles technologies de mesure se poursuivront en collaboration avec d'autres membres de l'industrie, le gouvernement et les universités au cours des prochaines années.

Contrôle de la qualité de l'air

Nous sommes membres de la Wood Buffalo Environmental Association (WBEA) de l'Alberta, qui contrôle la qualité de l'air dans la municipalité régionale de Wood Buffalo et dans les zones d'exploitation des sables pétrolifères 24 heures par jour, 365 jours par année. La WBEA fournit des données sur la qualité de l'air ambiant et un indice de la qualité de l'air en temps réel (mis à jour chaque heure) que le public peut consulter.

Nous participons aussi au contrôle de la qualité de l'air par le biais d'organismes regroupant de multiples intervenants qui contrôlent et communiquent la qualité de l'air en tout temps, et assurent la disponibilité des résultats pour le public et les agences gouvernementales, au besoin.

Alberta

- [Parkland Airshed Management Zone](#)
- [Alberta Capital Airshed](#), par le biais de la Strathcona Industrial Association
- [Alberta Clean Air Strategic Alliance](#)

Nous appuyons énergiquement la surveillance atmosphérique effectuée par [Environnement et Parcs Alberta](#) par l'entremise de leur division nouvellement créée, l'Environmental Monitoring and Science Division (EMSD). La surveillance atmosphérique d'Environnement et Parcs Alberta offre un accès ouvert et transparent à des données scientifiques crédibles et pertinentes et de l'information sur l'état de l'environnement de l'Alberta aux décideurs politiques, organismes de réglementation, planificateurs, chercheurs, collectivités, groupes d'intérêt, industries et public général.

Ontario

- [Sarnia Lambton Environmental Association](#)
- Clarkson Airshed Study, par le biais de la Clarkson Airshed Industrial Association

Montréal

- Nous collaborons avec le Service de l'environnement de la Ville de Montréal en fournissant des données sur la qualité de l'air ambiant aux fins de rapports et d'analyse.

Nous continuons à collaborer avec les gouvernements, les pairs de l'industrie et d'autres groupes d'intérêt pour veiller à ce que ces mesures de surveillance additionnelles soient mises en œuvre de façon efficace et efficiente, à mesure que nous poursuivons le but commun de réduire au minimum l'impact de la mise en valeur des sables pétrolifères sur la qualité de l'air.



Brûlage à la torche

[Accueil](#) > [Environnement](#) > [Performance en matière d'émissions atmosphériques en 2016](#) > Brûlage à la torche

Sur cette page :

[Qu'est-ce que le brûlage à la torche?](#) | [Pourquoi le faisons-nous?](#) | [Comment le brûlage à la torche est-il contrôlé?](#) | [Peut-on éliminer le brûlage à la torche?](#)

Le brûlage à la torche est une pratique qui peut préoccuper les groupes d'intérêt étant donné qu'une flamme est visible à la tête de la torche. Bien que cette pratique soit importante d'un point de vue de la sécurité et de l'environnement, nous nous efforçons de réduire le brûlage dans l'ensemble de nos installations.

Qu'est-ce que le brûlage à la torche?

Le brûlage à la torche est la combustion contrôlée d'hydrocarbures excédentaires, et d'autres contaminants qui ne peuvent être traités dans les installations de traitement, à la tête ou au bras de la torche. Il s'agit d'une pratique nécessaire pour qu'une installation énergétique puisse gérer les gaz qui s'accumulent durant la transformation des charges d'alimentation en d'autres formes de produits utilisables.

Pourquoi le faisons-nous?

Il y a de nombreuses raisons sécuritaires et environnementales pour faire du brûlage à la torche. Le brûlage à la torche est une mesure importante pour éliminer les gaz résiduels qui pourraient représenter un danger pour les travailleurs, les résidents du voisinage et l'équipement de l'installation s'ils étaient libérés dans le cadre d'événements inhabituels tels des urgences, perturbations de procédés, pannes d'équipement ou pannes de courant. En fait, le brûlage à la torche est utilisé pour dépressuriser une unité de traitement en toute sécurité afin de réduire le risque d'accumulation de pression qui, si elle n'est pas gérée, pourrait provoquer une combustion.

Le brûlage à la torche sert aussi à réduire la toxicité des gaz en convertissant ces composants toxiques, comme le sulfure d'hydrogène (souvent présent

dans les gaz corrosifs), en substances moins nocives comme le dioxyde de soufre. Cette pratique peut aussi servir à transformer des hydrocarbures en dioxyde de carbone dont l'impact dans l'atmosphère est moindre quant au potentiel de réchauffement de la planète et aux composés organiques volatils.

Comment le brûlage à la torche est-il contrôlé?

Le brûlage à la torche, comme tout autre aspect de la production énergétique, est strictement réglementé. En Alberta, l'organisme de réglementation de l'énergie veille à ce que les entreprises qui pratiquent le brûlage à la torche agissent de manière contrôlée et surveillée.

Certains types d'émissions, tel le dioxyde de soufre, doivent respecter les limites de quantité approuvées par l'organisme de réglementation. Ces limites sont mises en place afin de maintenir des normes élevées en matière de qualité de l'air pour les zones situées à proximité de nos installations. Les niveaux d'émissions qui dépassent ces limites sont assujettis à des pénalités.

Peut-on éliminer le brûlage à la torche?

Les nouvelles technologies et les meilleures pratiques de l'industrie sont prometteuses en ce qui concerne la possibilité de réduction, voire même d'élimination, du brûlage à la torche en :

- réduisant au maximum la production de gaz résiduaux dans les unités de traitement
- utilisant les gaz résiduaux dans la production plutôt que de les rejeter

En utilisant ces technologies et en suivant la meilleure pratique, il serait possible pour nous de :

- capter l'énergie qui autrement serait gaspillée
- réduire au maximum les émissions de gaz à effet de serre et autres polluants atmosphériques

La fiabilité de nos activités et l'équipement que nous utilisons ont aussi une grande incidence sur la nécessité du brûlage à la torche. La mise en œuvre de méthodes et de contrôles efficaces à l'échelle de nos activités est essentielle pour réduire au maximum le volume global de gaz brûlé à la torche. Grâce à des méthodes et contrôles rigoureux, nous pouvons réduire le volume de gaz résiduaux, utiliser des systèmes de récupération des gaz résiduaux et recycler les gaz afin de les réutiliser comme carburant ou gaz de procédé.

Recourir au brûlage à la torche simplement pour sa commodité ou parce que cette pratique existe depuis longtemps dans l'industrie est inacceptable; toutefois, même si l'objectif de l'industrie est d'éliminer le brûlage à la torche courant et de réduire au maximum le brûlage à la torche inhabituel, le brûlage d'urgence est toujours la mesure opérationnelle à sécurité intégrée la plus accessible pour éviter un incident grave.



Sol et biodiversité

[Accueil](#) > [Environnement](#) > Sol et biodiversité

Sur cette page :

[Réduire notre empreinte écologique, remettre les terrains en état et favoriser la biodiversité](#) | [Travailler avec les groupes d'intérêt](#) | [Efforts pour réduire notre impact](#) | [Exemples d'initiatives permanentes sur la biodiversité](#)

Nous reconnaissons que nos activités ont une incidence sur notre environnement commun, incluant les ressources foncières précieuses.

Le développement de l'énergie perturbe les terrains – cela est inévitable. Rien n'est toutefois définitif. Nous entreprenons une planification détaillée visant à restaurer et à remettre en état les terrains touchés par le développement avant l'enlèvement du premier arbre ou la première pelletée de terre.

Réduire notre empreinte écologique, remettre les terrains en état et favoriser la biodiversité

Nos efforts de gestion des terres se concentrent sur trois éléments :

1. réduire l'incidence de nos activités sur les ressources terrestres grâce à la recherche scientifique et les meilleures pratiques de gestion, tout en travaillant avec les entreprises voisines pour réduire les effets cumulatifs de la mise en valeur
2. accélérer le rythme de la remise en état des terrains perturbés, incluant les bassins de résidus
3. préserver la biodiversité en travaillant à l'interne ainsi qu'avec les pairs de l'industrie et les organismes regroupant plusieurs intervenants sur des initiatives visant à conserver et à remettre en état des habitats naturels pour les espèces d'oiseaux, de mammifères, de poissons et d'autres espèces

Les réserves qui reposent sous 97 % de la superficie des sables pétrolifères ne sont récupérables qu'au moyen de la technique de forage in situ, tout comme pour la production de pétrole classique. Les activités in situ ne perturbent que 15 % des terrains requis pour une exploitation minière classique et ne nécessitent pas de bassins de résidus. Toutefois, les activités in situ contribuent à la fragmentation de la forêt – un enjeu que nous abordons dans le cadre d'initiatives entreprises par la [Canada's Oil Sands Innovation Alliance \(COSIA\)](#).

Les éléments de la biodiversité suivants ont été mis en place récemment dans le cadre de la planification et de l'exécution d'une remise en état pour améliorer les résultats en matière de biodiversité dans le paysage :

- collaboration avec les communautés autochtones pour incorporer des plantes importantes du point de vue culturel et des plantes adaptées aux zones riveraines aux zones remises en état et aux plans de révégétalisation en vue de futurs projets de remise en état
- création de divers écosystèmes, notamment des lacs, eaux de surface peu profondes, marais et tourbières, et différents types de forêts
- plantation d'environ 40 essences différentes d'arbres, d'arbustes et de plantes aquatiques indigènes, incluant celles qui contribuent à l'alimentation et ainsi qu'à l'habitat de la faune locale et qui ont une importance culturelle pour les Autochtones
- installation de débris ligneux grossiers récupérés dans les forêts perturbées pour créer un habitat pour la faune et contrôler l'érosion du sol
- installation de billes récupérées dans les forêts perturbées utilisées comme chicots ou d'arbres fauniques pour fournir des perchoirs aux oiseaux de proie et un habitat pour d'autres animaux
- installation de cabanes à oiseaux et dortoirs à chauves-souris dans divers nouveaux secteurs
- installation d'amas de roches pour les petits mammifères
- installation directe de terre dans les zones nouvellement remises en état pour conserver les semences et des propagules indigènes

Travailler avec les groupes d'intérêt

Les impacts de nos activités sont évalués de plusieurs façons, y compris sur la biodiversité lorsqu'un changement de permis ou un projet d'agrandissement exige un examen.

Les groupes d'intérêt locaux participent souvent à la surveillance des risques importants et (ou) des impacts potentiels sur la biodiversité. Nous devons fournir au gouvernement provincial les plans et les mises à jour des progrès quant à la gestion de nos impacts sur plusieurs éléments de la biodiversité dans les secteurs où nous exerçons nos activités. Cela comprend :

- les plans de revégétalisation
- les plans de récupération et de mise en place de la terre
- les plans d'atténuation et de surveillance des effets sur la faune

Des études d'impact sur l'environnement et (ou) des études des répercussions socio-économiques sont exigées par la loi à toutes nos zones d'exploitation.

Suncor participe à plusieurs groupes d'intérêt, activités de recherche et programmes de surveillance afin de comprendre et d'atténuer les impacts potentiels des activités de l'industrie sur la biodiversité. Cela inclut la mise en valeur des sables pétrolifères dans la forêt boréale canadienne, l'un des plus grands écosystèmes intacts sur la planète.

Nous nous sommes engagés à être un gestionnaire responsable de la forêt boréale en nous efforçant de préserver la biodiversité de la région. Nous travaillons de façon indépendante, et en collaboration avec des pairs de l'industrie et des organismes à intervenants multiples, à la conservation et à la remise en état d'habitats naturels pour les espèces, notamment celles qui sont potentiellement touchées par nos activités.

Nous sommes un des signataires de la Convention pour la conservation de la forêt boréale — une vision de conservation nationale innovatrice développée par 20 Premières Nations, des groupes environnementaux et des sociétés de ressources.

[En apprendre davantage sur le Conseil principal de la forêt boréale](#)

Efforts pour réduire notre impact

Nous travaillons sur plusieurs fronts pour réduire notre impact sur la région boréale :

- **Évolution de techniques progressives de remise en état des terrains à nos installations d'exploitation minière et in situ des sables pétrolifères.** Nous remettons activement en état des terrains perturbés par nos activités minières et in situ et nous travaillons sans relâche à réduire le temps nécessaire pour remettre les terrains perturbés sous la forme d'un écosystème autosuffisant de la forêt boréale commune locale.
- **Innovation en matière de recherche et d'innovation** sur la remise en état des terres humides, incluant l'ouverture officielle en 2013 de l'une des premières tourbières construites. (La tourbière est le type de terre humide le plus courant de la forêt boréale présente dans la région des sables pétrolifères.) [En apprendre davantage sur nos efforts de remise en état](#)
- **Conservation des habitats vulnérables de la forêt boréale.** En 2003, [Suncor Énergie](#) et l'Alberta Conservation Association (ACA) ont mis sur pied la Boreal Habitat Conservation Initiative (BHCI) pour protéger des zones écologiquement importantes de la forêt boréale de l'Alberta. Depuis, près de 6,15 millions \$ ont été investis et 8 872 acres de forêt boréale ont été protégés grâce à la création de 39 sites de conservation.
- Sachant que **la conservation est un engagement à long terme**, ce partenariat a été lancé en prévision des compensations volontaires. La BHCI

continue d'acquérir et de gérer des habitats dans la forêt boréale, tout en recherchant des occasions d'ajouter des partenaires et d'avoir un impact plus marqué sur la protection de la forêt boréale. La BHCI est un chef de file de la collaboration pour soutenir la protection de la forêt boréale. C'est aussi un modèle qui témoigne de la façon dont l'ACA a su établir des partenariats avec d'autres entreprises dans la région.

- **Gestion de notre empreinte in situ.** Nous continuons à travailler avec des pairs de l'industrie pour mettre à l'essai des techniques et mieux comprendre comment réduire efficacement la fragmentation des habitats naturels liée à l'extraction du bitume in situ et à d'autres sources d'activité dans la forêt boréale.

Nous participons aussi dans le cadre de la [COSIA à une variété de projets](#) visant à remettre en état les terrains perturbés et protéger l'habitat naturel.

Exemples d'initiatives permanentes sur la biodiversité

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Nos programmes de surveillance et d'atténuation des effets sur la faune



Nous portons une attention soutenue à la manière dont nos activités influent sur l'environnement, en particulier sur la faune. Nous investissons dans des activités de recherche, de surveillance et de conservation en partenariat avec diverses organisations. Cela comprend soutenir le développement d'outils scientifiques et la recherche dans le domaine de l'efficacité des remises en état en effectuant un suivi des espèces sauvages qui retournent dans les zones remises en état et en mettant en place des projets de surveillance aviaire et des études sur le taux de mortalité des chauves-souris dans nos parcs éoliens. Nous adoptons une approche intégrée pour la gestion des paysages et la protection de la faune. La réduction des impacts sur la faune est incorporée dans notre processus de planification des projets.

Programme de gestion de la faune

L'objectif du programme de gestion de la faune de Suncor dans nos concessions de sables pétrolifères dans la municipalité régionale de Wood Buffalo (MRWB) est de réduire les conflits entre l'homme et l'animal, l'accoutumance des animaux à l'homme et son conditionnement, tout en maintenant la santé et la diversité de la faune.

En 2016, Suncor a maintenu une approche holistique pour son programme de gestion de la faune sauvage, en utilisant des stratégies axées sur la gestion des résidus, la prévention des conflits avec les animaux, les inspections et l'éducation.

Nous consultons régulièrement les biologistes de la faune de [l'organisme de réglementation de l'énergie de l'Alberta](#) (AER) et les agents locaux de Pêche et Faune et collaborons avec eux.

Les enquêtes sur les incidents fauniques nous aident à comprendre leurs causes et à prévenir toute récurrence. À la suite d'une attaque d'ours qui a fait une victime à nos installations des Sables pétrolifères en mai 2014, nous avons mis en place des mesures de prévention additionnelles afin de réduire au maximum les risques de rencontre des humains avec des animaux sauvages à nos concessions de la région de Wood Buffalo, notamment :

- une formation sur la faune obligatoire pour tous les employés travaillant sur des sites ou des projets dans la MRWB
- un outil de suivi de la faune en ligne à Suncor pour accroître la sensibilisation et la compréhension relativement aux animaux présents dans nos concessions
- une formation additionnelle pour les employés travaillant dans les habitats naturels, tels les endroits éloignés des véhicules et des immeubles
- des spécialistes de la faune concentrés sur l'aversion des ours, une gestion efficace des déchets et l'éducation sur place
- l'ajout de section sur les dangers liés à la faune dans nos normes et principes

Programme de protection des oiseaux

Suncor s'est engagée à réduire la présence des oiseaux aux bassins utilisés dans le cadre de ses activités dans les sables pétrolifères par :

- l'adoption et l'amélioration de méthodes de dissuasion
- la surveillance des contacts avec les oiseaux
- la quête d'oiseaux morts

Nous avons mis en place un ensemble de dispositifs de dissuasion liés à un radar et non liés à un radar ainsi que des éléments de dissuasion physiques pour empêcher les sauvagines de se poser sur les résidus et autres bassins utilisés dans le cadre de nos activités. Nous surveillons étroitement et portons secours à tout oiseau touché, en consultation avec le service de protection de la faune aquatique et terrestre de l'organisme de réglementation de l'énergie de l'Alberta.

En 2016, un total de 47 espèces a été enregistré à la suite de 15 648 observations d'oiseaux au sol dans la zone des bassins utilisés dans le cadre de nos activités. Sept oiseaux morts mazoutés ont été trouvés dans le cadre des recherches sur le taux de mortalité au sol (à pied) sur transect. 25 autres oiseaux ont été trouvés mazoutés pendant des balayages rapides. De ce nombre, 23 étaient morts. Ces chiffres font partie du total des 58 oiseaux qui sont morts dans nos concessions minières dans la région des sables pétrolifères en 2016, comparativement à 38 en 2015 et 45 en 2014.

Collaboration au sein de l'industrie en matière de biodiversité



À mesure que le secteur des sables pétrolifères prend de l'expansion, il devient de plus en plus important de collaborer pour atténuer les effets cumulatifs du développement sur la faune et la biodiversité. Nous le faisons en participant à la COSIA.

[Le secteur environnemental privilégié portant sur le sol de la COSIA](#) est axé sur la réduction de l'intensité de l'empreinte et de l'impact des activités minières des sables pétrolifères et in situ sur le sol et la faune dans le nord de l'Alberta. Dans le cadre de la COSIA, nous travaillons à un large éventail de projets visant à réduire l'empreinte, à accélérer la remise en état et à préserver la biodiversité.

Quelques exemples des projets de la COSIA liés à la biodiversité de la forêt boréale :

Travaux de remise en état dans la région de l'Algar

L'outil et la base de données Landscape Ecological Assessment and Planning (LEAP) mis au point par la COSIA étaient utilisés pour planifier la remise en état de l'habitat du [caribou](#) dans la région d'Algar, un secteur couvrant 570 km² le long de la rivière Athabasca, au sud-est de Fort McMurray. Le projet Algar a été complété grâce à une approche régionale intégrée avec d'autres sociétés qui travaillent ensemble pour réparer la fragmentation de l'habitat dans une région située à l'extérieur de leurs concessions actuelles.

Le projet, qui devait au départ durer cinq ans, a été complété en quatre ans et s'est conclu en 2015 avec un total de 387 km de lignes sismiques traitées et 162 000 arbres plantés pour contribuer à la remise en état de l'habitat du caribou des bois dans la région d'Algar. La mise en œuvre de programmes de surveillance de la végétation et de la faune s'est poursuivie en 2016 afin de déterminer dans quelle mesure les travaux de restauration ont une incidence sur le déplacement de la faune dans la région et d'évaluer la réussite des traitements appliqués dans le cadre du projet.

[En apprendre davantage sur la remise en état de la région d'Algar](#)

Programme Faster Forests

Le programme Faster Forests est conçu pour atténuer la fragmentation forestière en plantant stratégiquement des arbres dans toute la région des sables pétrolifères. En 2016, plus de 650 000 arbres et arbustes ont été plantés, portant le nombre total d'arbres et d'arbustes plantés depuis 2009 à environ quatre millions.

La plantation d'arbustes indigènes dans la région est un élément important. Ces arbustes aideront les semis d'arbres à grandir de façon saine, plus rapidement et avec une moins grande concurrence pour les nutriments et l'eau comparativement aux herbages à croissance rapide. Résultat : une intégrité et une biodiversité écologiques accrues. Les arbustes à petits fruits, comme les bleuets et les amélanchiers, sont importants pour les communautés autochtones et les animaux.

Suncor a utilisé les leçons tirées du programme Faster Forests et les a incorporées dans ses activités. Cette pratique nous permet de rétablir la situation dans le cas de perturbations passées qui n'étaient pas revégétalisées.

[En apprendre davantage sur le programme Faster Forests](#)

Alberta Biodiversity Conservation Chairs

La COSIA parraine le [programme Alberta Biodiversity Research Chairs](#) dont l'intention est d'accélérer le développement des sciences de la biodiversité et d'appuyer la recherche sur le terrain sur l'impact environnemental de la mise en valeur de la forêt boréale du nord de l'Alberta.

Le programme actuel comprend deux chaires de recherche à l'Université de l'Alberta qui étudient quatre thèmes de recherche intégrés :

1. surveillance et conservation des espèces rares et menacées
2. évaluation des causes et des effets du changement de la biodiversité à titre de base d'une gestion efficace
3. amélioration de la surveillance, de la modélisation et de la gestion de la biodiversité terrestre pour la planification régionale de l'utilisation des terres
4. remise en état intégrée – de la zone d'exploitation au paysage remis en état



Remise en état

[Accueil](#) > [Environnement](#) > [Sol et biodiversité](#) > Remise en état

Sur cette page :

[Remise en état progressive : une approche à phases multiples](#) | [Certification des terres remises en état : un enjeu complexe](#) | [Perturbation des terrains in situ](#) | [Autres défis liés à la perturbation des terrains](#) | [Recherche sur la remise en état et surveillance](#)

Partout où nos activités de mise en valeur perturbent les terrains, nous menons des efforts de remise en état progressive, incluant la remise en état des bassins de résidus qui ne sont plus nécessaires dans le cadre des activités d'exploitation.

Depuis que Suncor a ouvert la première exploitation minière des sables pétrolifères du Canada en 1967, nos activités ont perturbé environ 22 179 hectares de terrain. La remise en état commence dès que le terrain perturbé n'est plus activement exploité. À la fin de 2016, l'entreprise avait remis en état à peu près 10 % à ce jour de la superficie totale touchée.

VOCATION DES TERRAINS DES SABLES PÉTROLIFÈRES (en hectares cumulatifs)



(1) La catégorie Terrains perturbés est l’empreinte active totale qui inclut les hectares (ha) cumulatifs pour les terrains défrichés, perturbés, prêts à être remis en état, les sols en place et remis en état de façon permanente. Elle sert à représenter tous les terrains qui ont été perturbés ou le sont actuellement dans le secteur Sables pétrolifères. La zone déclarée comme terrains remis en état est un sous-ensemble de l’empreinte active totale et la zone de terrains non remis en état dans le secteur Sables pétrolifères représente 20 056 ha pour l’année de déclaration 2016.

(2) Les terrains remis en état n’ont pas été accrédités. Pour plus de détails sur la définition de remise en état, voir les Mises en garde.



Télécharger

L’amélioration des techniques et l’accélération du rythme de la remise en état des terrains sont deux moyens clés que nous utilisons pour équilibrer le développement responsable des ressources et le besoin d’assurer un environnement sain pour les générations futures.

Nous nous sommes engagés à remettre en état tous les terrains perturbés par nos activités d’exploitation minière et in situ des sables pétrolifères en un écosystème autosuffisant de la forêt boréale commune locale. Nos efforts nous ont déjà permis d’atteindre des étapes importantes relativement à la remise en état des bassins de résidus et des zones humides, incluant :

- En 2010, Suncor est devenue le premier exploitant de sables pétrolifères à [remettre en état un bassin de résidus sur lequel il est possible de circuler](#), représentant un bassin hydrographique de 220 hectares accueillant une forêt mixte, un réseau de ruisseaux et un marais
- En 2011, Suncor s’est jointe à 12 entreprises pour former la [Canada’s Oil Sands Innovation Alliance](#) (COSIA) afin de faciliter la croissance responsable et durable du secteur des sables pétrolifères au Canada tout en accélérant l’amélioration de la performance environnementale grâce à l’action et à l’innovation collaborative
- En 2012, Suncor a établi un nouveau record en plantant le plus d’arbres, d’arbustes et de plantes aquatiques en une seule saison – 694 533 semis
- En 2013, Suncor a été la première entreprise au monde à recréer entièrement une tourbière
- En 2015, Suncor a planté des arbres sur plus de 230 hectares en une seule saison, dépassant le record pour la plus grande zone remise en état en une année
- À la fin de 2016, Suncor avait planté plus de 7,9 millions d’arbres, d’arbustes et de plantes aquatiques à notre usine de base, dont 692 808 arbres plantés au cours de l’année précédente

Voici quelques détails sur les méthodes de remise en état de Suncor et sa performance en 2016 :

Remise en état progressive : une approche à phases multiples



Élaborer des plans de remise en état et de fermeture

Avant de construire une nouvelle mine, nous élaborons un plan de conservation, de remise en état et de fermeture qui détermine la façon dont les terrains perturbés seront remis en état et le moment de la remise en état. Nous impliquons les principaux groupes d'intérêt et nous les consultons tout au long de l'élaboration de nos plans. Nous élaborons aussi des plans de conservation, de remise en état et de fermeture des zones que nous perturbons avec nos activités in situ. Le gouvernement de l'Alberta doit autoriser les plans de remise en état de tous les nouveaux projets.

L'exploitation minière des sables pétrolifères nécessite de creuser jusqu'à une profondeur de 50 mètres sous la surface, ce qui crée un puits minier. La terre et le mort-terrain sous-jacent qui recouvrent le dépôt de sables pétrolifères sont récupérés. La terre est utilisée dès que la zone est prête à être remise en état. Sinon, la terre et le mort-terrain sont entreposés à proximité du site minier en vue de sa remise en état future. Les puits miniers sont souvent remplis avec les résidus liquides du procédé d'extraction.

Auparavant, il pouvait s'écouler de nombreuses années entre l'enlèvement de la terre et du mort-terrain et le début de la remise en état. Nous cherchons à réduire ce délai afin que les terrains redeviennent accessibles peu de temps après leur perturbation. C'est ce qu'on appelle la remise en état progressive. Par exemple, règle générale, les zones d'entreposage du mort-terrain sont remises en état peu de temps après leur création. Dans le cas des bassins de résidus, la remise en état est composée de deux volets distincts :

- la transformation des bassins de résidus en sols fermes pouvant être remis en état sous forme de relief de fermeture stable
- l'établissement d'un écosystème autosuffisant après avoir remis la terre et planté des arbres et des arbustes afin de répondre aux besoins de la faune locale

Collaborer aux technologies liées aux résidus

À titre d'entreprise engagée à accélérer les améliorations en matière de performance environnementale, Suncor a partagé des détails sur ses travaux de gestion des résidus avec d'autres entreprises membres de la COSIA. En retour, nous avons obtenu l'accès aux technologies de gestion des bassins de résidus utilisées par les autres entreprises membres.

Grâce à la mise en commun de recherches, d'expériences, d'expertise et d'engagements financiers, nous sommes en mesure de chercher plus rapidement de nouvelles technologies de gestion des résidus. Nous espérons que ce partage des ressources améliorera grandement leur gestion et la remise en état dès maintenant et dans les futurs sites d'exploitation minière des sables pétrolifères.

- [En apprendre davantage sur le secteur environnemental privilégié des résidus de la COSIA](#)
- [En apprendre davantage sur notre gestion des résidus](#)

Remise en état des terres en écosystème autosuffisant de la forêt boréale

Lorsqu'un relief est jugé « prêt à la remise en état », ou qu'il n'est plus activement exploité, la fermeture définitive des contours est complétée. Les conduites de drainage associé à la fermeture sont installées, au besoin, et des variations au relief et aux caractéristiques de l'habitat faunique sont ajoutées pour favoriser la biodiversité dans le relief final. La terre est transportée, soit à partir d'une pile de stockage ou directement d'une zone de récupération, et des mesures d'atténuation de l'érosion sont mises en place, le cas échéant.

Des semis d'arbres, d'arbustes et de plantes aquatiques d'origine locale sont plantés et le sol est fertilisé directement aux racines des semis afin de favoriser la croissance des jeunes plants au cours des premières années. Les zones remises en état sont surveillées afin de s'assurer que la nouvelle forêt et les nouveaux milieux humides évoluent en un écosystème sain et autosuffisant.

Les zones plantées dans les années 1980 voient maintenant de jeunes pousses de conifères prendre racine sous les arbres adultes, ce qui constitue un signe positif de régénération dans un écosystème forestier sain.

Un autre indicateur de réussite est le retour croissant des animaux sauvages sur les terrains remis en état. On dénombre notamment les espèces suivantes dans nos zones remises en état :

- des espèces aviaires, incluant la sarcelle d'hiver, le grèbe esclavon, la paruline masquée et le moucherolle tchébec
- le coyote
- le loup gris
- le renard roux
- le cerf mulet et le cerf de Virginie

- le lièvre d'Amérique
- l'orignal
- des amphibiens, dont le crapaud du Canada
- le rat musqué
- la loutre
- le castor
- le lynx

[En apprendre davantage sur nos initiatives en matière de biodiversité](#)

Progrès en matière de remise en état des terres en 2016

Pour atteindre notre objectif de remise en état établi en 2009 afin d'accroître la remise en état des terres de 100 % d'ici 2015, nous nous sommes efforcés d'accroître considérablement notre performance en ce sens. Nous avons dépassé notre cible en remettant en état 3 730 hectares de terrains perturbés dans les installations d'exploitation in situ et minière des sables pétrolifères ou en atteignant une augmentation de 176 % par rapport à 2007.

En 2016, Suncor a remis en état des zones de résidus sablonneux et de mort-terrain dans les mines Millennium et Steepbank en finalisant la configuration du relief et le dépôt de la terre dans ces zones. En raison des feux de forêt dans la région de Fort McMurray, la plantation d'arbres dans cette région a été reportée en 2017.

Suncor continue de mettre en œuvre des techniques progressives de remise en état, notamment pour les terrains qui ne sont plus requis dans le cadre des activités d'exploitation. Cela inclut l'installation d'une couverture de coke sur les résidus composites en cours au bassin 5 et [l'assèchement accéléré des résidus](#) (p. ex., procédé TRO).

Certification des terres remises en état : un enjeu complexe

Certains se demandent pourquoi seulement une infime partie des terrains perturbés par l'industrie des sables pétrolifères a été certifiée remise en état par l'organisme de réglementation. Pour l'organisme de réglementation et les groupes d'intérêt, il doit être démontré que les terrains remis en état sont sur la trajectoire menant à la fermeture finale, ce qui, pour Suncor, est un écosystème autosuffisant de la forêt boréale commune locale. On compte plusieurs points d'appréciation tout au long de la trajectoire, portant surtout sur le succès de la végétalisation. C'est dans le meilleur intérêt de l'entreprise de s'assurer que toutes les attentes réglementaires de la remise en état sont respectées avant de faire une demande de certificat de remise en état.

L'organisme de réglementation n'a pas fourni de description détaillée du processus de certification de remise en état et des attentes touchant les mines du secteur des sables pétrolifères. Un certificat de remise en état sera émis lorsque l'exploitant aura démontré que les conditions équivalentes du terrain ont été rétablies. Les conditions du terrain peuvent regrouper les caractéristiques physiques, chimiques et biologiques du terrain, notamment la topographie, le drainage, l'hydrologie, la terre et la végétation. Les plans de remise en état et de fermeture élaborés par les exploitants et autorisés par l'organisme de réglementation tiennent compte de ces objectifs.

Une fois que l'organisme de réglementation a émis le certificat de remise en état, le terrain revient à la Couronne. Même si l'accès du public peut être contrôlé en vertu des dispositions de la Loi sur les terres publiques, le terrain ne peut plus être utilisé par l'entreprise. S'il est possible que le terrain soit requis par l'entreprise pour des activités futures de mise en valeur, il n'est alors pas dans son meilleur intérêt d'obtenir la certification du terrain.

Certains observateurs de l'industrie sont capables d'affirmer que seulement 0,2 % des terrains perturbés par la mise en valeur des sables pétrolifères remis en état ont été certifiés à ce jour par l'organisme de réglementation. Bien que techniquement exact, cet énoncé n'est pas complet, car des techniques progressives de remise en état sont appliquées depuis les années 1970 et en 2015, on dénombrait 6 164 hectares de terrains remis en état de manière permanente dans la région des sables pétrolifères exploitables. La certification n'est que la confirmation finale de la remise en état permanente du terrain.

Un système transparent d'établissement de rapports sur la remise en état

En 2009, le gouvernement de l'Alberta a mis en place un système d'établissement de rapports qui aide les groupes d'intérêt à mieux comprendre les progrès réalisés à chaque étape du processus de remise en état. Le [Oil Sands Information Portal](#) (OSIP) est une fenêtre unique d'information; le portail public présente une carte interactive et une bibliothèque de données.

Conformément au portail OSIP, les exploitants des sables pétrolifères fournissent des rapports annuels sur l'état d'avancement des travaux de remise en état qui font le suivi des progrès accomplis selon huit étapes importantes :

1. coupe d'arbres
2. sol perturbé
3. terrain prêt pour la remise en état (plus exploité activement)
4. terre en place — zones terrestres, milieux humides et zones aquatiques
5. remise en état temporaire — zones terrestres
6. remise en état permanente — zones terrestres
7. remise en état permanente — milieux humides et zones aquatiques
8. remise en état certifiée

Perturbation des terrains in situ ^

Avec la croissance de l'industrie des sables pétrolifères, on s'attend à ce que le pourcentage de terrains perturbés diminue. Cela s'explique par le fait qu'environ 97 % des réserves qui reposent sous la surface des sables pétrolifères du Canada sont récupérables au moyen de la [technique \(forage\) in situ](#), semblable à la production de pétrole classique. L'exploitation in situ ne perturbe que 15 % environ du sol comparativement à l'exploitation minière classique et elle ne produit pas de bassins de résidus.

Cependant, les projets d'exploitation in situ de sables pétrolifères, de même que l'exploration pétrolière et gazière, la foresterie et les autres activités industrielles ont un impact réel. Les routes, lignes sismiques, corridors d'électricité et emprises de pipelines laissent des chemins linéaires qui causent une fragmentation de la forêt, ce qui a un effet négatif sur les habitats fauniques.

L'exploration in situ des sables pétrolifères exige la création de plateformes de forage temporaires afin d'explorer et de délimiter adéquatement les dépôts de bitume. En 2012, afin de minimiser l'empreinte historique de l'exploration des sables pétrolifères, nous avons mis l'accent sur l'identification des facteurs récurrents aux sites individuels qui empêchaient les programmes d'exploration des sables pétrolifères de ces zones d'obtenir la certification de remise en état. Ces efforts ont porté fruit avec plus de 162 hectares remis en état dans le cas de 140 puits d'exploration des sables pétrolifères ayant obtenu la certification de remise en état cette année-là.

Dans le cadre de la [COSIA](#), nous participons à plusieurs projets portant sur la fragmentation forestière, dont :

- Le [programme Faster Forests](#) qui, en 2016, a permis de planter stratégiquement 656 808 arbres et arbustes dans des secteurs perturbés dans la région des sables pétrolifères. Depuis 2009, quatre millions d'arbres et d'arbustes ont été plantés dans le cadre de ce programme seulement.
- Le [programme Algar Restoration](#) a permis de planter 162 000 arbres dans un rayon de 387 km de lignes sismiques au sud-est de Fort McMurray dans la région d'Algar. Ces arbres ont été plantés à l'extérieur des zones de permis réelles dans le cadre d'un effort visant à réduire l'impact régional des lignes sismiques et à remettre en état l'habitat du caribou des bois. La mise en place de programmes de la végétation et de la faune s'est poursuivie en 2016 pour déterminer dans quelle mesure les travaux de remise en état avaient une incidence sur le déplacement de la faune dans la région.

Pour toutes les activités in situ menées en Alberta, il faut désormais fournir des plans de conservation, de remise en état et de fermeture applicables au projet à l'organisme de réglementation. Cette nouvelle approche de gestion par projet des activités de perturbation des terrains et de remise en état pour les installations de Suncor à Firebag et à MacKay River devrait permettre d'améliorer les délais et les résultats de remise en état.

Autres défis liés à la perturbation des terrains ^

Nous pratiquons déjà la restauration à nos établissements de ventes au détail du secteur Aval, exploités sous les marques [Petro-Canada](#), Shell et ExxonMobil. La restauration est effectuée simultanément avec la modernisation des établissements et des réservoirs des installations existantes, ainsi que les fermetures d'établissements.

[Pour en apprendre davantage sur les marques Shell et ExxonMobil, visiter suncor.com](#)

La restauration est également pratiquée à nos installations pétrolières et gazières classiques touchées par des activités antérieures. Les étapes de restauration sont suivies d'une phase de remise en état du terrain, ce qui comprend le rétablissement de la végétation.

Recherche sur la remise en état et surveillance ^

Suncor participe à un certain nombre de projets de recherche et de surveillance qui nous aident à comprendre l'impact de la mise en valeur sur la forêt boréale et les étapes à suivre pour améliorer la conception des remises en état et réduire au maximum la perturbation des terrains.

Parmi les projets visant à protéger les arbres et les arbustes indigènes ainsi que les espèces des milieux humides qui sont un élément écologiquement et culturellement important pour les écosystèmes de la forêt boréale, notons :

- Pour le **programme portant sur les plantes des milieux humides importantes du point de vue culturel**, nous avons fait équipe avec des aînés de cinq communautés des Premières Nations pour dresser une liste des dix plantes importantes des milieux humides à planter dans le cadre de la remise en état. Cette liste reflète et respecte le savoir traditionnel des communautés autochtones et rehausse les activités de remise en état menées par Suncor.
- Le **programme Improving Seed Longevity of Native Shrubs** identifie les conditions de stockage optimales des semences indigènes afin d'assurer un approvisionnement régulier pour la remise en état.
- Le programme Native Plant Establishment détermine la meilleure façon de recueillir et de préparer les semences, et de planter des douzaines d'arbustes et de plantes de milieux humides dans les sites remis en état.
- Le **programme Seed Delivery Systems Research (SEEDs)** collabore avec une pépinière du nord de l'Alberta et examine une technique de végétalisation alternative.
- Développement de rondelles contenant des semences. Le concept devrait améliorer l'efficacité de la plantation durant la remise en état, surtout pour les emplacements difficiles d'accès, notamment les corridors linéaires in situ éloignés.
- La **Chaire de recherche industrielle sur la remise en état des terres forestières** table sur son succès initial pour mieux comprendre le développement du couvert forestier et tenter d'améliorer la croissance des arbres pendant l'instauration du peuplement forestier. Le programme élabore également des recommandations pour établir un état des lieux plus diversifié et des communautés forestières.

Dans le cadre d'une initiative plus vaste à l'échelle du continent, le **programme Boreal Monitoring Avian Productivity and Survivorship** nous permet de comprendre la dynamique et la diversité des populations aviaires dans les habitats remis en état et perturbés dans la région de l'Athabasca où sont exploités les sables pétrolifères. Grâce à une surveillance continue, le programme évalue les effets de la perturbation sur la qualité de l'habitat aviaire et les concepts de remise en état pour nous aider dans nos travaux de remise en état.

Le **programme Wildlife Habitat Effectiveness and Connectivity** nous a permis de mieux comprendre les effets des activités minières sur la dynamique des espèces sauvages. Grâce à la recherche et à la surveillance, le programme évalue la fonction des zones tampons non perturbées ou remises en état adjacentes aux mines et leurs effets sur la dispersion et la connectivité des espèces sauvages et les interactions prédateur/proie.

L'évaluation et la surveillance des risques pour la faune et la santé humaine se sont poursuivies en 2016 afin de s'assurer que les terrains perturbés par l'exploitation minière et in situ sont remis en état de manière à réduire les risques pour la santé des personnes et de la faune qui utiliseront ces terrains après la fermeture. Les résultats sont communiqués à la COSIA pour assurer que nous ne faisons pas qu'accélérer la performance environnementale de Suncor, mais que nous améliorons les résultats à l'échelle de la région des sables pétrolifères.

* Les terrains remis en état n'ont pas été certifiés comme tels par les organismes gouvernementaux de réglementation. Pour plus de détails sur la signification de remise en état, voir les [Mises en garde](#).



Caribou

[Accueil](#) > [Environnement](#) > [Sol et biodiversité](#) > [Caribou](#)

Protection du caribou et atténuation des impacts

La forêt boréale du Canada accueille, entre autres, les installations des Sables pétrolifères de Suncor dans le nord-est de l'Alberta et une faune sauvage variée, dont le caribou des bois, une espèce en péril inscrite par le gouvernement fédéral.

Le caribou des bois est bien adapté à la vie dans la forêt boréale. Il s'agit d'une espèce non migratrice qui possède une stratégie antiprédateur de séparation spatiale (c.-à-d. vivre où les autres ne vivent pas) qui nécessite un habitat étendu présentant une faible densité de prédateurs. Contrairement aux grands troupeaux migrateurs de caribous de la toundra qui se déplacent au nord dans la toundra, on retrouve souvent le caribou des bois en petits groupes.

La population de caribous des bois de la forêt boréale est inscrite comme une espèce menacée conformément à la Loi sur les espèces en péril (LEP) du Canada en raison de la tendance à la baisse de sa population probablement attribuable à un risque accru de prédation dû à la perte d'habitat, à la dégradation et à la fragmentation de celui-ci. Des facteurs naturels (p. ex., le feu) et anthropogènes présents dans la forêt boréale ont modifié le paysage et contribué à sa fragmentation. Cela entraîne souvent un accroissement de la population des cerfs, orignaux et wapitis et de leurs prédateurs. Compte tenu du faible nombre de caribous des bois dans la forêt boréale, toute augmentation de la pression exercée par les prédateurs peut avoir des effets dévastateurs.

Bien que la conservation du caribou soit une responsabilité que partagent le gouvernement et les secteurs public et privé, il s'agit d'une initiative menée par le gouvernement. C'est pourquoi le gouvernement de l'Alberta a mis sur pied des aires de répartition du caribou et des plans d'action qui devraient voir le jour en 2017. La mise en œuvre de ces plans visant à stabiliser, rétablir et maintenir les populations de caribous des bois nécessitera l'utilisation d'une panoplie d'outils à l'échelle locale et du paysage. En tant qu'exploitant œuvrant dans la forêt boréale, Suncor a un rôle à jouer dans le cadre du processus visant à atteindre des objectifs de rétablissement des populations de caribous et reconnaît l'importance d'agir à l'échelle locale et du paysage quant aux mesures à prendre pour rétablir les populations de caribous.

Pour contrer le risque que représente l'exercice d'activités dans les zones habitées par les caribous des bois, Suncor a mis au point une stratégie en matière de caribou. Les objectifs de la stratégie visent à atténuer l'impact de nos activités sur le caribou des bois.

Suncor se penche régulièrement sur les objectifs liés aux caribous tant à l'échelle locale que du paysage. Par exemple, Suncor a intégré des passages sous

les pipelines le long des pipelines en surface dans ses projets in situ et remet en état les zones perturbées pour accélérer le rétablissement de l'habitat des caribous. À l'échelle du paysage, Suncor collabore avec la [Canada's Oil Sands Innovation Alliance \(COSIA\)](#) pour mettre sur pied un programme pluriannuel de restauration de l'habitat du caribou pour réparer l'habitat fragmenté dans la région d'Algar dans le nord-est de l'Alberta.

[En apprendre davantage sur l'accélération du rétablissement de l'habitat](#)

En tant que membre de la [COSIA Land Environmental Performance Area \(EPA\)](#) et du [Caribou Working Group](#), Suncor continue de contribuer au développement d'outils de gestion du paysage et des populations conçus pour démontrer les progrès réalisés conformément aux objectifs de rétablissement de l'habitat des caribous et de populations de caribous autosuffisantes dans la forêt boréale.



Milieux humides

[Accueil](#) > [Environnement](#) > [Sol et biodiversité](#) > [Milieux humides](#)

Remise en état des milieux humides : innover en matière de recherche sur les tourbières

Les milieux humides sont une partie importante des efforts de remise en état de Suncor. À ce jour, 48,2 hectares de terres humides et de lacs ont été remis en état par Suncor. Une des priorités de la recherche est de développer la capacité de reconstruire les terres humides, incluant les marécages, les marais et les tourbières. Jusqu'à tout récemment, les efforts de remise en état étaient principalement axés sur les marais.

En 2013, Suncor a atteint un jalon en matière de remise en état – l'ouverture officielle d'une tourbière reconstruite qui présente les caractéristiques d'une tourbière naturelle. Notre tourbière, **l'un des premiers bassins versants des terres humides remis en état dans le monde**, porte le nom de Nikanotee (prononcer *ni-ga-no-ti*), mot cri signifiant « avenir ».

La tourbière est le type de terre humide le plus courant de la forêt boréale présente dans la région des sables pétrolifères exploitables. Les tourbières se démarquent par leur capacité à :

- accumuler de larges dépôts d'une matière organique appelée tourbe et à se nourrir principalement des intrants d'eaux souterraines
- être toujours humides, emmagasinant de l'eau et la rejetant lentement au cours des périodes sèches
- agir comme des filtres pour les ruisseaux et les rivières de bas niveau, améliorant la qualité de l'eau en capturant le ruissellement et en éliminant les nutriments et les sédiments
- servir d'habitat pour diverses espèces dont les amphibiens, les oiseaux, l'orignal et une grande variété de plantes, dont la sarracénie pourpre insectivore

[En apprendre davantage sur la tourbière Nikanotee](#)

Située à notre usine de base des Sables pétrolifères près de Fort McMurray, en Alberta, notre tourbière de trois hectares est alimentée par un bassin versant artificiel de 32 hectares. Le projet est l'aboutissement de 10 années de recherche collaborative.

La modélisation de la faisabilité hydrologique de la tourbière a été dirigée par un partenariat entre l'Université de Waterloo et la Cumulative Environmental Management Association (CEMA). Suncor a financé la conception et la construction de la tourbière. Nous finançons aussi la recherche et la surveillance du site en collaboration avec Shell et L'Impériale.

La recherche et la surveillance continues du bassin versant des terres humides de la tourbière sont effectuées par des étudiants de cinq universités et collèges – Waterloo, Calgary, Colorado State, Wilfrid Laurier et Keyano – ainsi que par nos employés. Nous espérons que ces travaux révéleront beaucoup de choses sur le potentiel de la reconstruction de ces habitats naturels.

La [tourbière Nikanotee](#) est maintenant un projet conjoint de l'industrie apporté par Suncor aux autres membres de la Canada's Oil Sands Innovation



Gestion des résidus

[Accueil](#) > [Environnement](#) > Gestion des résidus

Sur cette page :

[Gestion des résidus des sables pétrolifères](#) | [Directive de gestion des résidus](#) | [Monter la barre : collaboration en matière de résidus](#) | [Technologie de la couverture de coke](#)

Trouver des façons de rendre les résidus liquides prêts pour la remise en état est essentiel pour améliorer notre rendement global en matière de remise en état. Si ces résidus liquides ne sont pas gérés, leur remise en état pourrait prendre des siècles.

Toutes les formes d'exploitation minière, qu'il s'agisse du charbon, de l'or, de l'uranium ou de la potasse, génèrent des résidus. Il incombe aux exploitants miniers de déterminer la façon de gérer ces sous-produits de manière sécuritaire et efficace. Compte tenu de l'ampleur de l'exploitation des sables pétrolifères, le défi est d'autant plus considérable.

Les résidus des sables pétrolifères se composent de sable, d'eau, d'argile et d'hydrocarbures résiduels après que la plus grande partie des hydrocarbures a été récupérée des sables pétrolifères grâce à notre procédé d'extraction à l'eau. Les résidus liquides sont des particules d'argile qui ne sont pas liées aux zones de résidus praticables. Les résidus liquides représentent moins de 10 % des ressources minérales totales des sables pétrolifères.

L'usine de base de Suncor a une approche holistique en matière de gestion des résidus appelée Opérations de réduction des résidus (TRO^{MC}). Le procédé TRO^{MC} comprend les volets suivants :

- systèmes de transfert et de stockage des fluides
- décharges de sable
- secteurs d'élimination dédiés

Le développement soutenu de l'exploitation minière a entraîné une augmentation du volume des résidus. Avec la mise en œuvre du procédé TRO^{MC} en 2010, les volumes de résidus liquides aux installations sont demeurés stables. Suncor possède actuellement 300 millions de mètres cubes de résidus

liquides.

Le projet Fort Hills exploité par Suncor devrait entrer en production d'ici la fin de 2017. Grâce à la participation de Suncor à la [Canada's Oil Sands Innovation Alliance \(COSIA\)](#), cette mine tire parti de l'expérience des autres exploitants miniers. À Fort Hills, nous prévoyons traiter les résidus liquides dès le début des activités d'extraction en faisant appel à des épaisseurs et à l'épandage de sable pour réduire la quantité de résidus liquides créés et qui réduisent le traitement subséquent. Le groupe chargé des activités de gestion des résidus débutera dans une zone à l'extérieur du puits minier; il prévoit ensuite traiter les résidus enfouis lorsque de l'espace sera libéré dans la première zone d'exploitation minière. À Fort Hills, la quantité de résidus liquides ne devrait pas dépasser 126 millions de mètres cubes. Cela représente un changement fondamental dans la gestion des résidus liquides comparativement aux quantités que l'on retrouve ailleurs dans l'industrie.

Gestion des résidus des sables pétrolifères

Au cours des sept dernières années, l'approche de Suncor nous a permis de remettre en état un bassin de résidus ([Wapisiw Lookout](#)) et d'en transformer un autre en zone praticable grâce à la technologie de la couverture de coke. Nous sommes en train d'en convertir un autre en secteur d'élimination dédié.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Directive sur les résidus



En 2016, l'Agence de réglementation de l'énergie de l'Alberta (AER) a présenté une nouvelle directive sur les sables pétrolifères appelée Fluid Tailings Management for Oil Sands Mining Projects (directive 85 sur les résidus). Ce règlement comprend des exigences relatives à l'application du plan de gestion des résidus et la production de rapports sur le rendement de la gestion des résidus conformément au cadre de gestion des résidus du gouvernement publié en 2015.

Au cours de l'automne 2016, Suncor a été invitée à collaborer avec des communautés autochtones, l'Agence de réglementation de l'énergie de l'Alberta et d'autres groupes d'intérêt pour participer à la rédaction de la version 2 de la Directive sur les résidus. Cette version ajoutait des sections sur l'évaluation du rendement, la conformité et l'exécution.

Pour répondre aux nouvelles exigences, Suncor doit accroître sa capacité de traitement par le procédé TRO^{MC} à l'usine de base. De son côté, Fort Hills doit mettre à jour son plan de gestion des résidus pour se conformer aux nouvelles exigences de la Directive sur les résidus dans le cadre de la gestion des résidus. Les plans mis à jour sont établis à partir de ce que nous avons appris dans le cadre de la mise en œuvre du procédé TRO^{MC} et auprès des membres de la COSIA.

Monter la barre : collaboration en matière de résidus



À titre de membre de la COSIA, Suncor partage des détails sur ses technologies en matière de résidus avec les autres sociétés membres. En retour, elle a accès aux technologies que les autres sociétés utilisent pour gérer leurs résidus. À la fin de 2016, l'industrie avait mis en commun 705 millions \$ sous forme d'innovations.

Grâce à la mise en commun de recherches, d'expériences, d'expertise et d'engagements financiers, nous sommes en mesure de chercher plus rapidement de nouvelles technologies. Nous espérons que ce partage de ressources dans le cadre de la COSIA améliorera la gestion des résidus dès maintenant et dans le cadre des futures activités minières des sables pétrolifères.

En apprendre davantage sur le [secteur environnemental privilégié des résidus de la COSIA](#).

Technologie de la couverture de coke



Suncor accélère également la remise en état des bassins de résidus en utilisant une couverture de coke, un sous-produit du bitume valorisé, pour créer une surface praticable au Bassin 5 de l'usine de base.

La couverture de coke est suffisamment légère pour flotter sur la surface du bassin et assez solide pour permettre aux camions et à d'autres éléments

d'équipement d'y circuler. L'accès de l'équipement nous a permis d'installer des drains verticaux dans le bassin. Ces drains agissant comme des pailles pour accélérer l'évacuation de l'eau des résidus liquides traités sous-jacents. Il en résultera ainsi un rendement amélioré en matière de remise en état.

Le projet de couverture de coke du Bassin 5 est l'un des plus importants essais au monde sur le terrain en matière de technologie de traitement des résidus. La couverture devrait être complétée d'ici 2019. Dans quelques années, nous prévoyons que l'agglomération requise aura atteint un stade permettant de considérer la zone prête à la remise en état et, à ce moment-là, les activités de remise en état pourront commencer.

MC Marque de commerce de Suncor Énergie Inc.

© Suncor Énergie Inc. 2017. Tous droits réservés



Déversements et rejets

[Accueil](#) > [Environnement](#) > Déversements et rejets

Sur cette page :

[Prévention des incidents](#) | [Déclaration de déversements et plan d'intervention en cas d'urgence](#) | [Plan d'intervention par niveaux en cas de déversement d'hydrocarbures au large des côtes](#) | [Amélioration continue de la capacité d'intervention](#)

Prévention des incidents

Nous mettons constamment l'accent sur la prévention des incidents. Par conséquent :

- notre personnel est compétent et bien formé
 - à Suncor, les équipes d'intervention reçoivent une formation continue et participent régulièrement à des exercices
 - Suncor a des ententes avec des organismes d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures
- nos méthodes de travail sont rigoureusement contrôlées
 - Suncor a des processus et des méthodes de prévention des déversements, ainsi que des plans d'intervention d'urgence qui sont revus chaque année
- l'équipement et la technologie que nous utilisons sont adaptés à l'environnement de travail
- nos entrepreneurs tiers sont dûment approuvés

Tous ces éléments, appuyés par une planification minutieuse et une évaluation des risques, réduisent la probabilité d'un déversement.

Nous gérons les déversements en partageant les meilleures pratiques pour accroître la sensibilisation et atténuer les risques de futurs incidents.

Chaque déversement est consigné et examiné. Nous déterminons ensuite les causes fondamentales du déversement et nous prenons des mesures afin de réduire les risques et prévenir leur récurrence.

Déclaration de déversement et plans d'intervention en cas d'urgence

Nous disposons de procédures d'inspection et de vérification des installations et de plans d'intervention en cas d'urgence et de déversement, pour toutes nos installations, notamment :

- nos installations d'amont et extracôtières
- nos raffineries et installations d'aval
- nos terminaux de distribution
- notre réseau de stations-service

Outre nos capacités d'intervention à l'interne, nous sommes membre de certains organismes d'intervention, notamment :

- [Société d'intervention maritime, Est du Canada](#)
- [Western Canada Marine Response Corporation](#)
- [Western Canada Spill Services Ltd.](#)
- [Oil Spill Response Ltd.](#)

Notre croissance et la complexité sans cesse grandissante de nos activités signifient toutefois que nous devons améliorer constamment nos pratiques de déclaration et nos efforts d'atténuation afin de réduire davantage le nombre de déversements et leur volume.

Plan d'intervention par niveaux en cas de déversement d'hydrocarbures au large des côtes

Il existe trois niveaux d'intervention en cas de déversement :

1. Il s'agit d'une intervention immédiate de première ligne réalisée par des membres du personnel et des entrepreneurs formés qui suivent les méthodes énoncées et utilisent l'équipement décrit dans le plan d'intervention en cas d'urgence. Cet équipement de niveau 1 est facilement accessible sur les navires d'assistance et les installations extracôtières.
2. Le deuxième niveau d'intervention est assuré par des ressources de nettoyage des déversements locales. Par exemple, la [Société d'intervention maritime, Est du Canada](#) (SIMEC) offre ses services pour nos activités au large de Terre-Neuve-et-Labrador. Il s'agit d'un organisme d'intervention certifié par Transport Canada et engagé par Suncor pour offrir un soutien au personnel régional d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures et qui peut déployer de l'équipement supplémentaire, au besoin.
3. Le troisième niveau d'intervention est assuré par une société internationale qui se spécialise dans l'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures, [Oil Spill Response Limited \(OSRL\)](#). OSRL donne accès à des ressources et à de l'équipement d'intervention pouvant être déployés rapidement à toutes nos installations dans le monde.

Amélioration continue de la capacité d'intervention

Nous nous sommes engagés à améliorer de façon continue notre capacité d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures.

Dans le cadre de nos plans d'urgence, nous effectuons régulièrement des simulations et des exercices de formation sur l'eau. Nous invitons les agences de réglementation et les organismes d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures à participer à ces exercices de préparation.

Nous travaillons avec d'autres entreprises dans les régions où nous exerçons nos activités afin de renforcer les capacités grâce au partage de connaissances, d'expériences et de ressources.

Nous collaborons aussi avec des associations de l'industrie afin d'assurer que l'équipement de contrôle des puits sous-marins, incluant des blocs obturateurs et des produits dispersants, est disponible dans le cas peu probable d'une éruption sous-marine dans le cadre de nos activités de forage. Par exemple, Oil & Gas UK a mis sur pied un groupe consultatif de prévention et d'intervention appelé Oil Spill Prevention and Response Advisory Group qui a conçu, construit et testé des blocs obturateurs de puits, qui sont maintenant mis à la disposition des sociétés qui ont des activités dans le plateau continental britannique de la mer du Nord.

Pour s'assurer de la disponibilité de l'équipement de contrôle et d'intervention dans les puits pour nos activités sur la côte Est du Canada et en Norvège, nous souscrivons au Subsea Well Intervention Service dans le cadre d'une entente supplémentaire avec l'OSRL.

Notre priorité demeure de réaliser nos projets de forage conformément à une planification et une exécution rigoureuses afin d'éviter que des incidents ne se produisent. Nous nous assurons aussi qu'un équipement de contrôle et d'intervention approprié est en place pour nos activités de forage.

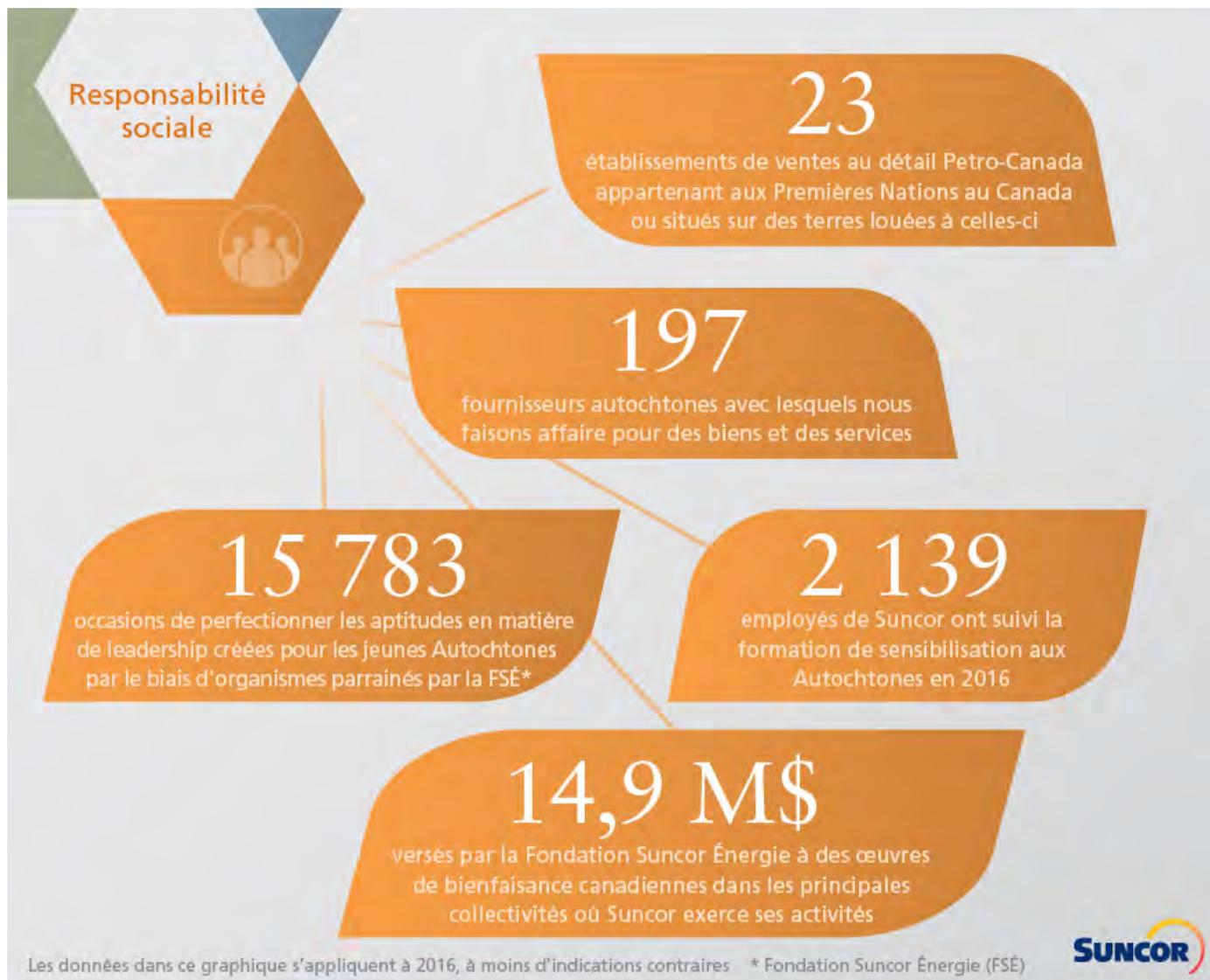
[Voir une vidéo de l'Association canadienne des producteurs pétroliers sur la prévention des déversements et les interventions dans l'industrie énergétique extracôtière](#)



Responsabilité sociale

[Accueil](#) > Responsabilité sociale

La confiance et l'appui des groupes d'intérêt sont essentiels au succès du développement énergétique. Nous mettons tout en œuvre pour créer et maintenir des relations avec les collectivités locales et les groupes d'intérêt afin de bien analyser leurs enjeux et préoccupations à propos de l'impact de la mise en valeur et de l'exploitation des terres et des ressources, notamment en collaborant pour atténuer les incidences environnementales et sociales éventuelles, et en s'assurant que les collectivités locales profitent du développement.



[✉](#) |
 [🐦](#) |
 [f](#) |
 [in](#) |
 [📄](#) Télécharger

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Notre stratégie



Nous croyons que les personnes et les groupes touchés par nos activités ont le droit d'être informés, de participer à un processus d'engagement transparent et d'être consultés sur les enjeux et les occasions qui les concernent. Nous cherchons activement à solliciter la rétroaction des groupes d'intérêt concernant nos activités et nos décisions et nous encourageons les groupes d'intérêt à définir la façon dont ils souhaitent être consultés.

Souvent, il s'agit d'une discussion informelle et d'autres fois, il s'agit d'un engagement ou de processus de consultation plus formels. Par exemple, nous participons régulièrement à des réunions consultatives communautaires avec plusieurs communautés autochtones et à des forums réunissant divers groupes d'intérêt tels Ceres et le Conseil principal de la forêt boréale.

Nous participons aussi à des discussions sur des enjeux d'intérêt national avec des groupes d'intérêt dans le cadre de plusieurs forums. Notre président et

chef de la direction, Steve Williams, est membre de la Commission de l'écofiscalité du Canada qui vise à définir une politique pour favoriser des activités économiques qui appuient les avantages mutuels, dont la création d'emplois, les investissements et l'innovation. Nous avons également fourni des commentaires au Comité consultatif sur les changements climatiques de l'Alberta en appui au Plan d'action sur les changements climatiques.

En apprendre davantage sur l'engagement de Suncor envers les [enjeux politiques publics](#).

Dans le cadre du système de gestion de l'excellence opérationnelle de Suncor, le cadre de travail sur les relations avec les groupes d'intérêt et les Autochtones garantit que nous avons une approche uniforme pour les relations avec les groupes d'intérêt et les communautés autochtones, qu'il s'agisse d'un engagement local ou de l'implication dans les forums nationaux. Le cadre de travail décrit les responsabilités et les engagements de Suncor, et il fournit un mécanisme pour tenir compte des besoins, intérêts et préoccupations des groupes d'intérêt, et les incorporer à nos décisions commerciales quotidiennes. Il est mis en place dans les normes et lignes directrices et est appuyé par les méthodes, pratiques et outils.

Principe

Nos groupes d'intérêt sont des personnes et des groupes pouvant être touchés par nos activités ou qui, par leurs propres actions, ont un impact sur notre entreprise. En voici quelques exemples :

- propriétaires fonciers et résidents des collectivités
- communautés autochtones
- trappeurs
- gouvernements et organismes de réglementation
- organisations non gouvernementales et groupes environnementaux
- partenaires d'investissements dans la collectivité
- groupes d'affaires
- clients et fournisseurs
- employés

Nos principes et cadres de travail relatifs aux [droits de la personne](#), aux [relations avec les groupes d'intérêt](#) et aux [relations avec les Autochtones du Canada](#) définissent notre engagement et nos convictions en ce qui a trait aux groupes d'intérêt et aux collectivités situés dans nos zones d'exploitation. Ces principes comprennent le :

- [Principe relatif à la prévention des paiements irréguliers](#)
- Principe relatif à la sécurité internationale
- [Principe relatif à un environnement de travail sans harcèlement ni violence](#)

Les principes en matière de [relations avec les groupes d'intérêt](#) et de [relations avec les Autochtones du Canada](#) de Suncor sont examinés tous les trois ans. Nous poursuivons le travail entamé en 2015 pour s'assurer que les principes reflètent les modifications apportées aux ententes sociétales et au contexte externe, tel l'engagement du gouvernement pour adopter la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA).

Responsabilités

Tous les employés et entrepreneurs de Suncor qui participent à des activités dont la gestion opérationnelle relève de Suncor sont tenus de respecter ces principes. Tous les directeurs sont en outre tenus de faire la promotion de nos convictions et de nos méthodes décrites dans ces principes dans les coentreprises qui ne sont pas gérées par Suncor.

Le président et chef de la direction de Suncor doit veiller à la mise en place des principes en matière de relations avec les groupes d'intérêt et de relations avec les Autochtones du Canada de Suncor et rendre compte au Conseil d'administration.

Engagements

Nos principes en matière de relations avec les groupes d'intérêt et de relations avec les Autochtones du Canada décrivent notre engagement à développer et à maintenir des relations positives et utiles avec nos groupes d'intérêt et à collaborer étroitement avec les peuples autochtones du Canada pour bâtir et entretenir des relations efficaces, permanentes et mutuellement avantageuses.

Ententes communautaires

Plus largement, nous définissons un engagement comme une promesse officielle faite par l'organisation auprès d'un organisme de réglementation ou d'une autre autorité (y compris les collectivités et les groupes d'intérêt). Outre ces ententes décrites dans les principes, nous avons aussi conclu des ententes avec des communautés autochtones. Ces ententes portent sur la façon dont nous collaborons sur des questions comme la consultation sur des projets et les façons de tirer des bénéfices de notre industrie, notamment des occasions commerciales, et des occasions d'emploi et de formation.

[En apprendre davantage sur les récentes ententes communautaires](#)

Objectifs, cibles et actions

Bien entretenir des relations nécessite des efforts et un engagement réguliers. Il faut donc s'impliquer et faire partie de la collectivité, afin de pouvoir écouter les groupes d'intérêt locaux et les communautés autochtones et y participer activement. Voici quelques exemples de notre façon de faire :

Étude sur les plantes des milieux humides ayant une valeur culturelle

Dans le cadre d'engagements et de consultations continus auprès des communautés autochtones dans la région de Wood Buffalo, nous avons appris que les sites remis en état et les plans de fermeture de Suncor devaient permettre d'obtenir un environnement où il serait possible d'exercer des activités traditionnelles comme la chasse, la pêche, la cueillette et le trappage.

À la lumière de ces commentaires, les équipes Remise en état et Relations avec les groupes d'intérêt et les Autochtones de Suncor ont établi conjointement une démarche de mobilisation qui tient compte des points de vue des cinq Premières Nations et des Métis de la région afin de mieux comprendre quelles espèces de plantes des milieux humides sont importantes pour ces communautés. Suncor a invité cinq aînés provenant de chacune des communautés participantes à élaborer conjointement un projet sur les espèces de plantes des milieux humides. En 2016, à la demande de l'un des groupes de Métis locaux, des aînés de cette communauté se sont joints à l'équipe.

Cette étude est une démarche de collaboration du début à la fin entre Suncor et les communautés autochtones locales visant à dresser une liste des espèces de plantes des milieux humides qui reflètent et respectent le savoir traditionnel des communautés et rehaussent les activités de remise en état de Suncor. Lorsque le plan de travail de trois ans sera complété, Suncor travaillera à intégrer les espèces de plantes à ses activités de fermeture et de remise en état.

Engagement auprès de nos voisins à Sarnia

La Première Nation Aamjiwnaang est la plus proche voisine de notre raffinerie de Sarnia et nos relations avec cette communauté sont une priorité pour nous. Nous sommes conscients que nos activités ont un impact sur la Première Nation Aamjiwnaang et nous avons travaillé afin de réduire ces impacts, tout en témoignant de notre engagement à être un exploitant qui agit de façon sécuritaire et respectueuse de l'environnement.

Au cours des dernières années, nous nous sommes efforcés d'aborder des questions qui préoccupent cette Première Nation, tout en renforçant notre relation avec elle. Nous y arrivons en mettant l'accent sur des améliorations opérationnelles, une meilleure communication et un engagement significatif. Nous avons progressé sur le plan de la communication, des avis d'incident et des avis généraux. Nous participons aussi régulièrement à des réunions du comité de l'environnement de la communauté Aamjiwnaang et organisons des rencontres qui permettent aux membres de la communauté d'en apprendre plus sur la raffinerie de Sarnia, de poser des questions et de nous donner leur point de vue.

Grâce à un dialogue respectueux, nous renforçons notre relation. Tout en continuant à chercher des façons de s'améliorer, des conversations constructives nous aident à mieux cerner les priorités et les préoccupations identifiées par la Première Nation Aamjiwnaang et la façon d'y répondre.

Processus de soutien

Outre les activités directes de consultation et d'engagement, de nombreux processus internes garantissent que nous connaissons et comprenons les intérêts et préoccupations des groupes d'intérêt, et que nous en tenons compte dans la planification des activités et des affaires.

- Notre processus de gestion des enjeux stratégiques (SIMP) vise à identifier, surveiller et gérer proactivement les enjeux environnementaux, économiques et sociaux clés qui sont les plus critiques pour Suncor, les groupes d'intérêt, les Premières Nations et les communautés autochtones.
 - Dans le cadre du Modèle d'exécution pour le développement des actifs (ADEM), les préoccupations des groupes d'intérêt, des Premières Nations et des communautés autochtones et les impacts éventuels sont intégrés dès les premières phases de planification d'un projet, avant de conclure des ententes et (ou) de prendre des décisions commerciales finales.
 - Notre [analyse de la pertinence](#) annuelle examine les préoccupations clés des groupes d'intérêt, des Premières Nations et des communautés autochtones, et inclut l'information apprise dans le cadre de l'engagement et de la rétroaction continus lors du forum annuel des multi-intervenants de Suncor avec CERES.
-

Surveillance

Dans le cadre du système de gestion de l'excellence opérationnelle, le cadre de travail sur les relations avec les groupes d'intérêt et les Autochtones inclut :

- des lignes directrices et des processus pour assurer que la planification et les pratiques de l'engagement sont examinées annuellement et comparées avec les paramètres de mesure du rendement, et qu'elles sont utilisées pour un engagement futur.
- un mécanisme de gestion des griefs qui nous permet de recevoir les plaintes des groupes d'intérêt qui pourraient provenir des impacts directs et (ou) indirects associés aux activités de Suncor, de les étudier et de fournir une réponse en temps opportun et de manière uniforme.

Outre notre système de gestion et nos principes, l'efficacité continue de nos relations avec les groupes d'intérêt est contrôlée par divers processus, incluant une structure de gouvernance sur les relations avec les Autochtones et le processus de gestion des enjeux stratégiques.

Résultats

La façon dont le monde envisage le développement de l'énergie a changé radicalement. Les attentes des groupes d'intérêt augmentent, et le contexte juridique et réglementaire continue d'évoluer et de se complexifier. Nous croyons que notre performance sociale est devenue tout aussi importante que notre performance environnementale. L'an dernier, nous avons mis en pratique les leçons apprises des objectifs stratégiques en matière de performance environnementale établis en 2009, et publié notre [premier objectif social](#). Cette année, nous nous concentrons sur la mise en œuvre de cet objectif. Le nouvel objectif est ambitieux et audacieux, et est conçu pour mettre au défi notre entreprise et la stimuler.

Que faisons-nous différemment?

Objectif social : Nous avons appris que l'établissement d'objectifs peut nous inciter à nous pencher sur la façon dont nous menons nos affaires et travaillons avec les autres. En 2017, nous continuons de mettre en œuvre l'objectif social. Ce ne sera pas la tâche d'un petit groupe à Suncor; ce sera notre tâche à tous. Vous pouvez en apprendre davantage sur notre façon de travailler à l'échelle de l'entreprise et d'offrir à chaque employé la possibilité de participer, sur notre page [Objectifs et progrès](#).

Élargir nos partenariats : En 2016, Suncor a annoncé qu'elle avait conclu des ententes de partenariat avec la Première Nation de Fort McKay et la Première Nation crie Mikisew pour une participation dans le Parc de stockage Est, une infrastructure stratégique dans la région de Wood Buffalo. La participation combinée de la Première Nation de Fort McKay et de la Première Nation crie Mikisew dans le projet d'agrandissement du Parc de stockage Est de Suncor sera de 49 % une fois les ententes finalisées. Il s'agira du plus important investissement des Premières Nations dans cette industrie à ce jour.

Gouvernance intégrée : Pour répondre aux attentes croissantes de nos groupes d'intérêt, nous reconnaissons la nécessité d'intégrer notre approche aux relations avec les groupes d'intérêt et les Autochtones à l'échelle de l'entreprise. L'une des façons d'y arriver est au moyen de la structure de gouvernance sur les relations avec les Autochtones. Cette structure de gouvernance comprend un groupe composé de v.-p., un réseau et des équipes multidisciplinaires qui travaillent à l'échelle de l'entreprise afin de s'assurer que les activités de Suncor sont stratégiques et coordonnées et qu'elles font progresser des relations solides et mutuellement avantageuses. Nous tirons aussi parti d'autres processus internes, tels le processus de gestion des enjeux stratégiques et le Modèle d'exécution pour le développement des actifs, pour nous assurer que nous tenons compte du contexte social de nos activités aussi tôt que possible.

Au-delà de Wood Buffalo : Suncor exerce des activités dans la région de Wood Buffalo en Alberta depuis 1967. Nous faisons partie de la collectivité et y établissons des relations depuis longtemps et nous continuerons de le faire. Cependant, nous sommes conscients que nous devons également porter notre attention à nos autres secteurs d'exploitation. Au fur et à mesure que nous mettrons en place notre objectif social, nous tenterons d'accroître les occasions pour les collectivités et nos partenaires clés par le biais de la [Fondation Suncor Énergie](#).



Relations avec les Autochtones

[Accueil](#) > [Responsabilité sociale](#) > Relations avec les Autochtones

Sur cette page :

[Gouvernance intégrée sur les relations avec les Autochtones](#) | [Partenariats communautaires](#) | [Programme Wheels to Lambton](#)

Nos relations avec les communautés autochtones au cours des 40 dernières années représentent tout un parcours. Nous savons qu'obtenir la confiance et le soutien des peuples et des communautés autochtones est essentiel pour notre entreprise.

Nous avons encore beaucoup à apprendre des peuples et des communautés autochtones. C'est en étant honnêtes et disposés à apprendre des autres que nous pouvons trouver des intérêts communs et établir des relations sincères.

- En apprendre davantage sur notre approche en consultant le [Principe sur les relations avec les Autochtones du Canada](#) (PDF, 2 p., 1,3 Mo)
- L'écouter en cri et en déné :
 - Version audio en cri - [Télécharger le fichier MP3](#) (10 Mo)
 - Version audio en déné - [Télécharger le fichier MP3](#) (11 Mo)

Il reste du travail à faire, mais nous faisons des progrès. Plusieurs initiatives sont en cours pour intégrer notre approche à nos relations avec les Autochtones dans tous nos secteurs d'activité. Par exemple, l'an dernier, nous avons annoncé un objectif social dans le cadre de nos objectifs en matière de développement durable.

Cet [objectif social est une déclaration de notre intention de faire les choses différemment](#), c'est-à-dire choisir une nouvelle voie qui porte sur le renforcement de nos relations avec les peuples autochtones. Pour nous, suivre cette voie signifie travailler ensemble et créer plus d'occasions pour améliorer l'engagement dans l'industrie énergétique, afin que les avantages sociaux et économiques tirés des ressources du Canada soient davantage partagés.

[En apprendre davantage sur les objectifs en matière de développement durable de Suncor et chacun de nos secteurs de performance](#)

Voici quelques initiatives en cours à Suncor et en collaboration avec nos partenaires.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Au cours des dernières années, nous nous sommes efforcés d'intégrer davantage les relations avec les Autochtones dans notre entreprise.

La structure de gouvernance sur les relations avec les Autochtones de Suncor comporte trois groupes interconnectés qui jouent chacun un rôle pour assurer que nos activités sont stratégiques et coordonnées et qu'elles mettent de l'avant des relations coopératives solides avec les Autochtones du Canada. Ils comprennent :

- un groupe composé de v.-p
- un réseau
- des équipes multidisciplinaires : environnement et réglementation, perfectionnement de la main-d'œuvre et développement des entreprises

Les autres processus connexes comprennent le processus de gestion des enjeux stratégiques (SIMP) et le Modèle d'exécution pour le développement des actifs (ADEM).

Le SIMP assure que le point de vue des communautés autochtones et des groupes d'intérêt éclaire nos réflexions sur les principaux enjeux d'ordre environnemental, économique et social clés qui sont les plus critiques pour Suncor et ses groupes d'intérêt.

Le modèle ADEM de Suncor assure que les intérêts et préoccupations des communautés autochtones sont identifiés et pris en considération dans les étapes de planification préliminaires et que la mobilisation se tient avant la prise de décision finale.

Partenariats communautaires



En 2016, Suncor a annoncé la signature d'ententes de partenariat avec la Première Nation de Fort McKay et la Première Nation crie Mikisew pour une participation dans le Parc de stockage Est, une infrastructure stratégique dans la région de Wood Buffalo. La participation combinée de la Première Nation de Fort McKay et de la Première Nation crie Mikisew dans le projet d'agrandissement du Parc de stockage Est de Suncor sera de 49 %. Une fois les ententes finalisées, il s'agira du plus important investissement des Premières Nations dans cette industrie à ce jour.

La signature de ces ententes est l'aboutissement de plusieurs années d'efforts et de discussions menant à la compréhension et à la définition de domaines d'intérêts mutuels. Tout au long de ce processus, nous avons acquis une meilleure compréhension ainsi qu'une plus grande confiance et nous avons collaboré pour atteindre ce résultat. Cela témoigne d'une évolution très positive de nos relations à long terme et d'une nouvelle façon de collaborer.

Programme Wheels to Lambton



La raffinerie de Sarnia de Suncor fait partie de plusieurs partenaires de l'industrie qui ont récemment lancé un programme de transport entre Walpole Island, la Première Nation Aamjiwnaang et le Lambton College.

En tant que membre du comité Visions of Harmony, Suncor fait partie depuis trois ans d'une équipe qui aide à réduire les obstacles liés au transport pour les étudiants des Premières Nations inscrits au Lambton College. Visions of Harmony est un organisme qui comprend des collectivités des Premières Nations et des membres de l'industrie, du monde de l'enseignement et du Sarnia Lambton Workforce Development Board.

« C'est une initiative épatante car elle est fondée sur la collaboration, explique Jennifer Johnson, conseillère principale, Communications et relations avec les groupes d'intérêt. Elle est entièrement menée par les collectivités de Walpole Island et d'Aamjiwnaang. »

Les deux collectivités ont identifié le problème de transport, effectué la recherche nécessaire pour confirmer le besoin et l'utilisation potentielle de la navette, soumis des demandes de financement au gouvernement, embauché et formé les chauffeurs et acheté les fourgonnettes. « L'investissement de 20 000 \$ de la [Fondation Suncor Énergie](#) était une façon modeste d'aider à réaliser leur vision », ajoute Jennifer.

« Nous savons que les étudiants font face à plusieurs difficultés quand ils entrent au collège, explique Mark Hiseler, vice-président, Raffinerie de Sarnia. Nous espérons qu'en contribuant à éliminer le problème de transport, cette initiative aidera non seulement les étudiants à réussir leurs études, mais en encouragera d'autres à envisager de s'inscrire au Lambton College. »



Renforcer les relations

[Accueil](#) > [Responsabilité sociale](#) > [Relations avec les Autochtones](#) > Renforcer les relations avec les Autochtones

Sur cette page :

[Initiatives de soutien](#) | [Sensibilisation et compréhension accrues](#) | [Mesurer nos progrès](#)

Secteur de rendement : renforcer les relations entre les Autochtones et tous les Canadiens, en commençant par Suncor

Nous pouvons faire davantage pour connaître l'histoire et les expériences des Autochtones, afin de mieux nous connaître les uns les autres.

Nous nous sommes engagés à offrir à nos employés plus de formation et plus d'occasions de participer aux expériences culturelles. Nous mesurons les changements en matière de compréhension et de comportements - à Suncor et dans le cadre des efforts des principaux partenaires de la Fondation Suncor Énergie, notamment [Indspire](#), [Bridges Social Development et Reconciliation Canada](#).

Initiatives de soutien

Le renforcement des relations sera une évolution pour chacun de nous à Suncor et nous avons conçu plusieurs initiatives pour soutenir les employés en cours de route. Nous nous concentrons sur quatre secteurs clés :

1. accroître la sensibilisation
2. favoriser la compréhension
3. changer les attitudes
4. changer les comportements

Formation sur la sensibilisation aux Autochtones

À la fin de 2015, nous avons lancé une nouvelle formation en ligne afin que chaque employé ait un niveau de sensibilisation de base relativement à l'histoire et aux expériences des Autochtones au Canada. Nous avons élaboré notre propre programme de formation en utilisant les commentaires et conseils de partenaires tels Reconciliation Canada et de nos employés autochtones. La formation présente leurs histoires et points de vue qui rendent l'information et le message plus pertinents.

En 2016, environ 2 200 employés ont suivi la formation en ligne sur la sensibilisation aux Autochtones.

Nous offrons aussi une formation en classe plus complète qui développe davantage la sensibilisation créée par la formation en ligne. Elle permet de mieux comprendre les relations historiques et actuelles entre les peuples autochtones et les Canadiens grâce à des récits et des discussions constructives.

Réseau des employés autochtones

Le [Réseau des employés autochtones](#) (REA) de Suncor est notre groupe de ressources pour les employés visant à favoriser l'inclusion des Autochtones à Suncor. Le réseau est structuré autour de quatre secteurs clés appelés cercles. Le Cercle de sensibilisation autochtone appuie spécifiquement l'échange interculturel en améliorant la sensibilisation et la compréhension à Suncor concernant les expériences des Autochtones.

Occasions d'apprentissage par l'expérience

Nous offrons aux employés de Suncor l'occasion de participer à des expériences d'apprentissage culturel. Ces expériences permettent un engagement direct et un échange culturel entre les Autochtones et les non-Autochtones, notamment par la participation à des événements communautaires tels les Jours du traité ou des activités de bénévolat pour des initiatives spécifiques comme l'animation d'ateliers sur le développement commercial dans le cadre de notre partenariat avec la Northeastern Alberta Aboriginal Business Association (NAABA).

Retraite culturelle de la Première Nation crie Mikisew

La retraite culturelle qui s'est tenue du 22 au 24 août 2016 à Fort Chipewyan visait à regrouper les membres de la communauté et des entreprises énergétiques locales afin d'établir des liens et de mieux comprendre la culture, tout en s'amusant.

Les visiteurs ont participé à des activités éducatives et interactives telles que la meilleure imitation du cri de l'original, le défi en langue crie, le tournoi de cribbage, la danse et les arts et l'artisanat durant la retraite de deux jours.

« C'est important de participer aux activités des communautés afin de mieux comprendre la culture et les valeurs autochtones, affirme Angela Pohl, conseillère principale, Relations avec les groupes d'intérêt et les Autochtones, Wood Buffalo. Ces occasions nous permettent de développer des relations plus solides. Une confiance et un respect mutuels se créent lorsque vous avez des liens personnels. »

Le résultat idéal est que les membres de l'industrie partagent leurs expériences positives et une nouvelle compréhension des valeurs traditionnelles autochtones et des liens à la Terre avec leurs collègues et partenaires de l'industrie.

En fin de compte, l'engagement dans la communauté peut accomplir ce qu'une réunion dans une salle de conférence ne peut faire. Nous devons apprendre des collectivités situées à proximité de nos activités pour comprendre leurs besoins et leurs intérêts et mieux en tenir compte.

Améliorer la sensibilisation et la compréhension, un employé à la fois

Le programme de formation sur la sensibilisation aux Autochtones est une bonne façon pour nous de permettre à chaque employé de Suncor d'en apprendre davantage sur l'histoire et les expériences des Autochtones. Partout au Canada, des employés ont suivi la formation et ils nous ont fait part de leurs commentaires. En voici quelques-uns :

- *J'aime l'idée de pouvoir voir notre histoire en tant que pays et non seulement comme la seule histoire des Premières Nations. Nous avons joué un rôle dans l'histoire et nous avons un rôle à jouer pour créer un avenir meilleur pour tous les Canadiens, peu importe leurs origines. – Calgary*
- *En toute honnêteté, je n'avais jamais pensé aux relations avec les Autochtones dans ma vie personnelle avant d'avoir vu cette vidéo. J'ai vu dans quelle mesure j'ignorais ce que j'ignorais... cela m'a inspiré à en apprendre davantage sur la culture et la façon dont je peux établir un rapprochement. Merci. – Mississauga*
- *Je suis passé par une gamme d'émotions : découvrir les enjeux, avoir honte de notre passé, et être fier de faire partie d'une entreprise qui tente réellement de changer les choses. – Fort McMurray*

Outre le programme de formation sur la sensibilisation aux Autochtones, nous avons passé du temps en 2016 à nous assurer d'offrir plus d'occasions à nos employés de s'engager et d'en apprendre davantage sur l'histoire et les expériences des peuples autochtones. Par exemple, outre le REA et les occasions d'apprentissage culturel par l'expérience, nous :

- avons créé dans l'intranet une nouvelle section pour nos employés qui présente une large variété de ressources thématiques dont des livres, des

films, des sites Web, de la musique et des baladodiffusions

- distribuons un bulletin électronique sur les collectivités qui présente un membre du REA, fournit des mises à jour sur chacun des cercles du REA et inclut un texte de sensibilisation à la culture, ainsi que d'autres nouvelles pertinentes
- avons un calendrier des événements que tous les employés peuvent consulter pour voir les occasions à venir et s'impliquer

Mesurer nos progrès

Comme pour les initiatives de soutien, nous mesurons la création de relations de nombreuses façons en cours de route. À l'interne, nous mesurons la croissance de la sensibilisation et le changement des attitudes selon le nombre de participants au programme de sensibilisation aux Autochtones en ligne et en classe, et en effectuant des sondages avant et après la participation au programme. Nous utiliserons aussi une évaluation de développement pour mesurer l'efficacité de notre travail, pour chercher des changements de perception, d'attitudes et de comportements, et pour identifier les occasions émergentes.



Partenariat avec des entreprises autochtones

[Accueil](#) > [Responsabilité sociale](#) > [Relations avec les Autochtones](#) > Partenariat avec des entreprises autochtones

Sur cette page :

[Exemples en 2016](#) | [Planifier des relations à long terme](#)

Secteur de rendement : accroître les revenus des entreprises et communautés autochtones

Augmenter les ententes de commercialisation

Au cours des dernières années, nous avons accru avec succès les relations et les occasions d'expansion commerciale avec les communautés autochtones dans le secteur Aval de Suncor. Ces relations d'affaires mutuellement avantageuses entre Suncor et les communautés autochtones tirent parti de notre marque Petro-Canada et des buts des communautés pour le développement économique.

Au cours des dix prochaines années, nous voulons poursuivre ces efforts et accroître nos échanges avec les communautés autochtones puisque cela représente un avantage sur le plan économique pour Suncor et les peuples autochtones du Canada.

Augmenter les dépenses auprès des fournisseurs autochtones

Suncor travaille depuis longtemps avec des fournisseurs autochtones, en particulier dans la région de Wood Buffalo. Nous voulons mettre en œuvre ce que nous avons appris au cours des vingt dernières années à l'échelle de nos entreprises, afin que plus d'entrepreneurs et de communautés autochtones participent à nos activités et en profitent.

Exemples en 2016

La Première Nation Siksika célèbre l'ouverture d'un établissement Petro-Canada

Le 30 janvier dernier était une journée froide et venteuse. Pourtant, cela n'a pas ralenti les ardeurs de la Première Nation Siksika et de dix employés de Suncor qui célébraient l'ouverture de la première station-service Petro-Canada de la communauté, à une heure à l'est de Calgary. Le projet de station-service est à l'étude depuis quelques années, grâce au soutien, à la vision et au leadership du chef et des membres du conseil, anciens et actuels. Le chef, Joe Weasel Child, a pris la parole et a souligné les efforts des anciens membres du conseil ainsi que la vision de la communauté pour ce projet. Il a remercié tous les partenaires et félicité l'équipe pour le projet. Un aîné de la communauté a offert une prière et, après la coupe du ruban, une petite fête était organisée.

Le directeur, Corey White, avait de quoi être fier. En collaboration avec le directeur de territoire de Petro-Canada, Dylan Kristofic, il s'est assuré que de la formation et du soutien étaient disponibles pour son équipe en vue de l'ouverture de l'établissement. Dix membres de la communauté travaillent à l'établissement, ce qui correspond aux objectifs d'emploi et de perfectionnement de la Première Nation. Siksika Resource Development Ltd. a parrainé le projet. Il s'agit de la première entreprise à ouvrir dans le nouveau centre d'affaires qui accueillera d'autres commerces de détail sous peu.

L'établissement Petro-Canada de la Première Nation Siksika s'inscrit dans le groupe de 20 autres établissements appartenant à des Autochtones et exploités par ceux-ci dans l'Ouest du Canada. Petro-Canada est très fière et honorée d'être un partenaire pour la vente de carburant avec la Première Nation Siksika. Nous entrevoyons une longue relation mutuellement avantageuse qui nous permettra d'apprendre et de grandir ensemble.

RezGas 2016

En 2016, Petro-Canada s'est associée aux événements organisés par Aboriginal Marketplace afin de proposer une séance d'information à la conférence RezGas tenue à Richmond, en C.-B. Il s'agissait de la seule conférence et du seul salon commercial en Amérique du Nord consacrés aux communautés autochtones et axés sur la mise sur pied de station-service. Les communautés autochtones ont eu accès à un réseau leur permettant d'apprendre et de partager des connaissances sur ce qui fait la réussite d'une station-service.

Planifier des relations à long terme

Nous collaborons avec les principales communautés de la région de Wood Buffalo pour élaborer des plans conjoints de développement d'entreprises. Ces plans procurent une structure sur la façon de collaborer et de se concentrer collectivement sur les principaux objectifs. Ils comprennent souvent des plans de travail annuels qui aident les communautés autochtones à orienter leurs efforts de façon à tirer parti des occasions d'affaires et Suncor à faire le suivi des capacités de ses fournisseurs.

Maintenir les occasions

Compte tenu de la conjoncture économique, nos dépenses pour des projets pourraient être largement réduites pour les années à venir. Par conséquent, il pourrait y avoir moins de possibilités de contrats. Nous savons que les dépenses pour des projets fluctuent; nous nous efforçons donc de définir des possibilités durables pour les fournisseurs autochtones pour les années à venir. Nous mettons l'accent sur quelques secteurs :

- À l'interne, nous changeons notre approche en intégrant les fournisseurs autochtones dans chacune des catégories de notre chaîne d'approvisionnement pour créer plus d'occasions dans un plus grand nombre de catégories.
- Nous tentons aussi d'intégrer cette approche chez nos fournisseurs et entrepreneurs. L'inclusion des fournisseurs autochtones est un élément clé que nous utilisons pour évaluer nos entrepreneurs et fournisseurs, en nous assurant qu'ils visent aussi à faire progresser les stratégies de sous-traitance avec les Autochtones.
- Nous découvrons des façons d'élargir et de diversifier la portée de nos dépenses globales disponibles pour les fournisseurs autochtones et nous collaborons directement avec des entreprises sélectionnées pour perfectionner leur capacité.
- Historiquement, nous nous sommes concentrés sur la région de Wood Buffalo. En poursuivant nos partenariats avec la [Northeastern Alberta Aboriginal Business Association](#) (NAABA) et le [Canadian Council for Aboriginal Business](#) (CCAB), nous cherchons au-delà de Wood Buffalo pour trouver des possibilités d'établir des relations et des partenariats avec des fournisseurs autochtones dans certaines des autres collectivités où nous exerçons nos activités à l'échelle du Canada.



Partenariat avec les jeunes Autochtones

[Accueil](#) > [Responsabilité sociale](#) > [Relations avec les Autochtones](#) > [Partenariat avec les jeunes Autochtones](#)

Sur cette page :

[Initiatives de soutien](#) | [Mesurer nos progrès](#)

Secteur de rendement : collaborer avec la jeunesse autochtone pour développer le potentiel de leadership

Nos partenaires et les jeunes nous ont montré que les organismes et les programmes ancrés dans la culture et la réconciliation mènent à la fierté de soi et de sa culture et ouvrent la voie vers la réussite. Les jeunes d'aujourd'hui sont les leaders de demain – c'est pourquoi nous sommes déterminés à établir des liens plus solides avec les jeunes Autochtones.

Grâce à la Fondation Suncor Énergie (FSÉ), nous appuyons nos organisations partenaires en tentant de trouver des solutions novatrices pour les communautés autochtones, par la mobilisation de la jeunesse, les occasions culturelles et les programmes de leadership et d'éducation pour ouvrir la voie vers un avenir prospère.

Initiatives de soutien

Il faut d'abord pouvoir compter sur des partenaires qui partagent notre vision. Par le biais de la stratégie de financement de la [FSÉ](#), nous pouvons être un catalyseur, qui travaille avec les autres tout en étant proche des communautés et en leur apportant notre soutien. Voici certains de nos partenaires qui sont des vecteurs de changement :

- [Bridges Social Development](#) – travaille avec les jeunes Autochtones dans le sud de l'Alberta afin qu'ils découvrent leur but et leur voix tout en développant des occasions de leadership communautaire.
- [Actua](#) – inspire la jeunesse des communautés autochtones à l'échelle du Canada à considérer une carrière éventuelle en sciences, technologie ou mathématiques par la connexion à la culture et aux communautés.
- [Indspire](#) – offre l'occasion à Suncor d'inviter des étudiants autochtones des communautés situées à proximité de ses sites d'exploitation à la remise des prix Indspire, de leur présenter des lauréats inspirants et de leur faire vivre une expérience susceptible de changer leur vie.
- [Learning Through the Arts](#) – travaille avec les étudiants autochtones de la région de Wood Buffalo en utilisant les arts et la culture comme outils

pour comprendre le programme; cette initiative a permis d'accroître largement le taux d'obtention de diplôme dans la région.

Partenariat avec Bridges Social Development

Au cours de l'été 2016, notre partenaire Bridges Social Development a encore une fois accueilli l'événement [The Aboriginal Youth Explosion](#). L'événement annuel regroupe l'ensemble des voix des jeunes Autochtones de l'Alberta pour célébrer l'exploration de leur sagesse et leurs aptitudes personnelles. Il présente le travail aventureux et stimulant accompli par les jeunes Autochtones en tant que participants au programme Bridges' Unveiling Youth Potential – un programme d'émancipation visant à exploiter le potentiel des jeunes et jeunes adultes en les soutenant dans leurs rôles de leadership pour créer des communautés solides et résilientes.

[Regarder les vidéos de l'événement Aboriginal Youth Explosion](#)

Mesurer nos progrès

Au cours des dix prochaines années, nous mesurerons les augmentations d'une année à l'autre dans deux secteurs :

1. Nombre d'occasions pour la formation en leadership et l'expérience des jeunes
2. Nombre d'occasions pour les interactions entre les employés de Suncor et les jeunes

Nous mesurerons la plus grande partie de ces efforts par le biais de nos [partenaires communautaires transformateurs](#). Nous collaborerons également avec nos propres employés dans le cadre du [Réseau des employés autochtones \(REA\)](#). Plus particulièrement, le cercle de rapprochement du REA s'efforce de créer une communauté de soutien pour les employés autochtones de Suncor et de développer un programme d'ambassadeurs. Le programme vise à créer un bassin d'ambassadeurs représentant un large échantillon de nos employés autochtones intéressés à s'engager auprès des jeunes dans les écoles et les communautés pour partager leurs expériences.



Augmenter les effectifs autochtones

[Accueil](#) > [Responsabilité sociale](#) > [Relations avec les Autochtones](#) > Augmenter les effectifs autochtones

Sur cette page :

[Initiatives de soutien](#)

Secteur de rendement : nous augmentons nos effectifs autochtones par le recrutement, la rétention et l'avancement des employés autochtones à l'échelle de notre entreprise

L'accroissement significatif du nombre d'emplois occupés par des Autochtones à Suncor ne repose pas seulement sur l'embauche de plus d'Autochtones auto-proclamés à Suncor. Afin d'apporter des changements positifs et durables, nous devons bâtir une culture d'inclusion accrue à Suncor. Cela signifie changer notre façon de penser et d'agir afin que tous les groupes diversifiés soient respectés, appréciés et engagés dans notre lieu de travail.

Nous reconnaissons que le fait d'avoir des Autochtones travaillant à tous les niveaux et à l'échelle de Suncor offre une connexion importante pour les autres employés autochtones et les collectivités dans l'ensemble du Canada.

Initiatives de soutien

Processus de recrutement inclusifs

En 2015, Suncor a demandé l'aide du [Conseil des ressources humaines autochtones](#) pour effectuer une étude indépendante de nos pratiques de recrutement et de sélection. Le rapport du Conseil des ressources humaines autochtones a fait ressortir des activités positives qui sont en cours en lien avec les pratiques de recrutement et de sélection des Autochtones à Suncor. Il a également présenté des recommandations pour renforcer les activités visant à attirer des candidats autochtones et les encourager à présenter une demande d'emploi à Suncor.

Nous avons mis en place certaines de ces recommandations :

- Suncor envoie les avis d'offres d'emploi aux coordonnateurs de l'emploi des Autochtones dans plusieurs communautés de la région de Wood Buffalo.

Cette façon de faire nous aide à attirer plus de candidats qualifiés pour les postes vacants.

- Suncor a mis à profit de nouvelles techniques de marketing et augmenté le nombre d'établissements pour lesquels elle partage les avis d'offres d'emploi pour atteindre cet important segment de candidats au Canada, notamment par le biais de partenariats avec [Aboriginal Link network](#).
- Un représentant de Suncor visite les communautés autochtones de Wood Buffalo de façon régulière pour examiner des curriculum vitae, expliquer ce que c'est que de travailler à Suncor et donner des renseignements sur les programmes d'études et de formation.
- Suncor dispose d'une stratégie liée à la main-d'œuvre autochtone pour ses activités à Fort Hills. Cette stratégie a permis d'accroître l'embauche et la rétention des Autochtones de façon soutenue.
- Suncor participe activement aux activités de recrutement des Autochtones et auprès des communautés (c.-à-d. Saddle Lake). Jusqu'à présent, le programme d'emploi d'été pour les Autochtones de Suncor a enregistré un nombre record de placements d'étudiants dans nos installations à Calgary, à Fort Hills et à Fort McMurray.

Réseau des employés autochtones

Le Réseau des employés autochtones est un groupe de ressources pour les employés créé par et pour les employés de Suncor qui veulent favoriser l'inclusion des Autochtones dans l'entreprise et créer un environnement de travail sûr et solidaire pour les employés autochtones. Environ 400 personnes se sont jointes au réseau depuis son lancement à l'été 2015, et les inscriptions continuent de croître régulièrement. Le réseau est structuré autour de quatre secteurs clés qui progressent par petites équipes de travail appelées Cercles. Chaque Cercle comprend de cinq à huit membres provenant de tous les secteurs de Suncor qui se réunissent régulièrement pour développer des programmes et des initiatives pour soutenir les quatre objectifs clés :

1. **Cercle de la communauté autochtone** : bâtir une communauté de soutien des employés autochtones à Suncor
2. **Cercle de rapprochement des Autochtones** : former un bassin d'ambassadeurs de Suncor pour effectuer des visites auprès des communautés autochtones en mettant l'accent sur les jeunes
3. **Cercle consultatif autochtone** : mettre au point un moyen pour les employés autochtones de conseiller Suncor sur la façon de travailler avec les peuples autochtones
4. **Cercle de sensibilisation à la culture autochtone** : accroître la sensibilisation et la compréhension à Suncor concernant les expériences des Autochtones

Partialité inconsciente

Bien qu'il ne s'agisse pas d'un programme qui vise particulièrement l'inclusion des Autochtones, nous avons présenté ce concept de partialité inconsciente à nos leaders. Nous avons commencé à offrir un cours sur la partialité inconsciente à nos leaders intermédiaires et supérieurs en 2016. De plus, les conversations visent à atténuer la partialité dans les programmes suivants :

- planification de la relève
- performance
- recrutement

Cerner et gérer la partialité inconsciente est essentiel pour changer notre façon de penser et d'agir. La formation des leaders et l'application continue des apprentissages contribueront à réduire la partialité dans nos processus de gestion des compétences pour permettre un accès équitable aux occasions et aux récompenses. Nous croyons que cette formation, combinée à la formation de sensibilisation aux Autochtones pour tous les employés, permettra de compter sur une main-d'œuvre plus diversifiée et inclusive.

Établir des relations

Les équipes Diversité et inclusion et Acquisition des compétences de Suncor travaillent à établir des relations avec les communautés autochtones. Nous mettons l'accent sur les Premières Nations dans la municipalité régionale de Wood Buffalo (MRWB), ainsi que les relations que nous établissons avec les responsables Autochtones des SET dans la MRWB et la région d'Edmonton. Les discussions nous aident à :

- Comprendre l'employabilité, les besoins et les intérêts des peuples autochtones dans les régions où nous menons nos activités.
- Recueillir de l'information sur le marché du travail à propos des compétences, de l'éducation et de la disponibilité des candidats potentiels pour Suncor.
- Identifier les candidats qualifiés intéressés par un poste à pourvoir.
- Comprendre les défis et les occasions liés à nos plans d'augmentation de nos effectifs autochtones.



Investissements dans la collectivité

[Accueil](#) > [Responsabilité sociale](#) > Investissements dans la collectivité

Sur cette page :

[Notre stratégie en matière d'investissements dans la collectivité](#) | [Investissements dans la collectivité : Notre soutien dans la collectivité](#) | [Les feux de forêt de Wood Buffalo et notre soutien](#) | [Exemples de notre stratégie à l'œuvre](#)

En tant que gardiens des précieuses ressources naturelles, nous avons l'occasion ainsi que la responsabilité de contribuer à bâtir un avenir meilleur. En soutenant la résilience, le développement des compétences et le mieux-être collectif dans les collectivités à proximité de nos zones d'activités, nous cherchons à créer une valeur partagée et des avantages pour tous.

Nous sommes ici pour établir des liens avec nos partenaires, les soutenir et apprendre à leur contact. En collaborant avec les autres, nous augmentons notre bagage de connaissances et nous faisons des progrès en vue de répondre aux besoins sociaux complexes qui nous concernent tous.

La collaboration est au cœur de notre stratégie d'investissements dans la collectivité. En travaillant ensemble, nous pouvons rechercher des occasions et en tirer profit, afin d'appliquer des solutions à long terme qui ont des répercussions positives sur les collectivités, les générations à venir et notre entreprise. Par ailleurs, nous veillons ainsi à demeurer au fait des intérêts de tous, des difficultés auxquelles ils sont confrontés, de leurs besoins et de leurs préoccupations.

Notre stratégie en matière d'investissements dans la collectivité

Suncor et notre organisme de bienfaisance privé sans but lucratif, la Fondation Suncor Énergie (FSÉ), sont guidés par une stratégie qui met l'accent sur des investissements ciblés qui visent à aider les collectivités situées à proximité de nos zones d'activité à grandir, à prospérer et à se développer de manière durable et résiliente.

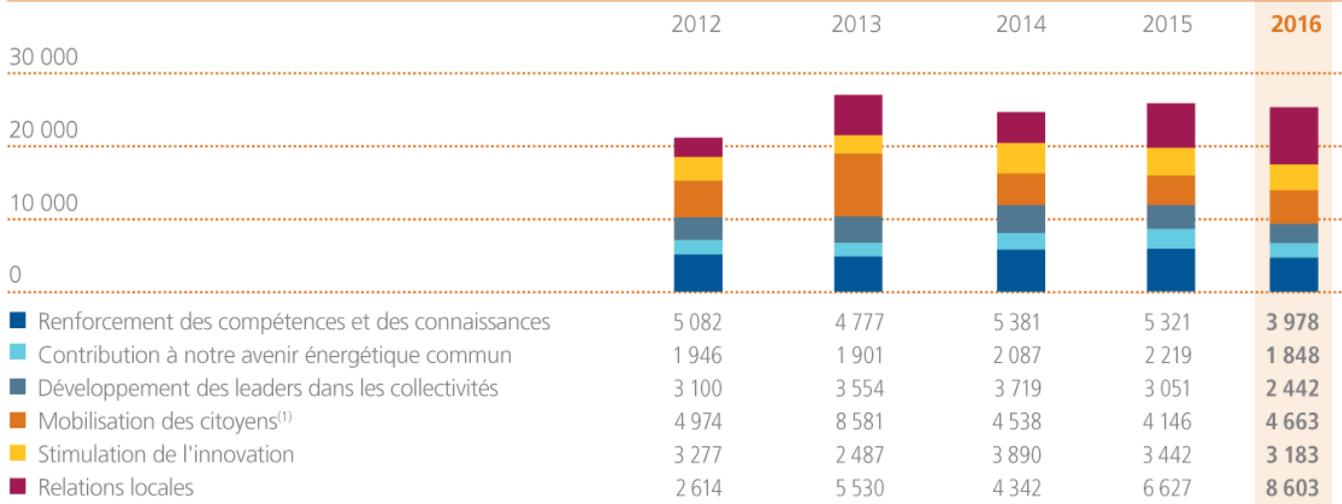
En misant sur nos forces en tant que société énergétique intégrée, nous croyons pouvoir agir efficacement comme partenaire pour soutenir des collectivités durables et résilientes. C'est pourquoi nous orientons nos investissements dans cinq secteurs clés afin d'appuyer des initiatives intégrées qui :

- renforcent les collectivités grâce à la formation de dirigeants communautaires
- favorisent le perfectionnement des compétences et des connaissances de la main-d'œuvre actuelle et future
- alimentent la créativité grâce à la stimulation de l'innovation
- développent les capacités des employés et des bénévoles en mobilisant les citoyens au profit de l'action communautaire
- engendrent de la part des employés et des collectivités une véritable contribution à notre avenir énergétique

« Notre approche collaborative nous permet de travailler en partenariat avec les collectivités afin de comprendre les besoins qui touchent à la fois la société et Suncor, dit Lori Hewson, directrice divisionnaire, Investissements dans la collectivité et innovation sociale. À présent, nous mettons plus résolument l'accent sur les systèmes liés à trois secteurs : la mobilisation et le leadership des jeunes Autochtones, la transition énergétique et la résilience des collectivités. Lorsque nous comprendrons mieux tous les éléments d'un système, y compris les personnes concernées, leurs rôles et la manière dont les incidences sont ressenties, nous pourrons réaliser des investissements plus stratégiques et nous assurer qu'ils appuient des changements transformateurs et durables. »

INVESTISSEMENTS DANS LA COLLECTIVITÉ PAR PRIORITÉ DE FINANCEMENT*

(en milliers de dollars)



* Suncor et la Fondation Suncor Énergie disposent d'une stratégie d'investissement dans la collectivité comportant une série de priorités de financement qui correspondent à notre engagement visant à nous impliquer activement dans le développement de collectivités durables dans nos principales zones d'exploitation. Pour des informations sur les investissements dans la collectivité dans le cadre des priorités de financement, consulter les rapports sur le développement durable archivés de Suncor.

(1) Les contributions en 2013 à la priorité « Mobilisation des citoyens » ont été nettement plus élevées en raison de l'activation de plusieurs programmes de subventions humanitaires de contrepartie Sun-Actif à l'intention des employés (inondations en Alberta, inondations au Colorado, typhon Haiyan). En 2016, les contributions ont été plus élevées en raison du programme de contrepartie à l'intention des employés (feux de forêt dans la région de Wood Buffalo).



 |
  |
  |
  |
  Télécharger

Pour la plupart des sociétés énergétiques, 2016 a été une autre année difficile quant à la façon de mieux soutenir les organismes communautaires en période de ralentissement économique et de contraintes budgétaires. De plus, la FSÉ a hérité d'engagements communautaires en raison de l'acquisition par Suncor de Canadian Oil Sands Limited. La FSÉ a également été en mesure de tirer parti des connaissances et de l'expérience acquises dans le cadre des inondations dans le sud de l'Alberta en 2013, afin de soutenir les efforts d'aide humanitaire et de reconstruction à la suite des feux dans la région de Wood Buffalo qui ont entraîné l'évacuation de près de 90 000 résidents en mai.

Dans le cadre du modèle de la fondation de l'entreprise, la FSÉ a continué à recourir aux fonds de réserves pour respecter les engagements et maintenir le soutien aux partenaires communautaires. Notre fondation est un exemple de développement durable en action en nous permettant de faire preuve de résilience en période d'incertitude économique. Bien que la FSÉ ne puisse envisager plusieurs nouveaux financements, nous avons été en mesure de continuer à soutenir nos initiatives stratégiques et nos partenaires avec de l'argent, des contributions en nature et du bénévolat.

[En apprendre davantage sur la stratégie d'investissements dans la collectivité et la Fondation Suncor Énergie](#)

Investissements dans la collectivité : Notre soutien dans la collectivité

Suncor fait partie de nos collectivités, et c'est pourquoi nous devons jouer un rôle en collaborant avec les partenaires et les collectivités pour renforcer notre résilience et notre durabilité collectives. En adoptant cette approche, nous pourrions soutenir un changement durable et contribuer à des collectivités qui seront en mesure de se rétablir plus rapidement lors des périodes de ralentissement ou de crise.

« Pendant de nombreuses années, nous avons fait ce que nous estimions approprié, c'est-à-dire réagir et agir pour la collectivité. Maintenant, notre approche est plutôt de travailler avec la collectivité : comment pouvons-nous travailler ensemble, en partenariat pour le bien commun?, se demande Lori Hewson. Une des principales choses que nous avons apprises, est que nous devons être en mesure de composer avec des résultats incertains et que nous et notre entreprise devons être prêts à changer à la suite de ce qu'on voit et entend. »

Cette approche, qui a été renforcée par [La Rencontre de la FSÉ](#), peut être vue dans certaines collaborations émergentes avec notamment les membres de l'[Alberta Social Innovation](#), de [Climate Gathering](#) de l'Alberta Ecotrust et la création de notre [objectif social](#).

Les feux de forêt de Wood Buffalo et notre soutien

La philosophie de la FSÉ en matière d'investissements dans la collectivité a été éprouvée en 2016, alors que nous avons dû collaborer avec nos partenaires pour soutenir les citoyens et les organismes à la suite des feux dans la région de Wood Buffalo en Alberta, la catastrophe la plus coûteuse de l'histoire du Canada.

Quelques jours à peine après l'évacuation des membres de la collectivité, la subvention pour de l'aide humanitaire Sun-Actif a été mise en place et des employés de Suncor provenant d'aussi près que Fort McMurray et d'aussi loin que l'Écosse et la Norvège ont ouvert leur cœur et leur portefeuille pour appuyer les personnes touchées par ce désastre.

Le résultat est stupéfiant : 1 700 dons totalisant plus de 547 000 \$ ont été effectués par les employés, leaders, entrepreneurs, retraités et membres du conseil d'administration de Suncor à la Croix-Rouge canadienne et à Centraide de Fort McMurray. Le soutien des employés a atteint un sommet inégalé. En outre, la FSÉ a effectué des dons en contrepartie, portant la contribution totale à 1,094 million \$.

Par l'entremise de Petro-Canada et de son programme de fidélité Petro-Points, les membres ont fait don de plus de deux millions de points et des cartes d'essence ont été offertes à divers organismes à but non lucratif participant aux efforts de secours. Les établissements de ventes au détail de Petro-Canada en Alberta acceptaient également les coupons de carburant de la Croix-Rouge pour les personnes évacuées.

De plus, la Fondation Suncor Énergie et Suncor ont versé des subventions totalisant environ 1 million \$ à des organismes de bienfaisance et sans but lucratif de la région de Wood Buffalo afin d'appuyer leurs efforts de rétablissement.

Globalement, en incluant les dons des employés de Suncor, Suncor et la Fondation Suncor Énergie ont versé plus de 3 millions \$ en soutien financier et en nature à la collectivité à la suite des feux.

« Il n'y a pas de mode d'emploi dans le cas d'un désastre de cette ampleur, explique Russell Thomas, directeur des communications et des répercussions sur la collectivité pour Centraide de Fort McMurray. L'appui que nous avons reçu de Suncor a aidé les organismes de bienfaisance et à but non lucratif à fournir les programmes et les services nécessaires dans les jours et les mois qui ont suivi les feux, incluant des programmes d'intervention en santé mentale, des programmes pour les enfants et les jeunes, et des soins pour les personnes âgées. »

Grâce aux leçons tirées des inondations à Calgary en 2013, l'équipe de la FSÉ a immédiatement mis sur pied un cercle de donateurs. Le cercle de donateurs regroupe divers bailleurs de fonds du gouvernement, privés et de l'industrie sur une base régulière afin d'échanger des renseignements et de discuter des occasions de financement et de collaboration pour répondre aux besoins à court, moyen et long terme.

Cette agilité et cette résilience sont en partie attribuables au travail de longue date des partenaires de la collectivité, y compris la FSÉ, avant les feux, visant à renforcer le secteur à profit social dans la région de Wood Buffalo grâce à l'initiative Social Prosperity Wood Buffalo. Parmi d'autres résultats, l'initiative a donné lieu à la création de [FuseSocial](#), un organisme qui sert de pierre angulaire en contribuant à créer des liens entre les organismes à profit social et à favoriser l'innovation pour répondre aux besoins d'une collectivité en pleine évolution.

« Quand un désastre survient, il est important de tenir compte des besoins immédiats d'une collectivité, tout autant que de la façon de se rassembler pour appuyer les efforts de réintégration, de rétablissement et de reconstruction de la collectivité à long terme », souligne Kim Nordbye, directrice, Investissements dans la collectivité à Suncor.

Et c'est ainsi que nous maintenons notre appui aujourd'hui – en collaborant avec les leaders communautaires, le gouvernement, d'autres bailleurs de fonds et l'industrie pendant que la collectivité de Wood Buffalo envisage l'avenir.

Exemples de notre stratégie à l'œuvre

Voici quelques exemples de notre stratégie d'investissements dans la collectivité à l'œuvre et des leçons apprises en 2016 :

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Collaboration au sujet de notre avenir énergétique



Pour répondre aux enjeux énergétiques actuels et futurs de la société, il faut avant tout faire des choix éclairés. C'est pourquoi Suncor et la FSÉ investissent dans une série évolutive d'initiatives pour collaborer à bâtir le futur énergétique que nous partagerons tous. Notre objectif est de tirer parti de nos forces en tant qu'entreprise énergétique et d'être le catalyseur d'un dialogue national inclusif qui permettra au Canada d'utiliser ses ressources énergétiques de façon judicieuse et d'ouvrir la voie à un avenir énergétique durable.

Lancé en 2015 avec 40 membres, The Energy Futures Lab (EFL) est un groupe de collaboration multisectoriel œuvrant en Alberta mis sur pied pour façonner l'avenir énergétique de l'Alberta et renforcer sa position et sa réputation en tant que leader énergétique mondial. Dirigé par The Natural Step (TNS) Canada, il est soutenu par quatre autres organismes partenaires : la FSÉ, le Banff Centre, le Pembina Institute et le gouvernement de l'Alberta. Les membres explorent la question suivante : « De quelle façon la position de chef de file de l'Alberta dans le système énergétique actuel peut-elle servir de plateforme pour la transition vers un système énergétique qui répondra à nos besoins futurs? ».

En 2016, les membres ont identifié neuf démarches innovantes, dont l'efficacité carbonique radicalement améliorée dans la production d'énergie, le déploiement d'énergie renouvelable distribuée et de collectivités écoénergétiques intelligentes, qui orienteront leur travail au cours des prochaines années. Visitez le site web de [Energy Futures Lab](#) pour en apprendre davantage sur les démarches et les progrès réalisés.

« Les efforts visant à bâtir un nouvel avenir énergétique sont aussi importants pour l'industrie pétrolière et gazière que pour les nouvelles technologies et l'énergie renouvelable, souligne Sandy Martin, membre de EFL et vice-président, Services techniques régionaux à Suncor. Si l'industrie des sables pétrolifères souhaite jouer un rôle dans l'avenir énergétique, nous devons continuer à monter la barre. Le bitume est une excellente source d'énergie et nous pouvons en faire une ressource encore plus précieuse pour un avenir sobre en carbone. »

[Student Energy \(SE\)](#) et sa [plateforme de sensibilisation à l'énergie](#) interactive est une autre initiative appuyée dans le domaine énergétique. Student Energy est un organisme international à but non lucratif qui aide les étudiants postsecondaires à former la prochaine génération de chefs de file engagés à assurer le virage mondial vers un avenir énergétique durable. Son approche qui consiste à tenir compte de tous les points de vue afin d'avoir une compréhension équilibrée s'aligne sur la façon dont nous voulons discuter de notre avenir énergétique.

La réussite des jeunes Autochtones



Un autre exemple de notre stratégie d'investissements dans la collectivité à l'œuvre est notre effort visant à soutenir la réussite des jeunes Autochtones. Nous avons mis l'accent sur quatre secteurs, soit la réconciliation, la culture, l'apprentissage et la direction, et nous avons établi des partenariats avec des organisations qui développent des réseaux dans ces quatre secteurs. En apprendre davantage ci-dessous ou dans la [section portant sur le partenariat avec les jeunes Autochtones](#) du présent rapport.

Reconciliation Canada

Dans le cadre de son partenariat avec [Reconciliation Canada](#), Suncor apprend ce que signifie la réconciliation au Canada et pour l'entreprise. Comme décrit dans notre objectif social, Suncor s'est engagée à changer sa façon de penser et d'agir relativement à sa relation avec les peuples autochtones du Canada. La réconciliation vise à comprendre et à accepter l'histoire que nous partageons afin de créer une collectivité dynamique où tous les peuples, y compris les jeunes Autochtones, atteignent leur plein potentiel et ont la possibilité de partager leur prospérité.

Indspire

Dans le cadre de notre travail de longue date avec [Indspire](#), nous soutenons l'événement annuel l'Expérience des jeunes Indspired, qui permet à des jeunes Autochtones des collectivités situées à proximité de nos activités d'assister au gala des prix Indspire. Cet événement permet aux jeunes de côtoyer des modèles, de célébrer leur culture et d'apprendre des lauréats. La FSÉ soutient également la Rencontre nationale des enseignants autochtones annuelle

d'Inspire, laquelle réunit entre 700 et 800 enseignants et est axée sur les tactiques permettant d'appuyer la réussite de l'enseignement aux Autochtones, ainsi que les services et le soutien offerts aux enseignants.

Urban Native Youth Association (UNYA)

À l'automne 2016, Suncor s'est tenue aux côtés des représentants de l'Urban Native Youth Association (UNYA) au conseil municipal de Vancouver, alors que le don de Suncor d'une parcelle de terrain de Petro-Canada du secteur East Hastings était officiellement approuvé pour un centre dédié aux jeunes Autochtones.

« Ce partenariat avec la ville de Vancouver et l'Urban Native Youth Association permettra d'offrir un espace sécuritaire aux jeunes Autochtones à Vancouver, un endroit où ils pourront s'engager de façon significative auprès de leur culture et de leur communauté, élargir leurs connaissances et leurs habiletés fondamentales et professionnelles, ainsi que développer leurs aptitudes en matière de leadership, indique Tracey Wolsey, directrice divisionnaire, Relations avec les groupes d'intérêt et les Autochtones à Suncor. Grâce aux diverses occasions créées par le Native Youth Centre, les jeunes Autochtones auront le pouvoir de tracer leur propre voie vers la réussite. »

Learning Through the Arts

La FSÉ s'est également associée au programme [Learning Through The Arts](#) (LTTA) du Royal Conservatory (LTTA) et au Calgary Board of Education (CBE) afin d'appuyer près de 2 000 étudiants de Calgary, dont des Autochtones, pour leur permettre de participer à un programme novateur qui offre aux enseignants la possibilité d'établir un lien entre le programme de base et les expériences et situations de leurs étudiants, menant à un engagement accru et une meilleure rétention de l'apprentissage.

Par l'entremise du programme Design | Media Arts, les enseignants apprennent à stimuler l'apprentissage de leurs étudiants grâce à la présentation ou à la conception de « stimulants » comme des vidéos ou des œuvres d'art qui suscitent la curiosité et mettent de l'avant divers points de vue sur des sujets du programme de base.

Le CBE collabore avec LTTA afin d'élaborer une version en ligne offerte pour l'année scolaire 2017-2018, ce qui permettra aux 7 000 enseignants du CBE et à leurs étudiants de profiter du programme au cours des prochaines années. Le modèle Design | Media Arts a également servi de base pour l'élaboration de programmes menés par LTTA en collaboration avec des écoles dirigées par les Premières Nations dans cinq communautés autochtones du Canada, y compris Fort Chipewyan dans la région de Wood Buffalo.

Investir dans l'innovation sociale



Pour promouvoir encore davantage les nouvelles compétences et pistes de réflexion nécessaires pour relever les défis complexes dans les collectivités, la FSÉ, en partenariat avec le Banff Centre, a continué en 2016 de soutenir le programme de stage en innovation sociale de quatre semaines appelé Getting to Maybe. Il regroupe une trentaine de leaders d'entreprises, gouvernements et collectivités afin de trouver des moyens de faire des collectivités de meilleurs endroits où vivre en examinant des enjeux à l'aide :

- de la pensée systémique
- de l'environnement
- des connaissances autochtones
- du processus créatif et des arts comme fondements d'une théorie d'innovation sociale

Le programme a été créé grâce à la collaboration d'experts universitaires en innovation sociale du Waterloo Institute for Social Innovation and Resilience de l'Université de Waterloo et de formateurs et leaders d'opinion spécialisés du Banff Centre et de la FSÉ.

Un participant s'est confié sur son expérience : « J'ai eu l'occasion de faire partie d'un groupe diversifié et cela m'a convaincu que nous devons tous participer à ce type d'apprentissage significatif et créer davantage d'occasions de s'engager de cette manière dans le cadre de notre travail. Ces perspectives, y compris les connaissances et les apprentissages autochtones, sont maintenant intégrées à notre organisation et à ce que nous considérons comme le plus important au Canada. »

[En apprendre davantage sur le stage en innovation sociale *Getting to Maybe*](#)

Collectivités locales



En 2016, Suncor et la FSÉ ont continué à soutenir de nombreuses initiatives locales dans les collectivités où nous sommes implantés, notamment :

St. John's – Memorial University – Centre for Social Enterprise : un catalyseur pour encourager les entrepreneurs sociaux et renforcer les entreprises sociales à Terre-Neuve-et-Labrador au moyen de piliers stratégiques : [centre de recherche](#), [soutien de programmes de formation et d'enseignement](#) et [incubateur d'entreprises sociales](#).

Fort McMurray – [FuseSocial](#) : issu du projet Social Prosperity de Wood Buffalo, cet organisme s'efforce d'accroître la capacité des organisations à profit social de la région.

Sarnia – [Centennial Park](#) : le secteur riverain de Sarnia joue un rôle important dans le rassemblement des membres de la collectivité et le soutien des organisations locales qui s'emploient à faire de la collectivité un endroit où il fait bon vivre et travailler. Le soutien du lieu de rencontre du Centennial Park était notre manière de contribuer à rapprocher les gens.

Denver – [Boys and Girls Club](#) : à titre de contribuable de longue date, nous avons fièrement célébré l'ouverture officielle de la nouvelle installation du Boys and Girls Club de Commerce City. Le nouvel espace soutiendra l'extension de programmes pour répondre aux besoins de la collectivité pour des années à venir.

Montréal – [Jeunesse Fusion](#) : si nous souhaitons que nos jeunes comprennent qu'ils peuvent être les futurs innovateurs dans les secteurs de l'énergie, nous devons commencer à les appuyer dès leur plus jeune âge. Youth Fusion expose les jeunes à différentes carrières en STIM, mais fournit également les outils nécessaires pour expérimenter et apprendre directement de divers mentors.

Edmonton – [Women Building Futures](#) : propose aux femmes sans emploi ou sous-employées un programme intensif de formation préparatoire à l'exercice de carrières non traditionnelles, inspirant un changement économique positif pour les femmes et transformant définitivement le visage de l'industrie au Canada.

Soutenir nos employés



Nos employés s'impliquent depuis longtemps dans leur collectivité par le bénévolat et l'engagement communautaire. Dans le cadre de notre [programme de subventions à l'intention des employés Sun-Actif](#), nous soutenons les causes importantes pour nos employés des façons suivantes :

- Bénévolat – Nous fournissons des outils et des ressources à nos employés afin de les aider à trouver des occasions de bénévolat de façon individuelle, au sein d'une équipe Suncor ou dans le cadre d'un événement commandité par Suncor.
- Subventions Sun-Actif – La FSÉ et Suncor fournissent diverses subventions qui appuient l'engagement des employés au sein de leurs collectivités.
- Centraide – En 2016, la campagne Centraide de Suncor a permis de réunir plus de 5,8 millions \$ pour Centraide par le biais de dons d'employés, d'activités spéciales et des dons de Suncor et de la FSÉ.

À la fin de 2016, la FSÉ est passée à un nouveau fournisseur pour la gestion des subventions, Benevity. La transition sera l'occasion d'apporter des changements appropriés au Programme à l'intention des employés Sun-Actif afin de renforcer l'engagement des employés et de diversifier les options de soutien aux collectivités.

Soutien au mouvement olympique et paralympique canadien



Par le biais de notre marque Petro-Canada, nous appuyons depuis longtemps le mouvement olympique et paralympique canadien. Notre entente de commandite actuelle prolonge notre soutien aux athlètes olympiques et paralympiques canadiens, à leurs entraîneurs et à leurs familles jusqu'en 2024.

Notre adhésion au mouvement olympique canadien remonte à 1987, année où Petro-Canada avait organisé et commandité le relais du flambeau olympique lors des Jeux olympiques d'hiver de 1988 à Calgary. Nous sommes fiers de poursuivre notre appui aux équipes olympique et paralympique canadiennes et à l'Association canadienne des entraîneurs.

Le programme [Favoriser les athlètes et les entraîneurs à la conquête de l'excellence](#) (FACE^{MC}) de Petro-Canada a appuyé plus de 2 700 athlètes en route vers les Jeux olympiques et paralympiques. Chaque année, 55 athlètes prometteurs de partout au Canada reçoivent une subvention FACE de 10 000 \$ à partager avec leur entraîneur pour les aider à réaliser leur rêve.

Nous croyons qu'une des meilleures façons d'appuyer les athlètes canadiens est d'aider leurs plus grands partisans, c'est-à-dire leurs familles. Nous continuons de financer un programme de distribution de billets canadien qui contribuera à aider les membres des familles des athlètes à les voir concourir en personne à PyeongChang en 2018.

Autres exemples



Vous trouverez d'autres exemples de notre stratégie d'investissements dans la collectivité à l'œuvre dans d'autres sections du Rapport sur le développement durable, notamment sur :

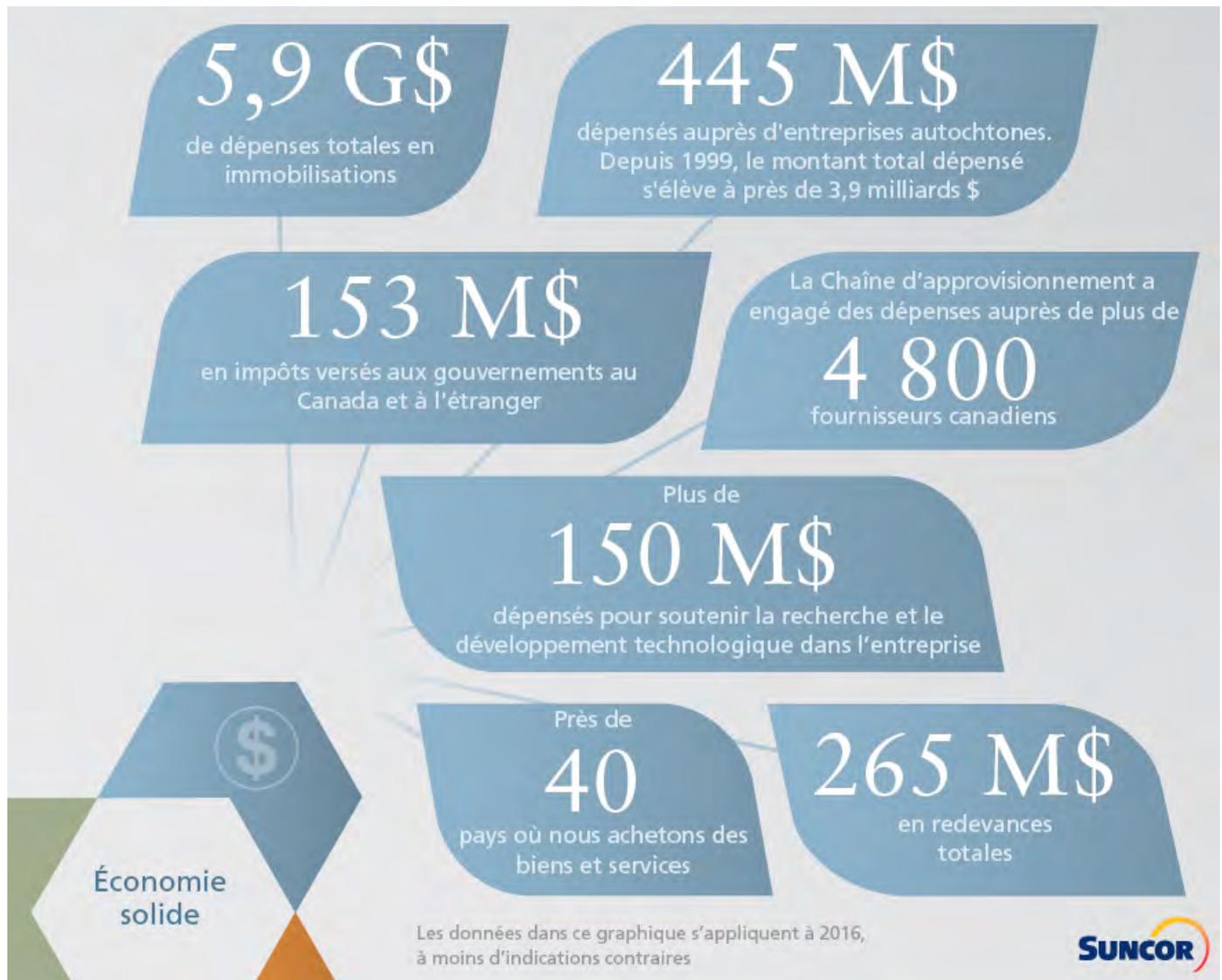
- [la façon dont nous relevons les défis liés à la recherche de main-d'œuvre qualifiée](#)
 - [la façon dont nous collaborons avec les autres pour relever le défi des changements climatiques et faire partie de la transition énergétique](#)
-

MC Marque de commerce de Suncor Énergie Inc.



Économie

[Accueil](#) > [Économie](#)



[✉](#) |
 [🐦](#) |
 [f](#) |
 [in](#) |
 [📄](#) Télécharger

« Le développement durable est une question d'équilibre entre l'occasion et le risque. Les entreprises et l'économie s'exposent à des risques si nous ne sommes pas en mesure de répondre aux attentes élevées de la société envers notre performance. »

– Steve Williams, président et chef de la direction

Une solide performance économique, une responsabilité sociale et une gérance environnementale sont essentielles pour être une société énergétique durable. Ce qui suit est une vue d'ensemble de notre approche en matière de gestion économique.

Notre stratégie



Nous visons à offrir des rendements concurrentiels et durables à nos actionnaires en nous concentrant sur :

- la discipline en matière d'investissement
- l'excellence opérationnelle
- la croissance rentable à long terme
- la mise à profit de nos différenciateurs concurrentiels

Notre approche de gestion du risque économique vise à atténuer les incidences négatives tout en améliorant les incidences positives, dans la mesure du possible. Nous continuons également à bien exécuter notre stratégie qui se concentre sur ce qui suit :

Discipline en matière d'investissement

Une gestion rigoureuse des coûts, qui met l'accent sur nos principaux actifs et l'investissement dans des projets qui offrent les meilleurs rendements, voilà autant d'exemples de création de valeur pour chaque dollar dépensé.

Notre plan de dépenses en immobilisations de 4,8 à 5,2 milliards \$ pour 2017 reflète une réduction d'environ 1 milliard \$ par rapport à 2016, étant donné que les dépenses pour Hebron et Fort Hills commencent à diminuer.

Excellence opérationnelle

Nous nous efforçons constamment de monter la barre dans le domaine de la performance opérationnelle en suivant en tout temps des normes et des pratiques. En 2016, par exemple, nos raffineries ont atteint un taux d'utilisation de 93 % et le taux d'utilisation des installations de Syncrude a représenté 102 % de la capacité nominale pour le quatrième trimestre de 2016, comparativement à 73 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Notre usine de base de valorisation des Sables pétrolifères a maintenu un taux moyen d'utilisation de plus de 90 % en tenant compte de l'impact des feux de forêt au deuxième trimestre de 2016. L'excellence opérationnelle est au cœur de nos efforts pour devenir une société énergétique plus durable. Chaque baril d'eau conservé et chaque source d'émissions réduite se traduit par une diminution du coût des intrants et appuie notre permis social d'exploitation et de croissance.

Croissance rentable

Nous nous concentrons sur une croissance intelligente et rentable. Notre projet d'exploitation minière de Fort Hills, par exemple, se poursuit comme prévu et les activités de construction étaient achevées à plus de 76 % à la fin de 2016.

- [En apprendre davantage sur nos plans de croissance et nos dépenses en immobilisations](#)
- [En apprendre davantage sur notre vision et notre stratégie](#)
- [Télécharger notre rapport de gestion 2016](#) (PDF, 75 p., 393 Ko)

Nous nous assurons également que la gestion des risques économiques par des partenaires en coentreprise et des filiales est conforme à notre vision et notre stratégie.

Principe



Nous avons adopté plusieurs principes relativement au rendement économique. Ceux-ci portent sur :

- la concurrence
- la comptabilité, les rapports et les contrôles des activités
- les pratiques commerciales
- la gestion du risque d'entreprise

Notre stratégie met à profit nos différenciateurs concurrentiels et ouvre la voie permettant de réaliser le potentiel de notre Société pour nos employés, nos

actionnaires et nos groupes d'intérêt. Nous tentons d'exploiter et de mettre en valeur nos ressources des sables pétrolifères de façon rentable, d'optimiser la valeur grâce à l'intégration, d'enregistrer les coûts unitaires les plus bas de l'industrie dans chaque segment commercial et de devenir le chef de file de l'industrie en matière de développement durable.

La mise en œuvre de notre Système de gestion de l'excellence opérationnelle (SGEO) à l'échelle de la Société est un exemple parfait de l'amélioration continue de la fiabilité et de la performance de nos actifs. Cela signifie des normes, des processus et des méthodes intégrés et uniformes qui réduisent les risques et activent l'amélioration continue.

Pour de plus amples renseignements sur les besoins commerciaux, les projets de croissance, la performance et les objectifs financiers de Suncor, visiter le [Centre des investisseurs](#).

Voici d'autres principes et pratiques :

- Prévention des paiements irréguliers – qui établit que les fonds et les installations ne doivent pas servir à des fins illégales ou inacceptables.
 - [En apprendre davantage sur la prévention des paiements irréguliers](#)
 - [Télécharger notre DNP sur la prévention des paiements irréguliers](#) (PDF, 10 p., 277 Ko)
- Conflit d'intérêts – qui établit la conduite du personnel de Suncor en situation de conflit d'intérêts.
 - [En apprendre davantage sur la gouvernance d'entreprise](#)
 - [En apprendre davantage sur les principes de gouvernance à suncor.com](#)
- Relations avec les Autochtones – qui invite chaque unité commerciale à planifier et à mesurer les activités et les partenariats commerciaux qui créent des occasions pour les entreprises appartenant à des Autochtones.
 - [En apprendre davantage sur les partenariats avec des entreprises autochtones](#)
 - [Télécharger le principe en matière de relations avec les Autochtones](#) (PDF, 2 p., 1,3 Ko)

Nous mettons en œuvre des pratiques particulières pour la sélection des fournisseurs locaux. Des clauses de mise en valeur régionales sont en place pour les fournisseurs et les contrats à l'échelle de toutes les unités commerciales, et les documents d'impartition incluent souvent des critères qui évaluent les fournisseurs selon le contenu autochtone ou local. En outre, nous avons une pratique courante qui est de publier les occasions s'adressant à des fournisseurs ou des contrats locaux sur les sites Web d'organismes régionaux dont le [Regional Economic Development \(REDlink\)](#) et la [North Eastern Alberta Aboriginal Business Association \(NAABA\)](#). L'objectif est de s'assurer que les entreprises et fournisseurs locaux sont les premiers à prendre connaissance des occasions offertes dans leur région.

Engagements



Nous nous sommes engagés envers une mission, une vision et des valeurs qui guident nos décisions commerciales.

Une solide performance économique, une responsabilité sociale et une gérance environnementale sont des éléments importants pour une société énergétique durable. Notre investissement dans la production d'énergie, la mise en valeur, le raffinage et la commercialisation profite à l'économie dans son ensemble en :

- créant des emplois bien rémunérés
- favorisant la croissance économique
- procurant aux gouvernements et aux fournisseurs des revenus

Le développement de nos principaux actifs nous permet aussi d'investir dans notre secteur de [l'énergie renouvelable](#) et dans de [nouvelles technologies](#) visant à améliorer l'efficacité opérationnelle et la performance environnementale à l'échelle de l'entreprise.

C'est de toutes ces façons que nous continuerons à créer de la valeur — pour nos actionnaires et la société dans son ensemble.

Objectifs, cibles et mesures



Nous avons fixé cinq objectifs de génération de valeurs pour l'ensemble de l'entreprise :

- continuer de faire progresser Suncor vers l'excellence opérationnelle
- améliorer de façon considérable la maintenance et la fiabilité à l'échelle de Suncor
- accélérer les progrès quant au rendement de Suncor en matière de culture et de main-d'œuvre
- générer et maintenir des rendements parmi les meilleurs de l'industrie
- atteindre nos objectifs à long terme en matière de développement durable

Pour plus d'information sur la façon dont nous avons réalisé ces objectifs en 2016, [télécharger notre Rapport annuel 2016](#) (PDF, 152 p., 2,8 Mo) et consulter les pages 7 à 9.

Investissement technologique

Notre bilan solide nous permet d'investir dans de nouvelles technologies, qui pourraient potentiellement contribuer à réduire les émissions de carbone, l'utilisation d'eau et l'empreinte globale de nos activités sur l'environnement. En 2016, nous avons dépensé plus de 150 millions \$ pour soutenir la recherche et le développement technologique dans l'ensemble de l'entreprise, tant à l'interne qu'à l'externe. Ces investissements portent notamment sur des technologies visant à améliorer l'efficacité de l'extraction du bitume tiré des sables pétrolifères, tout en réduisant l'intensité carbonique.

[En apprendre davantage sur nos derniers développements technologiques](#)

Investissements dans la collectivité

Par le biais de notre organisme de bienfaisance privé sans but lucratif, la Fondation Suncor Énergie, nous mettons l'accent sur des investissements ciblés qui visent à aider les collectivités situées à proximité de nos zones d'activité à grandir, à prospérer et à se développer de manière durable. En 2016, nos investissements dans la collectivité ont totalisé près de 34 millions \$.

[En apprendre davantage sur notre stratégie d'investissement dans la collectivité](#)

Responsabilités, ressources et formation



Notre équipe de la haute direction a la responsabilité de réaliser une croissance importante tout en maintenant l'excellence opérationnelle, dirigée par notre président et chef de la direction Steve Williams.

Le programme de rémunération de nos cadres est conçu pour appuyer et renforcer les générateurs de valeur de Suncor :

- continuer de faire progresser Suncor vers l'excellence opérationnelle
- améliorer de façon considérable la maintenance et la fiabilité
- accélérer la progression du rendement de la culture et des effectifs de Suncor
- générer et maintenir des rendements parmi les meilleurs de l'industrie
- atteindre nos objectifs à long terme en matière de développement durable

Pour plus de détails sur les programmes de rémunération, télécharger notre [Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2017](#) (PDF, 111 p., 946 Ko)

Ressources et formation

- Nous disposons d'un programme complet de conformité aux normes anticorruption depuis 2012. Ce programme comprend une formation, une protection contractuelle, des vérifications et une préqualification des fournisseurs par un tiers.
 - Nous menons annuellement un programme de conformité au code des pratiques commerciales auprès des employés, employés contractuels et administrateurs qui doivent prendre connaissance de nos principes des pratiques commerciales et faire une affirmation confirmant qu'ils s'y sont conformés au cours de l'année précédente.
 - À la lumière du contexte de faible prix du brut actuel, Suncor a réduit la taille de ses effectifs et a mis en place certaines directives relatives aux dépenses discrétionnaires afin de continuer à favoriser une culture de discipline en matière de développement durable et de coûts à tous les niveaux de l'entreprise. Cette culture de discipline en matière de coûts n'ébranlera pas notre détermination à garantir des activités sûres, fiables et écologiques et ces domaines sont essentiels pour la viabilité à long terme de Suncor et sa réussite.
 - [En apprendre davantage sur notre Code des normes de pratiques commerciales](#)
-

Notre modèle d'affaires intégré et l'attention continue que nous portons à la réduction des coûts et à la discipline opérationnelle ont permis des réalisations sur le plan financier, opérationnel et stratégique en 2016.

Nous avons continué de présenter :

- un flux de trésorerie discrétionnaire* disponible parmi les meilleurs de l'industrie grâce à notre modèle intégré et à l'accent marqué sur l'exécution
- un accent sur la discipline en matière d'investissement en conservant un bilan plus solide, et une réduction de la dette nette tout en augmentant constamment les redistributions de trésorerie aux actionnaires

Notre solide rendement économique nous permet d'investir dans des projets de croissance et d'amélioration continue à nos installations existantes, malgré un contexte de prix du pétrole incertain. Les répercussions de ces investissements se font sentir dans l'ensemble de l'économie de l'Amérique du Nord et bien au-delà.

L'information sur notre rendement financier est incluse dans nos documents sur la divulgation annuelle 2016.

- [Télécharger notre rapport annuel 2016](#) (PDF, 177 p., 2 Mo)
- [Télécharger notre Notice annuelle datée du 1^{er} mars 2017](#) (PDF, 100 p., 1,09 Mo)

[En apprendre davantage sur notre performance économique](#)

Que faisons-nous différemment?

[En apprendre davantage sur nos plans de croissance et nos dépenses en immobilisations](#)

* Mesure financière hors PCGR. Voir les [Mises en garde](#).



Performance économique en 2016

[Accueil](#) > [Économie](#) > Performance économique en 2016

Sur cette page :

[Production](#) | [Bénéfice](#) | [Frais d'exploitation](#) | [Cours de l'action et dividendes](#) | [Bilan et situation financière](#)

Nous sommes l'une des rares sociétés énergétiques au Canada à avoir des activités couvrant toute la chaîne de valeur – de l'extraction et de la valorisation des ressources jusqu'au raffinage et à la commercialisation, en passant par la logistique intermédiaire. Ce modèle d'affaires intégré, de concert avec un accent particulier sur l'exécution, continue de générer des résultats solides.

Voici un aperçu des principaux indicateurs de nos résultats économiques internes en 2016 :

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Production

La production totale en amont s'est chiffrée en moyenne à 622 800 barils équivalent pétrole par jour (bep/j) en 2016, par rapport à 577 800 bep/j en 2015. Ce résultat reflète l'augmentation des volumes du secteur Sables pétrolifères attribuable à l'acquisition de participations directes supplémentaires dans Syncrude en 2016 et au maintien d'un rendement élevé de nos actifs en amont, à l'exception du deuxième trimestre des Sables pétrolifères qui a été grandement affecté par les feux de forêt à Fort McMurray.

La production en 2016 comprend 504 900 barils/jour (b/j) tirés de notre secteur Sables pétrolifères et 117 900 bep/j tirés du secteur Exploration et production. Les volumes de production du secteur Sables pétrolifères ont diminué à 374 800 b/j en 2016 comparativement à 433 600 b/j en 2015, principalement en raison de la perte de production associée aux feux de forêt dans la région de Fort McMurray et d'un arrêt planifié majeur à l'usine de

valorisation 2 au deuxième trimestre, et à l'incidence sur les résultats de 2016 et de 2015 attribuable à la maintenance planifiée aux troisième et quatrième trimestres. La baisse de la production de pétrole brut synthétique a été contrebalancée en partie par une hausse de la production du bitume non valorisé, attribuable aux activités de désengorgement à Firebag complétées au quatrième trimestre de 2015, et à une grande fiabilité.

Le ratio vapeur/pétrole de Firebag est comparable à celui de l'an dernier. Le ratio vapeur/pétrole de MacKay River a augmenté à 3,2 en 2016 comparativement à 2,9 en 2015 en raison de besoins en vapeur supplémentaires pour une nouvelle plateforme d'exploitation.

Veillez noter que les données sur la production indiquées ci-dessus sont tirées du Rapport annuel 2016 de Suncor. Ces données ne concernent que les volumes d'amont et incluent la production provenant des actifs non exploités. Cette méthode de calcul diffère de celle utilisée dans la section Données sur la performance du Rapport sur le développement durable de Suncor, qui contient la totalité de la production des installations exploitées de Suncor, et également les volumes d'aval des produits raffinés commercialisables.

Bénéfice



Nous avons réalisé un bénéfice net de 445 millions \$ en 2016, comparativement à une perte nette de 1,995 milliard \$ en 2015. La perte d'exploitation* pour 2016 était de 83 millions \$ par rapport à un bénéfice d'exploitation* de 1,465 milliard \$ en 2015.

Les fonds consolidés provenant de l'exploitation* pour 2016 étaient de 5,988 milliards \$, comparativement à 6,806 milliards \$ en 2015. La diminution des fonds provenant de l'exploitation est principalement attribuable à la baisse des prix du brut, contrebalancée en partie par des volumes de production plus élevés et des charges d'exploitation plus faibles.

Charges d'exploitation



La réduction de nos charges d'exploitation décaissées demeure une priorité. Nous avons réduit les charges d'exploitation décaissées annuelles* par baril de 27,85 \$ par baril en 2015 à 26,50 \$ par baril en 2016.

Cours de l'action et dividendes



Les actions ordinaires de Suncor ont clôturé à 43,90 \$ à la [Bourse de Toronto](#) le 31 décembre 2016, ce qui représente une hausse d'environ 23 % par rapport au cours un an plus tôt.

- Nous avons versé 1,877 milliard \$ en dividendes en 2016, une hausse de 14 % par rapport à 2015.
- 2016 est la 14^e année consécutive au cours de laquelle le dividende annuel de Suncor a augmenté.

Bilan et situation financière



Notre approche prudente en matière de dépenses en immobilisations en 2016 a permis à la Société de terminer l'exercice dans la fourchette de prévisions des dépenses en immobilisations révisées de 2016 de 5,8 à 6,0 milliards \$, et avec 1 milliard \$ de moins que les prévisions initiales pour 2016. Nous avons terminé l'exercice avec 3 milliards \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie.

[En apprendre davantage sur notre performance économique en consultant nos rapports financiers 2016](#)

* Mesure financière hors PCGR. Voir les [Mises en garde](#).



Plans de croissance et dépenses en immobilisations

[Accueil](#) > [Économie](#) > Plans de croissance et dépenses en immobilisations

Sur cette page :

[Maintenance des occasions de croissance énergétique et économique pour l'avenir](#) | [Plan de dépenses en immobilisations et prévisions de production pour 2017](#)

Suncor demeure concentrée sur la croissance rentable. En 2016, nous avons acquis les intérêts de Canadian Oil Sands Limited et de Murphy Oil Company Limited dans Syncrude, augmentant nos intérêts à 53,74 %. Le projet minier Fort Hills a aussi grandement progressé et nous avons acquis une participation directe supplémentaire de 10 % dans le projet en 2015. La mise en service est prévue au quatrième trimestre de 2017.

Nos projets de croissance dans le secteur Exploration et production ont également bien progressé :

- Suncor a fait l'acquisition d'une participation directe de 30 % dans le projet Rosebank dans le secteur britannique de la mer du Nord.
- Le développement du projet Hebron s'est poursuivi en 2016; la mise en production est prévue à la fin de 2017.

Maintenance des occasions de croissance énergétique et économique pour l'avenir

Dans le contexte des faibles prix du pétrole qui se poursuit, nous avons choisi de reporter certaines dépenses en immobilisations. Cela signifie que des projets comme MacKay River 2 et l'extension de White Rose attendront que les conditions du marché soient plus favorables. Nous échelonnerons soigneusement ces projets de sorte qu'une fois le temps venu de reprendre leur développement, le capital investi antérieurement soit préservé.

Accès aux marchés

La croissance nécessite un accès aux marchés. Nous sommes bien positionnés avec plus de 750 000 barils par jour en profitant d'un accès à court terme au marché nord-américain. Les faits saillants en 2016 comprennent :

- Le secteur Approvisionnement et échanges a accru la présence internationale de Suncor en 2016 en identifiant de nouveaux clients pour la production de pétrole brut dont elle est propriétaire et en augmentant ses activités d'échanges à l'échelle internationale.
- Les dépenses en immobilisations de croissance de l'usine de base des Sables pétrolifères de 418 millions \$, sont principalement attribuables au projet d'agrandissement du Parc de stockage Est qui favorisera l'accès aux marchés du bitume produit à Fort Hills.

[En apprendre davantage sur l'accès aux marchés](#)

Plan de dépenses en immobilisations et prévisions de production pour 2017

[En apprendre davantage sur notre plan de dépenses en immobilisations et la production prévue pour 2017](#)



Contribution à l'économie

[Accueil](#) > [Économie](#) > Contribution à l'économie

Sur cette page :

[Redevances et impôts](#)

[Dépenses en immobilisations](#)

[Biens et services](#)

[Partenariats avec les Autochtones](#)

Les avantages économiques liés à notre réussite vont bien au-delà des dividendes que nous distribuons à nos actionnaires. En 2016, nous avons versé des redevances et impôts combinés totalisant 418 millions \$ aux gouvernements – des revenus disponibles pour financer les programmes du secteur public, notamment l'éducation, les soins de santé et les infrastructures essentielles.

Redevances et impôts

En 2016, les redevances ont totalisé 265 millions \$, dont 52 millions \$ sous forme de redevances sur les sables pétrolifères. En outre, nous avons versé 153 millions \$ en impôts à des gouvernements au Canada et à l'étranger.*

* N'inclut pas les taxes d'accise perçues et remises par Suncor.

Dépenses en immobilisations

Les dépenses en immobilisations et les frais de prospection ont totalisé 6 milliards \$ en 2016, à l'exclusion des intérêts incorporés à l'actif, comparativement à 6,2 milliards \$ en 2015.

Biens et services

Un examen des dépenses de notre chaîne d'approvisionnement montre que nous avons fait appel à plus de 4 800 fournisseurs canadiens, établis dans

chacune des 10 provinces ainsi que dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon. Les États-Unis viennent au deuxième rang pour le nombre de fournisseurs (plus de 1 300) et nous avons aussi fait des achats auprès de fournisseurs dans près de 40 autres pays.

Nous utilisons sept principaux groupes de catégories qui sont subdivisés en catégories et sous-catégories. La taxonomie utilisée pour définir et créer ces catégories et sous-catégories est le United Nations Standard Products and Services Code (UNSPC), lequel est utilisé mondialement pour classer les produits et services. La gamme de biens et de services variée inclut ce qui suit :

- services d'aviation
- produits chimiques, gaz et fluides
- travaux de génie civil
- services de construction
- machinerie et accessoires de forage
- machinerie/services de forage et de conditionnement
- services ou consultation en environnement, santé et sécurité
- travaux électriques
- services d'ingénierie-conseils
- biens ou services aux installations
- parcs de véhicule et pièces pour parc
- fret et transport
- transport terrestre
- santé et mieux-être
- instrumentation et contrôles
- services informatiques (matériel, services, applications et infrastructure)
- hébergement
- services de maintenance
- ventes et commercialisation
- biens (consommables et structure en acier/PVF)
- équipement minier
- services et équipements extracôtiers
- services professionnels
- logiciel
- équipement inerte
- services de soutien
- actifs à la surface des bassins de résidus
- télécommunications
- voyages et divertissements

La séparation typique des biens par rapport aux services dépend du type de lieu de travail, notamment :

- installations d'exploitation, où les dépenses sont généralement 60 % de services et 40 % de biens
- importants sites de construction, où les dépenses sont généralement 70 % de services et 30 % de biens

Partenariats avec les Autochtones

En 2016, nous avons consacré 428 millions \$ à des achats directs auprès d'entreprises autochtones et versé 16,8 millions \$ à des sous-traitants autochtones, pour un total de 445 millions \$. Depuis 1999, Suncor a dépensé environ 3,9 milliards \$ auprès d'entreprises autochtones (entrepreneurs directs et sous-traitants), près de la moitié ayant été dépensé depuis 2013.



Gouvernance de l'entreprise

[Accueil](#) > [Économie](#) > Gouvernance de l'entreprise

Sur cette page :

[Le leadership part du sommet](#)

[Des dirigeants expérimentés et diversifiés](#)

[La structure de gouvernance de l'entreprise](#)

Une bonne gouvernance d'entreprise est un élément important de notre culture d'entreprise et de nos pratiques commerciales. Qu'il s'agisse du Conseil d'administration ou de chaque employé, il est primordial que toutes les décisions soient prises dans l'intérêt de nos actionnaires et de nos groupes d'intérêt.

Le leadership part du sommet

Notre Conseil d'administration définit les normes de notre structure en matière de gouvernance. Le Conseil surveille la gestion des activités commerciales de Suncor au nom de nos actionnaires. Il a mis en place des méthodes pour s'assurer que nous respectons les exigences réglementaires et les normes d'excellence que nous nous sommes fixées.

Les responsabilités du Conseil comprennent, entre autres :

- identifier les principaux risques et s'assurer que les systèmes en place contrôlent, gèrent et réduisent efficacement ces risques
- s'assurer que Suncor dispose d'un processus de planification stratégique efficace
- surveiller la mise en pratique du Code des normes de pratiques commerciales de Suncor
- s'assurer que des systèmes sont en place pour communiquer avec les investisseurs et les groupes d'intérêt
- sélectionner, surveiller et évaluer les membres de la haute direction et harmoniser leurs décisions avec les intérêts à long terme des actionnaires
- s'assurer que les processus de surveillance et de maintien de l'intégrité des systèmes d'information sur la gestion et les contrôles internes de Suncor sont en place.

[En apprendre davantage sur le Conseil d'administration](#)

Des dirigeants expérimentés et diversifiés

Selon le Conseil canadien pour la diversité administrative (CCDA), avoir un Conseil d'administration diversifié, expérimenté et dûment accrédité améliore les discussions du Conseil, favorise une plus grande diligence lors de la prise de décisions et contribue à améliorer la performance financière et le rendement pour les actionnaires.

Le Conseil de Suncor vise à regrouper des administrateurs présentant un éventail de perspectives, connaissances et points de vue relativement aux enjeux touchant Suncor. Il recherche des membres ayant des antécédents différents, tenant compte de l'équilibre hommes-femmes, de l'ethnie, du statut d'autochtone, de l'âge, de l'expérience des affaires, de l'expertise professionnelle, des compétences personnelles, des points de vue des groupes d'intérêt et de la provenance géographique.

Pour favoriser la diversité du Conseil à l'échelle du Canada, [Steve Williams, notre président et chef de la direction](#) appuie le CCDA, alors que Suncor est un commanditaire fondateur.

Suncor est également fière de soutenir la section canadienne du 30% Club, un organisme sans but lucratif qui met l'accent sur l'atteinte d'un meilleur équilibre hommes-femmes à tous les niveaux et qui s'est fixé un objectif ambitieux de compter 30 % de femmes siégeant aux conseils d'administration d'ici 2020.

[En apprendre davantage sur le CCDA](#)

[En apprendre davantage sur nos principes de gouvernance](#)

La structure de gouvernance de l'entreprise

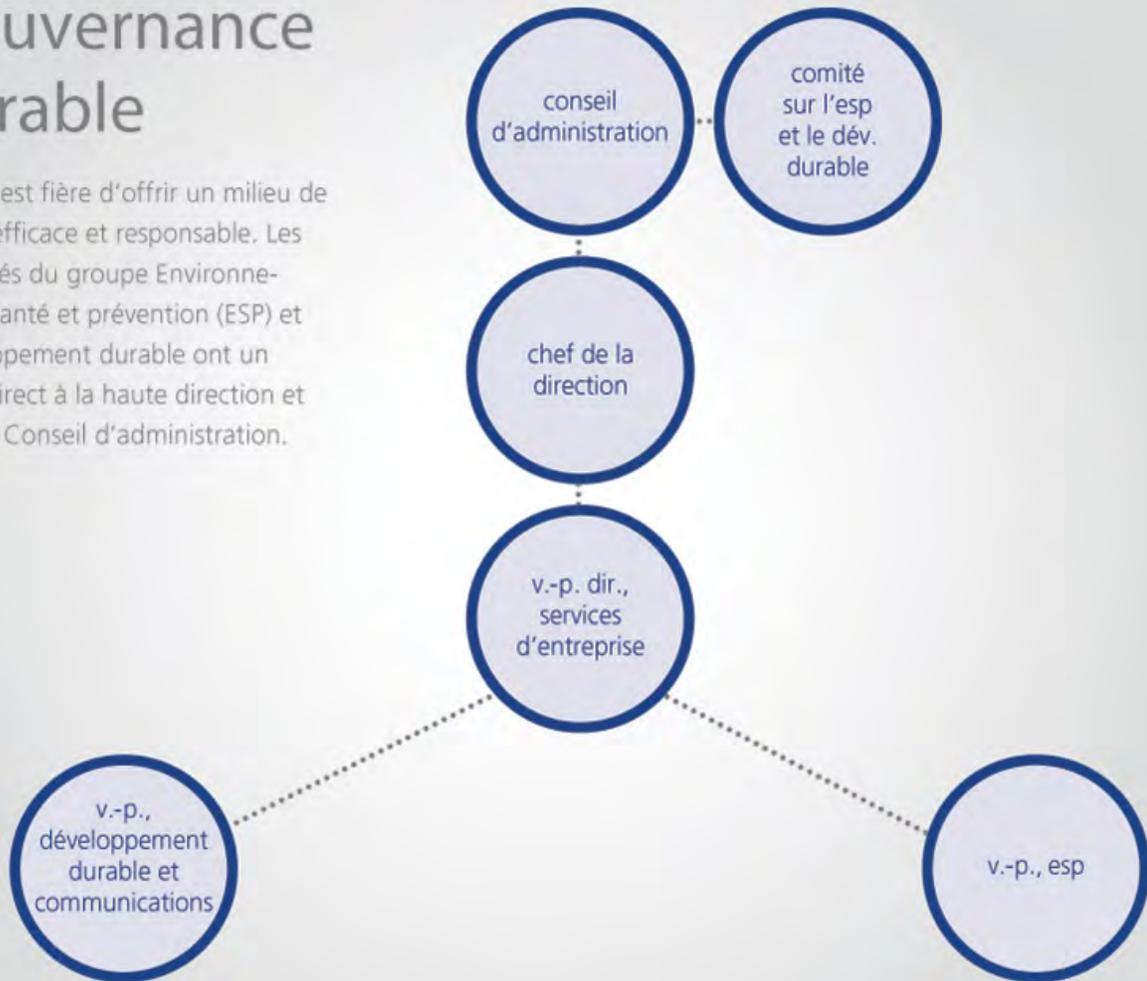
La gouvernance efficace d'une entreprise s'appuie sur le leadership et sur une bonne structure d'entreprise. Les enjeux économiques, environnementaux et sociaux ne sont pas considérés séparément, mais évalués ensemble, dans le cadre de notre processus de prise de décisions stratégiques. Tout cela a éclairé notre structure d'entreprise et ses principales caractéristiques :

- Notre Conseil d'administration et ses comités ont des rôles de surveillance clairs et précis afin de protéger les intérêts des actionnaires définis dans les mandats.
- Le comité sur l'environnement, la santé, la prévention et le développement durable du Conseil d'administration surveille le rendement de la direction dans les limites de son mandat. Il revoit également les nouvelles tendances et les nouveaux enjeux dans le domaine de la santé, de l'environnement, des changements climatiques, de la prévention et du développement durable, de façon à anticiper les défis et à nous positionner de manière à réduire les risques.
- L'équipe de la haute direction prend en charge les principales responsabilités opérationnelles et fonctionnelles, de façon à garantir le maximum d'efficacité et d'efficience.
- La vice-présidente, Développement durable et communications, relève directement de notre vice-président directeur, Services d'entreprise.
- Les employés du groupe Environnement, santé et prévention et développement durable ont un accès direct à la haute direction.

Télécharger [la circulaire annuelle de sollicitation de procurations par la direction et les principes de gouvernance connexes](#)

Gouvernance durable

Suncor est fière d'offrir un milieu de travail efficace et responsable. Les employés du groupe Environnement, santé et prévention (ESP) et développement durable ont un accès direct à la haute direction et à notre Conseil d'administration.



[✉](#) | [🐦](#) | [f](#) | [in](#) | [📄 Télécharger](#)



Pratiques commerciales éthiques

[Accueil](#) > [Économie](#) > [Gouvernance de l'entreprise](#) > Pratiques commerciales éthiques

Sur cette page :

[Code des normes de pratiques commerciales](#) | [Chapeauter le Code des normes de pratiques commerciales](#) | [Soulever des préoccupations concernant l'éthique](#) | [Prévention des paiements irréguliers](#) | [Protection des renseignements personnels](#) | [Pratiques concurrentielles](#) | [Conflit d'intérêts](#)

Notre engagement en matière d'intégrité et d'éthique est la base de notre [Code des normes de pratiques commerciales](#) et des directives et normes en matière de principes qui le complètent.

Le Code exige un respect rigoureux des exigences juridiques et définit les normes en matière de pratiques commerciales, ce qui nous permet de garantir la confiance de nos clients, collègues, actionnaires et fournisseurs ainsi que des gouvernements et des collectivités où nous exerçons nos activités à l'échelle mondiale.

Code des normes de pratiques commerciales

Notre énoncé de principes relatif aux pratiques commerciales décrit notre engagement à adopter des pratiques commerciales saines sur les plans juridique et éthique. Nous mettons en pratique cet engagement grâce à notre Code des normes de pratiques commerciales, auquel s'ajoutent les directives et normes en matière de principe (DNP) ainsi qu'un programme de conformité.

En vertu du Code, tous les administrateurs, dirigeants, employés et employés contractuels de Suncor doivent chaque année suivre la formation en ligne et lire le Code et attester :

- qu'ils ont lu un sommaire du Code
- qu'ils en comprennent les exigences
- qu'ils s'y sont conformés, et qu'ils ont aussi déclaré et résolu tout événement de non-conformité au Code

Les consultants qui travaillent pour nous ou en notre nom dans le contexte de services d'impartition, de processus ou de toute activité commerciale, doivent

toujours se conformer au Code lorsqu'ils représentent Suncor.

Les sujets traités dans le Code, et décrits plus en détail dans les diverses DNP, touchent notamment :

- la concurrence
- les conflits d'intérêts et la confidentialité
- la négociation d'actions et autres titres
- les paiements irréguliers
- les comportements adéquats dans le cadre de relations commerciales
- le harcèlement
- la comptabilité, les rapports et les contrôles des activités
- la protection et l'utilisation appropriée des biens de la Société et des occasions

Chapeauter le Code des normes de pratiques commerciales

- Notre [Conseil d'administration](#) exerce une intendance sur le Code.
- Des vérificateurs internes procèdent à une vérification annuelle du programme de conformité.
- Le vice-président, Risque d'entreprise et vérification, qui a un lien hiérarchique direct avec le Comité de vérification, présente à ce dernier un rapport sur la conformité.

Au moins une fois par année, le Code est passé en revue et, au besoin, mis à jour. La direction présente annuellement un compte-rendu au Comité de gouvernance à propos de ce processus et toute modification recommandée est approuvée par ce dernier.

Toute dérogation aux exigences du Code de la part des membres de la direction ou du Conseil d'administration doit être approuvée par le Conseil ou par un comité du Conseil, puis divulguée. Aucune dérogation n'a été accordée en 2016.

Soulever des préoccupations concernant l'éthique

Nous incitons nos employés à signaler toute préoccupation concernant l'éthique sans crainte de représailles aux équipes et services suivants :

- Direction
- Services juridiques
- Sécurité de la Société
- Ressources humaines
- Vérification interne

En outre, nous avons établi une ligne téléphonique sur l'intégrité comme moyen pour nos employés et entrepreneurs de rapporter anonymement à un tiers fournisseur de services tout sujet de préoccupation.

La ligne téléphonique sur l'intégrité est accessible 24 heures par jour, sept jours par semaine. Tous les problèmes sérieux font l'objet d'une enquête menée par les vérificateurs internes ou le chef de la conformité. Le Comité de vérification est régulièrement mis au fait des activités concernant la ligne téléphonique sur l'intégrité.

[Télécharger le Guide La façon dont nous menons nos affaires](#) (PDF, 24 p., 1,07 Mo)

Prévention des paiements irréguliers

La corruption freine l'activité économique durable. Elle entrave le développement de structures de marché équitables et crée des distorsions dans la concurrence. Qui plus est, des pratiques commerciales corrompues minent la confiance des citoyens envers le système politique, le monde des affaires, leurs institutions et leurs dirigeants. Nous nous efforçons d'agir de manière transparente et dans l'intérêt des collectivités où nous exerçons des activités.

Notre position sur les questions de trafic d'influence et de corruption est claire et elle est expliquée de façon détaillée dans les DNP sur la prévention des paiements irréguliers, notamment :

- Les fonds et les installations ne doivent pas être utilisés à des fins illégitimes ou inappropriées.
- La corruption, les pots de vin ou tout versement à une personne pour l'inciter à commettre un acte illégal ou pour influencer le titulaire d'une charge publique, sont interdits au même titre que le détournement de fonds à des fins personnelles.
- Le personnel doit se conformer à toutes les lois en matière de paiements irréguliers à des agents officiels étrangers ou à des tiers.

Les superviseurs et les directeurs doivent promouvoir un environnement de travail conforme aux présentes DNP et aider tous les membres du personnel qui relèvent d'eux à les comprendre et à les respecter.

Notre Conseil d'administration examine la conformité à ces DNP dans le cadre de sa revue annuelle du programme de conformité au Code des normes de pratiques commerciales. Notre chef de la conformité passe en revue ces DNP et en fait rapport périodiquement à l'avocat général et au Conseil d'administration.

[Télécharger nos DNP sur la prévention des paiements irréguliers](#) (PDF, 10 p., 227 Ko)

Protection des renseignements personnels

Nous recueillons, utilisons et conservons des renseignements personnels sur les employés, entrepreneurs, clients, fournisseurs, associés et autres dans le cours des activités commerciales. La collecte, l'utilisation et la conservation de ces renseignements personnels sont assujetties aux lois provinciales, fédérales et internationales. Nous respectons les droits à la vie privée de toutes les personnes et nous avons des principes, des méthodes et des pratiques pour la protection de ces droits.

Pratiques concurrentielles

Nous nous efforçons d'éviter tout agissement anticoncurrentiel. Nous exerçons une concurrence vigoureuse, honnête et conforme à toutes les lois sur la concurrence et à la loi antitrust. Ces lois favorisent la saine concurrence des produits et services dans le marché.

Les personnes qui négocient et gèrent les contrats, qui s'occupent de publicité et de promotion ou qui participent aux associations professionnelles ou autres regroupements, doivent connaître les lois en vigueur sur la concurrence et les pratiques commerciales. Nous nous efforçons de sélectionner des fournisseurs qui rehaussent notre compétitivité et qui ont sur le développement durable et l'éthique des affaires une façon de voir qui correspond à nos principes.

- [Télécharger notre DNP en matière de concurrence](#) (PDF, 23 p., 125 Ko)
- [Télécharger notre DNP en matière de relations commerciales](#) (PDF, 2 p., 26 Ko)

Les relations ouvertes, honnêtes et transparentes favorisent une saine gouvernance d'entreprise et des normes élevées en matière d'éthique. Dans les limites de la confidentialité professionnelle, nous nous engageons à avoir des relations transparentes avec nos employés, nos actionnaires et nos groupes d'intérêt. Nous favorisons la transparence dans les transactions et les contrats d'exploitation, ainsi que les dispositions qui respectent les lois en vigueur partout où nous exerçons des activités.

Plusieurs de nos investissements et de nos projets sont à long terme, par définition, et nous voulons être, pour les années à venir, une entreprise socialement responsable dans les collectivités où nous exerçons nos activités depuis plusieurs années. Nous avons un intérêt évident dans le développement social et économique des régions et des pays où nous exerçons nos activités.

Ainsi, nous favorisons la responsabilisation publique des gouvernements et la transparence des revenus comme moyen de promouvoir la stabilité politique et économique dans les régions où nous exerçons des activités. Nous reconnaissons le travail que fait à ce propos l'Extractive Industries Transparency Initiative et, bien que n'ayant pas officiellement adhéré à cette initiative, nous envisageons d'apporter sur demande notre soutien aux pays hôtes qui cherchent à favoriser une plus grande transparence.

Conflit d'intérêts

Le Comité de gouvernance examine annuellement la déclaration d'intérêts de chacun des membres du Conseil pour déterminer s'il existe des conflits d'intérêts. De plus, les administrateurs doivent fournir au secrétaire général une liste à jour de toutes les autres entités dans lesquelles ils détiennent un intérêt important ou pour lesquelles ils font office d'administrateur, de fiduciaire ou tiennent un autre rôle similaire.

[Télécharger la Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2017](#) (PDF, 111 p., 946 Ko)

Conformément au principe en matière de conflit d'intérêts du Conseil, si un membre du Conseil est partie à un contrat ou une transaction étudiée par le Conseil d'administration, ou détient un intérêt dans une telle partie (quelle que soit l'importance du contrat ou de la transaction), il doit :

- immédiatement en aviser le président du Conseil ou du comité concerné.
- s'absenter de la réunion pendant toute discussion ou délibération concernant le contrat ou la transaction en question.
- s'abstenir de voter lors de toute résolution relative à un tel contrat ou à une telle transaction.

Le conflit d'intérêts réel ou potentiel est consigné dans le procès-verbal de la réunion. Le secrétaire général veille également à ce que les membres du Conseil ne reçoivent pas les documents du Conseil lorsque ceux-ci peuvent présenter un conflit d'intérêts réel ou potentiel.



Rémunération des cadres

[Accueil](#) > [Économie](#) > [Gouvernance de l'entreprise](#) > Rémunération des cadres

Sur cette page:

[Rémunération liée aux objectifs](#)

[Approche uniforme de la rémunération au rendement](#)

[Surveillance des programmes de rémunération](#)

Les actionnaires et les autres groupes d'intérêt montrent un vif intérêt dans la rémunération des cadres et son alignement sur la performance. Cela se traduit par des exigences réglementaires qui évoluent, un accent accru sur la rémunération au rendement dans un contexte économique qui demeure difficile pour l'industrie de l'énergie et des attentes liées à l'application de bonnes pratiques de gouvernance et de démonstration de transparence dans la publication des données sur la rémunération des cadres.

Rémunération liée aux objectifs

Nos régimes, principes et programmes de rémunération des cadres sont conçus pour favoriser et renforcer l'exécution réussie de notre stratégie, l'atteinte des objectifs de l'entreprise et de nos unités commerciales ainsi que le recrutement et le maintien des meilleurs candidats afin de favoriser une croissance rentable et d'accroître la valeur à long terme pour les actionnaires.

Le respect des priorités clés grâce à notre processus d'équivalence des objectifs vise d'abord le président et chef de la direction, puis se déploie à l'échelle de toute l'entreprise. Chaque unité commerciale fixe ses objectifs en tenant compte des principaux secteurs de performance qui apporteront de la valeur :

- sécurité
- développement durable
- activités de base
- croissance
- rendement de la main-d'œuvre et rendement organisationnel

Nous faisons en sorte que les efforts déployés par nos cadres servent les intérêts de nos actionnaires grâce à l'alignement sur les priorités clés et en liant la rémunération au rendement des cadres à l'atteinte de nos objectifs et de notre stratégie.

Approche uniforme de la rémunération au rendement

Pour offrir un rendement durable et accroître la valeur du placement de nos actionnaires, nous devons avant tout attirer, embaucher et maintenir en poste des cadres talentueux et compétents, capables de diriger et d'exécuter des plans d'affaires qui assureront notre réussite à long terme. L'un des moyens utilisés pour y arriver consiste à concevoir et à mettre en œuvre des régimes, des principes et des programmes de rémunération offrant des occasions de rémunération totale à la fois attrayantes et concurrentielles.

Ces pratiques se manifestent dans la rémunération directe totale offerte aux cadres, dont une portion notable est à risque (70 à 85 % pour les cadres supérieurs), sous forme de rémunération au rendement à court, moyen et long terme. Les plans de rémunération annuelle, à moyen et à long terme sont directement liés aux mesures de rendement opérationnel, à l'augmentation absolue du cours de l'action et à l'augmentation relative du retour aux actionnaires par rapport à nos pairs.

Ce mode de rémunération au rendement permet aux cadres d'accroître leur rémunération s'ils dépassent leurs objectifs en matière de rendement opérationnel et de gains réalisés par les actionnaires, mais impose des limites de rémunération si leur rendement n'est pas suffisant.

Cette approche de rémunération au rendement fait partie intégrante de notre identité; elle facilite la conception de nos programmes d'encouragement et répond à l'attente des actionnaires en s'assurant que le salaire des cadres est intimement lié à la création de valeur à long terme.

Surveillance des programmes de rémunération

Une responsabilité importante du Conseil d'administration est de veiller à ce que les programmes, les principes et les régimes de rémunération des cadres soient alignés sur les intérêts des actionnaires, concurrentiels et que les risques liés à la rémunération soient limités.

Cette importante responsabilité en matière de gouvernance se fait avec l'aide du Comité des ressources humaines et de la rémunération et elle est acquittée conformément au mandat du Comité qui comprend notamment :

- la conception de régimes, principes et programmes de rémunération qui favorisent la performance et qui tiennent compte des exigences touchant les seuils, les plafonds, les obstacles au rendement et les exigences rigoureuses en matière d'actionnariat
- l'examen et l'approbation des objectifs de rendement liés au programme d'encouragement
- le contrôle et la rétroaction sur le rendement par rapport aux plans
- la mise en place de pratiques de gouvernance solides en matière de rémunération des cadres à partir des meilleures pratiques

Pour plus de détails sur la rémunération des cadres, télécharger la [Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2017](#) (PDF, 111 p., 946 Ko).



Gestion du risque d'entreprise

[Accueil](#) > [Économie](#) > [Gouvernance de l'entreprise](#) > [Gestion du risque d'entreprise](#)

Sur cette page :

[Tableau des risques](#) | [Identification des principaux risques](#) | [Risques en évolution](#)

Afin de favoriser l'uniformité des résultats attendus par nos groupes d'intérêt, nous devons constamment identifier, évaluer, traiter et contrôler les risques inhérents à nos actifs, activités et opérations. Certains de ces risques sont courants dans le cadre des activités menées dans l'ensemble de l'industrie pétrolière et gazière alors que d'autres sont uniques à Suncor. Le Principe en matière de gestion des risques à Suncor favorise une culture visant à être :

- **Proactifs** – nous faisons ce qu'il faut en identifiant et gérant nos risques à l'avance.
- **Transparents** – nous favorisons une culture ouverte et honnête à propos de nos risques. Nous cherchons et fournissons activement de l'information afin de prendre de meilleures décisions.
- **Cohérents** – nous utilisons une approche disciplinée pour atteindre l'excellence en matière de gestion du risque. Nous agissons comme il se doit.

Notre programme rigoureux de gestion du risque d'entreprise inclut tous les niveaux de la Société — du [Conseil d'administration](#) au Comité de vérification, qui ont la responsabilité de surveiller nos principaux risques et de s'assurer que des systèmes sont en place pour gérer leurs incidences, aux unités commerciales et fonctions individuelles, qui identifient, atténuent et signalent les risques critiques dans leur secteur respectif.

Colin Foley, vice-président, Risque d'entreprise et vérification, souligne que les conversations proactives sur le risque à tous les niveaux de l'entreprise ont favorisé une culture de transparence et de responsabilité claire en matière de risque. « Ces conversations importantes mènent à des prises de décision axées sur le risque à l'échelle de l'entreprise, ce qui nous aide à atteindre des résultats plus prévisibles. »

Tableau des risques

Une fois identifiés, les risques sont évalués selon l'ampleur de leur impact et de leur probabilité à l'aide d'un outil interne, le tableau des risques. Un tableau des risques unique permet aux employés d'évaluer uniformément les conséquences et la probabilité des événements à risque. Les conséquences sont fondées sur les cinq « récepteurs » suivants du tableau des risques :

1. santé et sécurité (du public et des employés)
2. environnement
3. règlements
4. réputation
5. impact financier

Un propriétaire est affecté au risque et il doit développer un plan pour le traiter et le contrôler. Le propriétaire du risque se rapporte aux responsables des risques pour l'entreprise afin de s'assurer que les bonnes décisions sont prises au niveau de leadership approprié. Des mesures de suivi sont en place afin de garantir que les décisions relatives à la gestion du risque sont appliquées et contrôlées de manière appropriée et efficace.

Identification des principaux risques

Nous définissons les principaux risques comme ceux ayant le potentiel d'avoir des répercussions sur notre capacité d'atteindre ou d'appuyer la stratégie d'entreprise de Suncor.

En 2016, nous avons mis l'accent sur huit principaux risques :

1. **Prix des marchandises** : fluctuations dues à la dynamique du marché qui affectent notre rentabilité.
2. **Politiques gouvernementales/ de réglementation et efficacité** : changements aux règlements sur l'air, l'eau, le sol, les changements climatiques ou la santé, ou aux structures d'imposition et de redevances qui nous affectent considérablement ainsi que notre position concurrentielle, délais ou refus d'approbation qui pourraient perturber ou interrompre les activités de base, les projets et la stratégie de croissance de Suncor – entraînant des sanctions pécuniaires ou des occasions manquées.
3. **Incident opérationnel majeur (sur le plan de la sécurité, de l'environnement et de la fiabilité)** : incident important ou catastrophique causant un préjudice à des personnes ou à l'environnement ou menaçant nos activités ou défaillance d'un actif affectant la rentabilité et (ou) la confiance des groupes d'intérêt.
4. **Risques associés au carbone** : changement important des politiques publiques, des technologies innovatrices et de l'attitude de la société amenant les gouvernements au Canada et à travers le monde à adopter des objectifs ambitieux de réduction des émissions et les mesures législatives à l'appui. Cela inclut des mesures liées à la tarification du carbone, à l'énergie propre, aux normes sur les carburants et aux mécanismes incitatifs en appui aux énergies de remplacement et aux mandats qui pourraient avoir une incidence sur la rentabilité ou la réputation de Suncor.
5. **Accès aux marchés** : conditions macroéconomiques et politiques qui affectent la capacité de maintenir ou d'accroître l'accès aux marchés.
6. **Sécurité informatique** : croissance des avancées technologiques et du développement des connaissances qui pourrait nous placer dans une position vulnérable face aux cyberattaques et à l'infiltration de nos systèmes informatiques qui pourraient entraîner des pertes financières et une atteinte à la marque.
7. **Exécution des projets** : incapacité d'un projet à respecter les exigences de l'entreprise, à enregistrer les bénéfices attendus ou à réaliser des coûts de cycle de vie optimaux.
8. **Capacité de changement** : demande simultanée de réaliser l'excellence opérationnelle et de faire croître les activités qui dépasse notre capacité d'adopter et de mettre en œuvre le changement.

Tous les principaux risques doivent être signalés annuellement au Conseil d'administration et au Comité de vérification. Le rapport doit inclure des détails sur ce qui est fait pour gérer les risques, sur la façon dont les risques sont contrôlés et sur tout changement dans le profil de risque.

Risques en évolution

Dans le secteur énergétique en constante évolution, de nouveaux risques peuvent surgir et des risques connus peuvent prendre de nouvelles formes ou une nouvelle ampleur. À la fin de 2016, nous avons remplacé le risque principal portant sur la réputation de l'industrie des combustibles fossiles par le risque principal associé au carbone. Nous avons aussi regroupé deux de nos principaux risques : le risque représenté par la pression des coûts a été intégré au risque principal lié au prix des marchandises et les risques principaux représentés par l'interruption des activités et un incident opérationnel majeur lié à l'environnement ont été intégrés au risque principal représenté par un incident opérationnel majeur (sur le plan de la sécurité, de l'environnement et de la fiabilité).



Nos employés

[Accueil](#) > [Nos employés](#)



Télécharger

Notre vision d'être dignes de confiance pour gérer les précieuses ressources naturelles et ouvrir la voie vers une économie prospère, un mieux-être collectif et un environnement sain dépend de la mobilisation, du perfectionnement et du rendement d'une main-d'œuvre dévouée et hautement compétente et performante qui partage nos valeurs. Les employés sont la clé de notre succès.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Au Canada, pourvoir les postes de métiers et de l'exploitation est considéré comme un facteur de risque, surtout en Alberta où les projets de construction, de maintenance et d'arrêts planifiés de grande envergure dépendent de cette main-d'œuvre recherchée. Bien que les prix du pétrole aient commencé à se stabiliser, les contraintes budgétaires toujours en cours, de même que les annulations ou reports de projets, ont entraîné de l'incertitude en ce qui a trait au nombre prévu de postes qui seront nécessaires au cours de la prochaine décennie.

Un ralentissement économique a aussi des répercussions sur les personnes qui accèdent au marché du travail; pour plusieurs d'entre elles, les possibilités d'emploi seront limitées. Pour les gens de métier, cela peut retarder l'obtention de la mention de travailleur qualifié, ce qui pourrait les inciter à quitter l'industrie. Compte tenu du vieillissement de la main-d'œuvre, une certitude sur le plan démographique, nous devons pourvoir les postes qui se libéreront avec les départs à la retraite au cours des prochaines années.

Les progrès technologiques peuvent aussi avoir une incidence sur la main-d'œuvre, mais pas nécessairement en faisant diminuer la demande pour les postes de métiers et de l'exploitation, car la plupart des emplois reposent dans une large mesure sur le travail physique et la compétence des travailleurs.

À la lumière de nos propres recherches et expériences, nous nous attendons à ce qu'il y ait une hausse de la demande pour la main-d'œuvre de métiers et de l'exploitation à long terme, étant donné la demande mondiale prévue pour les produits que nous développons et produisons.

Le secteur des sables pétrolifères est le plus important employeur de gens de métiers et d'opérateurs au Canada. Cela signifie que nos activités d'embauche appuieront nos activités des sables pétrolifères en insistant particulièrement sur le recrutement pour ces postes. Et c'est assurément le cas en 2017, tandis que nous axons nos efforts d'embauche sur le projet d'exploitation minière des sables pétrolifères de Fort Hills, en Alberta.

Pour relever les défis concernant les pénuries de main-d'œuvre, nous travaillons avec :

- l'industrie
- les gouvernements
- les associations de salariés
- les entrepreneurs
- les formateurs
- les éducateurs

Nous agissons également de façon proactive pour gérer nos exigences en matière de main-d'œuvre. Ainsi, nous nous concentrons sur le maintien de notre personnel et nous planifions volontairement en fonction des besoins futurs de main-d'œuvre par les moyens suivants :

- Avec le départ à la retraite des baby-boomers, nous nous concentrons sur le mentorat pour transférer les connaissances à la prochaine génération de leaders. Nous développons aussi de nouveaux talents pour répondre aux besoins futurs grâce à nos programmes des Jeunes talents, y compris les programmes d'ingénieurs-stagiaires.
- Nous continuons de promouvoir fortement le développement de nos talents à l'interne pour les postes techniques supérieurs, notamment des ingénieurs.
- Nous favorisons un milieu de travail diversifié et inclusif qui offre aux employés des programmes visant à appuyer la qualité de vie et le perfectionnement professionnel tout en offrant une rémunération globale qui comprend des avantages sociaux à la carte et des régimes de retraite et d'épargne, en plus d'un salaire compétitif, des vacances généreuses et des primes d'encouragement annuelles fondées sur le rendement.
- Nous collaborons avec l'industrie et les établissements d'enseignement pour inviter les Canadiens, en particulier les jeunes, à envisager une formation pour une carrière dans le secteur pétrolier et gazier une fois leurs études secondaires terminées.
- Tous les employés salariés ont un objectif de perfectionnement annuel afin d'appuyer leurs priorités de travail et leurs objectifs de perfectionnement. Les employés peuvent aussi devoir suivre une formation pour leur poste, laquelle est assignée et gérée par un système d'apprentissage central. Nos programmes de formation et de perfectionnement sont alignés ainsi pour aider les employés à développer les compétences dont ils ont besoin pour réaliser notre stratégie commerciale de manière sûre, efficace et rentable.

Le processus d'embauche de Suncor inclut l'obtention de la main-d'œuvre dont nous avons besoin maintenant tout en garantissant que nous avons des plans de relève solides pour l'avenir. Nous recherchons des candidats dans les régions géographiques qui correspondent le mieux à nos activités et nous embauchons des travailleurs auprès des populations locales dans la mesure du possible. Suncor développe activement des compétences dans les collectivités au sein desquelles elle exerce ses activités en parrainant des programmes dans les collèges locaux. Nous trouvons le talent dont nous avons besoin au Canada. Le seul recrutement que nous faisons à l'extérieur du pays vise les postes difficiles à combler, dont les postes de professionnels en milieu de carrière. Au cours de la dernière année, cela a représenté moins de 1% du recrutement total.

Nous collaborons également avec d'autres entreprises qui partagent nos valeurs. Dans le cadre de certaines ententes commerciales, nous indiquons que nous nous attendons à ce que nos partenaires comprennent nos principes visant les employés et qu'ils aient leurs propres principes qui respectent les normes d'emploi et la législation sur les droits de la personne dans tous les territoires où nous exerçons nos activités.

Les principes internes sont transmis pour veiller à ce que le lieu de travail soit sûr et respectueux. Ces principes sont, entre autres :

- [Normes des pratiques commerciales](#) (PDF, 2 p., 26 Ko)
- [Milieu de travail exempt de harcèlement et de violence](#) (PDF, 7 p., 56 Ko)
- [Environnement, santé et prévention](#) (PDF, 1 p., 161 Ko)
- [Droits de la personne](#) (PDF, 2 p., 19 Ko)

Les principes ci-dessus s'appliquent à tous les employés, entrepreneurs et entités de Suncor. Les principes sont approuvés par divers membres de la haute direction responsables de la gestion du sujet.

La plupart des principes sont révisés annuellement et le principe en matière d'environnement, de santé et de prévention est révisé tous les trois ans.

Diversité, inclusion et respect dans le milieu de travail

Nous nous engageons à assurer l'équité en matière d'emploi et à promouvoir la diversité dans un milieu de travail respectueux et inclusif. Il est important pour nous de créer un environnement où tous les employés, peu importe où nous exerçons nos activités, soient traités de façon respectueuse et se sentent appréciés.

Une main-d'œuvre diversifiée et inclusive nous permet de profiter d'une large gamme d'origines, de points de vue et d'expériences. Suncor croit que la diversité et l'inclusion favorisent un milieu de travail plus sain et prospère et, en fin de compte, un meilleur rendement.

Nous continuons à faire progresser nos stratégies organisationnelles de diversité et d'intégration qui visent à augmenter le recrutement, la représentation et la progression des femmes et des Autochtones au sein de nos effectifs.

En 2017, nous continuerons d'accroître la diversité par l'entremise d'une représentation accrue et de la réduction des préjugés systémiques.

- Continuer de développer des stratégies visant à augmenter le recrutement, la représentation et la progression des femmes et des Autochtones au sein de nos effectifs.
- Continuer d'informer le personnel de l'entreprise à propos de l'incidence des préjugés inconscients sur un environnement d'intégration.
- Poursuivre les principaux partenariats comme le programme Women in Engineering.
- Tirer parti du [Réseau des employés autochtones](#) pour favoriser l'atteinte de nos objectifs opérationnels.
- Continuer de mettre à profit le programme de formation sur le Web de sensibilisation aux cultures autochtones offert à tous les employés et entrepreneurs de Suncor afin qu'ils comprennent l'importance de nos relations et partenariats avec ces communautés clés.
- Tirer parti des réseaux de femmes dans l'ensemble de l'entreprise
- Mettre à profit notre processus d'établissement des objectifs annuel pour continuer à démontrer que notre engagement envers la diversité et l'intégration est une priorité pour l'entreprise.

Engagements

Lorsque des problèmes de main-d'œuvre ou d'emploi surviennent, nous avons des mécanismes en place pour que les employés puissent soulever leurs préoccupations en toute bonne foi.

Les employés peuvent soulever un problème auprès de leur :

- superviseur
- directeur d'unité commerciale
- service juridique
- représentant de la sécurité de l'entreprise
- représentant des Ressources humaines
- vérification interne

Par ailleurs, les employés et les entrepreneurs peuvent rapporter une infraction apparente au Code des normes de pratiques commerciales de Suncor par l'entremise de notre ligne téléphonique sur l'intégrité, gérée par un tiers fournisseur de services, de façon anonyme et confidentielle.

Dans le cadre de certaines de nos ententes commerciales, nous nous assurons que les fournisseurs disposent de principes visant les employés qui respectent les normes d'emploi réglementaires et correspondent à nos valeurs.

À titre d'entreprise, Suncor a la responsabilité de respecter les droits de la personne et de ne pas se faire complice de violations des droits fondamentaux. Notre principe en matière de droits de la personne reconnaît que notre responsabilité de respecter les droits de la personne s'applique à toutes nos activités et à toutes nos relations d'affaires. La portée de notre responsabilité envers les droits de la personne inclut nos propres activités et celles des autres quand nous pouvons exercer une influence sur nos relations d'affaires avec d'autres tiers.

Objectifs, cibles et actions



Nous utilisons un processus de planification d'une main-d'œuvre intégrée qui détermine les compétences et les capacités dont nous avons besoin. Cela nous permet d'établir une stratégie pour recruter un juste équilibre entre les nouveaux employés, les employés en milieu de carrière et les contributeurs plus âgés, ce qui garantit que nos effectifs répondent à nos besoins stratégiques aujourd'hui et pour l'avenir.

Appuyer les établissements d'enseignement

Afin de favoriser le [perfectionnement des compétences et des connaissances](#) nécessaires pour mener une carrière dans les métiers ou l'exploitation, nous appuyons les établissements d'enseignement qui offrent des programmes qui forment la main-d'œuvre dont nous avons besoin. Par exemple, nous avons établi un partenariat à long terme avec le Keyano College à Fort McMurray, en Alberta, pour répondre aux besoins en matière de gens de métiers et d'opérateurs dans la municipalité régionale de Wood Buffalo. Depuis 1998, la Fondation Suncor Énergie a investi plus de 4,7 millions \$ dans ce partenariat afin d'appuyer le collège et, en particulier, ses programmes d'activité minière et d'exploitation.

Rémunération et possibilités de carrière



Suncor est une entreprise qui permet aux gens talentueux de s'épanouir. Grâce à un programme de rémunération complet et de possibilités de carrières diverses, nous attirons, recrutons et maintenons en poste des employés parmi les plus compétents de l'industrie. Pour bâtir une entreprise remarquable, il faut des personnes remarquables et nous apprécions le travail ardu et l'apport de nos employés.

Notre approche de rémunération globale visant à récompenser les employés constitue une offre solide. Elle comprend :

- une rémunération concurrentielle
- un programme de prestations d'assurance et d'assurance-maladie
- un perfectionnement professionnel
- des régimes de retraite et d'épargne

De plus, d'autres avantages et des programmes supplémentaires sont conçus pour améliorer la qualité de vie des employés et celle de leur famille. Cela comprend :

- des programmes de congés
- un soutien offert aux employés et à leur famille
- des bourses d'études pour les enfants à charge
- certains avantages pour les employés à la retraite

Nous continuons de mener des entrevues de départ auprès des employés qui choisissent de quitter l'entreprise. Ces entrevues nous permettent de savoir pourquoi les employés quittent Suncor et comment minimiser le taux de roulement du personnel, qui s'avère parmi les plus bas de notre industrie.

Responsabilités, ressources et formation



Le vice-président principal, Ressources humaines de Suncor supervise tous les principes et tous les programmes concernant nos pratiques en matière de travail et en rend compte au chef de la direction et au Conseil d'administration.

L'équipe des Ressources humaines de la Société élabore des outils et assure l'orientation et l'uniformité dans les unités commerciales. Les vice-présidents

des diverses unités commerciales sont directement responsables de la mise en œuvre des principes et des pratiques. Ils sont assistés en cela par des conseillers, Ressources humaines (RH).

Nous avons une équipe spécialisée en relations de travail et avec les employés centralisée qui gère les problèmes de relations de travail et avec les employés qui surviennent dans l'entreprise.

Ces professionnels des Ressources humaines se consacrent entièrement à une offre de services diversifiés touchant les relations de travail et les relations avec les employés. Cela comprend :

- mener des négociations
- interpréter et administrer les conventions collectives
- administrer les griefs
- fournir de l'information et des conseils d'expert sur les lois régissant l'emploi
- mener des enquêtes disciplinaires en cas de harcèlement, et appliquer toute mesure en découlant, pouvant aller jusqu'au congédiement

Exemples du capital investi dans la technologie pour gérer notre main-d'œuvre :

- un système central pour conserver les renseignements sur nos employés et gérer la paie
- un outil de gestion du rendement

Suncor évolue également vers une technologie d'apprentissage unique pour tous les employés et entrepreneurs. Lancé au début de 2015, le Système de gestion de l'apprentissage de Suncor intègre nos outils de gestion des compétences pour améliorer le suivi et l'établissement de rapports sur les compétences des employés et la formation connexe, incluant de la formation sur la sécurité, les techniques et autres, et a la possibilité de se développer dans le cadre de notre programme d'apprentissage.

Évaluation



Surveillance

Le service des Ressources humaines partage un rapport de gestion des effectifs mensuel avec l'équipe de leadership de la haute direction qui fournit un point de vue ponctuel des statistiques sur nos effectifs des unités commerciales et des fonctions, et communique les changements cumulatifs pour l'année de nos effectifs des unités commerciales et des fonctions. D'autres mécanismes de surveillance incluent :

- la conformité à notre Code des pratiques commerciales (les employés et entrepreneurs doivent indiquer chaque année qu'ils se conforment au Code). Une formation en ligne et en classe est offerte
- un service d'assistance en matière d'éthique offert aux employés et entrepreneurs. Une équipe de vérification interne s'occupe des enjeux soulevés et tient le Conseil d'administration au courant
- les relations de travail et avec les employés sont régies de façon centralisée et gérées localement

Aux deux ans environ, Suncor invite les employés à participer à un sondage sur la mobilisation afin d'obtenir leurs commentaires sur les sujets suivants :

- le travail à Suncor
- ce qui les incite à demeurer à l'emploi de l'entreprise
- dans quelle mesure ils se dépassent
- ce qu'on attend d'eux dans leur rôle

Les employés ont aussi l'occasion de donner leurs commentaires immédiatement sur leur travail ou de poser des questions sur l'entreprise dans le cadre des activités ci-dessous :

- séances de discussions ouvertes périodiques à l'échelle de l'entreprise
- séances de discussions ouvertes périodiques dans les unités commerciales et les fonctions
- accès au Centre des employés
- rencontres périodiques avec leur leader dans le cadre du cycle de gestion du rendement annuel
- séances individuelles avec le supérieur de leur leader

Pour les segments des compétences recherchées, la création et la mise en place de stratégies clés continueront d'être importantes afin d'assurer que les compétences sont disponibles. Suncor surveille ces segments et évalue continuellement la situation interne et externe afin que notre investissement dans les programmes soit conforme aux besoins et aux risques.

Résultats

Gérance de la production de rapports sur les programmes des RH

Chaque année, les données sur les ressources humaines liées à la planification de la relève des cadres supérieurs, le programme d'encouragement annuel et la rémunération de la haute direction sont transmises au Conseil d'administration de Suncor.

Un employeur de premier ordre

Nous sommes fiers d'être reconnus comme un excellent employeur. Nous avons notamment reçu les prix suivants :

- Employeur de l'année 2016 – Alberta Apprentice and Industry Training Board
- Meilleurs employeurs 2016 – Glassdoor

Au moyen de nos [campagnes de recrutement](#), nous continuons de recruter des stagiaires, des nouveaux diplômés et des gens d'expérience à Suncor.

Que faisons-nous différemment? ^

Nous continuons de faire des progrès quant à l'amélioration de certains aspects soulevés dans le sondage sur la mobilisation des employés mené en 2014, notamment :

- la gestion du rendement
- les processus de travail
- les ressources (employés, outils et systèmes)
- les perspectives de carrière

Des plans d'action ont été développés à l'échelle de l'entreprise pour aborder deux thèmes prioritaires dans ces domaines :

- l'amélioration de l'efficacité et du soutien du leadership
- les processus de travail

Le sondage sur la mobilisation des employés de 2017 fournira un bilan des progrès réalisés grâce au travail dans ces domaines ainsi qu'un aperçu du niveau de mobilisation actuel de nos employés.

La façon dont nous gérons le rendement

- Nous alignons annuellement des objectifs (par l'entremise d'un processus d'alignement des objectifs complet), et effectuons un suivi du progrès dans le cadre de conversations continues entre les employés salariés et les leaders et de révisions semestrielles et annuelles officielles. Le processus offre aux employés une vision claire de la stratégie et de l'ordre de priorité de Suncor.
- Nous valorisons des plans de perfectionnement de qualité élevée pour les employés en tant qu'aspect important exécuté conformément à notre processus d'établissement des objectifs de perfectionnement annuel.
- Notre processus comprend des rétroactions officielles et spontanées portant sur le « travail en soi » et la « façon de travailler » dans le cadre du rendement tout au long de l'année.



Sécurité opérationnelle

[Accueil](#) > [Nos employés](#) > Sécurité opérationnelle

Suncor applique le Système de gestion de l'excellence opérationnelle (SGEO) pour gérer la sécurité et la fiabilité opérationnelle. Elle tire profit des leçons tirées des enquêtes à la suite d'incidents internes et externes pour améliorer le rendement en matière de sécurité opérationnelle et de fiabilité. Cela permet d'assurer que les apprentissages sont intégrés dans nos pratiques de travail et que les mesures d'atténuation sont mises en place pour prévenir la récurrence d'incidents similaires. Les vérifications et les analyses de la direction sont utilisées pour s'assurer que les pratiques de Suncor sont efficaces et continuellement améliorées.

Sécurité opérationnelle

Suncor met l'accent sur la réduction des incidents liés aux pertes de confinement primaire en évaluant les incidents et en établissant les priorités de fermetures des écarts et des occasions d'amélioration continue. Une gestion efficace a permis d'assurer l'alignement à l'échelle de Suncor afin d'identifier les occasions et d'accélérer l'amélioration du rendement. Parmi les récentes améliorations, notons la mise à jour de nos normes de gestion du changement, de gestion des incidents et d'étude des risques opérationnels.

Fiabilité

Grâce à une structure de gouvernance solide, la haute direction établit les priorités de l'entreprise et gère les initiatives afin d'assurer un effort ciblé sur le maintien et l'amélioration de la fiabilité. La gérance des indicateurs clés et de l'analyse comparative est un élément important qui permet d'assurer la progression et le maintien des éléments liés à la fiabilité comme l'affectation des actifs essentiels, les stratégies, l'analyse des causes fondamentales, l'exécution du travail, l'élimination des éléments défectueux et l'intégrité des systèmes instrumentés de sécurité.

Amélioration des systèmes instrumentés de sécurité (SIS)

Les SIS sont des contrôles clés qui permettent d'atténuer les risques liés à la sécurité opérationnelle et à la fiabilité. En 2016, une équipe formée d'experts

en systèmes d'automatisation des procédés de Suncor a poursuivi un vaste projet de plusieurs années pour améliorer la gestion des SIS. Grâce à cette équipe, Suncor intègre les meilleures pratiques de l'industrie dans ses programmes actuels de gestion de la sécurité opérationnelle pour assurer l'uniformité et l'efficacité en vue d'améliorer la fiabilité des contrôles clés.

Contrôles opérationnels

Les méthodes d'exploitation, les pratiques de travail sécuritaires et les enveloppes opérationnelles permettent à nos employés de première ligne de gérer les risques opérationnels. Suncor continue de monter la barre grâce à la mise en œuvre de nouvelles normes à l'échelle de l'entreprise. L'augmentation de l'efficacité des contrôles opérationnels nous aide à gérer les risques personnels et opérationnels pour la sécurité et à favoriser la mise en place d'initiatives d'amélioration de la fiabilité.



Sécurité personnelle

[Accueil](#) > [Nos employés](#) > [Sécurité personnelle](#)

Sur cette page :

[Rendement en matière de sécurité en 2016](#)

[Initiatives en matière de sécurité](#)

[Monter la barre de la sécurité en milieu de travail](#)

Notre principe en matière d'environnement, de sécurité et de prévention énonce notre engagement indéfectible envers notre valeur portant sur la sécurité avant tout.

Notre [programme Objectif Zéro](#) nécessite que tous les employés et entrepreneurs adhèrent à nos convictions et engagements :

- tous les incidents peuvent être évités
- pour travailler ici, vous devez vous engager à travailler de manière sécuritaire
- les leaders sont responsables du rendement en matière d'environnement, de santé et de prévention
- nous honorons nos engagements
- notre Système de gestion de l'excellence opérationnelle (SGEO) favorise l'excellence en matière d'environnement, de santé et de prévention

Nous cherchons continuellement à apprendre, partager et améliorer les efforts personnels en matière de sécurité en incorporant le leadership en sécurité dans notre culture, en mobilisant les employés en matière de sécurité et en offrant un milieu de travail sécuritaire à tous les employés et entrepreneurs. Notre principe ESP a été révisé et approuvé de nouveau en 2016. Cette mesure est plus qu'une formalité. C'est l'occasion de réaffirmer notre engagement à faire passer la sécurité avant tout.

[En apprendre davantage sur le principe en matière d'environnement, de santé et de prévention](#)

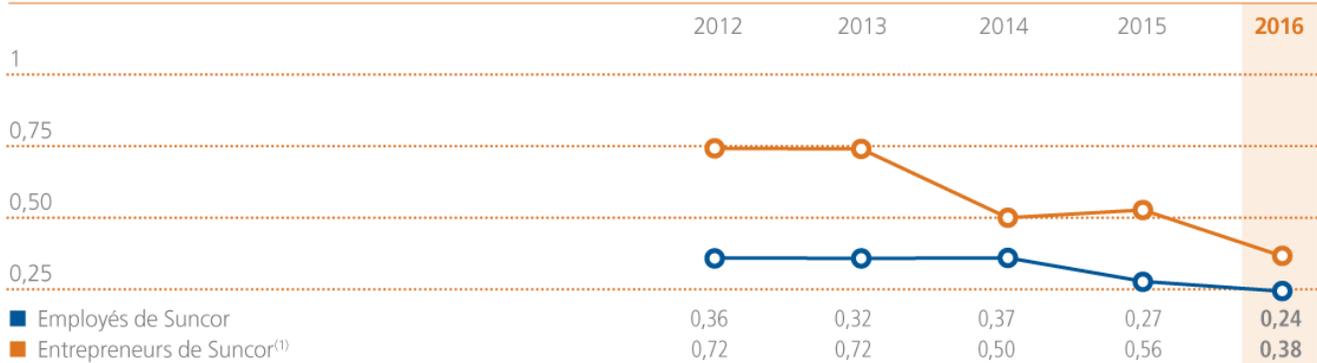
[En apprendre davantage sur notre Objectif Zéro](#)

L'engagement soutenu de tous à tous les niveaux de l'entreprise – des personnes qui défendent et entretiennent une culture de prévention tous les jours, sans exception – a permis à Suncor de connaître en 2016 une très bonne année en matière de sécurité.

En 2016, notre rendement combiné pour les employés et les entrepreneurs en matière de fréquence des blessures consignées (FBC) de 0,33 a été meilleur que notre cible de 0,44. Il s'agit d'un record pour Suncor, et une amélioration de 27 % par rapport aux deux années précédentes. En 2016, notre fréquence des blessures ayant entraîné un arrêt de travail (FBAT) a été de 0,04, soit la même que celle enregistrée l'année dernière.

FRÉQUENCE DES BLESSURES CONSIGNÉES*

(blessures par 200 000 heures travaillées)



* Le nombre de blessures consignées (comprenant les traitements médicaux, le travail restreint et la perte de temps) multiplié par 200 000 (basé sur 100 travailleurs à temps plein pendant un an) divisé par le nombre réel d'heures d'exposition. Cela nous indique combien de personnes sont blessées par tranche de 100 travailleurs au cours d'une année civile.

(1) Les entrepreneurs correspondent à toute organisation, entreprise ou personne qui fournit des biens et(ou) des services à Suncor. Les données sur les incidents des entrepreneurs principaux sont exclues de ce paramètre.



Télécharger

FRÉQUENCE DES BLESSURES ENTRAÎNANT UN ARRÊT DE TRAVAIL* (blessures par 200 000 heures travaillées)



* Une blessure entraînant un arrêt de travail est définie comme une blessure d'ordre professionnel résultant en une absence du travail. Les décès sont inclus dans les blessures entraînant un arrêt de travail. La fréquence correspond au nombre de blessures entraînant un arrêt de travail multiplié par 200 000 (basé sur 100 travailleurs à temps plein pendant un an) et divisé par les heures d'exposition réelles. Cela nous indique combien de personnes sont blessées par tranche de 100 travailleurs.

(1) Les entrepreneurs correspondent à toute organisation, entreprise ou personne qui fournit des biens et/ou des services à Suncor. Les données sur les incidents des entrepreneurs principaux sont exclues de ce paramètre.



Télécharger

Initiatives en matière de sécurité



Nous favorisons les dialogues sur la sécurité et la participation des employés dans le cadre de diverses activités et processus, incluant :

- des méthodes pour sécuriser l'accès aux installations et assurer que nous savons qui travaille à nos installations
- des réunions sur la sécurité pour échanger des renseignements et des préoccupations et accroître la sensibilisation en matière de sécurité
- des réunions sécurité sur les lieux de travail mettant l'accent sur des dangers précis
- des pauses-sécurité régulières pour réfléchir au sujet du rendement et renforcer notre engagement envers la sécurité
- un système de gestion décrivant les exigences relatives à la déclaration, aux enquêtes et à la gestion des incidents, des dangers et des quasi-incidents

Au nombre des autres initiatives figure la stratégie de prévention des blessures graves et des décès (BGD). Nous surveillons et consignons les BGD depuis plus d'un an afin de déterminer les principaux précurseurs des BGD. Il s'agit de situations dangereuses pour lesquelles les contrôles de la direction sont absents, inefficaces ou non respectés, et qui pourraient vraisemblablement entraîner une blessure grave ou un décès si elles se poursuivaient. Nous devons reconnaître les précurseurs, tirer des leçons de ces incidents et prendre les mesures correctives nécessaires pour prévenir les incidents avec BGD.

Par conséquent, nous avons mis au point une pratique de travail sécuritaire à l'échelle de l'entreprise pour le travail en hauteur avec des objets qui tombent ou sont mal fixés, fondée sur les leçons tirées des meilleures pratiques et des pratiques passées à Suncor et dans l'industrie. Au cours du dernier trimestre de 2016, Suncor a mis sur pied une nouvelle communauté de pratique pour les BGD uniquement. Ce groupe prendra en charge la réduction des BGD en s'inspirant du plan établi à cet effet.

Avant la fin de 2016, nous avons également terminé le déploiement d'Enablon à l'échelle de l'entreprise, le nouvel outil de Suncor pour la gestion des incidents et mesures correctives. Pour l'avenir, nous nous concentrerons sur l'amélioration de notre rendement relativement au signalement des incidents et

des dangers, aux enquêtes et à l'analyse des causes fondamentales. Nous pourrions alors mieux suivre les tendances à partir d'une base de données de qualité croissante, ce qui nous permettra d'atténuer nos risques opérationnels les plus importants.

Nous avons également lancé la campagne « À bien y penser », afin d'encourager le signalement et d'apprendre ce qui doit être signalé.

Monter la barre de la sécurité en milieu de travail



Des mesures concrètes sont mises en œuvre pour nous rapprocher de notre Objectif Zéro. Notre plan pour 2017 comprend notamment :

La réduction des BGD

Notre plan de réduction des BGD pour 2017 a été approuvé. Pour réduire, voire éliminer les incidents avec BGD (réels et potentiels), nous ciblons :

- le resserrement des contrôles pour nos trois principaux précurseurs
- l'harmonisation des outils pour la vérification sur le terrain des mesures de contrôle pour les principaux précurseurs
- la compilation des leçons apprises des incidents avec BGD de 2016 au moyen d'un registre annuel de ces incidents et la communication des leçons à l'échelle de l'entreprise

La sécurité des entrepreneurs

Notre rendement en matière de sécurité des entrepreneurs s'est amélioré en 2016, mais il est loin derrière celui des employés de Suncor. Une initiative en vue d'améliorer nos processus, nos outils et notre capacité en matière de gestion de la sécurité des entrepreneurs est en cours depuis un an. L'année dernière, nous nous sommes concentrés à bâtir des solutions solides. En 2017, nous mettrons les solutions en œuvre. Autres secteurs privilégiés :

- inclure de bonnes évaluations des dangers dans la portée des travaux
- exiger des entrepreneurs des plans à valeur ajoutée en matière de sécurité et les évaluer
- veiller à la saine gestion des entrepreneurs lorsqu'ils exécutent leur travail

Gestion des incidents et mesures correctives (GI/MC) – prochaines étapes

Nous continuons d'encourager tout le monde à signaler tous les incidents et tous les risques; nous devons aussi veiller à l'exactitude et à la qualité de l'information que nous versons dans le nouvel outil Enablon. En plus de surveiller l'outil afin de déterminer les écarts des données et les combler, nous nous assurerons d'acquérir des compétences dans les processus clés de GI/MC. Cela comprend la façon dont nous menons des enquêtes, analysons les causes fondamentales et créons de solides mesures correctives. En comblant ces écarts, nous serons en mesure de suivre les tendances à partir d'une base de données croissante pour mieux comprendre les risques opérationnels, en cerner de nouveaux et gérer ceux qui présentent le plus important potentiel de dommages.



Santé et mieux-être au travail

[Accueil](#) > [Nos employés](#) > Santé et mieux-être au travail

Sur cette page :

[Programmes de suivi médical](#) | [Gestion intégrée des dossiers d'invalidité](#) | [Promotion du mieux-être et d'un style de vie sain](#) | [Programme d'aide aux employés et à leur famille](#) | [Principe sur l'alcool et les drogues](#)

Pour soutenir notre initiative Objectif Zéro, nous travaillons pour améliorer et maintenir la santé et le mieux-être de nos employés en prévenant les blessures et les maladies professionnelles, repérant les risques professionnels potentiels pour la santé et surveillant proactivement le milieu de travail pour minimiser ces risques.

Programmes de suivi médical

Les programmes de suivi médical sont utilisés pour les employés qui courent le risque d'exposition à des dangers en milieu de travail. À ces programmes s'ajoute l'échantillonnage sanitaire industriel continu pour mesurer de manière proactive les risques du milieu de travail, ainsi que les solutions de gestion des risques.

Gestion intégrée des dossiers d'invalidité

Notre programme de gestion intégrée des dossiers d'invalidité comprend une intervention précoce pour modifier positivement le cours des congés de maladie en raison de blessures ou de maladies, tant en ce qui concerne les maladies et les blessures professionnelles que non professionnelles. Ce programme utilise une approche multidisciplinaire et collaborative avec l'employé, les médecins traitants de l'employé et le superviseur pour permettre une reprise du travail rapide, sécuritaire et productive.

Promotion du mieux-être et d'un style de vie sain

La promotion du mieux-être et d'un style de vie sain est un aspect de notre engagement à l'égard de la sécurité des employés et entrepreneurs. Nous avons des programmes conçus pour s'adapter aux exigences et aux milieux de travail particuliers. Ceux-ci comprennent notre programme annuel de vaccination contre la grippe et les ateliers sur l'ergonomie.

Programme d'aide aux employés et à leur famille (PAEF)

Le Programme d'aide aux employés et à leur famille (PAEF) est un service de soutien confidentiel et volontaire offert à nos employés et aux membres de leur famille immédiate qui peut les aider à gérer des problèmes personnels. Grâce aux renseignements pertinents offerts et aux ressources de soutien immédiat qui visent à surmonter les défis liés au travail, à la santé et à la vie courante, le PAEF offre des conseils cliniques à court terme et des consultations travail-vie. Le PAEF est disponible 24 heures par jour, 7 jours par semaine par téléphone, sur le Web, par application mobile et aussi sous forme de consultation individuelle.

[En apprendre davantage sur nos programmes d'avantages sociaux](#)

Principe sur l'alcool et les drogues

L'usage d'alcool et de drogues peut avoir de graves répercussions sur la sécurité au travail.

Notre [principe sur l'alcool et les drogues](#) vise à réduire les risques associés à la consommation d'alcool et de drogues sur les lieux de travail et à s'assurer que nos travailleurs sont aptes au travail. Il met en lumière les responsabilités, les exigences et les attentes précises afin de réduire adéquatement les risques sur les lieux de travail associés à la consommation d'alcool et de drogues.

La dépendance envers l'alcool et les drogues est une maladie qui se traite. Nous encourageons les employés qui croient avoir un problème lié à l'abus d'alcool ou de drogues à obtenir de l'aide immédiatement et à suivre un traitement approprié. Dans le cas d'une dépendance à l'alcool ou à la drogue, nous appuyons les employés qui décident de suivre un traitement recommandé par un spécialiste en toxicomanie.



Développer le talent

[Accueil](#) > [Nos employés](#) > [Développer le talent](#)

Sur cette page :

[Parcourir les possibilités de carrière](#) | [Programmes d'aide à la formation](#) | [Perfectionner les compétences de nos leaders](#) | [Gérer le rendement et le perfectionnement](#)

Nous aidons nos employés et leaders à perfectionner les connaissances et les compétences requises pour maîtriser leurs tâches actuelles et se préparer à leurs prochaines fonctions et celles qu'ils occuperont plus tard.

Nos employés perfectionnent leurs compétences grâce à des objectifs de perfectionnement alignés sur leurs aspirations professionnelles et les besoins et priorités de l'entreprise. L'approche de Suncor en matière d'apprentissage et de perfectionnement est fondée sur la formule de perfectionnement 70/20/10, qui se détaille en trois volets :

- 70 % de l'apprentissage est tiré des expériences de la vie et du travail
- 20 % s'acquiert au moyen de la rétroaction, et en observant et en côtoyant des modèles
- 10 % découle de la formation officielle

Aider les employés à poursuivre leur perfectionnement est la clé pour atteindre un rendement élevé et pour que la Société atteigne ses objectifs.

[Voir les témoignages de nos employés](#)

Parcourir les possibilités de carrière

Notre entreprise offre une variété de carrières pour les profils exploitation, technique, professionnel et leadership. L'outil Orientation — Carrières offre un aperçu des différents cheminements de carrière à Suncor et des différentes façons pour les employés et les leaders de changer de poste ou de niveau organisationnel, ou de demeurer dans leur poste actuel pour avoir une carrière satisfaisante.

L'outil contient de nombreuses sources pour aider à cibler les cheminements de carrière potentiels. Il montre également comment d'autres personnes ont cheminé à Suncor et offre une plateforme uniforme pour discuter de carrière et de perfectionnement.

L'outil Orientation — Carrières, en collaboration avec d'autres ressources de perfectionnement, appuie notre capacité à recruter et à conserver le personnel pour répondre à nos besoins commerciaux.

Programmes d'aide à la formation

Ce programme fournit aux employés une aide financière leur permettant de perfectionner les connaissances et compétences qui s'appliquent à leur poste actuel ou à leurs aspirations professionnelles. À l'heure actuelle, le programme est offert aux employés qui doivent suivre une formation ou des cours externes pour obtenir ou conserver la certification requise pour leur poste.

Nous offrons également un programme de bourses d'études à l'échelle de l'entreprise afin d'aider les enfants des employés à accéder à des études postsecondaires.

Perfectionner les compétences de nos leaders

Suncor dispose d'un processus de planification de la relève qui identifie et prépare les employés qui démontrent la capacité et l'intérêt d'occuper un rôle de leadership à des niveaux supérieurs. De cette façon, au fur et à mesure que des postes sont à pourvoir, nous assurons la poursuite des activités. Nous planifions proactivement l'occupation des postes de leadership critiques à l'exécution de notre stratégie d'entreprise et développons le talent des candidats dont nous avons besoin au sein de l'entreprise pour l'avenir.

Orienter et intégrer nos nouveaux leaders

Le programme d'intégration des leaders de Suncor aide les nouveaux leaders de première ligne au cours de leurs premiers 90 jours en poste. Ce programme offre un ensemble complet d'outils et de ressources pour aider les nouveaux leaders dans leur transition de contributeur individuel à leader, ou de nouvel employé à nouveau leader.

Gérer le rendement et le perfectionnement

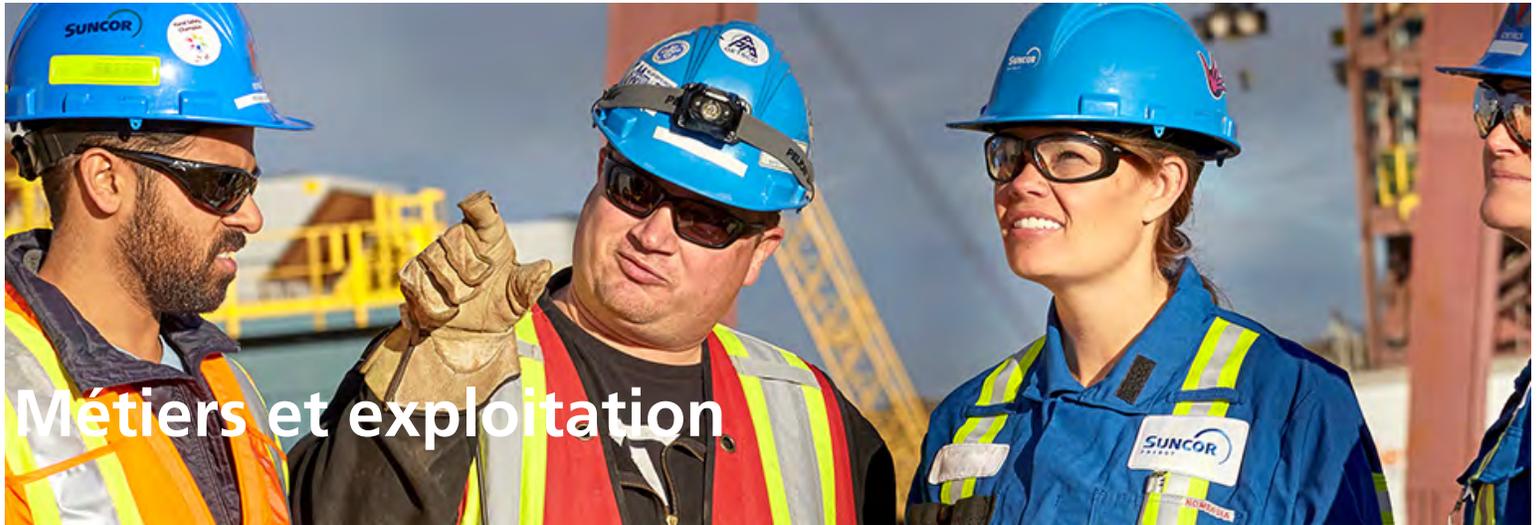
La gestion du rendement favorise également l'alignement de nos employés sur les objectifs stratégiques de l'entreprise grâce à l'équivalence des objectifs et aux processus de planification des objectifs. À travers ces échanges dirigés avec leur leader, les employés comprennent comment leur travail contribue aux objectifs globaux, quelles sont les attentes quant à leur rendement et comment celui-ci est évalué. Notre processus comprend des rétroactions officielles et spontanées portant sur le « travail en soi » et la « façon de travailler » dans le cadre du rendement tout au long de l'année.

Une gestion efficace du rendement :

- est garante d'un rendement qui répond aux attentes
- permet aux leaders de reconnaître et de récompenser un rendement exemplaire
- procure aux leaders les données nécessaires pour assurer le perfectionnement continu des employés
- aide l'entreprise à atteindre ses objectifs stratégiques

Pour soutenir le processus, les employés salariés de l'entreprise utilisent un outil en ligne comme base de données pour toute l'information sur les compétences et pour documenter ce qui suit :

- **Établissement d'objectifs** : Les leaders travaillent avec les employés pour établir et accepter des objectifs et s'assurer que les objectifs individuels s'alignent sur ceux de l'entreprise, ainsi que les besoins en matière de perfectionnement personnel et les aspirations.
- **Discussion avec le supérieur du supérieur immédiat** : Une fois par année, l'employé a la possibilité de rencontrer le supérieur de son supérieur immédiat pour discuter de ses tâches, de ses aspirations professionnelles et de ses objectifs de perfectionnement.
- **Évaluation semestrielle** : Chaque semestre, l'employé et son leader vérifient ensemble si le plan de perfectionnement est respecté et si les objectifs fixés sont atteints en temps voulu et ils en profitent pour identifier les défis éventuels.
- **Évaluation du rendement de fin d'année** : L'employé et son leader vérifient ensemble le rendement et évaluent les résultats obtenus. Cette discussion constitue la base du calcul de la cote de rendement des employés salariés et des primes associées.
- **Profil actif** : Permet aux employés de consigner leur expérience, leur formation, leurs aspirations, leur capacité de déménager pour un nouveau rôle et d'autres compétences particulières dans un outil en ligne. Ces renseignements (accessibles au leader et au supérieur du supérieur immédiat) constituent la base de discussions efficaces avec l'employé au sujet de son expérience, de ses intérêts, de ses aspirations et de son cheminement de carrière.
- **Exigences de formation** : Les employés et les leaders suivent les cours et profitent d'occasions de perfectionnement au moyen d'une plateforme centralisée appelée Système de gestion de l'apprentissage.



Métiers et exploitation

[Accueil](#) > [Nos employés](#) > Métiers et exploitation

Sur cette page :

[Faire connaître les possibilités de carrière](#) | [Encourager les carrières dans les métiers et l'exploitation](#) | [Participer à la mise en place de solutions concertées](#) | [Organisations syndicales et conventions collectives](#) | [Conventions collectives actuelles](#)

Tandis que les prix du pétrole se stabilisent, les entreprises et l'ensemble de l'industrie continuent à se préparer pour répondre au besoin à long terme de pourvoir les postes de métiers et d'exploitation dans les domaines de la construction et du secteur gazier et pétrolier, notamment en tenant compte des départs à la retraite des baby-boomers. Nous avons adopté une approche proactive pour gérer les besoins relatifs à cette main-d'œuvre d'aujourd'hui et de demain.

Nous croyons qu'il est préférable d'embaucher des employés dans les collectivités où nous exerçons nos activités. Cependant, la main-d'œuvre locale ne peut répondre à tous nos besoins. Dans le cas de nos installations avec camp éloigné, nous recrutons à l'échelle locale et à l'extérieur de l'Alberta. Les employés et les entrepreneurs effectuent des allers-retours entre ces installations dans différentes villes.

Notre approche à plusieurs volets est la meilleure façon de répondre à nos besoins en matière de main-d'œuvre.

Faire connaître les possibilités de carrière pour les métiers et l'exploitation

En collaboration avec nos partenaires de l'industrie, nous déployons des efforts afin de faire connaître les possibilités de carrière et l'importance du rôle des gens de métier et des opérateurs dans notre industrie et pour l'économie canadienne.

Cela comprend la diffusion de témoignages authentiques et convaincants dans les médias imprimés, traditionnels, numériques et sociaux. Il faut également amener une plus grande proportion et une plus grande diversité de main-d'œuvre à explorer les possibilités de carrière dans le secteur.

Nous y arrivons en appuyant des partenaires clés de la [Fondation Suncor Énergie](#) (FSÉ) qui aident à développer les compétences et les connaissances nécessaires pour les effectifs, notamment :

- [Women Building Futures](#) – un organisme d'Edmonton, en Alberta, qui se spécialise dans la formation de femmes pour le secteur de l'industrie lourde, notamment comme opérateurs d'équipement lourd.
- [CAREERS: The Next Generation](#) – un organisme d'Edmonton, en Alberta, qui œuvre dans l'ensemble de la province pour parler aux jeunes du secondaire des possibilités de carrière intéressantes et pour former les travailleurs qualifiés de demain grâce à leurs programmes d'apprentis et de

stages.

- [Indspire Institute](#) – un organisme de bienfaisance enregistré dirigé par des Autochtones qui investit dans l'éducation des Autochtones pour favoriser les avantages à long terme qu'en retirent ces personnes, leur famille, les communautés et le Canada. Parmi les autres programmes, la FSÉ soutient les programmes d'apprentissage et de bourses pour les métiers et la technologie.

Nous cherchons également à informer tous les Canadiens au sujet de notre industrie et à leur présenter l'étendue des possibilités d'emploi que nous offrons. Nous collaborons avec des groupes comme [Calgary Economic Development](#) et [Edmonton Economic Development Corporation](#) pour participer à la promotion du marché du travail en Alberta à l'échelle nationale et internationale, afin de nous aider à recruter des employés qualifiés.

Notre équipe de la haute direction joue également un rôle déterminant dans la diffusion des messages sur l'emploi dans l'industrie. Grâce à notre service de conférenciers, des membres de la haute direction font des allocutions et des présentations devant divers groupes d'intérêt en Amérique du Nord et ailleurs.

Encourager les carrières dans les métiers et l'exploitation

Afin de favoriser le perfectionnement des compétences et des connaissances nécessaires pour mener une carrière dans les métiers et l'exploitation, nous appuyons les établissements d'enseignement qui offrent des programmes qui forment la main-d'œuvre dont nous avons besoin.

- Avec la FSÉ et l'entreprise, nous avons établi un partenariat à long terme avec le Keyano College à Fort McMurray, en Alberta, pour répondre aux besoins de main-d'œuvre spécialisée dans la municipalité régionale de Wood Buffalo. Depuis 1998, nous avons investi plus de 4,7 millions \$ dans ce partenariat. Notre contribution sert principalement à soutenir les programmes d'activité minière et d'exploitation.
- Grâce à notre [programme de recrutement de talents](#), nous visitons des établissements d'enseignement partout au Canada chaque année. Nous parlons avec les étudiants des carrières dans les métiers, l'exploitation et les disciplines techniques dans le secteur de l'énergie.
- Nous travaillons aussi avec des organismes comme [Skills Canada Alberta](#) pour sensibiliser les jeunes, les parents et les conseillers pédagogiques des établissements d'enseignement secondaire aux possibilités de carrière dans les métiers, notamment au moyen du programme Skills in the Classroom.

Il est très important que les jeunes connaissent les possibilités de carrière dans les métiers et l'exploitation au moment de faire un choix de carrière.

Une fois que la décision d'opter pour une carrière dans les métiers ou l'exploitation est prise, nous soutenons leur perfectionnement.

- Nous embauchons des apprentis et nous les soutenons pendant qu'ils développent les compétences spécialisées essentielles pour devenir des travailleurs qualifiés. Cet engagement à faire progresser leur carrière est la clé pour former une main-d'œuvre fiable et ainsi atteindre des normes de sécurité et de fiabilité élevées.
- Nous participons au Registered Apprenticeship Program de l'Alberta. Ce programme est conçu pour les élèves du secondaire qui ont décidé d'opter pour une carrière dans les métiers. Les participants ont l'occasion d'accumuler des crédits scolaires dans le cadre de leur formation et de diviser leur temps entre un travail dans une installation approuvée et leurs études en classe. En 2016, l'Alberta Apprentice and Industry Training Board (AIT) a décerné à Suncor le titre d'employeur de l'année 2016 pour la région du nord de l'Alberta, reconnaissant le soutien et la participation de Suncor aux programmes d'apprentissage et de formation de l'industrie.
- En partenariat avec le Southern Alberta Institute of Technology (SAIT), la FSÉ contribue au développement d'un cadre de formation hybride qui permet aux apprentis de poursuivre leur formation au moyen de modules en ligne sur le lieu de travail. Cette méthode permet aux étudiants de gagner du temps, car ils n'ont à se rendre sur le campus que pour les laboratoires et les examens. Le SAIT dispose ainsi d'une capacité de formation accrue et de plus d'options d'utilisation de l'espace physique.
- Nous travaillons en partenariat avec le Lambton College à Sarnia, en Ontario, en soutenant ses programmes de formation en techniques chimiques et en techniques des centrales électriques, qui aident à répondre aux besoins de l'industrie dans l'Est du Canada. La FSÉ a offert un soutien financier au Centre of Excellence in Energy and Bio-Industrial Technologies, ce qui vient s'ajouter à l'aide accordée précédemment par le Centre du développement durable de Suncor du collège, qui est devenu un point central pour les initiatives et programmes de développement durable dans la région de Sarnia-Lambton.

Participer à la mise en place de solutions concertées

Nous sommes fiers de collaborer avec les autres entreprises de notre industrie pour recruter des travailleurs qualifiés. Nous avons formé, avec cinq autres entreprises du secteur de la construction liées aux sables pétrolifères, l'[Association for Construction Worker Acquisition \(ACWA\)](#) pour collaborer avec le gouvernement afin de répondre à la demande constante de main-d'œuvre spécialisée en construction dans la région des sables pétrolifères de l'Alberta. Le président de ACWA, Ron Genereux, est le vice-président, Productivité et construction à Suncor.

Les leaders du domaine de la construction au Canada continuent de soutenir [ConstrucForce Canada](#), un organisme national visant à favoriser un apport constant de travailleurs hautement spécialisés dans l'industrie de la construction.

Nous sommes également membre de l'[Alberta Council of Turnaround Industry Maintenance Stakeholders](#), un organisme sans but lucratif qui représente :

- trois propriétaires importants d'installations d'exploitation des sables pétrolifères (Shell, Syncrude et Suncor)
- divers entrepreneurs en maintenance industrielle
- des fournisseurs de main-d'œuvre dans les métiers du bâtiment

Cette collaboration unique profite tant à l'industrie qu'aux employés qualifiés qui travaillent dans l'industrie de la maintenance industrielle lourde.

L'avantage pour les futurs gens de métier et opérateurs est que leur curriculum vitae est partagé et consulté par de nombreux entrepreneurs. Ils ont ainsi l'occasion de travailler subséquemment à différentes installations. Les avantages pour l'industrie comprennent un accès rapide à de la main-d'œuvre spécialisée et qualifiée pour les activités de maintenance planifiées.

Enfin, par l'entremise de la Construction Association de l'Alberta, nous participons à un groupe de discussion où nous partageons les meilleures pratiques et les leçons tirées de nos expériences pour améliorer l'industrie de la construction à tous les niveaux.

Organisations syndicales et conventions collectives

Quel que soit l'endroit où nous exerçons nos activités, nous respectons le droit des groupes d'employés admissibles de choisir d'être représentés par un agent négociateur. Lorsque des groupes d'employés font ce choix, nous négocions avec eux en toute bonne foi afin de conclure ou de renouveler des conventions collectives satisfaisantes tant pour l'entreprise que pour les employés représentés et d'en arriver à des ententes reflétant la situation économique et le contexte commercial en vigueur.

Conventions collectives actuelles

Environ 4 350 ou près d'un tiers de nos employés sont couverts par une convention collective et environ 90 % de nos employés représentés font partie d'[Unifor](#), lequel représente les travailleurs des secteurs des sables pétrolifères, de la production in situ, du raffinage, de la distribution et des activités extracôtières canadiennes. La majorité de nos employés représentés sont couverts par des conventions collectives liées à une convention nationale négociée avec Unifor. La plupart des conventions collectives actuelles expirent en 2019.



[Accueil](#) > Données sur la performance

Sur cette page :

[Cadre du rapport](#) | [Conditions limites](#) | [Examen du vérificateur indépendant](#) | [Indicateurs de rendement](#) | [Exploration et production](#) | [Raffinage et commercialisation](#)

Cadre du rapport

Ce rapport a été préparé conformément aux lignes directrices G4 pour les rapports sur le développement durable et aux éléments d'information sur le secteur pétrolier et gazier de la Global Reporting Initiative (GRI) sous l'option Critères essentiels. Il s'agit d'une présentation pondérée et raisonnable des données sur la performance sociale, environnementale et économique de l'entreprise.

Steve Williams

Président et chef de la direction

Conditions limites

Nous mesurons les progrès en observant des indicateurs de rendement sélectionnés. Ces indicateurs donnent un aperçu des répercussions environnementales, économiques et sociales de nos activités ainsi que de leurs avantages, et ils nous aident à améliorer sans cesse notre performance.

La section relative aux données sur la performance de notre Rapport sur le développement durable 2017 contient les indicateurs sur la performance sociale, environnementale et économique de l'année de déclaration 2016. Les données sont regroupées par secteurs commerciaux importants et consolidées dans les totaux à l'échelle de Suncor, si possible. Une tendance sur cinq ans est fournie, le cas échéant.

Les indicateurs sur la performance environnementale sont déclarés pour les actifs exploités seulement, à moins d'indication contraire. Les indicateurs sur la performance économique sont déclarés conformément à notre [Rapport annuel 2016](#) (PDF, 177 p., 2 Mo).

Certains indicateurs économiques de 2016 ont été calculés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS).

Les notes dans les tableaux des données sur la performance fournissent des renseignements additionnels sur les conditions limites spécifiques, les changements dans la méthodologie et les définitions.

Examen du vérificateur indépendant

Ernst & Young LLP a été embauchée pour fournir une assurance de tiers relativement aux indicateurs de rendement du Rapport sur le développement durable de Suncor pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016.

[Consulter le Rapport d'examen du vérificateur indépendant et les indicateurs de rendement examinés](#) (PDF, 3 p., 291 Ko).

Toutes les données accompagnées du symbole **A** ont été révisées et garanties par un tiers indépendant, [Ernst & Young LLP](#).

Indicateurs de rendement

Le changement de la structure des secteurs commerciaux et les explications sur les reformulations ou les changements apportés aux données historiques sont compris dans les introductions pour chaque secteur :

- [À l'échelle de Suncor](#) (regroupement de données, dans les cas pertinents et au besoin)
- [Sables pétrolifères](#) (comprend les installations d'exploitation minière et de valorisation des sables pétrolifères à l'exception de Syncrude)
- [In Situ](#) (comprend Firebag et MacKay River)
- [Exploration et production](#) (voir l'information additionnelle ci-dessous) – déclaré pour :
 - Activités terrestres - Amérique du Nord
 - Côte Est du Canada (plateforme extracôtière Terra Nova seulement)
- [Raffinage et commercialisation \(R et C\)](#) (les installations comprennent les raffineries de Montréal, d'Edmonton, de Commerce City et de Sarnia, l'usine de soufre de Montréal et divers pipelines et terminaux au Canada. Voir l'information additionnelle ci-dessous.)
- [Énergie renouvelable](#) – déclaré pour
 - Usine d'éthanol de St. Clair
 - Énergie éolienne (parcs éoliens exploités par Suncor)
- [Projets majeurs](#)

Dans le cas où les données d'un indicateur de rendement ne sont pas disponibles, le tableau contient un double tiret (--).

Exploration et production

Le secteur Exploration et production (E et P) de Suncor comprend des activités extracôtières au large de la côte Est du Canada et en mer du Nord, et des activités terrestres en Amérique du Nord, en Libye et en Syrie.

Elles comprennent :

E&P Canada

- White Rose
- Hibernia
- Hebron
- Terra Nova
- Actifs de gaz naturel non classiques dans l'Ouest du Canada

E&P International

- Projets extracôtiers Buzzard et Golden Eagle (secteur britannique de la mer du Nord)
- Installations en Syrie et en Libye (Remarque : les activités en Syrie ont été suspendues indéfiniment en raison de l'agitation dans le pays. En Libye, la production demeure quasi-interrompue en raison de l'agitation politique et le moment du retour aux activités normales demeure incertain.)

Puisque Suncor exploite la plateforme Terra Nova, au large de la côte Est de Terre-Neuve-et-Labrador, et qu'elle exerce une influence déterminante sur ses activités, seuls les indicateurs de rendement environnemental pour cette installation sont inclus dans la section des indicateurs de rendement de la Côte Est du Canada de ce rapport. Les indicateurs environnementaux des autres coentreprises non exploitées par Suncor ne sont pas inclus.

Raffinage et commercialisation

Notre usine de lubrifiants située à Mississauga, en Ontario, a été vendue au début de 2017. Aux fins de ce rapport, les indicateurs de rendement de cette installation sont inclus pour l'année de déclaration 2016.

Suncor fait partie de plusieurs coentreprises au sein de son secteur Raffinage et commercialisation, notamment Sun-Canadian Pipeline Company Limited, UPI Energy LP, Pioneer Petroleum, TransNorthern Pipeline, Pipelines Portland Montréal, Alberta Products Pipeline (APPL), Sun Petrochemicals, ParaChem Chemicals L.P. (ParaChem), et de nombreux terminaux.

Étant donné que Suncor contrôle la Sun-Canadian Pipeline Company Limited et exerce une influence déterminante sur ses activités, tous les indicateurs de rendement applicables pour cette entité sont inclus dans les données sur la performance de la section Raffinage et commercialisation du présent rapport.

Suncor détient 51 % des parts de ParaChem, qui possède et exploite une usine pétrochimique près de la raffinerie de Montréal. Suncor ne contrôle pas cette entreprise entièrement indépendante et n'exerce aucune influence déterminante sur ses activités, malgré le fait qu'elle en soit majoritairement propriétaire. Cet investissement ne semble pas présenter de risque important pour le rendement de Suncor en matière de développement durable; par conséquent, il ne figure pas au nombre des indicateurs de rendement.



À l'échelle de Suncor

[Accueil](#) > [Données sur la performance](#) > À l'échelle de Suncor

Ce rapport de 2017 sur le développement durable résume notre performance en matière de développement durable pour l'année de déclaration 2016 et dégage une tendance sur cinq ans sur les données consolidées portant sur la société, l'environnement et l'économie lorsque cela est possible.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Environnement

 [Afficher le filtre](#)

Le symbole A (**A**) indique les données vérifiées par un tiers. [Voir la liste complète des données révisées](#) pour confirmer les indicateurs de rendement qui ont été révisés.
 Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2012	2013	2014	2015	2016
Production								
Volumes traités en amont et production nette	millions de barils équivalent pétrole/an	A ▼	OG1	176,39	186,64	162,03	171,63	152,40 A
Volumes traités en amont et production nette	millions de mètres cubes (m ³) équivalent pétrole/an	A ▼	OG1	28,04	29,67	25,75	27,29	24,23 A
Production nette en aval	millions de m ³ de produits raffinés/an	B ▼	OG1	27,46	27,35	27,16	27,62	27,23 A
Production totale en amont et en aval	millions de m ³ /an	C ▼	OG1	49,09	49,79	45,38	48,24	44,71 A

Émissions dans l'atmosphère		D						
Gaz à effet de serre (GES)	milliers de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (d'éq. CO ₂)	E	G4-EN15 G4-EN16	20 257	20 535	20 468	20 480	18 736 A
Intensité des émissions de GES	tonnes d'éq. CO ₂ /m ³ équivalent pétrole de production	F	G4-EN18	0,41	0,41	0,45	0,42	0,42 A
Émissions indirectes de GES (portée 3)	milliers de tonnes d'éq. CO ₂	G	G4-EN17	1 594	1 628	1 466	1 549	1 623
Dioxyde de soufre (SO ₂)	milliers de tonnes		G4-EN21	28,5	23,2	23,1	18,4	21,1
Intensité des émissions de SO ₂	Kilogrammes (kg)/m ³ de production		G4-EN21	0,58	0,47	0,51	0,38	0,47
Oxydes d'azote (NO _x)	milliers de tonnes		G4-EN21	36,2	33,3	27,8	27,9	24,9
Intensité des émissions de NO _x	kg/m ³ de production		G4-EN21	0,74	0,67	0,61	0,58	0,56
Composés organiques volatils (COV)	milliers de tonnes		G4-EN21	22,7	13,4	17,5	21,1	19,5
• Benzène	tonnes		G4-EN21	87,2	95,23	88	89,6	86,9
Rejets sur le site Inventaire national des rejets de polluants (INRP)	milliers de tonnes	H	G4-EN21	115,4	82,87	96,7	104,5	101,6
Consommation d'énergie		I						
Consommation d'énergie	millions de gigajoules/an	J	G4-EN3 G4-EN4	282,4	299,3	304,3	310,4	285,8
• Consommation d'énergie directe	millions de gigajoules/an	J	G4-EN3	269,8	291	296	301	276
• Consommation d'énergie indirecte	millions de gigajoules/an	J	G4-EN4	12,51	8,37	8,24	9,78	10,02
Intensité énergétique	gigajoules/m ³ de production totale	J	G4-EN5	5,75	6,01	6,70	6,44	6,39
Utilisation de l'eau								
Prélèvement d'eau total	millions de m ³	K	G4-EN8	143,63	155,91	149,27	142,47	162,18 A
• Prélèvement d'eau de surface	millions de m ³		G4-EN8	110,88	113,02	116,36	118,92	124,78
• Prélèvement d'eau souterraine	millions de m ³		G4-EN8	3,20	3,04	2,1	2,72	2,51

• Prélèvement d'eau de la municipalité, de la ville, du district	millions de m ³		G4-EN8	4,14	4	3,49	4,27	4,22
• Prélèvement d'eau usée traitée	millions de m ³	L v	G4-EN8	2,70	1,54	1,29	1,51	1,37
• Prélèvement d'eau de ruissellement industriel	millions de m ³	M v	G4-EN8	22,71	34,3	26,03	15,05	29,30
Intensité du prélèvement d'eau de surface	millions de m ³		G4-EN8	2,00	2,27	2,56	2,46	2,79
Intensité du prélèvement d'eau souterraine	millions de m ³		G4-EN8	0,06	0,06	0,05	0,06	0,06
Intensité du prélèvement d'eau de la municipalité, de la ville, du district	millions de m ³		G4-EN8	0,07	0,08	0,08	0,09	0,09
Intensité totale du prélèvement d'eau	m ³ /m ³ de production		G4-EN8	2,59	3,13	3,29	2,95	3,63 A
Eau totale retournée	millions de m ³		G4-EN22	87,06	97,14	101,22	97,46	105,12
Consommation d'eau	millions de m ³	N v		56,57	58,57	49,14	45,33	57,19
Intensité de la consommation d'eau	m ³ /m ³ de production			1,02	1,18	1,08	0,94	1,28
Gestion des déchets		O v						
Déchets dangereux produits	milliers de tonnes		G4-EN23	2 086,49	2 230,90	2 298,70	1 992,12	1 981,50
Déchets non dangereux produits	milliers de tonnes		G4-EN23	434,63	235,34	213,87	398,97	166,73
Déchets de forage évacués ou traités	milliers de tonnes	P v	OG7	63,19	116,1	126,9	70,3	0
Déchets recyclés, réutilisés ou récupérés	milliers de tonnes		G4-EN23	125,22	96,95	88,72	135	123
Produits et services								
Essence à l'éthanol	milliers de m ³		G4-EN27	979	828	1 000	1 027	1 135
Teneur en soufre de l'essence	parties par million (ppm)			25,8	22,7	18,7	15,7	15,3
Conformité								
Infractions à la réglementation		Q v	G4-EN29	171	89	63	51	18

Amendes	milliers de dollars	R	G4-EN29	2 366	130	2 257	908	265
Volume total des déversements à déclarer	m ³		G4-EN24	2 419	3 134	2 949	6 335	5 763
Gestion Environnement, santé et prévention (ESP)								
Professionnels ESP employés		S	G4-EN31	356	374	361	315	311

À l'échelle de Suncor – Notes, environnement

- A** La production d'amont inclut : Sables pétrolifères, Activités terrestres - Amérique du Nord, In Situ et Côte Est du Canada.
- Les transferts entre les secteurs In Situ et Sables pétrolifères n'ont pas été pris en compte dans le total à l'échelle de Suncor.
- Les barils équivalent pétrole et les mètres cubes peuvent être trompeurs comme indication de la valeur.
[Consulter les Mises en garde.](#)
- B** Les données de production de l'aval incluent la production commercialisable des secteurs Raffinage et commercialisation du Canada et des États-Unis, les données des unités commerciales du secteur Raffinage et commercialisation (R et C) et de l'usine d'éthanol de St. Clair de Suncor. Les produits transférés à l'intérieur du secteur R et C n'ont pas été pris en compte dans la production d'aval. Les terminaux, les pipelines et l'usine de soufre de Montréal ne contribuent pas à la production du secteur R et C ou de l'ensemble de Suncor, en raison de la définition des mesures de la production à l'échelle de l'entreprise.
- C** Somme de la production nette des secteurs d'amont et d'aval moins les produits transférés de l'amont à l'aval. Les données sur la production contenues dans le Rapport annuel de Suncor ne concernent que les volumes d'amont et incluent la production provenant des actifs non exploités.
- Ces données diffèrent des données sur la production utilisées dans le Rapport sur le développement durable de Suncor qui ne portent que sur les installations exploitées, mais comprennent aussi les volumes d'aval. Le Rapport sur le développement durable indique la production nette par installation, ce qui est une mesure du total des produits commercialisables.
- D** Émissions issues de la production de pétrole brut, de gaz naturel, de liquides de gaz naturel, d'éthanol et de produits raffinés. Ce chiffre comprend également les émissions engendrées par la production des produits de détail à l'usine de Lubrifiants de Mississauga, en Ontario (qui a été vendue en 2017), des terminaux canadiens, les pipelines en Alberta et l'usine de soufre de Montréal.
- E** Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont calculées au moyen d'une méthodologie propre à chaque installation qui utilise diverses méthodologies de référence qui ont été acceptées par les autorités compétentes auprès desquelles chaque installation est tenue de déclarer ses émissions de GES. Cette méthodologie a été suivie dans le cas où une autorité compétente dispose d'une méthodologie donnée, et s'il n'en existe pas, les méthodes les plus appropriées et les plus précises disponibles sont utilisées pour quantifier chaque source d'émission.
- Le présent rapport utilise les potentiels de réchauffement planétaire (PRP) du quatrième rapport d'évaluation (2007) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) pour convertir les GES individuels en unités d'équivalent CO₂.
- F** L'intensité des émissions de GES à l'échelle de l'entreprise est calculée en utilisant la production totale de l'amont et de l'aval moins les transferts entre les unités commerciales de l'amont et de l'aval.
- G** Les émissions indirectes de GES de portée 3 déclarées ici comprennent les émissions de GES déclarées pour le secteur R et C (comprenant l'hydrogène acheté et les quantités de CO₂ que nous produisons qui sont vendues à des tiers aux fins de traitement) ainsi que les émissions pour l'ensemble de l'entreprise :
- voyages aériens commerciaux
 - voyages sur Sunjet
 - vols nolisés sur Sunjet
 - location d'édifices (Suncor Energy Centre, Sheridan Park et Suncor Business Centre)
 - services de transport terrestre pour les employés et les entrepreneurs à Fort McMurray
 - parc de véhicules immatriculés au Canada

En 2013, nous avons été informés que les meilleures pratiques de l'industrie consistaient à présenter les émissions associées à l'hydrogène acheté à titre d'émissions indirectes de portée 3, car elles ne correspondaient pas à la catégorie d'émissions indirectes de portée 2 qui correspond à l'achat de services d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement. Par conséquent, les données sur les émissions liées à l'hydrogène acheté sont déclarées à titre d'émissions indirectes de portée 3 et retirées de la catégorie des émissions indirectes de portée 2.

La ventilation pour 2016 est la suivante

- installations : 7 024 tonnes d'éq. CO₂
- transport terrestre : 15 289 tonnes d'éq. CO₂
- parc de camions légers au Canada : 2 793 tonnes d'éq. CO₂
- déplacements pour affaires : 27 196 tonnes d'éq. CO₂ (s'applique aux voyages aériens commerciaux et aux vols prévus et notifiés sur Sunjet)
- achat d'hydrogène auprès de tiers : 1 338 778 tonnes d'éq. CO₂
- ventes de CO₂ de nos installations à des tiers : 260 345 tonnes d'éq. CO₂

Selon la portée définie, les émissions de portée 3 de Suncor en 2016 étaient de 1 651 425 tonnes d'éq. CO₂.

H Les rejets sur le site de l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP) incluent tous les oxydes d'azote, dioxydes de soufre, composés organiques volatils (COV) totaux, monoxydes de carbone et matières particulaires totales (MPT) pouvant être signalés à l'INRP.

Pour plus de détails sur les rejets sur le site Toxic Release Inventory (TRI), voir le site Web de l'[Environmental Protection Agency](#). À compter de 2015, les rejets du TRI ne sont plus publiés dans notre Rapport sur le développement durable.

Pour consulter les soumissions de Suncor :

- [Données déclarées par les installations à l'Inventaire national des rejets de polluants \(INRP\)](#)
- [Programme Toxins Release Inventory \(TRI\) des États-Unis](#)

I Les données de consommation d'énergie par source ne sont pas communiquées pour le moment.

Les émissions à l'échelle de Suncor comprennent tous les actifs exploités de Suncor et déclarées conformément au pouvoir calorifique inférieur (PCI).

J L'énergie totale correspond à la somme de l'énergie directe et indirecte.

L'énergie directe est principalement l'énergie consommée sur place aux installations exploitées par Suncor.

L'énergie indirecte inclut les services d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement importés de tiers. La méthode de calcul de l'énergie indirecte a été modifiée afin de créditer les activités pour l'électricité exportées à des utilisateurs externes et/ou d'autres installations de Suncor. L'installation qui exporte l'électricité en soustrait la quantité équivalente en gigajoules de sa consommation d'énergie indirecte. L'installation qui reçoit l'électricité la comptabilise à titre de consommation d'énergie de portée 2, peu importe la source. Les activités de Suncor liées à l'énergie renouvelable ont produit plus de 107 000 MW/h (0,38 million de gigajoules) pour le réseau électrique de l'Alberta et de l'Ontario à partir de ses parcs éoliens exploités. Ensuite, cette électricité alimente les activités de Suncor en Alberta et en Ontario avec de l'électricité renouvelable à partir des réseaux électriques provinciaux.

L'intensité énergétique est calculée à partir de l'énergie totale consommée divisée par la production d'amont et d'aval totale.

K Comprend toute l'eau prélevée des cours d'eau, des puits, des ruissellements industriels ainsi que les achats d'eau (des municipalités/villes/districts), de façon permanente ou temporaire.

L En vertu des lignes directrices de la GRI, le volume de l'eau traitée transférée entre les installations de Suncor, a été déclaré dans le total de l'eau prélevée pour l'installation qui envoie l'eau. Il n'est pas inclus dans le total de l'eau prélevée de l'installation qui la reçoit.

M Le volume des eaux de ruissellement industrielles est indiqué à titre de prélèvement d'eau dans toutes les installations pertinentes.

N L'eau consommée est la quantité d'eau utilisée et non retournée à sa source immédiate ou qui n'est plus disponible. Comprend l'eau utilisée et/ou conservée dans le déroulement d'une activité.

O Compte tenu d'une reclassification des flux de déchets effectuée pour l'année 2014 à nos installations in situ, le total des déchets dangereux générés serait de 2 298 000,52 tonnes.

P Cela comprend les boues de forage tirées des activités de forage. Ces données n'ont pas été incluses dans les données sur les déchets dangereux produits et les déchets non dangereux produits.

Q Il y a infraction à un règlement lorsqu'un incident environnemental enfreint une limite réglementaire (seuil prescrit par la loi, approbation ou permis émis par un organisme de réglementation) ou une exigence (d'une loi, d'un règlement, d'une licence, d'une norme, d'une approbation, d'une directive et/ou d'un permis applicable aux activités de Suncor) et qui doit faire l'objet d'une déclaration réglementaire officielle.

R Les données comprennent les sanctions pécuniaires importantes imposées en conséquence d'infractions relevant de l'environnement pendant l'année de déclaration. Pour plus de détails sur les sanctions pécuniaires, voir les pages sur la performance par secteur.

S Professionnels (à l'exception des contrats de fournisseurs privilégiés et des entrepreneurs non classifiés) se consacrant entièrement aux questions d'environnement, de sécurité et de prévention, y compris au siège social, aux Projets majeurs et au groupe Gestion de la sécurité personnelle et professionnelle. Depuis 2014, le groupe d'habilitation du Système de gestion de l'excellence opérationnelle (SGEO) est ajouté à ce total. Depuis 2015, ces données sont présentées pour l'ensemble de Suncor.

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2012	2013	2014	2015	2016
Valeur économique générée et distribuée		T v						
Revenus et autres revenus	millions de dollars		G4-EC1	38 526	40 297	40 490	29 680	26 968
Charges d'exploitation, frais de ventes et frais généraux	millions de dollars	U v	G4-EC1	8 897	9 541	9 749	8 607	9 150
• Coûts liés aux employés	milliards de dollars	U v	G4-EC1	3,2	3,3	3,4	3,3	3,4
Redevances et impôts payés	millions de dollars	V v	G4-EC1	3 828	3 347	5 259	1 805	105
Investissements dans la collectivité	milliers de dollars	W v	G4-EC1	22 619	30 594	27 246	26 346	35 496
Distribution aux actionnaires	millions de dollars		G4-EC1	1 411	1 826	2 267	2 565	2 889
• Dividendes versés sur les actions ordinaires	millions de dollars		G4-EC1	756	1 095	1 490	1 648	1 877
• Capital-actions émis dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	millions de dollars		G4-EC1	15	28	83	47	0
• Frais d'intérêts sur la dette	millions de dollars		G4-EC1	640	703	739	870	1 012
Valeur économique non répartie								
Valeur économique non répartie	millions de dollars	X v	G4-EC1	--	--	23 396	16 677	14 789
Autres données financières								
Capitalisation boursière (dette plus capitaux propres)	milliards de dollars		G4-9	60	66	66	67	89
Dépenses en capital et charges d'exploitation	millions de dollars	Y v	G4-EC1	6 957	6 777	6 961	6 667	6 582
Crédits d'impôts et de redevances	millions de dollars	Y v	G4-EC4	31,56	31,1	21,8	11,3	14,9
Dons à des partis politiques	milliers de dollars	Z v	G4-EC1 G4-S06	80,1	73,4	95,6	14,6	2,9

Achats								
Biens et services	millions de dollars	AA		11 220	11 487	11 951	12 797	11 905
Achetés au Canada								
• Canada	millions de dollars			10 284	10 584	10 915	11 178	10 632
• Auprès d'entreprises locales/ fournisseurs locaux	millions de dollars	AA	G4-EC9	5 536	3 498	4 375	4 504	3 732
Dépenses auprès d'entreprises autochtones	millions de dollars	BB	G4-EC9	284	431	463	599	445

A l'échelle de Suncor – Notes, économie

- T Les données économiques sélectionnées ont été calculées en vertu des Normes Internationales d'information financière (IFRS). Pour la divulgation complète de notre information financière, voir notre [Rapport annuel 2016](#) (PDF, 177 p., 4 Mo).
- T Afin de mieux s'aligner sur les directives de déclaration de la GRI, les indicateurs économiques sont conformes à la directive G4-EC1 dans le calcul de la valeur économique générée, distribuée et finalement retenue.
- U Les charges d'exploitation, frais de ventes et frais généraux sont sujets à des retraitements historiques compte tenu des reclassifications de nos états des résultats. Les coûts liés aux employés sont indiqués dans notre Rapport annuel sous la rubrique Charges d'exploitation, frais de ventes et frais généraux et comprennent les salaires, les avantages sociaux et la rémunération à base d'actions. En règle générale, une portion des coûts liés aux employés est capitalisée dans le cadre des immobilisations.
- V Montants remis aux administrations publiques, dont : impôt sur les sociétés, impôts fonciers et autres taxes; redevances; loyers et primes.
- W Les données présentées pour 2014 à 2016 étaient calculées par Suncor et la Fondation Suncor Énergie (FSÉ). Les valeurs ne sont pas définies par le modèle du London Benchmarking Group puisqu'il n'est plus un reflet fidèle de nos programmes et stratégies. Les données sur les investissements dans la collectivité pour 2012 à 2013 étaient déclarées en fonction de ce modèle.
- X 2014 étaient la première année au cours de laquelle Suncor déclarait une « valeur économique non répartie » pour mieux se conformer aux lignes directrices de la GRI. Cela reflète la valeur économique directe générée (revenus) moins la valeur économique distribuée (frais d'exploitation [incluant les coûts liés aux employés], les impôts et les redevances payés, la distribution aux actionnaires et les investissements dans la collectivité).
- Y Les dépenses en capital et charges d'exploitation publiées ici comprennent les intérêts capitalisés. Les crédits d'impôts et de redevances comprennent les crédits accordés dans le cadre du Programme d'encouragements fiscaux pour la recherche scientifique et le développement expérimental, du programme de crédits de redevances pour le gaz à grande profondeur et des crédits d'impôt de l'Alberta au titre des redevances. La baisse qui a débuté en 2014 est attribuable à la baisse des activités de forage de la section Activités terrestres – Amérique du Nord, ce qui a diminué les crédits de redevances.
- Z Depuis juin 2015, le gouvernement de l'Alberta interdit les contributions à des organisations syndicales ou corporatives. Par conséquent, nos contributions étaient passablement plus faibles en 2015. En date du 1^{er} juin 2016, selon le principe en vigueur, Suncor ne fait plus de contributions politiques, sauf dans des cas exceptionnels. Toute contribution éventuelle continuera d'être déclarée dans ce rapport. Pour plus de détails, voir la page [Indice du contenu de la GRI](#) du présent rapport sous G4-S06.
- AA Biens et services - Les dépenses locales pour 2013 et 2014 excluent les activités des secteurs Sables pétrolifères et Projets majeurs en raison de la capacité de gestion des données pour effectuer le suivi des dépenses locales dans ces secteurs d'activité.
Les dépenses à l'échelle de Suncor excluent la Syrie et la Libye
- BB Les entreprises autochtones correspondent à ce qui suit :
• qui appartient à des particuliers ou des organismes autochtones à hauteur d'au moins 51 %
Les valeurs indiquées pour les recettes perçues par les fournisseurs autochtones de 2012 à 2013 incluent la TPS. Depuis 2014, les valeurs indiquées reflètent les montants tirés du système de gestion des données de notre entreprise, moins 5 % de TPS.
L'inclusion des contrats dans l'année de déclaration repose sur la date de paiement, non sur la date d'exécution.
Dépenses auprès des entreprises autochtones dans l'ensemble des activités de Suncor au Canada.

Le symbole A (A) indique les données vérifiées par un tiers. [Voir la liste complète des données révisées](#) pour confirmer les indicateurs de rendement qui ont été révisés.

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2012	2013	2014	2015	2016
Santé et sécurité		CC v						
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail - employés		DD v	G4-LA6	0,04	0,06	0,05	0,05	0,04
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail - entrepreneurs		DD v	G4-LA6	0,05	0,06	0,04	0,04	0,05
Fréquence des blessures consignées - employés		EE v	G4-LA6	0,36	0,32	0,37	0,27	0,24
Fréquence des blessures consignées - entrepreneurs		EE v	G4-LA6	0,72	0,72	0,50	0,56	0,38
Décès		FF v	G4-LA6	0	0	3	0	0 A
Relations avec les employés								
Employés recevant des évaluations de rendement	%	GG v	G4-LA11	100	100	100	100	100
Formation et perfectionnement	milliers de dollars	HH v	G4-LA9	24 262	20 210	20 534	5 327	5 849
Régime d'aide à la formation	milliers de dollars		G4-LA10	725	1 107	1 246	611	200
Bourses d'études pour les personnes à charge des employés	milliers de dollars	II v	G4-EC1	1 158	—	1 300	1 240	1 240
Nouveaux employés		JJ v	G4-LA1					
• Hommes	%		G4-LA1	70,5	73,9	72,8	70,7	77
• Femmes	%		G4-LA1	29,5	26,1	27,2	29,3	23
• Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA1	31,5	30,9	32,4	29,2	27
• Âgés entre 30 et 50 ans	%		G4-LA1	57,9	57,1	58,6	60,3	63
• Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA1	10,5	11,7	9,0	10,8	10
Roulement du personnel	%	KK v	G4-LA1	6,5	4,1	5	7,6	7,0
• Hommes	%		G4-LA1	6,5	4,1	4,9	6,5	6,4
• Femmes	%		G4-LA1	6,8	4,2	5,4	11,3	8,9
• Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA1	7,4	5,5	6,8	6,8	4,9

• Âgés entre 30 et 50 ans	%		G4-LA1	7,5	4,8	5,5	9	4,8
• Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA1	4,1	1,9	3,2	4,8	13,1
Congé parental		LL ▼	G4-LA3					
• Employés ayant pris un congé parental	nombre	LL ▼	G4-LA3	63	61	60	61	72
• Employés qui retournent au travail après la fin du congé parental	nombre	LL ▼	G4-LA3	53	60	66	54	46
• Employés qui retournent au travail après la fin du congé parental encore en poste 12 mois après leur retour au travail	nombre	LL ▼	G4-LA3	--	--	88	82	97
• Employées ayant pris un congé parental	nombre	LL ▼	G4-LA3	174	169	246	172	183
• Employées qui retournent au travail après la fin du congé parental	nombre	LL ▼	G4-LA3	49	60	159	186	162
• Employées qui retournent au travail après la fin du congé parental encore en poste 12 mois après leur retour au travail	%	LL ▼	G4-LA3	--	--	88	80	90
Effectifs								
Employés de Suncor	nombre	MM ▼	G4-9	14 198	14 132	14 425	13 235	13 243
Temps plein	nombre		G4-10	13 836	13 815	14 056	13 042	12 888
Temps partiel	nombre		G4-10	96	67	108	97	121
Temporaires/occasionnels	nombre		G4-10	266	250	261	96	252
Entrepreneurs ayant un contrat à long terme	nombre	NN ▼	G4-10	3 505	3 669	3 231	2 663	757
Effectifs syndiqués	%	OO ▼	G4-11	32,8	32,3	32,4	34,5	34,6
Égalité d'accès à l'emploi et diversité des effectifs	% des effectifs totaux	PP ▼						
Autochtones/Amérindiens	%	PP ▼	G4-LA12	2,7	2,6	1,5	1,6	1,9
Minorités visibles	%	PP ▼	G4-LA12	11,1	12,1	10,4	10,3	12,6
Personnes handicapées	%	PP ▼	G4-LA12	0,9	0,8	0,5	0,5	0,8
Femmes	%	PP ▼	G4-LA12	23,3	23,5	25,1	23,4	24,5
Hommes	%	PP ▼	G4-LA12	74,3	74,6	74,7	75,7	75,5
Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA12	14,6	14,4	12,7	11,6	11,3
Âgés entre 30 et 50 ans	%		G4-LA12	56,8	57,7	60	60,5	62,0

Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA12	26,3	26,1	27,1	27,1	26,7
Pourcentage du salaire de base (hommes et femmes)		QQ ▼						
• Direction	%	QQ ▼	G4-LA13	89,2	90,9	96	96	96
• Professionnels	%	QQ ▼	G4-LA13	82	83,9	95	97	97
• Soutien commercial	%	QQ ▼	G4-LA13	87,7	96,8	104	103	103
• Exploitation	%	QQ ▼	G4-LA13	94,7	95	98	100	100
Diversité à la direction	%	RR ▼						
Employés à la direction	%		G4-LA12	19,4	21,7	20,4	19	20,4
Femmes à la direction	%		G4-LA12	21,3	21,3	21,7	22,4	20,1
Personnes handicapées à la direction	%		G4-LA12	1	1	0,7	0,7	1,1
Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA12	2,6	2,3	2,1	1,5	1,6
Âgés de 30 à 50 ans	%		G4-LA12	64,6	65,5	66,8	65,9	66,7
Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA12	26,3	32,1	31,3	32,6	31,8
Investissement dans la collectivité		SS ▼						
Valeur totale de toutes les contributions à des groupes caritatifs, non caritatifs et communautaires (décrits ci-dessous)	milliers de dollars		G4-EC1	22 619	30 534	27 246	26 346	35 496
Valeur totale des dons en argent	milliers de dollars		G4-EC1	18 115	23 367	23 745	24 425	22 843
Valeur totale des dons de temps	milliers de dollars	TT ▼	G4-EC1	945	747	798	408	83
Valeur totale des dons en nature	milliers de dollars	UU ▼	G4-EC1	367	2 716	214	382	10 873
Valeur totale des dons en frais de gestion	milliers de dollars	VV ▼	G4-EC1	1 525	1 685	1 384	988	953
Valeur totale des services en nature	milliers de dollars	WW ▼	G4-EC1	1 665	2 079	1 105	143	744
Dons de Suncor à la Fondation Suncor Énergie (FSÉ)	milliers de dollars	XX ▼	G4-EC1	18 800	19 740	19 530	4 500	10 164
Décaissements Fondation Suncor Énergie/Suncor Énergie Inc. (répartition par priorités de financement)			G4-EC1					

• Perfectionner les compétences et les connaissances	milliers de dollars		G4-EC	5 082	4 777	5 381	5 321	3 978
• Collaborer pour partager notre avenir énergétique commun	milliers de dollars		G4-EC1	1 946	1 901	2 087	2 219	1 848
• Développer des leaders dans les collectivités	milliers de dollars		G4-EC1	3 100	3 554	3 719	3 051	2 442
• Mobiliser les citoyens	milliers de dollars	YY	G4-EC1	4 974	8 581	4 538	4 146	4 663
• Stimuler l'innovation	milliers de dollars		G4-EC1	3 237	2 487	3 890	3 442	3 183
• Relations locales	milliers de dollars		G4-EC1	2 614	5 530	4 342	6 627	8 603
Dons à Centraide								
Fondation Suncor Énergie	milliers de dollars	ZZ	G4-EC1	2 225	2 510	2 315	2 290	2 000
Suncor Énergie Inc.	milliers de dollars	ZZ	G4-EC1	82	100	100	100	77
Contributions des employés et retraités de Suncor	milliers de dollars		G4-EC1	4 494	4 779	5 013	4 108	3 780

A l'échelle de Suncor - Notes, enjeux sociaux

- CC Suncor fait le suivi des taux d'absentéisme, des jours perdus et des maladies liées au travail, mais ne les déclare pas.
- DD Les blessures entraînant un arrêt de travail nécessitent des soins et impliquent l'absence de l'employé le prochain jour de travail régulier ou tout jour de travail ultérieur. La fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail représente le nombre de telles blessures par tranche de 200 000 heures travaillées, divisé par le nombre d'heures d'exposition.
- EE Les blessures consignées sont la somme des blessures entraînant un arrêt de travail et des blessures nécessitant des soins. Une blessure nécessitant des soins n'entraîne pas l'absence de l'employé de son poste. La fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail représente le nombre de telles blessures par tranche de 200 000 heures travaillées, divisé par le nombre d'heures d'exposition.
- FF Le nombre de décès déclarés inclut les employés et les entrepreneurs (à l'exception des entrepreneurs principaux). Un entrepreneur principal pour une installation est a) l'entrepreneur, l'employeur ou toute autre personne qui conclut une entente avec le propriétaire de l'installation pour être l'entrepreneur principal, ou b) si aucune entente n'est conclue ou si aucune entente n'est en vigueur, le propriétaire de l'installation.
- En 2014, nous avons connu trois décès tragiques d'employés dans notre secteur Sables pétrolifères :
- 19 janvier 2014 – un employé a été mortellement blessé lorsqu'il est tombé dans une cavité contenant du sable et de l'eau
 - 20 avril 2014 – un employé a été mortellement électrocuté alors qu'il travaillait sur un compresseur/panneau électrique
 - 7 mai 2014 – une employée a été mortellement blessée suite à l'attaque d'un ours noir alors qu'elle travaillait dans une cour
- Deux entrepreneurs principaux ont aussi été mortellement blessés aux installations de Suncor en 2014. Les entrepreneurs principaux fournissent l'entretien complet, la garde et le contrôle, ce qui signifie qu'ils gèrent leurs propres travaux et ont la responsabilité de maintenir un milieu de travail sécuritaire. Les incidents sont décrits ci-dessous :
- 14 mars 2014 – un travailleur a été submergé par de l'eau et des matériaux lorsqu'une rétrocaveuse a transpercé la glace qui recouvrait la surface d'une carrière d'emprunt
 - 2 juin 2014 – un travailleur a été mortellement blessé lorsqu'il a été frappé par une plaque alors qu'il effectuait des travaux de maintenance sur une pièce d'équipement lourd
- GG Chaque employé fait l'objet d'évaluations de rendement, sauf les employés payés à l'heure. Ces derniers font l'objet d'évaluations informelles
- HH Les coûts de formation et de perfectionnement représentent les frais pour les cours de perfectionnement professionnel suivis par des employés de Suncor. Le total comprend les valeurs pour tous les secteurs (Sables pétrolifères, Exploration et production, Raffinage et commercialisation et usine d'éthanol de St. Clair) et de nos activités d'entreprise.

II	En 2013, les bourses d'études à l'intention des personnes à charge des employés ont été ajoutées à l'indicateur portant sur les avantages sociaux des employés G4-LA3.
JJ	Tout employé permanent à temps plein ou à temps partiel embauché à l'extérieur et dont la date de début de permanence s'inscrit dans la période de déclaration.
KK	Pourcentage d'employés qui quittent l'organisation pour quelque raison que ce soit lors de l'année de déclaration. Seules les cessations d'emploi sont incluses et les chiffres ne concernent que les employés de Suncor à temps plein et à temps partiel.
LL	Tous les employés permanents à temps plein et à temps partiel sont admissibles à un congé de maternité, à un congé parental et à un congé de paternité. Ces congés sont non rémunérés. Pour être admissible, vous devez compter 13 semaines consécutives de service avant la date prévue de prise en charge de l'enfant ou avant le début de votre congé. Seuls les employés permanents à temps plein et à temps partiel qui ont pris un congé parental et qui sont retournés au travail avant le 31 décembre de l'année de déclaration sont inclus dans le taux de rétention.
MM	<p>Employé se définit comme tout employé permanent à temps plein ou partiel, étudiants, employés occasionnels ou temporaires. À l'exception de l'invalidité prolongée, les employés en congé de maternité ou de paternité, en congé personnel, ou absents pour cause d'invalidité à court terme sont considérés actifs et sont inclus.</p> <p>Les données des années antérieures pour la catégorie des entrepreneurs à long terme des États-Unis comprennent les entrepreneurs de la raffinerie, convertis en équivalents temps plein du bureau de Denver.</p> <p>Depuis janvier 2015, dans le cadre d'un programme de gestion des coûts globaux commencé en 2014 et accéléré par un contexte du faible prix du brut, Suncor a réduit la taille de ses effectifs, principalement par la mise à pied de travailleurs contractuels, le non-remplacement de l'attrition pour les postes non essentiels et la réduction de personnel.</p>
NN	Un travailleur individuel embauché à titre d'entrepreneur pour participer à des travaux de nature variable ou pour une courte période.
OO	Les données sur les employés syndiqués ne concernent que les secteurs où il y a des syndicats.
PP	<p>Certaines régions où nous exploitons nos activités interdisent la cueillette de renseignements sur le genre, par conséquent, les données indiquées ici peuvent ne pas refléter la totalité de notre main-d'œuvre en raison de la disponibilité des données.</p> <p>La diversité des effectifs est calculée selon les renseignements fournis volontairement par les employés. Les indicateurs portant sur l'ethnicité et l'invalidité ne reflètent que ceux des employés qui ont consenti à la divulgation de ces renseignements.</p>
QQ	<p>Depuis 2014, les salaires moyens ont été calculés avec une moyenne pondérée afin que les données représentent la comparaison de postes de niveaux égaux entre les hommes et les femmes. Les données de comparaison du salaire entre les femmes et les hommes sont incluses dans les données à l'échelle de la Société, puisque les niveaux de poste sont administrés à l'échelle de l'entreprise et ne diffèrent pas selon les zones d'exploitation.</p> <p>Le salaire de base est lié au classement du poste de l'employé dans la famille d'emplois correspondante, afin d'assurer l'uniformité de l'évaluation et de la valorisation du travail à l'échelle de l'entreprise. L'échelle salariale de chaque poste sert à tenir compte de la position de l'employé dans la courbe d'apprentissage et des aptitudes qu'il démontre dans son travail.</p>
RR	Le personnel de direction est réparti dans les catégories leaders de première ligne ou de niveau intermédiaire, membres du comité de gestion ou membres du comité d'entreprise.
SS	<p>Les données présentées en 2012-2013 pour la valeur totale des contributions versées à des groupes caritatifs, non caritatifs et communautaires sont définies par le modèle du London Benchmarking Group (LBG) Canada.</p> <p>Depuis 2014, ces données ont été calculées par Suncor et la Fondation Suncor Énergie (FSÉ). La FSÉ est vérifiée annuellement par PricewaterhouseCoopers (PwC).</p>
TT	Les employés déclarent volontairement leurs heures de bénévolat à Suncor. Les heures indiquées représentent généralement le temps qu'ont consacré les employés à du travail bénévole pendant les heures de travail.
UU	Les contributions en nature en 2013 étaient largement plus élevées en raison des inondations en Alberta et au Colorado et de la mise hors service de l'unité de valorisation Voyager. Les contributions ont été considérablement plus élevées en 2016 en raison d'un don de terrain de Petro-Canada à la Urban Native Youth Association de Vancouver, estimé à environ 9 millions \$.
VV	La valeur des coûts de gestion de 2014 à 2016 ne concerne que la Fondation Suncor Énergie.

WW	Les services en nature offerts à l'externe représentent la valeur en argent et en nature générée par l'implication de Suncor, mais ne sont pas un coût pour la Société (p. ex. contributions des employés dans le cadre des programmes Sun-Actif, dons de nourriture, dons de contrepartie d'autres bailleurs de fonds).
XX	Suncor a fondé la Fondation Suncor Énergie (FSÉ) en mars 1998. La FSÉ a pour seul but de verser des dons aux organismes de bienfaisance enregistrés au Canada. Ce montant représente les dons de Suncor versés à la FSÉ pour des dons, un budget d'exploitation et le financement approprié d'un fonds de réserve visant à assurer le respect des engagements pluriannuels. Les contributions caritatives à la collectivité de la FSÉ sont incluses dans les investissements dans la collectivité présentés au début du tableau.
YY	Les contributions en 2013 étaient largement plus élevées en raison des dons de contrepartie versés en raison de l'activation de nombreux programmes à l'intention des employés Sun-Actif (inondations en Alberta et au Colorado et typhon Haiyan). En 2015, deux programmes de dons en contrepartie à l'intention des employés Sun-Actif ont été activés (tremblement de terre au Népal et crise des réfugiés syriens). En 2016, les contributions correspondent au programme de dons en contrepartie à l'intention des employés Sun-Actif (feux de forêt de Wood Buffalo).
ZZ	Inclut les dons à Centraide pour Suncor Energy USA.



Sables pétrolifères

À l'échelle de Su
Sables pétrolifères
 In Situ
 Exploration et pro
 Raffinage et com
 Énergie renouvela
 Projets majeurs

[Accueil](#) > [Données sur la performance](#) > Sables pétrolifères

Les données environnementales du secteur Sables pétrolifères incluent nos activités d'exploitation minière (n'incluent pas Syncrude).

Toutes les données économiques pour le secteur Sables pétrolifères incluent notre exploitation In Situ, ainsi que nos activités d'exploitation minière de manière à assurer l'uniformité avec notre rapport annuel (incluant Syncrude).

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Environnement

[Afficher le filtre](#)

Le symbole A (**A**) indique les données vérifiées par un tiers. [Voir la liste complète des données révisées](#) pour confirmer les indicateurs de rendement qui ont été révisés.

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'Information GRI	2012	2013	2014	2015	2016
Production								
Production brute	millions de barils de pétrole/an	A ▼	OG1	103,25	105,31	108,18	119,50	96,87
Production brute	millions de mètres cubes (m ³) de pétrole/an	A ▼	OG1	16,4	16,7	17,2	19,0	15,4
Émissions dans l'atmosphère								
Gaz à effet de serre (GES)	milliers de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (d'éq. CO ₂)	B ▼	G4-EN15 G4-EN16	9 204	8 417	8 542	8 685	7 138
Intensité des émissions de GES	tonnes d'équivalent CO ₂ /m ³ de production		G4-EN18	0,56	0,5	0,5	0,46	0,46
Substances appauvrissant la couche d'ozone	kilogrammes (kg) équivalent chlorofluorocarbone (CFC)-11	C ▼	G4-EN20	0	0	0	0	0

Dioxyde de soufre (SO ₂)	milliers de tonnes	D	▼	G4-EN21	18,54	14,1	16,68	12,64	12,96
Intensité des émissions de SO ₂	kg/m ³ de production			G4-EN21	1,13	0,84	0,97	0,67	0,84
Oxydes d'azote (NO _x)	milliers de tonnes	E	▼	G4-EN21	21,1	18,8	18,3	19,1	16,2
Intensité des émissions de NO _x	kg/m ³ de production			G4-EN21	1,29	1,13	1,06	1,0	1,1
Composés organiques volatils (COV)	milliers de tonnes/an	F	▼	G4-EN21	16,1	6,77	12,27	15,52	14,53
• Benzène	tonnes			G4-EN21	11,5	13,6	18,1	22,6	25,2
• Toluène	tonnes			G4-EN21	127,2	144	265	205	189,3
• Ethylbenzène	tonnes			G4-EN21	70	36,43	80,4	62,9	99,8
• Xylène	tonnes			G4-EN21	188,5	175,14	387,1	300,1	326,4
Intensité des émissions de COV	kg/m ³ de production			G4-EN21	0,98	0,4	0,71	0,82	0,94
Rejets sur le site Inventaire national des rejets de polluants (INRP)	milliers de tonnes			G4-EN21	70,5	50,1	63,77	72,50	69,83
Gaz brûlé à la torche	millions de m ³	G	▼	OG6	60,3	92,9	54,3	118,04	44,8
Intensité de gaz brûlé à la torche	m ³ /m ³ de production			OG6	3,67	5,55	3,16	6,22	2,91
Consommation d'énergie									
Consommation d'énergie totale	millions de gigajoules	H	▼	G4-EN3 G4-EN4	112,8	112,72	117,30	119,47	99,21
• Consommation d'énergie directe	millions de gigajoules	I	▼	G4-EN3	114,9	115,19	119,32	121,20	100,82
• Consommation d'énergie indirecte	millions de gigajoules	I	▼	G4-EN4	-2,38	-2,47	-2,02	-1,74	-1,61
Intensité énergétique	gigajoules/m ³ de production			G4-EN5	6,86	6,73	6,83	6,30	6,44
Utilisation de l'eau									
Prélèvement d'eau total	millions de m ³	J	▼	G4-EN8	44,81	51,35	37,36	25,56	41,9
• Prélèvement d'eau de surface	millions de m ³			G4-EN8	26,6	22,83	18,65	16,90	20,72
• Prélèvement d'eau souterraine	millions de m ³			G4-EN8	1,7	1,38	1,13	1,26	1,02
• Prélèvement d'eaux usées industrielles	millions de m ³	K	▼	G4-EN8	16,54	26,14	17,58	7,40	20,20
Intensité du prélèvement d'eau	m ³ /m ³ de production			G4-EN8	2,73	3,07	2,17	1,35	2,72
Eau retournée	millions de m ³	K	▼	G4-EN22	11	17,73	9,92	6,27	9,91

Consommation d'eau	millions de m ³	L ▼		33,79	33,62	27,44	19,29	32,02
Intensité de la consommation d'eau	m ³ /m ³ de production			2,06	2,01	1,60	1,02	2,08
Qualité de l'eau rejetée								
Huile et graisse dans l'effluent	tonnes	M ▼	G4-EN22	7,67	11,57	7,23	5,14	6,16
Quantité totale de sédiments en suspension	tonnes	M ▼	G4-EN22	77,6	138,82	77,44	63,19	57,78
Demande chimique en oxygène	tonnes		G4-EN22	609,93	995,01	477,15	210,27	375,29
Phénol	tonnes	M ▼	G4-EN22	0	0	0	0	0,03
Métaux dans l'effluent	tonnes	M ▼	G4-EN22	20,3	43,51	25,25	28,9	36,06
Gestion des déchets		N ▼						
Total des déchets dangereux produits	milliers de tonnes	N ▼	G4-EN23	0,38	0,28	7,81	4,31	4,14
• Déchets dangereux incinérés	tonnes	N ▼	G4-EN23	5,92	17,23	4,06	4,78	0
• Déchets dangereux rejetés en puits profond	tonnes	N ▼	G4-EN23	7,42	3,17	13,39	3,23	13,02
• Déchets dangereux enfouis	tonnes	N ▼	G4-EN23	352	223,46	256,90	40,96	213,21
• Déchets dangereux autrement évacués	tonnes	N ▼	G4-EN23	13,05	39,29	58,01	141,91	29,99
• Déchets dangereux réutilisés, recyclés ou récupérés	tonnes	N ▼	G4-EN23	--	--	7 479,50	4 115,30	3 886,98
Total des déchets non dangereux produits	milliers de tonnes	O ▼	G4-EN23	84,4	42,8	107,73	57,16	79,63
• Déchets non dangereux incinérés	tonnes		G4-EN23	0,18	0	0	0	0
• Déchets non dangereux rejetés en puits profond	tonnes		G4-EN23	1,02	1,58	0	0	0
• Déchets non dangereux enfouis	tonnes	O ▼	G4-EN23	84 334,3	42 758,5	89 069,18	35 352,19	62 838,43

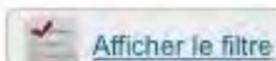
• Déchets non dangereux autrement évacués	tonnes		G4-EN23	0	36,8	0	0	0
• Déchets non dangereux réutilisés, recyclés ou récupérés	tonnes	O	G4-EN23	–	–	14 663,20	21 804,40	16 793,13
Déchets réutilisés, recyclés ou récupérés (hors du site)	milliers de tonnes	P	G4-EN23	29,5	26,5	–	–	–
Déchets réutilisés, recyclés ou récupérés (sur place)	milliers de tonnes	P	G4-EN23	2,1	1,28	–	–	–
Perturbation des terres et remise en état								
Propriétés foncières totales pour mise en valeur (sables pétrolifères exploitables)	hectares		G4-EN11	24 432	24 432	22 458	22 548	23 954
Total des terres perturbées	hectares cumulatifs		G4-EN12	21 303	21 690	22 072	22 157	22 178 A
Terres remises en état	hectares cumulatifs	Q	G4-EN13	1 542	1 708	1 905	2 134	2 123 A
Superficie combinée des bassins de résidus	hectares	R	G4-EN23	2 712	2 864	2 654	2 606	2 698
Conformité								
Infractions à la réglementation	nombre	S	G4-EN29	9	8	6	5	0
Amendes	milliers de dollars	T	G4-EN29	0	0	0	14,5	0
Déversements à déclarer	nombre	U	G4-EN24	7	5	11	168	144
• Déversements dans les cours d'eau	nombre		G4-EN24	0	2	0	0	1
Volume total des déversements	m ³	V	G4-EN24	1 058	353	2 558	3 045	625,90
Qualité de l'air - dépassements	nombre	W	G4-EN29	0	0	0	0	10
Dépassement des limites d'eaux usées industrielles	nombre		G4-EN29	1	1	0	0	3
Sables pétrolifères - Notes, environnement								

A Production brute de brut synthétique sulfureux et peu sulfureux. Ce volume est utilisé pour calculer l'intensité des émissions, puisqu'il représente les émissions associées aux activités d'exploitation minière, d'extraction et de valorisation. Ce volume est déclaré en tant que total brut, car il inclut les volumes non traités. Consultez la section [Performance en matière de GES en 2016](#) de ce rapport pour en savoir plus sur la différence entre les données sur la production apparaissant ici et celles publiées dans notre rapport annuel 2016.

B	<p>Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont calculées au moyen d'une méthodologie propre à chaque installation qui utilise diverses méthodologies de référence qui ont été acceptées par les autorités compétentes auprès desquelles chaque installation est tenue de déclarer ses émissions de GES. Cette méthodologie a été suivie dans le cas où une autorité compétente dispose d'une méthodologie donnée, et s'il n'en existe pas, les méthodes les plus appropriées et les plus précises disponibles sont utilisées pour quantifier chaque source d'émission.</p> <p>Les valeurs des émissions et de l'intensité des émissions de GES correspondent aux émissions annuelles totales que Suncor a déclarées en vertu du Règlement sur les émetteurs de gaz désignés (SGER), version 3, à quelques exceptions près. Les émissions annuelles totales déclarées dans le rapport de conformité au Règlement sur les émetteurs de gaz désignés ne tiennent pas compte des émissions de dioxydes de carbone (CO₂) provenant de la biomasse, des émissions de procédés industriels et des émissions indirectes totales. Les émissions de GES publiées dans notre Rapport sur le développement durable comprennent les émissions de procédés industriels, les émissions indirectes totales et celles provenant de la biomasse. Les données sur les GES dans le secteur Sables pétrolifères publiées dans ce rapport comprennent également les émissions associées à l'installation de cogénération Poplar Creek située dans le périmètre des installations de mise en valeur des sables pétrolifères. De plus, la définition de production utilisée dans le Règlement sur les émetteurs de gaz désignés est différente de celle qui est déclarée ici. La production selon le Règlement est une valeur de production pondérée qui tient compte des produits d'exploitation minière et de valorisation et non pas seulement la production brute de pétrole brut synthétique.</p> <p>La méthodologie de présentation des émissions en 2012 et en 2013 a été mise à jour conformément aux exigences du ministère de l'Environnement et du Développement des ressources durables de l'Alberta. Cette méthodologie mise à jour a été utilisée depuis 2012.</p>
C	Le remplacement des systèmes de réfrigération fonctionnant actuellement au R-22 ou à tout autre chlorofluorocarbure fait partie du programme d'élimination des substances détruisant la couche d'ozone de Suncor, toujours en cours dans ses installations. La conversion de tous les systèmes à charge supérieure à 10 kg du R-22 au RS-44 est en cours et se poursuivra jusqu'à son terme. Le RS-44 n'est pas une substance qui détruit la couche d'ozone.
D	Nous utilisons du carburant diesel à faible et très faible teneur en soufre pour notre équipement minier. Depuis 2014, nous incluons les émissions de l'équipement de combustion minier dans le total de nos émissions de dioxyde de soufre (SO ₂), même si les émissions de ces sources sont minimes.
E	Émissions de NO _x sur tout le site déclarées à l'Environnement et parcs Alberta. Cela inclut les émissions de NO _x de sources mobiles.
F	Nous avons découvert qu'une portion des émissions totales de COV déclarées en 2013 a été omise par inadvertance. Si elle avait été incluse dans les émissions de COV, les données de 2013 auraient augmenté d'environ 29 %.
G	Ces chiffres comprennent le brûlage à la torche d'urgence et courant. En 2014, le plan de maintenance a été modifié pour inclure des inspections annuelles des unités de récupération de soufre, ce qui a amené une réduction des brûlages à la torche d'urgence. En 2015, nous avons enregistré une hausse du volume de gaz brûlé à la torche principalement en raison d'un enjeu atypique touchant un échangeur de chaleur qui a nécessité de brûler à la torche un important volume d'impuretés pendant une brève période.
H	L'énergie totale correspond à la somme de l'énergie directe et indirecte.
I	<p>L'énergie directe est principalement l'énergie consommée sur le site par les activités à l'usine de base et à l'installation de cogénération Poplar Creek située dans le périmètre de l'usine de base des Sables pétrolifères. L'énergie directe comprend la combustion de coke de pétrole, de gaz naturel et de carburants produits à l'interne; le diesel utilisé dans les camions des exploitations minières et le brûlage à la torche.</p> <p>L'énergie indirecte inclut les services d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement importés de tiers. La méthode de calcul de l'énergie indirecte crédite les activités pour l'électricité exportées à des utilisateurs externes et(ou) d'autres installations de Suncor. L'installation qui exporte l'électricité en soustrait la valeur de sa consommation d'énergie indirecte. L'installation qui reçoit l'électricité comptabilise à titre de consommation d'énergie de portée 2, peu importe la source. Les données d'énergie indirecte du secteur Sables pétrolifères étaient négatives parce que la quantité d'électricité exportée par l'installation de cogénération Poplar Creek était plus élevée que la quantité d'électricité importée.</p>
J	<p>Inclut l'eau de surface, la nappe phréatique et les eaux usées industrielles conformément aux permis de prélèvement de l'eau d'Environnement et parcs Alberta.</p> <p>En 2014, l'usine de traitement d'eau est devenue fonctionnelle, par conséquent, l'utilisation d'eau recyclée a augmenté et le prélèvement d'eau fluviale a diminué.</p>
K	Les volumes de déversement des eaux usées industrielles sont incorporés et incluent les précipitations dans les lieux d'exploitation et de non-exploitation. L'eau retournée est incluse dans les eaux usées traitées et l'eau de ruissellement industrielle des lieux d'exploitation qui sont recueillies, détournées et éventuellement évacuées dans l'environnement (dans la rivière Athabasca).
L	La consommation d'eau est le total des prélèvements d'eau moins la quantité d'eau retournée. En 2015, en raison de l'augmentation du recyclage des eaux usées industrielles à notre usine de base, la consommation d'eau a diminué par rapport à 2014.
M	L'eau de nos installations des sables pétrolifères est évacuée dans la rivière Athabasca. Le bassin C a été fermé pendant toute l'année 2012 et le bassin E a été également fermé pendant la plus grande partie de l'année.
N	<p>Avant 2014, les déchets réutilisés, recyclés et récupérés n'étaient pas inclus dans les totaux pour les déchets dangereux et non dangereux générés et étaient déclarés dans un total global. Depuis 2014, afin de fournir une description plus détaillée des flux de déchets créés en raison de nos activités, nous avons inclus cette catégorie de déchets dans les totaux des déchets dangereux et non dangereux générés.</p> <p>La réduction du volume de déchets dangereux en 2012 est attribuable au non-envoi de soufre au site d'enfouissement. En 2014, un changement des récepteurs de déchets est reflété dans le volume des déchets dangereux déclarés dans les catégories individuelles étant donné que la méthode finale d'évacuation des déchets repose sur les options offertes aux sites d'enfouissement.</p>

- Q Le volume des déchets non dangereux dépend des activités sur le site et peut varier d'une année à l'autre.
- Avant 2014, les déchets réutilisés, recyclés et récupérés n'étaient pas inclus dans les totaux pour les déchets dangereux et non dangereux générés et étaient déclarés dans un total global. Depuis 2014, afin de fournir une description plus détaillée des flux de déchets créés en raison de nos activités, nous avons inclus cette catégorie de déchets dans les totaux des déchets dangereux et non dangereux générés.
- P Depuis 2014, afin de fournir une description plus détaillée des flux de déchets créés en raison de nos activités, nous avons inclus cette catégorie de déchets dans les totaux des déchets dangereux et non dangereux générés.
- En 2012, un sous-traitant a transporté des huiles usées à recycler à l'extérieur du site; cette étape se faisait sur place au cours années antérieures.
- Q Le total des terres approuvées pour développement est conforme à l'empreinte approuvée conformément à l'Environmental Protection and Enhancement Act (EPEA) du gouvernement de l'Alberta pour les activités à l'usine de base de Suncor, tel que décrit par un système d'information géographique interne. Le projet Fort Hills est approuvé, mais les données ne sont pas encore publiées, car la production n'a pas commencé.
- Le total des terres perturbées correspond au total de l'empreinte active des activités minières à notre usine de base, comprenant les hectares (ha) cumulatifs pour les terrains défrichés, perturbés, prêts à être remis en état, les sols en place et remis en état de façon permanente. Cette mesure est conforme aux rapports fournis à l'organisme de réglementation de l'énergie de l'Alberta et représente tous les terrains qui ont été perturbés ou le sont actuellement dans le cadre des activités minières à notre usine de base.
- Les terrains remis en état sont des terrains qui ne sont plus utilisés dans le cadre des activités minières ou de l'usine et qui ont été remis en état ou qui sont en voie de l'être. Cette valeur est un sous-ensemble de l'empreinte active totale. La zone de terrains non remis en état dans le cadre des activités minières à notre usine de base des sables pétrolifères représente 20 056 ha pour l'année de déclaration 2016. La remise en état fait l'objet d'un suivi sous forme de surface de terrain cumulative remise en état. Par conséquent, le nombre total d'hectares déclaré chaque année peut augmenter ou diminuer en fonction des activités exercées sur le site comme ces activités peuvent mener à une nouvelle surface de terrain remise en état ou à une nouvelle perturbation d'une surface de terrain antérieurement remise en état.
- Dans le cas des terrains remis en état de manière permanente, les sols ont été remis en place et la végétation restaurée, mais ces zones n'ont pas été accréditées par l'organisme de réglementation de l'énergie de l'Alberta. À la suite de l'émission par le ministère de l'Environnement de l'Alberta de normes pour la déclaration de données dans le cadre du système d'information géographique (SIG) pour 2010, Suncor renumérise annuellement toutes les surfaces de remise en état permanentes et recalcule les totaux des remises en état historiques. Les types de perturbation (comme les routes, les lignes électriques, les pipelines, etc.) qui ont surgi après la remise en état sont retirés et toutes les nouvelles zones de remises en état sont ajoutées. [Consulter les Mises en garde](#).
- Aucune remise en état permanente n'a été menée en 2016, en raison des feux de forêt survenus à proximité de notre usine de base. Certaines surfaces de remise en état permanente ont été perdues en raison de la création de zones de protection.
- R Le calcul de la superficie des bassins de résidus est fondé sur la surface liquide et ne tient pas compte des structures solides telles que les plages et les digues.
- S Il y a infraction à un règlement lorsqu'un incident environnemental enfreint une limite réglementaire (seuil prescrit par la loi, approbation ou permis émis par un organisme de réglementation) ou une exigence (d'une loi, d'un règlement, d'une licence, d'une norme, d'une approbation, d'une directive et/ou) d'un permis applicable aux activités de Suncor) et qui doit faire l'objet d'une déclaration réglementaire officielle.
- T Les données comprennent les sanctions pécuniaires importantes imposées en conséquence d'infractions relevant de l'environnement pendant l'année de déclaration.
- U Un déversement à signaler est un événement non prévu ou accidentel ayant entraîné le rejet de matière dans l'environnement ou à un endroit où cette matière n'est pas habituellement retenue, selon la définition qui en est donnée dans la réglementation de l'Alberta. Au début de 2014, la réglementation a mis davantage l'accent sur la déclaration des déversements, et, ensuite, sur la déclaration du nombre de déversements et de leur volume, y compris de la part des entrepreneurs. L'augmentation du nombre de déversements déclarés en 2015 a été attribuable aux modifications des attentes des organismes de réglementation quant à la déclaration des déversements. Ceci comprend les déversements récupérés et non récupérés.
- V Tous les volumes récupérés sont soustraits du volume total déversé. Sont également soustraits les déversements dans un système de retenue adapté à la matière déversée ou dans un système permettant la récupération complète de la matière
- 2015 : Le volume plus élevé en 2015 est attribuable à la hausse du nombre de déversements à signaler tel que décrit dans la note V. Des incidents impliquant le disque de rupture ont été signalés, ce qui peut contribuer au volume plus important (>2 000 m³), mais ces déversements sont généralement récupérés et ne font pas partie du volume déversé à signaler. Le volume total des déversements (incluant ceux récupérés) était de 94 678 m³. Le volume des hydrocarbures déversés sur le sol était de 1 256 m³; il n'y a eu aucun déversement d'hydrocarbures dans l'eau. Les déversements de diesel sur le sol ont été nettoyés et évacués de la même façon que les déchets dangereux. Dans le cas des rejets liquides provenant des procédés, le produit est généralement recyclé dans l'installation.
- W Suncor continue toutefois d'enquêter et d'étudier des changements qui pourraient améliorer la qualité de l'air. Les dépassements des concentrations au niveau du sol de l'air ambiant ne sont pas fournis puisque d'autres composés sulfurés réduits et possiblement des composés ne contenant pas de soufre pourraient interférer avec les analyseurs et donner des résultats ne reflétant pas exactement les concentrations réelles de sulfure d'hydrogène (H₂S) de l'air ambiant.

Économie

 Afficher le filtre



Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2012	2013	2014	2015	2016
Finances								
Crédits d'impôts et de redevances	millions de dollars	Y 	G4-EC4	14,5	10,3	15,6	7,5	10,3
Investissements								
Dépenses en capital et charges d'exploration	millions de dollars		G4-EC1	4 957	4 311	3 826	4 181	4 724
Achats								
Biens et services	millions de dollars			4 194	4 651	4 244	4 080	3 314
Achats de biens et services								
• Au Canada	millions de dollars			4 076	4 512	4 081	3 950	3 207
• Auprès d'entreprises locales/fournisseurs locaux	millions de dollars	Z 	G4-EC9	1 929	--	--	--	--

Sables pétrolifères - Notes, économie

X Pour obtenir tous les renseignements financiers, consultez notre [Rapport annuel 2016](#) (PDF, 177 p., 2 Mo). Les données financières du secteur Sables pétrolifères publiées ici comprennent les données de Syncrude afin de s'aligner sur le Rapport annuel.

Y Programme d'encouragements fiscaux pour la recherche scientifique et le développement expérimental.

Z Les entreprises et fournisseurs locaux sont ceux situés dans la municipalité régionale de Wood Buffalo. Depuis 2012, les données incluent les dépenses des secteurs d'exploitation minière et in situ des sables pétrolifères. Depuis 2013, ces données sont présentées pour l'ensemble de Suncor.

Enjeux sociaux

 Afficher le filtre



Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2012	2013	2014	2015	2016
Santé et sécurité								
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail - employés		AA 	G4-LA6	0,09	0,04	0,07	0,08	0,04
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail - entrepreneurs		AA 	G4-LA6	0,08	0,01	0,02	0,06	0,07
Fréquence des blessures consignées - employés		BB 	G4-LA6	0,69	0,5	0,65	0,43	0,40
Fréquence des blessures consignées - entrepreneurs		BB 	G4-LA6	0,87	0,67	0,54	0,47	0,49

Décès		CC ▼	G4-LA6	0	0	3	0	0
Relations avec les employés								
Employés recevant des évaluations de rendement	%		G4-LA11	100	100	100	100	100
Formation et perfectionnement	milliers de dollars	DD ▼	G4-LA9	9 879	10 331	11 249	2 251	3 698
Rapport du salaire le plus bas au salaire minimum		EE ▼	G4-EC5	1,6	2,3	1,6	2,3	2,3
Rapport du salaire moyen au salaire minimum		EE ▼	G4-EC5	5,3	5,5	5,7	5,2	5,0
Rapport des emplois offerts aux emplois acceptés		FF ▼		1,11	1,13	–	–	–
Nouveaux employés		GG ▼	G4-LA1					
• Hommes	%		G4-LA1	84,1	84,1	80,5	73,6	80,4
• Femmes	%		G4-LA1	15,9	15,7	19,5	26,4	19,6
• Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA1	36,3	28,2	33	27,4	23,5
• Âgés entre 30 et 50 ans	%		G4-LA1	53,7	56,9	59,4	62,0	65,3
• Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA1	9,7	14,4	7,6	10,6	11,1
Roulement du personnel	%		G4-LA1	6,4	4,4	5,8	6,2	5,1
• Hommes	%		G4-LA1	6,2	4,2	5,8	5,6	5,0
• Femmes	%		G4-LA1	1,2	5,3	5,1	10,2	5,6
• Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA1	8,1	5	8,1	6,2	3,6
• Âgés entre 30 et 50 ans	%		G4-LA1	7,1	5,1	5,8	7,4	3,6
• Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA1	3,1	1,8	4,1	3,4	9,7
Effectifs								
Employés de Suncor	nombre		G4-10	5 192	5 768	5 710	5 632	5 833
• Temps plein	nombre		G4-10	5 156	5 741	5 636	5 596	5 674
• Temps partiel	nombre		G4-10	8	3	13	21	30
• Temporaires/occasionnels	nombre		G4-10	28	24	61	15	129
• Entrepreneurs ayant un contrat à long terme	nombre		G4-10	465	615	676	548	318
Effectifs syndiqués	%		G4-11	57,2	52,9	51,6	51,0	49,6
Égalité d'accès à l'emploi et diversité des effectifs		HH ▼						
Autochtones	%	HH ▼	G4-LA12	4,9	4,6	2,3	2,3	4,4
Minorités visibles	%	HH ▼	G4-LA12	10,6	10,8	8,3	8,6	11,2
Personnes handicapées	%	HH ▼	G4-LA12	0,8	0,7	0,3	0,3	0,7
Femmes	%	HH ▼	G4-LA12	13,1	13,5	15,1	14,1	15,4
Hommes	%	HH ▼	G4-LA12	86,3	86,1	86,1	85,7	84,6
Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA12	18,8	17,1	14,7	13,3	13,0

Âgés entre 30 et 50 ans	%	G4-LA12	57,9	58,8	61,3	61,4	62,2
Âgés de plus de 50 ans	%	G4-LA12	22,7	23,7	25,0	25,1	24,8
Diversité de la direction	% à la direction						
Employés à la direction	%	G4-LA12	14,3	18,2	17,8	14,6	17,6
Femmes à la direction	%	G4-LA12	10,9	10,4	11,6	11,9	11,2
Personnes handicapées à la direction	%	G4-LA12	0,8	0,6	0,6	0,3	1,2
Âgés de moins de 30 ans	%	G4-LA12	4,1	3,3	3,6	2,4	3,0
Âgés entre 30 et 50 ans	%	G4-LA12	65,7	67,3	69,7	67,6	69,0
Âgés de plus de 50 ans	%	G4-LA12	30,3	29,4	26,7	30,0	28,0

Sables pétroliers - Notes, enjeux sociaux

- AA** Une blessure entraînant un arrêt de travail est une blessure qui nécessite la consultation d'un médecin et entraîne l'absence de l'employé le prochain jour de travail prévu à son horaire ou n'importe quel jour subséquent. La fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail représente le nombre de telles blessures par tranche de 200 000 heures travaillées, divisé par le nombre d'heures d'exposition.
- BB** Les blessures consignées sont la somme des blessures entraînant un arrêt de travail et des blessures nécessitant des soins. Une blessure nécessitant des soins n'entraîne pas l'absence de l'employé de son poste. La fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail représente le nombre de telles blessures par tranche de 200 000 heures travaillées, divisé par le nombre d'heures d'exposition.
- CC** Le nombre de décès déclarés inclut les employés et les entrepreneurs (à l'exception des entrepreneurs principaux). Un entrepreneur principal pour une installation est a) l'entrepreneur, l'employeur ou toute autre personne qui conclut une entente avec le propriétaire de l'installation pour être l'entrepreneur principal, ou b) si aucune entente n'est conclue ou si aucune entente n'est en vigueur, le propriétaire de l'installation.
- En 2014, nous avons connu trois décès tragiques d'employés dans notre secteur Sables pétroliers :
- 19 janvier 2014 – un employé a été mortellement blessé lorsqu'il est tombé dans une cavité contenant du sable et de l'eau
 - 20 avril 2014 – un employé a été mortellement électrocuté alors qu'il travaillait sur un compresseur/panneau électrique
 - 7 mai 2014 – une employée a été mortellement blessée suite à l'attaque d'un ours noir alors qu'elle travaillait dans une cour
- Deux entrepreneurs principaux ont aussi été mortellement blessés aux installations de Suncor en 2014. Les entrepreneurs principaux fournissent l'entretien complet, la garde et le contrôle, ce qui signifie qu'ils gèrent leurs propres travaux et ont la responsabilité de maintenir un milieu de travail sécuritaire. Les incidents sont décrits ci-dessous :
- 14 mars 2014 – un travailleur a été submergé par de l'eau et des matériaux lorsqu'une rétrocaveuse a transpercé la glace qui recouvrait la surface d'une carrière d'emprunt
 - 2 juin 2014 – un travailleur a été mortellement blessé lorsqu'il a été frappé par une plaque alors qu'il effectuait des travaux de maintenance sur une pièce d'équipement lourd
- DD** Frais pour les cours de perfectionnement suivis par des employés de Suncor. Comprend le régime d'aide aux études qui prévoit le remboursement des frais de scolarité à la réussite d'un cours ou d'un programme.
- EE** Comparaison du salaire de base des employés à temps plein au salaire minimum de l'Alberta (12,20 \$/h en 2016). Depuis 2014, le salaire minimum de l'Alberta est utilisé à l'échelle de nos activités pour cette mesure de comparaison.
- FF** Depuis 2014, cet indicateur est déclaré à l'échelle de Suncor.
- GG** Tout employé permanent à temps plein ou à temps partiel embauché à l'extérieur et dont la date de début de permanence s'inscrit dans la période de déclaration.
- HH** Certaines régions où nous exploitons nos activités interdisent la cueillette de renseignements sur le genre, par conséquent, les données indiquées ici peuvent ne pas refléter la totalité de notre main-d'œuvre en raison de la disponibilité des données.
- La diversité des effectifs est calculée selon les renseignements fournis volontairement par les employés. Les indicateurs portant sur l'ethnicité et l'invalidité ne reflètent que ceux des employés qui ont consenti à la divulgation de ces renseignements.



In Situ

[Accueil](#) > [Données sur la performance](#) > In Situ

Les données sur la performance de nos installations In Situ incluent les activités de MacKay River et de Firebag. Les données économiques pour le secteur In Situ sont incluses dans les [données sur la performance des Sables pétrolifères](#).

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Environnement

 [Afficher le filtre](#)

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2012	2013	2014	2015	2016
Production								
Production nette	millions de barils de pétrole/an	A 	OG1	47,8	62,84	72,79	79,37	76,23
Production nette	millions de mètres cubes (m ³) de pétrole/an	A 	OG1	7,6	9,99	11,57	12,62	12,12
Émissions dans l'atmosphère								
Gaz à effet de serre (GES)	milliers de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (d'éq. CO ₂)	B 	G4-EN15 G4-EN16	4 079	5 390	5 610	5 620	5 443
Intensité des émissions de GES	tonnes d'éq. CO ₂ /m ³ de production		G4-EN18	0,54	0,54	0,48	0,45	0,45
Dioxyde de soufre (SO ₂)	milliers de tonnes	C 	G4-EN21	0,53	0,5	0,52	0,36	0,39
Intensité des émissions de SO ₂	kilogrammes (kg)/m ³ de production		G4-EN21	0,07	0,05	0,05	0,03	0,03

Oxydes d'azote (NO _x)	milliers de tonnes	D ▼	G4-EN21	2,03	2,5	2,66	2,61	2,51
Intensité des émissions de NO _x	kg/m ³ de production		G4-EN21	0,27	0,25	0,23	0,21	0,21
Composés organiques volatils (COV)	milliers de tonnes	E ▼	G4-EN21	0,23	0,3	0,36	0,36	0,33
• Benzène	tonnes		G4-EN21	16,62	26,41	27,56	26,45	24,74
• Toluène	tonnes		G4-EN21	18,03	14,99	15,52	13,29	12,40
• Éthylbenzène	tonnes	E ▼	G4-EN21	0,25	0,21	0,30	0,01	0
• Xylène	tonnes	E ▼	G4-EN21	11,46	3,46	3,45	0,13	0,10
Intensité des émissions de COV	kg/m ³ de production		G4-EN21	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03
Rejets sur le site Inventaire national des rejets de polluants (INRP)	milliers de tonnes		G4-EN21	7,32	6,94	8,34	7,98	7,26
Gaz brûlé à la torche	millions de m ³	F ▼	OG6	1,95	3,62	1,78	0,50	1,44
Intensité de gaz brûlé à la torche	m ³ /m ³ de production	F ▼	G4-EN21	0,26	0,36	0,15	0,04	0,12
Consommation d'énergie								
Consommation d'énergie totale	millions de gigajoules	G ▼	G4-EN3 G4-EN4	67,26	85,93	89,48	93,27	90,24
• Consommation d'énergie directe	millions de gigajoules	H ▼	G4-EN3	63,94	86,28	90,45	92,96	89,95
• Consommation d'énergie indirecte	millions de gigajoules	H ▼	G4-EN4	3,32	-0,35	-0,97	0,31	0,29
Intensité énergétique	gigajoules/m ³ de production		G4-EN5	8,75	8,6	7,73	7,39	7,45
Économies d'énergie dues à la conservation et à l'amélioration de l'efficacité énergétique	milliers de gigajoules		G4-EN6	513,37	0	0	0	160
Utilisation de l'eau								
Prélèvement d'eau total	millions de m ³	I ▼	G4-EN8	0,83	0,88	1,57	2,03	2,87
• Prélèvement d'eau de surface	millions de m ³	I ▼	G4-EN8	0	0	0,13	0,13	0,05
• Prélèvement d'eau souterraine	millions de m ³		G4-EN8	0,61	0,74	0,65	1,14	1,14

• Prélèvement d'eau usée traitée provenant d'autres organisations	millions de m ³	I v	G4-EN8	0	0	0	0	0
• Prélèvement d'eau de ruissellement industrielle	millions de m ³	I v	G4-EN8	0,23	0,14	0,79	0,76	1,68
Intensité du prélèvement d'eau	m ³ /m ³ de production	I v	G4-EN8	0,11	0,09	0,14	0,16	0,24
Eau retournée	millions de m ³	I v	G4-EN22	0,01	0,01	0,73	0,68	1,62
Consommation d'eau	millions de m ³	J v		2,34	2,15	1,86	1,67	1,33
Intensité de la consommation d'eau	m ³ /m ³ de production			0,31	0,22	0,16	0,13	0,11
Eau produite	millions de m ³		OG5	24,86	32,59	32,86	34,48	33,12
Taux annuel moyen de recyclage de l'eau	%		G4-EN2 G4-EN10	94,5	94,6	97,6	98,1	97,5
Gestion des déchets		K v						
Total des déchets dangereux produits	milliers de tonnes	K v	G4-EN23	764,9	987,3	1 209,0	1 020	1 003
• Déchets dangereux incinérés	tonnes		G4-EN23	2,3	0,55	0	0	0
• Déchets dangereux rejetés en puits profond	tonnes	L v	G4-EN23	704 829	901 377	951 648	1 018 064	999 984
• Déchets dangereux enfouis	tonnes	L v	G4-EN23	877,5	7 765,9	763,4	2 316	2 947
• Déchets dangereux autrement évacués	tonnes	L v	G4-EN23	59 222,9	78 190,4	103 780,19	3	25
• Déchets dangereux réutilisés, recyclés ou récupérés	tonnes	K v	G4-EN23	--	--	100,98	0	57
Total des déchets non dangereux produits	milliers de tonnes	K v	G4-EN23	111,47	95,02	92,19	322	74
• Déchets non dangereux incinérés	tonnes		G4-EN23	--	--	956	899	202
• Déchets non dangereux enfouis	tonnes		G4-EN23	55 803,64	84 392,33	79 171,32	318 038	70 466

• Déchets non dangereux autrement évacués	tonnes	M v	G4-EN23	55 345,54	10 382,36	10 851	10 320	2 850
• Déchets non dangereux recyclés, réutilisés ou récupérés	tonnes	K v	G4-EN23	--	--	1 209	2 951	927
Déchets de forage évacués ou traités	tonnes	N v	OG7	62 723,95	106 225,37	124 972	70 267	
Déchets réutilisés, recyclés ou récupérés (hors du site)	milliers de tonnes		G4-EN32	2,8	2,7	--	--	--
Déchets réutilisés, recyclés ou récupérés (sur place)	milliers de tonnes	O v	G4-EN32	0	0	--	--	--
Perturbation des terres et remise en état								
Total des terres approuvées pour développement	hectares	P v	G4-EN11	24 537	24 537	24 537	24 537	24 780
Total des terres perturbées	hectares (cumul)	P v	G4-EN12	1 172	1 356	1 632	1 600	1 434
Terres remises en état	hectares (cumul)	P v	G4-EN13	0	10,2	15	19,7	16,9
Nombre total de puits de production	nombre	Q v		168	211	241	289	288
Puits fermés ou dont l'exploitation est suspendue	nombre	Q v		4	95	2	6	16
Conformité								
Infractions à la réglementation	nombre	R v	G4-EN29	91	15	12	7	8
Amendes	milliers \$	S v	G4-EN29	0	0	0	0	0
Déversements à déclarer	nombre	T v	G4-EN24	28	27	28	43	17
• Déversements dans les cours d'eau naturels	nombre		G4-EN24	0	0	0	0	0
Volume total des déversements à déclarer	m ³	U v	G4-EN24	1 081	622	239	2 074	5 113
Dépassements - qualité de l'air	nombre		G4-EN29	16	9	15	6	6

Dépassements des limites d'eaux usées industrielles	nombre	G4-EN29	0	0	1	0	2
---	--------	---------	---	---	---	---	---

In Situ - Notes, environnement

- A** La production indiquée comprend les ventes nettes de bitume. Le volume net est utilisé pour calculer l'intensité des émissions, puisqu'il représente les émissions associées au total des produits commercialisables de l'usine. En 2014, la production a augmenté surtout en raison du fait que c'était la première année d'exploitation complète des quatre phases des activités de Firebag.
- B** Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont calculées au moyen d'une méthodologie propre à chaque installation qui utilise diverses méthodologies de référence qui ont été acceptées par les autorités compétentes auprès desquelles chaque installation est tenue de déclarer ses émissions de GES. Cette méthodologie a été suivie dans le cas où une autorité compétente dispose d'une méthodologie donnée, et s'il n'en existe pas, les méthodes les plus appropriées et les plus précises disponibles sont utilisées pour quantifier chaque source d'émission.
- Les valeurs des émissions et de l'intensité des émissions de GES correspondent aux émissions annuelles totales que Suncor a déclarées en vertu du Règlement sur les émetteurs désignés (SGER), version 3, à une exception près. Les émissions annuelles totales déclarées dans le rapport de conformité au Règlement sur les émetteurs désignés ne tiennent pas compte des émissions de CO₂ provenant de sources indirectes, comme les émissions de l'usine de cogénération de tiers à MacKay River.
- Les données de Firebag déclarées dans ce rapport comprennent toutes les émissions de l'usine de cogénération dans la portée 1. Les données de MacKay River comprennent une partie des émissions de l'usine de cogénération de tiers associées à la vapeur et à l'électricité consommée dans la portée 2. Depuis 2014, et avec un amendement en 2015, MacKay River utilise une nouvelle méthodologie pour calculer les émissions indirectes, par conséquent, toutes les données déclarées ont été calculées au moyen de cette méthodologie.
- C** Suncor a installé une unité de récupération du soufre à Firebag en 2011.
- D** De 2012 à 2014, l'augmentation des émissions de NO_x a été attribuable à l'accroissement de la production à Firebag qui nécessitait une augmentation de la production de vapeur pour la mise en production de nouveaux puits.
- E** De 2012 à 2014, la hausse du total des COV et des émissions de COV spécifiées provenait de l'augmentation de la production de vapeur nécessaire pour la mise en production de nouveaux puits.
- F** Les données comprennent les volumes de brûlage à la torche courant et d'urgence. Les réductions en 2015 sont attribuables à la réduction des rejets dans l'atmosphère et du brûlage à la torche à notre installation de Firebag.
- G** L'énergie totale correspond à la somme de l'énergie directe et indirecte. Sont compris la combustion de gaz naturel et de carburant produit à l'interne, le brûlage à la torche et l'importation d'électricité. Pour MacKay River, l'électricité exportée envoyée dans le réseau public par l'usine de cogénération de tiers n'est pas déclarée comme indirecte, seulement l'électricité consommée par les installations de Suncor puisque l'usine de cogénération est exploitée de façon indépendante par TransCanada. Pour Firebag, l'électricité exportée dans le réseau public est soustraite de l'énergie totale utilisée puisque l'usine de cogénération est exploitée par Suncor. La consommation d'énergie directe est calculée à l'aide du pouvoir calorifique inférieur (Pci) afin d'assurer l'uniformité avec les autres installations exploitées.
- H** L'énergie directe est principalement l'énergie consommée sur place aux installations exploitées par Suncor. Sont compris la combustion de gaz naturel et de carburant produits à l'interne.
- L'énergie indirecte inclut les services d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement importés de tiers.
- La méthode de calcul de l'énergie indirecte crédite les activités pour l'électricité exportées à des utilisateurs externes et/ou d'autres installations de Suncor. L'installation qui exporte l'électricité en soustrait la valeur de sa consommation d'énergie indirecte. L'installation qui reçoit l'électricité la comptabilise à titre de consommation d'énergie de portée 2, peu importe la source. Ainsi, les données d'énergie indirecte de Firebag étaient négatives parce que la quantité d'électricité exportée était plus élevée que la quantité d'électricité importée. Les données négatives sur la consommation d'énergie indirecte de Firebag pour 2013 et 2014 sont plus élevées que les données sur la consommation d'énergie indirecte de MacKay River, c'est pourquoi les données sur la consommation totale d'énergie indirecte du secteur In Situ sont négatives pour ces années. Pour Firebag, l'électricité exportée (sans égard à la destination) est déduite de l'utilisation d'énergie indirecte depuis la mise en service de l'usine de cogénération exploitée par Suncor. Pour MacKay River, seule l'électricité importée (sans égard à la source) est déclarée comme utilisation d'énergie indirecte. L'électricité vendue au réseau par l'usine de cogénération TransCanada à MacKay River n'est pas incluse dans ces données.

- I Depuis 2014, le secteur In Situ déclare de nouveaux volumes de prélèvement d'eau de surface et d'eau de ruissellement industriel utilisée pour l'élimination de la poussière sur les routes et la construction de routes de glace. L'eau est aussi retournée dans l'environnement dans le cadre de ces activités.
- Le volume des eaux usées traitées que les Sables pétrolifères envoient à l'installation in situ de Firebag est déduit du volume d'eau prélevée de Firebag et est inclus au volume d'eau prélevée pour le secteur Sables pétrolifères.
- J La consommation totale en eau de Firebag et de MacKay River est la somme de l'eau prélevée des puits sous licences, des eaux usées traitées et de l'eau de ruissellement industriel, moins le volume d'eau retourné.
- K Avant 2014, les déchets réutilisés, recyclés et récupérés n'étaient pas inclus dans les totaux pour les déchets dangereux et non dangereux générés et étaient déclarés dans un total global. Depuis 2014, afin de fournir une description plus détaillée des flux de déchets créés en raison de nos activités, nous avons inclus cette catégorie de déchets dans les totaux des déchets dangereux et non dangereux générés.
- L Les déchets injectés en puits profond sont principalement attribuables à un vide-vite dans le cadre de nos activités DGMV à Firebag et sont composés d'impuretés d'eau concentrées qui s'accumulent pendant le processus de génération de vapeur. Cette eau d'alimentation de chaudière est intentionnellement retirée des chaudières afin d'éviter une concentration d'impuretés pendant l'évaporation de la vapeur. Les méthodes d'élimination en puits profond de ce type sont sécuritaires, viables et correspondent aux paramètres de nos méthodes normales d'exploitation et nos activités se déroulent dans les limites d'élimination pour ces flux de déchets (établies par l'organisme de réglementation de l'énergie de l'Alberta). Nos activités affichent aussi un taux de recyclage de l'eau exceptionnellement élevé qui est supérieur aux niveaux établis par la loi.
- Les déchets dangereux enfouis sont principalement des boues de chaux chauffées non conformes, provenant des conditions de perturbation. En 2013, le temps de gérer les conditions de perturbation à Firebag se comptait en semaines, par rapport à plusieurs mois en 2014.
- Déchets évacués autrement incluent les déchets stockés dans des cavernes et des fosses « ecopit ».
- Une reclassification des flux de déchets entraînerait une révision des données de 2014 pour les déchets rejetés en puits profond à 1 000 671 tonnes et à 54 577 tonnes pour les déchets autrement évacués pour un total de déchets dangereux générés de 1 056 000 tonnes en 2014.
- M Inclut les eaux usées envoyées à Fort McMurray.
- N Il s'agit de déchets de forage dangereux et non dangereux. Il n'y avait pas de programmes de forage à Firebag et MacKay River en 2016.
- O Depuis 2012, les déchets de forage ayant une teneur en bitume supérieure à 8 % transportés au site minier aux fins de retraitement, ne sont plus rapportés comme des déchets réutilisés sur place, mais ils font maintenant partie de l'indicateur OG7.
- P Le total des terres approuvées pour développement est conforme à l'empreinte approuvée par l'Alberta's Environmental Protection and Enhancement Act (EPEA) du gouvernement de l'Alberta de nos activités de production in situ à Firebag et MacKay River, tel que décrit par un système d'information géographique interne. Le projet Meadow Creek East est approuvé, mais les données ne sont pas encore publiées, car la production n'a pas commencé.
- Le total des terres perturbées correspond au total de l'empreinte active de nos projets in situ approuvés, comprenant les hectares (ha) cumulatifs pour les terrains défrichés, perturbés, prêts à être remis en état, les sols en place et remis en état de façon permanente. Elle sert à représenter tous les terrains qui ont été perturbés ou le sont actuellement dans le cadre de nos projets in situ.
- Les terrains remis en état sont des terrains qui ne sont plus utilisés dans le cadre de la production in situ et qui ont été remis en état ou qui sont en voie de l'être. Cette valeur est un sous-ensemble de l'empreinte active totale. La zone de terrains non remis en état dans le cadre des activités in situ représente 1 417 ha pour l'année de déclaration 2016. La remise en état fait l'objet d'un suivi sous forme de surface de terrain cumulative remise en état. Par conséquent, le nombre total d'hectares déclaré chaque année peut augmenter ou diminuer en fonction des activités exercées sur le site comme ces activités peuvent mener à une nouvelle surface de terrain remise en état ou à une nouvelle perturbation d'une surface de terrain antérieurement remise en état. Les terrains remis en état n'ont pas été accrédités par les organismes gouvernementaux de réglementation.
- [Consulter les Mises en garde.](#)
- Q Certains puits (trous de carottage) identifiés comme puits exploités inactifs en 2013 ont été incorrectement catégorisés comme tels.
- R Il y a infraction à un règlement lorsqu'un incident environnemental enfreint une limite réglementaire (seuil prescrit par la loi, approbation ou permis émis par un organisme de réglementation) ou une exigence (d'une loi, d'un règlement, d'une licence, d'une norme, d'une approbation, d'une directive et/ou d'un permis applicable aux activités de Suncor) et qui doit faire l'objet d'une déclaration réglementaire officielle.
- S Les données comprennent les sanctions pécuniaires imposées en conséquence d'infractions relevant de l'environnement, de la santé et de la sécurité pendant l'année de déclaration.

T Un déversement à signaler est un événement non prévu ou accidentel ayant entraîné le rejet de matière dans l'environnement ou à un endroit où cette matière n'est pas habituellement retenue, selon la définition qui en est donnée dans la réglementation de l'Alberta.

U En 2014, les réglementations ont porté davantage sur la déclaration des déversements, ce qui a mis plus d'accent sur la déclaration des déversements, incluant ceux des entrepreneurs.

2015 : Le volume des hydrocarbures déversés sur le sol était de 261 m³; il n'y a eu aucun déversement d'hydrocarbures dans l'eau.

Enjeux sociaux

 Afficher le filtre

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2012	2013	2014	2015	2016
Santé et sécurité								
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail - employés		V ▼	G4-LA6	0	0	0	0	0
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail - entrepreneurs		V ▼	G4-LA6	0	0,03	0	0	0
Fréquence des blessures consignées - employés		W ▼	G4-LA6	0,12	0,24	0,38	0,48	0,59
Fréquence des blessures consignées - entrepreneurs		W ▼	G4-LA6	1,04	1,04	0,86	0,76	0,60
Décès			G4-LA6	0	0	0	0	0
Relations avec les employés								
Employés recevant des évaluations de rendement	%		G4-LA11	100	100	100	100	100
Rapport du salaire le plus bas au salaire minimum		X ▼	G4-EC5	2,5	2,1	2,5	2,4	2,2
Rapport du salaire moyen au salaire minimum		X ▼	G4-EC5	5,6	5,7	5,8	5,3	4,9
Rapport des emplois offerts aux emplois acceptés		Y ▼		1,08	1,13	–	–	–
Nouveaux employés	%	Z ▼	G4-LA1					
• Hommes	%		G4-LA1	89	94	77,4	100	100
• Femmes	%		G4-LA1	11	6	22,6	0	0
• Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA1	37,4	37,9	38,7	0	100
• Âgés entre 30 et 50 ans	%		G4-LA1	50,5	46,6	56,5	50	0
• Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA1	12,1	15,5	4,8	50	0
Roulement du personnel	%		G4-LA1	11,3	12,6	7,3	5,4	3,5
• Hommes	%		G4-LA1	10,9	12,6	7,2	4,9	3,1
• Femmes	%		G4-LA1	13,9	12,7	8,3	12,5	9,5
• Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA1	8,5	12,8	5,8	14,5	0
• Âgés entre 30 et 50 ans	%		G4-LA1	14,4	13,9	7,6	3,9	1,7
• Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA1	6,8	9,6	8,1	3,1	9,4

Effectifs								
Employés de Suncor	nombre		G4-10	635	566	587	391	373
• Temps plein	nombre		G4-10	626	555	574	390	372
• Temps partiel	nombre		G4-10	6	8	12	1	0
• Temporaires/occasionnels	nombre		G4-10	3	5	1	0	1
Entrepreneurs ayant un contrat à long terme	nombre		G4-10	128	22	19	75	20
Effectifs syndiqués	%		G4-11	31,8	46,8	38,7	55,5	56,6
Égalité d'accès à l'emploi et diversité des effectifs								
		AA						
Autochtones	%	AA	G4-LA12	2,8	3	2,6	3,3	4,0
Minorités visibles	%	AA	G4-LA12	6	6,9	6,5	2,6	2,9
Personnes handicapées	%	AA	G4-LA12	0,9	0,2	0,2	0	0,3
Femmes	%	AA	G4-LA12	12,5	12,7	12,3	6,1	5,6
Hommes	%	AA	G4-LA12	87,5	87,3	87,7	93,9	94,4
Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA12	22,4	24,9	20,6	15,9	11,5
Âgés entre 30 et 50 ans	%		G4-LA12	53,7	52,1	56,4	59,3	62,7
Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA12	23,1	22,1	23	24,8	25,7
Diversité de la direction								
Employés à la direction	%		G4-LA12	20,3	21,2	18,4	18,2	22,3
Femmes à la direction	%		G4-LA12	10,1	11,7	10,2	8,5	4,8
Personnes handicapées à la direction	%		G4-LA12	0	0,8	0	0	0
Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA12	2,3	2,5	0,9	1,4	1,2
Âgés entre 30 et 50 ans	%		G4-LA12	60,5	54,2	57,4	60,6	63,9
Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA12	37,2	43,3	41,7	38,0	34,9

In Situ - Notes, enjeux sociaux

V Une blessure entraînant un arrêt de travail est une blessure qui nécessite la consultation d'un médecin et entraîne l'absence de l'employé le prochain jour de travail prévu à son horaire ou n'importe quel jour subséquent. La fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail représente le nombre de telles blessures par tranche de 200 000 heures travaillées, divisé par le nombre d'heures d'exposition.

W Les blessures consignées sont la somme des blessures entraînant un arrêt de travail et des blessures nécessitant des soins. Une blessure nécessitant des soins n'entraîne pas l'absence de l'employé de son poste. La fréquence des blessures consignées est la somme des blessures entraînant un arrêt de travail et des blessures nécessitant des soins par tranche de 200 000 heures travaillées, divisée par le nombre d'heures d'exposition.

X Comparaison du salaire de base des employés à temps plein du secteur In Situ au salaire minimum de l'Alberta (12,20 \$/h en 2016).

Y Depuis 2014, cet indicateur est déclaré à l'échelle de Suncor.

Z Tout employé permanent à temps plein ou à temps partiel embauché à l'extérieur et dont la date de début de permanence s'inscrit dans la période de déclaration.

AA Certaines régions où nous exploitons nos activités interdisent la cueillette de renseignements sur le genre, par conséquent, les données indiquées ici peuvent ne pas refléter la totalité de notre main-d'œuvre en raison de la disponibilité des données.

La diversité des effectifs est calculée selon les renseignements fournis volontairement par les employés. Les indicateurs portant sur l'ethnicité et l'invalidité ne reflètent que ceux des employés qui ont consenti à la divulgation de ces renseignements.



Exploration et production

[Accueil](#) > [Données sur la performance](#) > Exploration et production

Notre secteur Exploration et production (E et P) est constitué des éléments suivants :

- activités extracôtières au large de la côte Est du Canada et en mer du Nord
- activités terrestres en Amérique du Nord, en Libye et en Syrie (Remarque : les activités de Suncor en Syrie ont été suspendues indéfiniment en 2011 en raison de l'agitation politique dans le pays. La production en Libye a été pratiquement interrompue en raison de l'instabilité politique; le moment du retour à la normale reste incertain.)

Les données sur la performance* sont indiquées pour nos actifs exploités du secteur E et P dans les régions suivantes :

- [Côte Est du Canada](#)
- [Activités terrestres — Amérique du Nord](#)

*D'une année à l'autre, les écarts entre les données régionales sur le développement durable du secteur E et P sont affectés par les fusions et la cession d'actifs.



Activités terrestres - Amérique du Nord

[Accueil](#) > [Données sur la performance](#) > [Exploration et production](#) > [Activités terrestres - Amérique du Nord](#)

Les données sur la performance du secteur Activités terrestres - Amérique du Nord ne concernent que nos actifs terrestres exploités en Amérique du Nord, principalement dans l'Ouest du Canada. Les données sur les enjeux sociaux sont déclarées dans la section [Côte Est du Canada](#).

Le 26 septembre 2013, Suncor a terminé la cession d'actifs de la majorité de ses activités liées au gaz naturel classique dans l'Ouest du Canada. Les données sur la performance environnementale pour 2013 et 2014 tiennent compte de cette cession.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Environnement¹

 [Afficher le filtre](#)

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2012	2013	2014	2015	2016
Production								
Volume traité	millions de barils équivalent pétrole/an	A ▼	OG1	47	33,2	1,32	1,14	1,09
Volume traité	millions de mètres cubes (m ³) équivalent pétrole/an	A ▼	OG1	7,5	5,27	0,21	0,18	0,17
Émissions dans l'atmosphère								
Gaz à effet de serre (GES)	milliers de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (d'éq. CO ₂)	B ▼	G4-EN15 G4-EN16	995	630	42,46	20,13	21,1

Intensité des émissions de GES	tonnes d'éq. CO ₂ /m ³ de production		G4-EN18	0,13	0,12	0,20	0,11	0,12
Dioxyde de soufre (SO ₂)	milliers de tonnes	C	G4-EN21	3,6	2,4	0	0	0
Intensité des émissions de SO ₂	kilogrammes (kg)/m ³ de production		G4-EN21	0,48	0,46	0	0	0
Oxydes d'azote (NO _x)	milliers de tonnes	D	G4-EN21	6,9	5,2	0,39	0,21	0,21
Intensité des émissions de NO _x	kg/m ³ de production		G4-EN21	0,93	0,99	1,81	1,14	1,24
Composés organiques volatils (COV)	milliers de tonnes	E	G4-EN21	0,45	0,34	0,01	0,01	0,01
• Benzène	tonnes		G4-EN21	12,6	8,5	1,59	0,7	0,5
Intensité des émissions de COV	kg/m ³ de production		G4-EN21	0,06	0,06	0,05	0,03	0,04
Rejets sur le site Inventaire national des rejets de polluants (INRP)	milliers de tonnes	F	G4-EN21	13	0,55	0,20	0,20	0,21
Quantité totale de gaz brûlé à la torche	millions de m ³	G	OG6	10,2	4,9	0,49	0,18	0,58
Intensité de gaz brûlé à la torche	m ³ /m ³ de production		OG6	1,5	0,9	2,29	0,99	3,34
Consommation d'énergie								
Consommation d'énergie totale	millions de gigajoules	H	G4-EN3 G4-EN4	11,8	7,59	0,50	0,30	0,32
• Consommation d'énergie directe	millions de gigajoules	I	G4-EN3	11,5	7,31	0,50	0,29	0,32
• Consommation d'énergie indirecte	millions de gigajoules	I	G4-EN4	0,3	0,28	0	0	0
Intensité énergétique	gigajoules/m ³ de production		G4-EN5	1,58	1,44	2,35	1,63	1,88
Économies d'énergie dues à la conservation et à l'amélioration de l'efficacité énergétique	milliers de gigajoules		G4-EN6	36	26	0	0	0
Utilisation de l'eau								
Prélèvement d'eau total	millions de m ³		G4-EN8	0,54	0,66	0,06	0	0
Intensité du prélèvement d'eau	m ³ /m ³ de production		G4-EN8	0,07	0,13	0,26	0	0
Eau retournée	millions de m ³		G4-EN22	0	0	0	0	0

Consommation d'eau	millions de m ³			0,54	0,66	0,06	0	0
Intensité de la consommation d'eau	m ³ /m ³ de production			0,07	0,13	0,26	0	0
Eau produite	millions de m ³	J	OG5	1,77	1,03	0,01	0,01	0
Gestion des déchets								
Total des déchets dangereux produits	milliers de tonnes	K	G4-EN22	4	3,5	0,06	0,01	0,01
• Déchets dangereux incinérés	tonnes		G4-EN22	19,5	17,4	2,65	0	0
• Déchets dangereux rejetés en puits profond	tonnes	L	G4-EN22	85,6	0	0	0	0
• Déchets dangereux enfouis	tonnes		G4-EN22	91,5	2 313,5	5,35	1,38	0
• Déchets dangereux autrement évacués	tonnes		G4-EN22	3 764,7	1 182,5	51,0	1,24	0
• Déchets dangereux réutilisés, recyclés ou récupérés	tonnes	K	G4-EN23	–	–	9,67	10,77	7,73
Total des déchets non dangereux produits	milliers de tonnes	M	G4-EN22	178,3	49,7	2,45	0,31	0
• Déchets non dangereux incinérés	tonnes		G4-EN22	0	0	0	0	0
• Déchets non dangereux rejetés en puits profond	tonnes		G4-EN22	549,1	512,9	0	0	0
• Déchets non dangereux enfouis	tonnes		G4-EN22	148 980,3	26 105,8	2 322,83	88,25	0
• Déchets non dangereux autrement évacués	tonnes		G4-EN22	28 800,0	23 041,9	129,8	0	0
• Déchets non dangereux réutilisés, recyclés ou récupérés	tonnes	K	G4-EN22	–	–	–	225	0,61
Déchets de forage évacués ou traités	tonnes	N	OG7	465	9 832,3	1 974,16	55	0
Déchets réutilisés, recyclés ou récupérés (hors du site)	tonnes	K	G4-EN23	164,8	210,8	–	–	–

Perturbation des terres et remise en état								
Nombre total de puits de production	nombre	O v		4 902	67	30	28	25
Puits de production exploités par Suncor	nombre	P v		4 797	63	23	25	21
Puits fermés ou dont l'exploitation est suspendue	nombre	Q v		1 339	27	15	16	18
Puits en cours de remise en état	nombre	R v	G4-EN13	270	0	11	11	12
Certificats de remise en état reçus	nombre		G4-EN13	2	0	0	0	0
Conformité		S v						
Infractions à la réglementation	nombre	S v	G4-EN29	32	32	8	0	0
Amendes	\$	T v	G4-EN29	12 080	0	0	0	0
Déversements à déclarer	nombre	U v	G4-EN24	15	13	2	0	0
Déversements dans les cours d'eau	nombre		G4-EN24	0	0	0	0	0
Volume total des déversements	m ³		G4-EN24	204,85	68,85	20,03	0	0
Dépassements des limites de qualité de l'air	nombre		G4-EN29	4	1	1	0	0
Gestion Environnement, santé prévention (ESP)								
Projets visant à réduire les émissions de GES et réductions réalisées	milliers de tonnes équivalent CO ₂ par année		G4-EN6	24 937,43	1 561,00	0	0	0

Activités terrestres - Amérique du Nord - Notes, environnement

1 Les données déclarées pour la division Activités terrestres – Amérique du Nord représentent les actifs détenus tout au long de l'année de déclaration, ainsi que les actifs cédés jusqu'à la date de leur vente. En 2013 et 2014, nous avons vendu la majorité de nos actifs de gaz naturel classique dans l'Ouest du Canada (incluant Wilson Creek en 2014), par conséquent, les données sur la performance reflètent une baisse importante.

A Le volume traité est la quantité totale d'hydrocarbures traités dans les installations exploitées par Suncor. Cela comprend la production appartenant à Suncor et les produits de tiers traités par Suncor à ses installations. Le volume traité est utilisé pour calculer l'intensité des émissions.

Les barils équivalent pétrole et les mètres cubes peuvent être trompeurs comme indication de la valeur.

[Consulter les Mises en garde.](#)

- B Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont calculées au moyen d'une méthodologie propre à chaque installation qui utilise diverses méthodologies de référence qui ont été acceptées par les autorités compétentes auprès desquelles chaque installation est tenue de déclarer ses émissions de GES. Cette méthodologie a été suivie dans le cas où une autorité compétente dispose d'une méthodologie donnée, et s'il n'en existe pas, les méthodes les plus appropriées et les plus précises disponibles sont utilisées pour quantifier chaque source d'émission.
- C Émissions totales de SO₂ aux installations exploitées par Suncor. Ce total inclut les émissions des installations exploitées que la loi oblige à produire des rapports, de même que celles qui n'y sont pas obligées. Les émissions de 2013 pour les propriétés cédées sont présentées pour la période du 1^{er} janvier au 26 septembre 2013.
- D Émissions totales de NO_x aux installations exploitées par Suncor. Ce total inclut les émissions des installations exploitées que la loi oblige à produire des rapports, de même que celles qui n'y sont pas obligées. Les émissions de 2013 pour les propriétés cédées sont présentées pour la période du 1^{er} janvier au 26 septembre 2013.
- E Émissions totales de COV aux installations exploitées par Suncor. Ce total inclut les émissions des installations exploitées que la loi oblige à produire des rapports, de même que celles qui n'y sont pas obligées.
- F Il y a une baisse des rejets sur le site (INRP) en 2013 comparativement à 2012 car Suncor n'est pas tenue de divulguer les données pour les installations non exploitées au 31 décembre de l'année de déclaration pour l'INRP.
- G Compte tenu de la cession effectuée en 2013, les données sur le gaz dissout brûlé à la torche et les autres sources de gaz brûlé à la torche étaient impossibles à obtenir.
- H L'énergie totale correspond à la somme de l'énergie directe et indirecte.
- I L'énergie directe est principalement l'énergie consommée sur le site aux installations exploitées par Suncor. L'énergie indirecte inclut les services d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement importés de tiers.
- J Toute l'eau produite est constituée d'eau de formation et d'autres eaux amenées à la surface dans le déroulement normal des procédés de production de gaz naturel.
- K Avant 2014, les déchets réutilisés, recyclés et réutilisés n'étaient pas inclus dans les totaux pour les déchets dangereux et non dangereux générés et étaient déclarés dans un total global. Depuis 2014, afin de fournir une description plus détaillée des flux de déchets créés en raison de nos activités, nous avons inclus cette catégorie de déchets dans les totaux des déchets dangereux et non dangereux générés.
- L Ces données varient compte tenu des activités menées.
- M Le volume accru de déchets non dangereux produits en 2012 est principalement attribuable aux activités de restauration et de récupération, y compris l'enlèvement du bioterre.
- N Comprend les boues de forage tirées des activités de forage. Ces données n'ont pas été incluses dans les données sur les déchets dangereux produits et les déchets non dangereux produits. L'augmentation enregistrée en 2013 est attribuable à l'interruption des activités de forage en raison de l'incident survenu à Altares, en C.-B. en 2012.
- O Les bases de données des agences publiques et de réglementation ont été explorées et comparées aux puits de Suncor avec les volumes de production annuels connexes. Le nombre de puits producteurs a diminué de façon significative en 2013 en raison d'une importante cession d'actifs à la fin de 2013.
- P Le nombre de puits producteurs de Suncor a diminué de façon significative en 2013 en raison d'une importante cession d'actifs à la fin de 2013 et correspond aux actifs détenus au 31 décembre 2014.
- Q Un puits est dit fermé si son exploitation est interrompue en obturant la tête du puits, souvent avec l'intention d'en reprendre l'exploitation ultérieurement. Un puits mis en suspension est un puits fermé où une procédure d'isolement souterrain supplémentaire a été exécutée, et dont l'exploitation a généralement été interrompue en raison d'une faible rentabilité. Si le puits en suspension n'est pas remis en exploitation, il est mis hors service conformément aux exigences de la réglementation. Les listes des puits inactifs et suspendus des agences de réglementation de l'Ouest du Canada (organisme de réglementation de l'énergie de l'Alberta, Energy and Resources de la Saskatchewan et la British Columbia Oil and Gas Commission) ont été utilisées pour déterminer ce total.

Le nombre de fermetures de puits a diminué de façon significative en 2013 en raison d'une importante cession d'actifs à la fin de 2013.

- R Aux fins du rapport sur le développement durable, le nombre de puits en cours de remise en état inclut les installations abandonnées sous les soins et la garde du groupe Surface, Land, Logistics and Construction Liability Management du secteur Activités terrestres - Amérique du Nord qui sont classées (c.-à-d. état de l'installation) Phase I, Phase II, Restauration et Remise en état. Les installations classées sous « présélection » n'étaient pas incluses. Pour une explication des catégories, voir le document « Draft Remediation - Reclamation Framework » de Suncor. Nous travaillons activement d'une manière ou d'une autre sur ces installations et notre objectif est de les fermer ou d'obtenir la mention fermée par le biais d'un certificat de remise en état ou d'une accréditation connexe. [Consulter les Mises en garde.](#)

S La tendance à la baisse des données sur la conformité de 2013 et 2014 reflète l'avancement de notre discipline opérationnelle et des réductions de nos activités dans ce segment commercial, en raison de dessaisissements.

Il y a infraction à un règlement lorsqu'un incident environnemental enfreint une limite réglementaire (seuil prescrit par la loi, approbation ou permis émis par un organisme de réglementation) ou une exigence (d'une loi, d'un règlement, d'une licence, d'une norme, d'une approbation, d'une directive et(ou) d'un permis applicable aux activités de Suncor) et qui doit faire l'objet d'une déclaration réglementaire officielle.

T Amendes associées au dépôt de rapports de comptabilité de production en retard.

U Le concept de déversement à signaler suit la définition qui en est donnée dans la réglementation fédérale et provinciale.

Économie

 [Afficher le filtre](#)

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2012	2013	2014	2015	2016
Crédits d'impôts et de redevances	millions de dollars	V 	G4-EC4	12,4	18,9	0,8	0,3	0
Achats								
Biens et services	millions de dollars			327	228	103	11	3
Achats de biens et services								
• Au Canada	millions de dollars			326	227	102	11	3
• Auprès d'entreprises locales/fournisseurs locaux	millions de dollars	W 	G4-EC9	311	214	–	–	–

Activités terrestres - Amérique du Nord - Notes, économie

V Pour 2012 et 2013, comprend le programme de crédits de redevances pour le gaz à grande profondeur et les crédits d'impôt de l'Alberta au titre des redevances. Pour 2014, comprend le programme de crédits de redevances pour le gaz à grande profondeur seulement; les crédits d'impôt de l'Alberta au titre des redevances ne sont pas inclus étant donné que le montant ne devrait pas être important en raison des activités de forage minimales.

W Les entreprises locales et les fournisseurs locaux sont ceux qui sont établis dans la région d'exploitation (les données de 2012 à 2014 incluent les activités en Alberta et en Colombie-Britannique). Depuis 2014, ces données sont présentées pour [l'ensemble de Suncor](#).



Côte Est du Canada

[Accueil](#) > [Données sur la performance](#) > [Exploration et production](#) > Côte Est du Canada

La division Côte Est du Canada fait partie de notre secteur Exploration et production (E et P) et se concentre sur les activités extracôtières au large de la Côte Est du Canada.

Les données environnementales portent sur nos actifs exploités et, par conséquent, les seules données incluses sont celles de notre navire de production, de stockage et de déchargement (NPSD) Terra Nova.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Environnement¹

 [Afficher le filtre](#)

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2012	2013	2014	2015	2016
Production								
Production nette	millions de barils équivalent pétrole (bep)/an	A	OG1	8,47	13,77	16,73	13,13	12,08
Production nette	millions de mètres cubes (m ³) équivalent pétrole/an	A	OG1	1,35	2,19	2,66	2,09	1,92
Émissions dans l'atmosphère								
Gaz à effet de serre (GES)	milliers de tonnes équivalent dioxyde de carbone (d'éq. CO ₂)	B	G4-EN15 G4-EN16	391,36	521,83	642,39	548,43	560,43
Intensité des émissions de GES	tonnes d'éq. CO ₂ /m ³ de production		G4-EN18	0,29	0,24	0,24	0,26	0,29

Dioxyde de soufre (SO ₂)	tonnes	C	G4-EN21	1,31	3,34	6,35	4,39	11,06
Intensité des émissions de SO ₂	kilogrammes (kg)/m ³ de production		G4-EN21	0	0	0	0	0,01
Oxydes d'azote (NO _x)	milliers de tonnes	D	G4-EN21	1,46	2,03	2,39	2,07	2,22
Intensité des émissions de NO _x	kg/m ³ de production		G4-EN21	1,09	0,93	0,90	1,00	1,16
Composés organiques volatils (COV)	milliers de tonnes	E	G4-EN21	1,5	1,2	0,24	0,64	0,12
• Benzène	tonnes		G4-EN21	0,15	0,18	0,62	0,18	0,20
• Toluène	tonnes		G4-EN21	0,25	0,38	1,74	0,40	0,49
• Éthylbenzène	tonnes		G4-EN21	0,05	0,08	0,48	0,09	0,11
• Xylène	tonnes		G4-EN21	0,1	0,16	1,59	0,16	0,20
Intensité des émissions de COV	kg/m ³ de production	E	G4-EN21	1,12	0,54	0,09	0,31	0,06
Rejets sur le site Inventaire national des rejets de polluants (INRP)	tonnes	F	G4-EN21	3 551	3 903,86	3 435,57	2 892,44	
						3 499,53		
Gaz brûlé à la torche	millions de m ³		OG6	47,35	53,68	76,65	58,03	42,65
Intensité de gaz brûlé à la torche	m ³ /m ³ de production	G	OG6	35,16	24,5	28,76	27,81	22,22
Consommation d'énergie								
Consommation d'énergie totale	millions de gigajoules	H	G4-EN3 G4-EN4	4,8	6,46	8,49	6,87	7,09
• Consommation d'énergie directe	millions de gigajoules	I	G4-EN3	4,8	6,46	8,49	6,87	7,09
• Consommation d'énergie indirecte	millions de gigajoules	I	G4-EN4	0	0	0	0	0
Intensité énergétique	gigajoules/m ³ de production		G4-EN5	3,56	2,95	3,19	3,29	3,69
Economies d'énergie dues à la conservation et à l'amélioration de l'efficacité énergétique	millions de gigajoules	J	G4-EN6	0	0	0	0	0
Utilisation de l'eau								
Prélèvement d'eau total	millions de m ³	K	G4-EN8	14,07	24,14	26,20	22,63	25,64
Intensité du prélèvement d'eau	m ³ /m ³ de production		G4-EN8	10,44	11,02	9,83	10,84	13,36
Eau retournée	millions de m ³	L	G4-EN22	10,46	17,92	18,25	16,48	17,22
Consommation d'eau	millions de m ³	M		3,61	6,22	7,95	6,15	8,42
Intensité de la consommation d'eau	m ³ /m ³ de production			2,68	2,84	2,98	2,95	4,39
Eau produite	millions de m ³	N	OG5	2,24	3,84	5,02	4,63	5,35

Gestion des déchets								
Total des déchets dangereux produits	milliers de tonnes	O ✓	G4-EN23	0,14	0,45	2,07	0,24	0,12
• Déchets dangereux incinérés	tonnes		G4-EN23	67,4	123	159	101	21
• Déchets dangereux enfouis	tonnes		G4-EN23	59,3	52	42	80	71
• Déchets dangereux évacués autrement	tonnes		G4-EN23	14,11	278,7	89	22	25
• Déchets dangereux réutilisés, recyclés et récupérés	tonnes	O ✓	G4-EN23	--	--	1 780	32	6
Total des déchets non dangereux produits	milliers de tonnes		G4-EN23	1,85	2,7	3,12	2,42	0,23
• Déchets non dangereux incinérés	tonnes		G4-EN23	0	0	0	0	0
• Déchets non dangereux enfouis	tonnes		G4-EN23	1 854,4	2 700	3 090	2 357	135
• Déchets non dangereux évacués autrement	tonnes		G4-EN23	0	0	0	0	0
• Déchets non dangereux réutilisés, recyclés et récupérés	tonnes	O ✓	G4-EN32	--	--	29	60	94
Déchets réutilisés, recyclés et récupérés (hors du site)	tonnes	O ✓	G4-EN23	22,9	1 434,3	--	--	--
Conformité								
Infractions à la réglementation	nombre	P ✓	G4-EN29	19	13	14	14	4
Amendes	\$		G4-EN29	0	0	0	0	0
Déversements à déclarer	nombre	O ✓	G4-EN24	6	12	12	13	4
• Déversements dans les cours d'eau	nombre		G4-EN24	6	12	12	13	4
Volume total des déversements	m ³	R ✓	G4-EN24	2,33	7,57	7,80	3,74	1,77
Dépassements des limites de qualité de l'air	nombre		G4-EN29	0	0	0	0	0
Dépassements des limites d'eaux usées industrielles	nombre		G4-EN29	2	1	1	1	0
Gestion Environnement, santé et prévention (ESP)								
Dépenses environnementales	millions de dollars	S ✓	G4-EN31	0	0	6,17	5,22	3,93

Côte Est du Canada - Notes, environnement

¹ En 2014, le Terra Nova a repris ses activités normales après un arrêt de maintenance en 2013, ce qui a donné une production plus élevée en 2014.

^A Quantité totale de produits vendue. La production nette est utilisée pour calculer l'intensité des émissions. La production de Terra Nova n'inclut que les ventes de pétrole et non le carburant brûlé à la torche et produit à l'intérieur.

Les barils équivalent pétrole et les mètres cubes peuvent être trompeurs comme indication de la valeur.
[Consulter les Mises en garde.](#)

^B Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont calculées au moyen d'une méthodologie propre à chaque installation qui utilise diverses méthodologies de référence qui ont été acceptées par les autorités compétentes auprès desquelles chaque installation est tenue de déclarer ses émissions de GES. Cette méthodologie a été suivie dans le cas où une autorité compétente dispose d'une méthodologie donnée, et s'il n'en existe pas, les méthodes les plus appropriées et les plus précises disponibles sont utilisées pour quantifier chaque source d'émission. Les baisses des émissions de GES en 2015 relativement à 2014 sont attribuables à l'augmentation des activités de maintenance planifiées et non planifiées en 2015.

- C L'augmentation des émissions de SO₂ de 2012 à 2013 s'explique par l'arrêt de maintenance à quai en 2012, la reprise de l'ensemble des activités en 2013 et l'augmentation du contenu en soufre dans le réservoir. La baisse en 2015 relativement à 2014 est attribuable à une modification de la source d'alimentation de la chaudière.
- D Il y a eu une hausse des émissions de NO_x en 2013 par rapport à 2012 en raison de la prolongation de l'arrêt de maintenance à quai en 2012. L'ensemble des activités ont repris en 2013, ce qui a entraîné une hausse de la production.
- E En 2013, il y a eu une baisse du total des émissions de COV et de l'intensité des émissions COV par rapport à 2012 en raison de l'installation d'un système de gaz d'isolement d'hydrocarbure dans les citernes du navire. La hausse en 2015 est attribuable à l'efficacité plus faible du système de gaz d'isolement d'hydrocarbure dans les citernes du navire.
- F La hausse globale des émissions d'INRP en 2013 par rapport à 2012 était attribuable au retour aux activités régulières après l'arrêt de maintenance à quai en 2012. En 2015, il y avait davantage de COV, ce qui a contribué à une hausse des émissions d'INRP par rapport à 2014.
- G La diminution de l'intensité du gaz brûlé à la torche pour 2013 par rapport à 2012 était due à une baisse de production attribuable au retour aux activités régulières à la suite de l'arrêt de maintenance à quai en 2012.
- H L'énergie totale est la somme de l'énergie directe et indirecte.
- I L'énergie directe est principalement l'énergie consommée sur le site aux installations exploitées par Suncor. Pour les activités de la division Côte Est du Canada de Suncor, la consommation d'énergie directe inclut la consommation de diesel et de gaz naturel à des fins de production de chaleur et d'électricité sur le NPSD Terra Nova, de même que le gaz naturel brûlé à la torche. Il n'y a pas d'importation d'électricité du réseau public local étant donné que les propriétés exploitées sont des plateformes de forage en mer; c'est pourquoi l'énergie indirecte est 0.
- J Ce paramètre de mesure correspond aux réductions de la consommation d'énergie en raison des initiatives de conservation et d'efficacité, le cas échéant.
- K Pour les activités de la division Côte Est, les prélèvements d'eau incluent l'eau douce amenée par navire aux réservoirs d'eau potable du NPSD pour consommation domestique sur place. La totalité de l'eau douce est transférée par navire et puisée dans le réseau d'alimentation en eau domestique de St. John's. Ils incluent aussi le prélèvement d'eau de mer utilisée pour le refroidissement de procédés et l'injection d'eau aux fins de production. Il y a eu une hausse des prélèvements d'eau de mer en 2013 par rapport à 2012 en raison de la prolongation de l'arrêt de maintenance à quai en 2012.
- L L'eau retournée est incluse dans l'eau douce et l'eau de mer, et ce retour se fait dans l'océan Atlantique.
- M La consommation d'eau a augmenté en 2013 par rapport à 2012 en raison de la prolongation de l'arrêt de maintenance à quai en 2012.
- N Toute l'eau produite est constituée d'eau de formation et d'autres eaux amenées à la surface dans le déroulement normal des procédés de production.
- O Avant 2014, les déchets réutilisés, recyclés et récupérés n'étaient pas inclus dans les totaux pour les déchets dangereux et non dangereux générés et étaient déclarés dans un total global. Depuis 2014, afin de fournir une description plus détaillée des flux de déchets créés en raison de nos activités, nous avons inclus cette catégorie de déchets dans les totaux des déchets dangereux et non dangereux générés.
- P Il y a infraction à un règlement lorsqu'un incident environnemental enfreint une limite réglementaire (seuil prescrit par la loi, approbation ou permis émis par un organisme de réglementation) ou une exigence (d'une loi, d'un règlement, d'une licence, d'une norme, d'une approbation, d'une directive et/ou d'un permis applicable aux activités de Suncor) et qui doit faire l'objet d'une déclaration réglementaire officielle.
- Q Le concept de déversement à signaler suit la définition qui en est donnée dans la réglementation fédérale et provinciale.
- R Inclut les déversements d'hydrocarbures et d'autres substances.
- S Les dépenses environnementales consistent, sans s'y limiter, aux dépenses pour la surveillance environnementale, les évaluations environnementales, l'élimination des déchets, le traitement des émissions, les services externes pour les services environnementaux, la recherche et le développement, les produits chimiques servant à clarifier l'eau produite et les services d'intervention en cas d'urgence. Cela n'inclut pas les coûts afférents au personnel et aux activités de base.

Économie²

 Afficher le filtre



Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

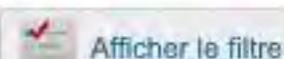
Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2012	2013	2014	2015	2016
Achats								
Biens et services	millions \$	T 		894	727	816	606	410
Achats de biens et services								
• Au Canada	millions \$			659	614	721	324	251
• Auprès d'entreprises locales/fournisseurs locaux	millions \$	U 	G4-EC9	787	594	–	–	–

Côte Est du Canada - Notes, économie

T Les achats de biens et services excluent la Syrie et la Libye et sont surtout représentatifs des activités de notre division Côte Est du Canada, mais en raison de la disponibilité des données, ils incluent nos autres activités internationales et extracôtières, incluant les actifs non exploités.

U Les entreprises locales et les fournisseurs locaux sont ceux qui sont établis dans la région d'exploitation (Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Royaume-Uni et Norvège). Depuis 2014, ces données sont présentées pour l'ensemble de Suncor.

Enjeux sociaux³

 Afficher le filtre



Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2012	2013	2014	2015	2016
Santé et sécurité								
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail - employés		V 	G4-LA6	–	–	0	0,22	0
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail - entrepreneurs		V 	G4-LA6	–	–	0	0,16	0,20
Fréquence des blessures consignées - employés		V 	G4-LA6	–	–	0,18	0,22	0
Fréquence des blessures consignées - entrepreneurs		V 	G4-LA6	–	–	0,40	0,16	0,41
Décès		V 	G4-LA6	–	–	0	0	0
Relations avec les employés								
Employé recevant des évaluations de rendement	%		G4-LA11	100	100	100	100	100
Formation et perfectionnement	milliers de dollars	W 	G4-LA9	435	956	2 008	157	0
Rapport du salaire le plus bas au salaire minimum	%	X 	G4-EC5	1,3	2,4	2,4	2,6	2,4

Rapport du salaire moyen au salaire minimum	%	X ▼	G4-EC5	5,6	6,6	6,4	5,3	5,2
Rapport des emplois offerts aux emplois acceptés	%	Y ▼		1,22	1,13	--	--	--
Nouveaux employés		Z ▼	G4-LA1					
• Hommes	%		G4-LA1	73,5	66,7	80	92,3	58,3
• Femmes	%		G4-LA1	26,5	33,3	20	7,7	41,7
• Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA1	29,4	22,2	8,6	30,6	25,0
• Âgés entre 30 et 50 ans	%		G4-LA1	52,9	68,9	82,9	53,8	75,0
• Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA1	17,6	8,9	8,6	15,4	0
Roulement du personnel	%		G4-LA1	17,3	4	9,2	11,7	8,6
• Hommes	%		G4-LA1	17	4,1	7,4	12,1	8,0
• Femmes	%		G4-LA1	6,4	3,6	15,3	11,5	7,7
• Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA1	21,2	6,1	3,2	4,8	4,8
• Âgés entre 30 et 50 ans	%		G4-LA1	19,3	3,9	12,4	12,6	5,3
• Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA1	12,4	2,9	4,6	11,2	14,0
Effectifs								
Employés de Suncor			G4-10	367	317	448	360	342
• Temps plein			G4-10	356	306	437	351	333
• Temps partiel			G4-10	10	10	10	9	9
• Temporaires/occasionnels			G4-10	1	1	1	0	0
• Entrepreneurs ayant un contrat à long terme			G4-10	30	43	56	75	22
Effectifs syndiqués	%		G4-11	0	0	15	18,9	19,6
Égalité d'accès à l'emploi et diversité des effectifs		AA ▼						
Autochtones	%	AA▼	G4-LA12	0,05	0,3	0,9	1,1	1,8
Minorités visibles	%	AA▼	G4-LA12	6,5	7,6	4	3,9	2,9
Personnes handicapées	%	AA▼	G4-LA12	0,5	0,3	0,7	0,6	0,09
Femmes	%	AA▼	G4-LA12	25,6	26,2	21,9	16,9	19,0
Hommes	%	AA▼	G4-LA12	72,2	69,4	75	78,3	76,3
Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA12	9	10,4	6,9	5,8	6,1
Âgés entre 30 et 50 ans	%		G4-LA12	53,7	56,2	59,6	61,9	60,5
Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA12	37,3	33,1	34,2	32,2	33,3

Diversité de la direction	% de la direction							
Employés à la direction	%	G4-LA13	19,6	29	19,6	21,7	28,1	
Femmes à la direction	%	G4-LA13	12,5	14,1	17,0	16,7	10,4	
Personnes handicapées à la direction	%	G4-LA13	0	0	0	0	1,0	
Âgés de moins de 30 ans	%	G4-LA13	0	0	0	0	0	
Âgés entre 30 et 50 ans	%	G4-LA13	45,8	48,9	58	61,5	58,3	
Âgés de plus de 50 ans	%	G4-LA13	54,2	51,1	42	38,5	41,7	

Côte Est du Canada - Notes, enjeux sociaux

3 Depuis 2014, les données sur la santé et la sécurité, les relations avec les employés et la main-d'œuvre déclarées ici incluent la totalité de notre secteur Exploration et production (E et P), incluant les actifs de Côte Est du Canada, des Activités terrestres – Amérique du Nord et les actifs internationaux et extracôtiers non exploités.

Y Depuis 2014, les données sur la santé et la sécurité déclarées ici représentent notre secteur E et P, incluant les divisions Côte Est du Canada et Activités terrestres – Amérique du Nord. Dans les années précédentes, ces données étaient incluses dans les données sur la performance du secteur Activités terrestres – Amérique du Nord, mais en raison des dessaisissements importants dans notre secteur du gaz naturel classique en 2013 et 2014, les données sont incluses dans la division Côte Est du Canada.

Une blessure entraînant un arrêt de travail est une blessure qui nécessite la consultation d'un médecin et entraîne l'absence de l'employé le prochain jour de travail prévu à son horaire ou n'importe quel jour subséquent. La fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail représente le nombre de telles blessures par tranche de 200 000 heures travaillées, divisé par le nombre d'heures d'exposition.

Les blessures consignées sont la somme des blessures entraînant un arrêt de travail et des blessures nécessitant des soins. Une blessure nécessitant des soins n'entraîne pas l'absence de l'employé de son poste. La fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail représente le nombre de telles blessures par tranche de 200 000 heures travaillées, divisé par le nombre d'heures d'exposition.

W Frais pour les cours de perfectionnement suivis par des employés de Suncor.

X Comparaison du salaire de base des employés à temps plein au salaire minimum de l'Alberta (12,20 \$/h en 2016). Depuis 2014, le salaire minimum de l'Alberta est utilisé à l'échelle de nos activités pour cette mesure de comparaison.

Y Depuis 2014, cet indicateur est déclaré à l'échelle de Suncor.

Z Tout employé permanent à temps plein ou à temps partiel embauché à l'extérieur et dont la date de début de permanence s'inscrit dans la période de déclaration.

AA Certaines régions où nous exploitons nos activités interdisent la cueillette de renseignements sur le genre, par conséquent, les données indiquées ici peuvent ne pas refléter la totalité de notre main-d'œuvre en raison de la disponibilité des données.

La diversité des effectifs est calculée selon les renseignements fournis volontairement par les employés. Les indicateurs portant sur l'ethnicité et l'invalidité ne reflètent que ceux des employés dont le consentement à la divulgation de ces renseignements était inclus.



À l'échelle de Su
Sables pétrolière
In Situ
Exploration et pro
Raffinage et com
Énergie renouvela
Projets majeurs

[Accueil](#) > [Données sur la performance](#) > Raffinage et commercialisation

Nous exploitons des installations dans le secteur Raffinage et commercialisation (R et C) en Alberta, en Ontario, au Québec et au Colorado. Les données des émissions des terminaux et des pipelines de Suncor sont également incluses dans le secteur R et C; elles représentent un faible pourcentage des totaux du secteur R et C et sont considérées comme négligeables. Les données de l'unité de soufre de Suncor à Montréal sont également incluses depuis l'achat en juillet 2014. Les données sur nos installations du secteur R et C sont regroupées ici pour les besoins du rapport.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Environnement

 [Afficher le filtre](#)

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'Information GRI	2012	2013	2014	2015	2016
Production								
Production nette	millions de mètres cubes (m ³) de production commercialisable/an	A ▼	OG1	27,21	27,09	26,91	27,37	26,98
Émissions dans l'atmosphère								
Gaz à effet de serre (GES)	milliers de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (d'éq. CO ₂)	B ▼	G4-EN15 G4-EN16	5 420	5 406	5 467	5 438	5 410
Intensité des émissions de GES	tonnes d'éq. CO ₂ /m ³ de production		G4-EN18	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Émissions indirectes de GES (portée 3)	milliers de tonnes d'éq. CO ₂	C ▼	G4-EN17	1 473	1 523	1 369	1 462	1 526
Dioxyde de soufre (SO ₂)	milliers de tonnes	D ▼	G4-EN21	5,77	6,13	5,86	5,36	7,63

Intensité des émissions de SO ₂	kilogrammes (kg)/m ³ de production		G4-EN21	0,21	0,23	0,22	0,20	0,28
Oxydes d'azote (NO _x)	milliers de tonnes		G4-EN21	4,53	4,55	4	3,83	3,72
Intensité des émissions de NO _x	kg/m ³ de production		G4-EN21	0,17	0,17	0,15	0,14	0,14
Composés organiques volatils (COV)	milliers de tonnes		G4-EN21	4,25	4,68	4,38	4,37	4,33
• Benzène	tonnes		G4-EN21	46,37	46,48	40,09	39,62	36,22
• Toluène	tonnes		G4-EN21	123,86	115,85	116,91	104,31	95,53
• Éthylbenzène	tonnes		G4-EN21	10,51	10,16	9,63	10,03	9,22
• Xylène	tonnes		G4-EN21	62,27	58,91	59,42	57,30	56,06
Intensité des émissions de COV	kg/m ³ de production		G4-EN21	0,16	0,17	0,16	0,16	0,16
Rejets sur le site Inventaire national des rejets de polluants (INRP)	milliers de tonnes	E ▼	G4-EN21	20,01	20,84	20,32	19,79	20,80
Gaz brûlé à la torche	millions de m ³		OG6	71,9	100,7	101,87	110,12	105,16
Intensité de gaz brûlé à la torche	m ³ /m ³ de production		OG6	2,64	3,72	3,79	4,02	3,90
Consommation d'énergie								
Consommation d'énergie totale	millions de gigajoules	F ▼	G4-EN3 G4-EN4	83,23	84,37	86,18	88,07	85,83
• Consommation d'énergie directe	millions de gigajoules	G ▼	G4-EN3	71,5	72,5	74,03	75,99	74,65
• Consommation d'énergie indirecte	millions de gigajoules	G ▼	G4-EN4	11,71	11,83	12,14	12,08	11,46
Intensité énergétique	gigajoules/m ³ de production		G4-EN5	3,1	3,1	3,2	3,2	3,18
Importations d'électricité	millions de gigajoules		G4-EN3	6,08	6,25	5,97	5,07	6,21
Intensité d'importation d'électricité	gigajoules/m ³ de production		G4-EN3	0,22	0,23	0,22	0,23	0,23
Importations de vapeur	millions de gigajoules		G4-EN3	5,63	5,59	6,17	5,76	5,24
Intensité d'importation de vapeur	gigajoules/m ³ de production		G4-EN3	0,21	0,21	0,23	0,21	0,19
Économies d'énergie dues à la conservation et à l'amélioration de l'efficacité énergétique	milliers de gigajoules		G4-EN6	1 387,18	515,45	200,78	640,38	605,26

Consommation d'eau								
Prélèvement d'eau total	millions de m ³		G4-EN8	82,33	77,83	83,05	91,17	90,66
• Prélèvement d'eau de surface	millions de m ³	H	G4-EN8	70	64,72	71,33	79,27	78,46
• Prélèvement d'eau souterraine	millions de m ³		G4-EN8	0,6	0,6	0,3	0,3	0,3
• Prélèvement d'eau de la municipalité, de la ville ou du district	millions de m ³	I	G4-EN8	3,07	2,95	2,44	3,18	3,05
• Prélèvement d'eau usée traitée provenant d'organismes externes	millions de m ³	J	G4-EN8	2,7	1,54	1,29	1,51	1,37
• Prélèvement d'eaux usées industrielles	millions de m ³	K	G4-EN8	5,95	8,02	7,67	6,89	7,44
Intensité du prélèvement d'eau total	m ³ /m ³ de production		G4-EN8	3,03	2,87	3,09	3,33	3,36
Eau retournée	millions de m ³		G4-EN22	65,46	61,39	72,21	73,88	76,24
Consommation d'eau	millions de m ³	K		16,87	16,44	10,92	17,28	14,42
Intensité de la consommation d'eau	m ³ /m ³ de production	K		0,62	0,61	0,41	0,63	0,53
Qualité de l'eau rejetée								
Huile et graisse	tonnes		G4-EN22	24,52	16,81	14,84	16,76	18,54
Quantité totale de sédiments en suspension	tonnes		G4-EN22	360,24	116,47	118,60	117,97	143,41
Phénoï	tonnes		G4-EN22	0,08	0,25	0,34	0,19	0,15
Ammoniac	tonnes		G4-EN22	14,47	6,56	7,84	6,66	11,49
Gestion des déchets		L						
Total des déchets dangereux produits	milliers de tonnes	L	G4-EN23	1 317,07	1 239,30	1 283,91	1 062,27	1 058,50
• Déchets dangereux incinérés	tonnes		G4-EN23	1 977,62	1 245,08	2 940,08	2 244,37	3 535,54
• Déchets dangereux rejetés en puits profond	tonnes	M	G4-EN23	1 302 958,00	1 231 221,23	1 232 852,00	961 873,43	962 747,47
• Déchets dangereux enfouis	tonnes	L	G4-EN23	7 205,94	1 907,53	734,19	3 265,96	8 781,34
• Déchets dangereux autrement évacués	tonnes	L	G4-EN23	4 932,98	4 925,45	5 248,60	3 920,04	3 067,64

• Déchets dangereux réutilisés, recyclés ou récupérés	tonnes	L v	G4-EN23	--	--	42 134,50	90 964,36	80 371,12
Total des déchets non dangereux produits	milliers de tonnes	L v	G4-EN23	84,7	44,7	48,70	46,13	50,24
• Déchets non dangereux incinérés	tonnes		G4-EN23	145,05	158,1	174,00	660,00	486,34
• Déchets non dangereux rejetés en puits profond	tonnes	N v	G4-EN23	460,98	2 496,24	1 210,00	801,00	872,30
• Déchets non dangereux enfouis	tonnes		G4-EN23	39 475,28	16 672,11	22 785,54	26 239,54	26 558,38
• Déchets non dangereux autrement évacués	tonnes	O v	G4-EN23	18 173,55	25 407,47	3 241,22	3 587	1 420,82
• Déchets non dangereux recyclés, réutilisés ou récupérés	tonnes	L v	G4-EN23	--	--	21 287,77	14 841,59	20 901,10
Déchets réutilisés, recyclés ou récupérés (hors du site)	milliers de tonnes	L v	G4-EN23	69,16	55,23	--	--	--
Déchets réutilisés, recyclés ou récupérés (sur place)	milliers de tonnes	L v	G4-EN23	21,48	9,49	--	--	--
Produits et services								
Essence à l'éthanol	milliers de m ³	P v	G4-EN27	979	828	1 000	1 027	1 135
Teneur en soufre de l'essence	parties par million (ppm)	Q v	OG8	25,8	25,3	18,7	15,7	15,3
Conformité								
Infractions à la réglementation	nombre	R v	G4-EN29	18	23	13	19	2
Amendes	milliers de dollars	S v	G4-EN29	2 473	130	2 257	894	264,8
Déversements à déclarer	nombre		G4-EN24	99	103	107	91	60
Volume total des déversements à déclarer	m ³		G4-EN24	71,78	2 082,02	124	1 208,54	22,11
Dépassements des limites de qualité de l'air	nombre		G4-EN29	81	43	45	65	49
Dépassement des limites de pollution de l'eau par les effluents	nombre		G4-EN29	0	0	2	5	2

Fuites de systèmes de stockage souterrains	nombre	G4-EN24	0	0	0	0	1
Gestion Environnement, santé et prévention (ESP)							
Dépenses environnementales	millions de dollars	G4-EN31	59,24	68,45	32,7	32,17	51,30

Raffinage et commercialisation - Notes, environnement

A Au niveau du secteur, la production nette est déclarée lorsque les transferts interusines ont été identifiés et retirés de la production totale de l'installation. Cette valeur est calculée en ajoutant les volumes de production commercialisable du secteur Raffinage et commercialisation moins les transferts entre les installations du secteur R et C. Les terminaux, les pipelines et l'usine de soufre de Montréal ne contribuent pas à la production du secteur R et C (dénominateur pour l'intensité des GES), seulement les émissions absolues de GES (numérateur pour l'intensité des GES) en raison de la définition des mesures de la production à l'échelle de la Société.

B Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont calculées au moyen d'une méthodologie propre à chaque installation qui utilise diverses méthodologies de référence qui ont été acceptées par les autorités compétentes auprès desquelles chaque installation est tenue de déclarer ses émissions de GES. Cette méthodologie a été suivie dans le cas où une autorité compétente dispose d'une méthodologie donnée, et s'il n'en existe pas, les méthodes les plus appropriées et les plus précises disponibles sont utilisées pour quantifier chaque source d'émission.

Les émissions du secteur R et C comprennent les émissions liées au pipeline reliant les Sables pétrolifères à la raffinerie d'Edmonton ainsi qu'aux pipelines reliant Firebag aux Sables pétrolifères et Fort Hills aux Sables pétrolifères. De plus, les émissions du secteur R et C comprennent les émissions du terminal Burrard et de l'usine de soufre de Montréal (achetée en 2014). Ces sources d'émissions sont ventilées séparément des autres installations du secteur R et C dans la section Performance de 2015 en matière de GES, classées sous « autres ».

Pour la raffinerie d'Edmonton, les valeurs des émissions et de l'intensité des émissions de GES sont conformes aux valeurs énoncées dans le Règlement sur les émetteurs de gaz désignés (SGER), version 3 à l'exception du fait que les émissions indirectes totales ont été incluses ici. Le paramètre de mesure de la production utilisé pour l'intensité des émissions du Règlement est différent de ce qui est utilisé ici. La production du Règlement est une valeur fondée sur l'indice d'activités de la raffinerie et la production utilisée pour notre Rapport sur le développement durable est une production commercialisable. Pour nos activités au Québec et en Ontario, les données sont conformes aux lignes directrices de ces provinces qui sont alignées sur la Western Climate Initiative. La seule exception s'applique aux rapports provinciaux pour nos installations en Ontario et au Québec qui utilisent les potentiels de réchauffement planétaire (PRP) du troisième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Nos rapports sur le développement durable 2013 à 2017 utilisent les potentiels de réchauffement planétaire (PRP) du quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Pour notre raffinerie de Commerce City, les données sont conformes aux lignes directrices du Mandatory Reporting Rule de l'EPA, à l'exception des émissions déclarées dans la section MM.

Les émissions indirectes de portée 2 comprennent les émissions provenant de l'achat de services d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement. Les émissions sont calculées au moyen des données fournies par les fournisseurs actuels lorsque cela est possible et au moyen des données publiées si les données du fournisseur ne sont pas disponibles. Avant 2014, les données associées à l'achat d'hydrogène étaient incluses dans les émissions indirectes de portée 2, mais nous avons cependant été informés que les meilleures pratiques de l'industrie consistaient à inclure ces émissions à titre d'émissions indirectes de portée 3. Par conséquent, nous les avons retirées de toutes les données déclarées pour les inclure dans la catégorie des émissions indirectes de GES de portée 3.

Le dioxyde de carbone vendu par les installations est déclaré sous les émissions indirectes de portée 3 aux fins de conformité avec les principes réglementaires en Ontario et au Québec. Les achats d'hydrogène auprès de tiers sont également inclus dans cette catégorie. Ces données sont déclarées sous les émissions indirectes de portée 3 dans ce tableau et dans les [données sur la performance à l'échelle de Suncor](#).

C Les émissions indirectes de GES de portée 3 déclarées ici comprennent les émissions liées à l'hydrogène et au flux de CO₂ achetés et vendus à des tiers. En 2013, nous avons été informés que les meilleures pratiques de l'industrie consistaient à présenter les émissions associées à l'hydrogène acheté à titre d'émissions indirectes de portée 3, plutôt qu'à titre d'émissions indirectes de portée 2 car elles ne correspondraient pas à la catégorie d'émissions indirectes de portée 2 qui correspond à l'achat de services d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement. Par conséquent, les données sur les émissions liées à l'hydrogène acheté sont déclarées à titre d'émissions indirectes de portée 3 et retirées de la catégorie des émissions indirectes de portée 2.

D En 2012, les données et les processus utilisés dans le cadre de la méthode de calcul des émissions de SO₂ ont été grandement améliorés afin d'accroître la compréhension des conditions des sites dans le cas d'installations données.

E Les données comprennent les émissions des terminaux. Pour en savoir plus sur le Toxic Release Inventory (TRI), consultez le site Web de l'[Environmental Protection Agency](#). À compter de 2015, les rejets du TRI ne sont plus publiés dans notre Rapport sur le développement durable.

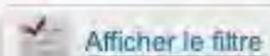
F L'énergie totale correspond à la somme de l'énergie directe et indirecte.

G L'énergie directe est principalement l'énergie consommée sur place aux installations exploitées par Suncor. La consommation d'énergie comprend le brûlage à la torche de gaz à la raffinerie, le gaz naturel acheté et d'autres carburants produits à l'interne.

L'énergie indirecte inclut les services d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement.

- H** Eaux de surface :
- Sarnia : prélèvement estimatif dans la rivière St. Clair
 - Edmonton : rivière Saskatchewan Nord
 - Montréal : depuis 2010, le prélèvement dans le fleuve Saint-Laurent est mesuré
 - Mississauga : prélèvement estimatif dans le lac Ontario
- I** Achat d'eau d'aqueduc pour usage domestique, à l'exception de Commerce City où l'eau est utilisée pour usage domestique et les procédés.
- J** Edmonton : eaux usées de l'usine d'épuration municipale Goldbar.
- K** Le volume des eaux de ruissellement industrielles est indiqué à titre de prélèvement d'eau. Ce volume est inclus à titre d'eau retournée ou consommée, le cas échéant, à chaque installation. L'eau des installations du secteur Raffinage et commercialisation est retournée selon l'emplacement dans la rivière North Saskatchewan, le fleuve Saint-Laurent, le lac Ontario, la rivière St. Clair et Sand Creek.
- L** Le volume de déchets dangereux varie d'une année à l'autre en raison de l'entretien périodique du matériel, notamment :
- le remplacement du catalyseur des réacteurs et des réservoirs de traitement des eaux usées
 - le nettoyage des lagons
 - les arrêts des activités
 - les programmes de recyclage des installations
- Avant 2014, les déchets réutilisés, recyclés et récupérés n'étaient pas inclus dans les totaux pour les déchets dangereux et non dangereux générés et étaient déclarés dans un total global. Depuis 2014, afin de fournir une description plus détaillée des flux de déchets créés en raison de nos activités, nous avons inclus cette catégorie de déchets dans les totaux des déchets dangereux et non dangereux générés.
- M** L'injection de déchets dangereux en puits profond dépend du volume, ce qui a une incidence sur la consommation d'eau.
- N** Depuis 2012, l'expérimentation d'envoi d'eau de fond à une installation externe de traitement d'eaux usées a nécessité l'injection d'eau de fond non compatible.
- O** Des changements, apportés à la stratégie de gestion de l'eau en 2012, ont permis de créer un flux de déchets qui n'avait pas auparavant fait l'objet d'une gestion active. Ces changements, en place pour l'ensemble de l'année 2013, ont contribué à l'obtention d'une valeur accrue pour ce paramètre de mesure par rapport à l'année précédente.
- Depuis 2014, les eaux usées ne sont plus déclarées dans l'élimination des déchets mais incluses dans la catégorie eau retournée du présent rapport.
- P** Les raffineries mélangeant l'éthanol à l'essence sont celles de Sarnia, de Montréal, de Commerce City et d'Edmonton.
- Q** Le volume est la moyenne annuelle des raffineries de Sarnia, Commerce City, Montréal et Edmonton. Antérieurement, il s'agissait d'une moyenne pondérée.
- R** Il y a infraction à un règlement lorsqu'un incident environnemental enfreint une limite réglementaire (seuil prescrit par la loi, approbation ou permis émis par un organisme de réglementation) ou une exigence (d'une loi, d'un règlement, d'une licence, d'une norme, d'une approbation, d'une directive et/ou d'un permis applicable aux activités de Suncor) et qui doit faire l'objet d'une déclaration réglementaire officielle.
- S** Les données comprennent les sanctions pécuniaires importantes imposées en conséquence d'infractions relevant de l'environnement pendant l'année de déclaration.
- Les amendes totales payées en 2016 par notre secteur R et C ont été de 264 800 \$.

Économie¹

 Afficher le filtre

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2012	2013	2014	2015	2016
Crédits d'impôts et de redevances	millions de dollars		G4-EC4	4,7	1,9	3,3	2,3	2,2
Investissements								
Dépenses en immobilisations et frais de prospection	millions de dollars		G4-EC1	644	890	1 021	821	685

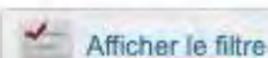
Achats								
Biens et services	millions de dollars			1 715	2 309	2 815	2 638	2 130
Achats de biens et services								
• Au Canada	millions de dollars			1 302	1 845	2 356	2 103	1 632
• Auprès d'entreprises locales/fournisseurs locaux	millions de dollars	T	G4-EC9	1 354	1 821	2 290	2 071	1 603

Raffinage et commercialisation - Notes, économie

1 Pour obtenir toute l'information financière, voir notre [Rapport annuel 2016](#) (PDF, 177 p., 2 Mo).

T Par local, on entend les dépenses réalisées auprès d'entreprises et de fournisseurs établis en Ontario, au Québec, en Alberta et au Colorado. Les données comprennent toutes les dépenses locales réalisées dans le cadre des activités du secteur Raffinage et commercialisation de Suncor.

Enjeux sociaux

 Afficher le filtre

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2012	2013	2014	2015	2016
Santé et sécurité		U						
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail - employés		V	G4-LA6	0,00	0,15	0,05	0,06	0,09
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail - entrepreneurs		W	G4-LA6	0,09	0,19	0,09	0,07	0,09
Fréquence des blessures consignées - employés		W	G4-LA6	0,15	0,36	0,25	0,26	0,21
Fréquence des blessures consignées - entrepreneurs		X	G4-LA6	0,42	0,67	0,5	0,54	0,43
Décès			G4-LA6	0	0	0	0	0
Relations avec les employés								
Employés recevant des évaluations de rendement	%		G4-LA11	100	100	100	100	100
Formation et perfectionnement	milliers de dollars	X	G4-LA9	4 943	3 833	3 745	1 401	1 341
Rapport du salaire le plus bas au salaire minimum		Y	G4-EC5	1,2	2,1	1,19	2,2	2,1
Rapport du salaire moyen au salaire minimum		Y	G4-EC5	4,6	4,8	5	4,7	4,3
Rapport des emplois offerts aux emplois acceptés		Z		1,01	1,02	--	--	--
Nouveaux employés		AA	G4-LA1					

• Hommes	%		G4-LA1	70,5	81,6	79,8	79,8	79,7
• Femmes	%		G4-LA1	29,5	18,4	20,2	20,2	20,3
• Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA1	41,0	40,2	34,8	48,1	39,9
• Âgés entre 30 et 50 ans	%		G4-LA1	52,1	54	55,3	48,8	51,0
• Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA1	6,9	5,4	9,9	3,1	9,1
Roulement du personnel	%		G4-LA1	3,6	1,3	1,7	3,0	6,2
• Hommes	%		G4-LA1	3,9	1,2	1,7	2,9	6,2
• Femmes	%		G4-LA1	0,6	1,8	1,5	3,2	6,3
• Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA1	4,6	3,2	2,2	4,1	4,7
• Âgés entre 30 et 50 ans	%		G4-LA1	4,1	1,7	4,3	3,7	2,7
• Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA1	2,6	0,3	1,7	1,4	12,7
Effectifs								
Employés de Suncor	nombre	BB ▼	G4-10	3 145	3 255	3 567	3 416	3 403
• Temps plein	nombre		G4-10	3 083	3 178	3 492	3 356	3 330
• Temps partiel	nombre		G4-10	9	10	58	19	26
• Temporaires/occasionnels	nombre		G4-10	53	67	138	41	47
Entrepreneurs ayant un contrat à long terme	nombre	BB ▼	G4-10	407	399	354	313	82
Effectifs syndiqués	%		G4-11	40,3	35,4	37,3	38,2	38,6
Égalité d'accès à l'emploi et diversité des effectifs		CC ▼						
Autochtones	%	CC ▼	G4-LA12	1,3	1,1	0,9	0,8	1,2
Minorités visibles	%	CC ▼	G4-LA12	8,3	11,3	10,9	10,5	12,4
Personnes handicapées	%	CC ▼	G4-LA12	1,2	1,1	0,9	0,8	0,9
Femmes	%	CC ▼	G4-LA12	19,2	18,8	20	20	20,9
Hommes	%	CC ▼	G4-LA12	79,8	79,1	80	80	79,1
Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA12	9,7	10,4	11	10,7	10,7
Âgés entre 30 et 50 ans	%		G4-LA12	53,3	52,6	55,2	54,8	56,3
Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA12	36	34,8	34,2	33,2	33,0
Diversité de la direction								
Employés à la direction	%		G4-LA12	15,2	15,5	15,9	16,3	16,2
Femmes à la direction	%		G4-LA12	18,4	19,4	20,0	20,0	19,4
Personnes handicapées à la direction	%		G4-LA12	1,5	1,4	1,1	0,9	1,1
Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA12	1,7	2	1,6	1,6	1,6
Âgés entre 30 et 50 ans	%		G4-LA12	58,5	58,2	58,3	57,2	57,1
Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA12	39,8	39,6	40,1	41,2	41,3

- U Nos établissements américains suivent les définitions de l'Occupational Health and Safety Administration (OSHA) pour classer les blessures, lesquelles diffèrent quelque peu des normes canadiennes. Dans l'ensemble, le classement de l'OSHA est plus rigoureux que son équivalent canadien actuel. Depuis 2014, les données sur la santé et la sécurité du secteur Raffinage et commercialisation (R et C) indiquées ici contiennent les données de notre usine d'éthanol de St. Clair.
- V Une blessure entraînant un arrêt de travail est une blessure qui nécessite la consultation d'un médecin et entraîne l'absence de l'employé le prochain jour de travail prévu à son horaire ou n'importe quel jour subséquent. La fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail représente le nombre de telles blessures par tranche de 200 000 heures travaillées, divisé par le nombre d'heures d'exposition.
- W Les blessures consignées sont la somme des blessures entraînant un arrêt de travail et des blessures nécessitant des soins. Une blessure nécessitant des soins n'entraîne pas l'absence de l'employé de son poste. La fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail représente le nombre de telles blessures par tranche de 200 000 heures travaillées, divisé par le nombre d'heures d'exposition.
- X Frais pour les cours de perfectionnement suivis par des employés de Suncor.
- Y Comparaison du salaire de base des employés à temps plein au salaire minimum de l'Alberta (12,20 \$/h en 2016). Depuis 2014, le salaire minimum de l'Alberta est utilisé à l'échelle de nos activités pour cette mesure de comparaison.
- Z Depuis 2014, cet indicateur est déclaré à l'échelle de Suncor.
- AA Tout employé permanent à temps plein ou à temps partiel embauché à l'extérieur et dont la date de début de permanence s'inscrit dans la période de déclaration.
- BB Employé se définit comme tout employé permanent à temps plein ou partiel, étudiants, employés occasionnels ou temporaires. À l'exception de l'invalidité prolongée, les employés en congé de maternité ou de paternité, en congé personnel, ou absents pour cause d'invalidité à court terme sont considérés actifs et sont inclus.
- Les données des années antérieures pour la catégorie des entrepreneurs à long terme des États-Unis comprennent les entrepreneurs de la raffinerie, convertis en équivalents temps plein du bureau de Denver.
- CC Certaines régions où nous exploitons nos activités interdisent la cueillette de renseignements sur le genre, par conséquent, les données indiquées ici peuvent ne pas refléter la totalité de notre main-d'œuvre en raison de la disponibilité des données.
- La diversité des effectifs est calculée selon les renseignements fournis volontairement par les employés. Les indicateurs portant sur l'ethnicité et l'invalidité ne reflètent que ceux des employés qui ont consenti à la divulgation de ces renseignements.



Énergie renouvelable

[Accueil](#) > [Données sur la performance](#) > [Énergie renouvelable](#)

Notre participation dans des projets de création d'énergie renouvelable regroupe :

- cinq projets de parcs éoliens en exploitation au Canada
- l'usine d'éthanol de St. Clair, en Ontario

Les données de performance sont indiquées pour les actifs d'énergie renouvelable que nous exploitons*, incluant :

- [l'usine d'éthanol de St. Clair](#)
- [l'énergie éolienne](#) (données consolidées pour les installations éoliennes exploitées par Suncor)

* Aux fins du présent rapport, les données pour l'usine d'éthanol de St. Clair et l'énergie éolienne ont été déclarées séparément de celles attribuables au secteur Raffinage et commercialisation au Canada.



[Accueil](#) > [Données sur la performance](#) > [Énergie renouvelable](#) > Usine d'éthanol de St. Clair

Nous exploitons l'usine d'éthanol de St. Clair, la plus grande au Canada, qui a ouvert ses portes en 2006 dans la région de Sarnia-Lambton, en Ontario.

Depuis 2014, les données sur la santé et la sécurité de l'usine d'éthanol de St. Clair sont incluses dans nos données sur la performance du secteur Raffinage et commercialisation (R et C).

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Environnement

 [Afficher le filtre](#)

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2012	2013	2014	2015	2016
Production								
Production nette d'éthanol	millions de mètres cubes (m ³) équivalent pétrole/an	A ▼	OG1	0,25	0,25	0,25	0,26	0,25
Production nette d'éthanol	millions de litres d'éthanol/an		OG1	412,51	414,98	412,45	417,91	414,39
Émissions dans l'atmosphère								
Gaz à effet de serre (GES)	milliers de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (d'éq. CO ₂)	B ▼	G4-EN15 G4-EN16	167,12	169,52	164,76	168,94	166,09
Intensité des émissions de GES	tonnes d'éq. CO ₂ /m ³ de production		G4-EN18	0,66	0,67	0,65	0,66	0,65
Émissions indirectes de GES (portée 3)	milliers de tonnes d'éq. CO ₂	C ▼	G4-EN17	36,3	22,2	13,27	25,49	44,35

Émissions de GES de la biomasse	milliers de tonnes d'éq. CO ₂ /m ³ de production		G4-EN15 G4-EN16	331,17	347,57	354,2	290,05	268,54
Intensité des émissions de GES de la biomasse	tonnes d'éq. CO ₂ /m ³ de production		G4-EN17	1,31	1,37	1,40	1,13	1,06
Dioxyde de soufre (SO ₂)	tonnes		G4-EN21	63,15	61,77	61,9	62,65	62,88
Intensité des émissions de SO ₂	kg/m ³ de production		G4-EN21	0,25	0,24	0,25	0,24	0,25
Oxydes d'azote (NO _x)	tonnes		G4-EN21	115,38	117,06	117,49	120,51	119,50
Intensité des émissions de NO _x	kg/m ³ de production		G4-EN21	0,46	0,46	0,47	0,47	0,47
Composés organiques volatils (COV)	tonnes	D ▼	G4-EN21	180,93	184,21	185,86	185,16	179,61
• Benzène	tonnes		G4-EN21	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03
• Toluène	tonnes		G4-EN21	0,05	0,06	0,06	0,06	0,06
• Xylène	tonnes		G4-EN21	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
Intensité des émissions de COV	kg/m ³ de production		G4-EN21	0,72	0,72	0,74	0,72	0,71
Rejets sur le site (NRPI)	tonnes		G4-EN21	574,93	574,8	576,95	583,03	577,23
Consommation d'énergie								
Consommation d'énergie totale	millions de gigajoules	E ▼	G4-EN3 G4-EN4	3,39	3,44	3,45	3,54	3,53
• Consommation d'énergie directe	millions de gigajoules	E ▼	G4-EN3	3,15	3,2	3,21	3,29	3,27
• Consommation d'énergie indirecte	millions de gigajoules	E ▼	G4-EN4	0,24	0,24	0,24	0,24	0,27
Intensité énergétique	gigajoules/m ³ de production		G4-EN5	13,42	13,55	13,67	13,82	13,92
Consommation d'eau								
Prélèvement d'eau total	millions de m ³		G4-EN8	1,06	1,05	1,04	1,08	1,07
• Prélèvement d'eau (achetée à la municipalité)	millions de m ³		G4-EN8	1,06	1,05	1,04	1,08	1,07
Intensité du prélèvement d'eau	m ³ /m ³ de production		G4-EN8	4,18	4,12	4,10	4,22	4,23
Eau retournée	millions de m ³		G4-EN22	0,12	0,09	0,11	0,14	0,14
Consommation d'eau	millions de m ³			0,94	0,96	0,93	0,94	0,93
Intensité de la consommation d'eau	m ³ /m ³ de production			3,71	3,77	3,66	3,68	3,68

Qualité de l'eau rejetée								
Huile et graisse	tonnes		G4-EN22	0,36	0,29	0,31	0,24	0,31
Gestion des déchets		F v						
Total des déchets dangereux produits	milliers de tonnes	F v	G4-EN23	0,004	0,03	0,06	0,03	0,04
• Déchets dangereux incinérés	tonnes	G v	G4-EN23	3,66	29,91	5,32	32,32	40,42
• Déchets dangereux autrement évacués ou traités	tonnes	G v	G4-EN23	--	--	50,87	0,11	0,45
• Déchets dangereux réutilisés, recyclés ou récupérés	tonnes	F v	G4-EN23	--	--	5,52	0	0
Total des déchets non dangereux produits	milliers de tonnes	F v	G4-EN23	0,32	0,46	0,89	0,66	0,98
• Déchets non dangereux enfouis	tonnes	G v	G4-EN23	316,11	459,94	871,97	608,53	899,47
• Déchets non dangereux réutilisés, recyclés ou récupérés	tonnes	F v	G4-EN23	--	--	18,39	34,37	77,95
• Déchets non dangereux incinérés	tonnes	F v	G4-EN23	--	--	--	0,21	0
• Déchets non dangereux autrement évacués	tonnes	F v	G4-EN23	--	--	--	14,00	0
Déchets réutilisés, recyclés et récupérés (hors du site)	tonnes	F v	G4-EN23	14,01	18,38	--	--	--
Conformité								
Infractions à la réglementation	nombre	H v	G4-EN29	0	0	10	4	2
Amendes	milliers de dollars		G4-EN29	0	0	0	0	0
Déversements à déclarer	nombre		G4-EN24	0	0	0	0	0
• Déversements dans les cours d'eau	nombre	I v	G4-EN24	0	0	0	0	0
Volume total des déversements à déclarer	m ³		G4-EN24	0	0	0	0	0

Dépassements des limites de qualité de l'air	nombre		G4-EN28	0	0	0	0	0
Dépassements des limites des eaux usées industrielles	nombre	J	G4-EN29	0	0	1	0	0
Gestion Environnement, santé et prévention (ESP)								
Dépenses environnementales	millions de dollars	K	G4-EN31	—	—	—	0,26	0,11

Usine d'éthanol de St. Clair – Notes, environnement

- A La production nette totale est la quantité d'éthanol produite par l'usine d'éthanol de St. Clair, convertie en mètres cubes d'équivalent pétrole, sur une base énergétique.
- Les mètres cubes équivalent pétrole peuvent être trompeurs comme indication de la valeur. [Consulter les Mises en garde.](#)
- B Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont calculées au moyen d'une méthodologie propre à chaque installation qui utilise diverses méthodologies de référence qui ont été acceptées par les autorités compétentes auprès desquelles chaque installation est tenue de déclarer ses émissions de GES. Cette méthodologie a été suivie dans le cas où une autorité compétente dispose d'une méthodologie donnée, et s'il n'en existe pas, les méthodes les plus appropriées et les plus précises disponibles sont utilisées pour quantifier chaque source d'émission. Les émissions de GES sont conformes à ce qui est déclaré au gouvernement de l'Ontario. La seule exception est l'utilisation des potentiels de réchauffement planétaire (PRP) du troisième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Nos rapports sur le développement durable de 2013 à 2017 utilisent le quatrième rapport d'évaluation.
- Le système de traitement de l'eau usée de l'usine de St. Clair, Bio-Methanator, produit un sous-produit de méthane qui est envoyé à sa torche dédiée, la Bio-Methanator Flare. Les émissions calculées à partir de cette source sont basées sur celles de l'ICM (ICM Inc. a conçu l'usine d'éthanol de St. Clair) et sur les facteurs d'émissions dérivés additionnels ainsi que sur les heures présumées d'activités telles que conçues par ICM. Les émissions d'éq. CO₂ de la Bio-Methanator Flare sont incluses dans les émissions de GES totales et comptent pour moins de 0,10 % des émissions de GES totales. Les volumes brûlés à la torche de cette source ne sont pas indiqués dans notre Rapport sur le développement durable puisque les émissions de la Bio-Methanator Flare sont très faibles (0,10 %) et calculées selon des hypothèses très conservatrices.
- C Les émissions indirectes de portée 3 déclarées ici comprennent les émissions liées au flux de CO₂ vendu à des tiers. Veuillez noter que cette valeur a fluctué d'une année à l'autre selon la demande des fournisseurs.
- D L'éthylbenzène est surveillé et signalé selon les obligations du INRP, mais non indiqué comme élément étant donné que le seuil est trop faible.
- E L'énergie totale correspond à la somme de l'énergie directe et indirecte.
- L'énergie directe est principalement l'énergie consommée sur place aux installations exploitées par Suncor; cette consommation inclut le gaz naturel.
- L'énergie indirecte inclut les services d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement importés de tiers.
- F Avant 2014, les déchets réutilisés, recyclés et récupérés n'étaient pas inclus dans les totaux pour les déchets dangereux et non dangereux générés et étaient déclarés dans un total global. Depuis 2014, afin de fournir une description plus détaillée des flux de déchets créés en raison de nos activités, nous avons inclus cette catégorie de déchets dans les totaux des déchets dangereux et non dangereux générés. En 2015, nous avons ajouté des catégories pour les déchets non dangereux incinérés et les déchets non dangereux autrement évacués à la suite de l'amélioration de nos flux de déchets.
- G En règle générale, les volumes de déchets dépendent des activités effectuées à l'installation et peuvent varier d'une année à l'autre.
- Les déchets dangereux sont principalement produits lors du nettoyage des camions qui arrivent à l'usine d'éthanol. Le volume dépend de l'état des camions.
- Les réductions en 2012 sont attribuables à l'amélioration des processus auprès des entreprises de camionnage sous contrat. En 2013, deux déversements d'éthanol mélangé à de l'eau de pluie dans la zone de confinement du parc de stockage ont contribué à une plus grande quantité de déchets dangereux produits. En 2014, les volumes de déchets dangereux ont été affectés par le nettoyage et l'évacuation d'une fuite d'un réservoir d'acide sulfurique dans sa zone de confinement.

- H En 2014, il y a eu 10 contraventions reliées à l'oxydeur thermique et à la limite de température de fonctionnement à l'installation prescrite dans l'autorisation environnementale. Des mesures correctives ont été mises en place à l'installation, incluant des contrôles additionnels de l'administration et de l'équipement et des mises à jour des systèmes planifiées pour 2017. En 2015 et en 2016, les contraventions étaient également liées à l'oxydeur thermique.
- I Déversements pénétrant directement dans la rivière St. Clair, ou déversements dans le réseau d'égouts dépassant les capacités de traitement en aval et entraînant le rejet de substances dans la rivière St. Clair.
- J En 2014, il y a eu un dépassement mensuel de la limite des effluents du Tableau 1 pour la limite totale de phosphore de 1,0 mg/L, tel que décrit dans l'autorisation environnementale de l'installation. Des mesures correctives ont mené à des améliorations à l'installation, à des réponses plus efficaces aux modifications des paramètres, et à une diminution des niveaux moyens de phosphore dans le bassin de gestion des eaux de ruissellement.
- K Depuis 2015, nous déclarons nos dépenses environnementales pour l'usine d'éthanol de St. Clair.

Économie



[Afficher le filtre](#)



Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2012	2013	2014	2015	2016
Investissements								
Dépenses en immobilisations et frais de prospection	millions de dollars		G4-EC1	1	1	3	1	3



[Accueil](#) > [Données sur la performance](#) > [Énergie renouvelable](#) > [Énergie éolienne](#)

Suncor a une participation dans cinq centrales d'énergie éolienne en exploitation. Les données sur la performance présentées ne reflètent que les installations exploitées par Suncor.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Environnement¹

 [Afficher le filtre](#)

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2013	2014	2015	2016
Production							
Production nette	MW/h	A 	OG3	326 953	320 720	313 283	106 912
Émissions dans l'atmosphère							
Gaz à effet de serre (GES)	milliers de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (d'éq. CO ₂)	B 	G4-EN15 G4-EN16	0,16	0,48	0,39	0,05
Dioxyde de soufre (SO ₂)	tonnes		G4-EN21	0	0	0	0
Oxydes d'azote (NO _x)	tonnes		G4-EN21	0,11	0,12	0,09	0
Composés organiques volatils (COV)	tonnes		G4-EN21	0,01	0,01	0	0
Consommation d'énergie							
Consommation d'énergie totale	millions de gigajoules	C 	G4-EN3 G4-EN4	-1,17	-1,15	-1,12	-0,38
• Consommation d'énergie directe	millions de gigajoules	C 	G4-EN3	0	0	0	0

• Consommation d'énergie indirecte	millions de gigajoules	C	G4-EN4	-1,18	-1,15	-1,12	-0,38
Consommation d'eau							
Prélèvement d'eau total	m ³	D	G4-EN8	128	260	170	27
Gestion des déchets							
Déchets non dangereux produits	tonnes	E	G4-EN23	< 1	0	0	0
Conformité							
Infractions à la réglementation	nombre		G4-EN29	0	0	0	0
Amendes	milliers de dollars		G4-EN29	0	0	0	0
Déversements à déclarer	nombre		G4-EN24	0	0	0	0
Volume total de déversements	m ³		G4-EN24	0	0	0	0
Gestion Environnement, santé et prévention (ESP)							
Dépenses environnementales	millions de dollars		G4-EN31	0	0	0	0

Énergie éolienne - Notes, environnement

- ¹ Aux fins du présent rapport, seules les données environnementales des installations exploitées par Suncor sont incluses. En 2014, il s'agissait des installations Kent Breeze et Wintering Hills pour une année complète de fonctionnement. En 2015, les données portent sur le projet Adelaide et sur les projets Kent Breeze et Wintering Hills jusqu'à la date de leur vente. En 2016, les données ne portent que sur le projet Adelaide (voir la section [Performance en matière de GES en 2016](#) pour plus de détails).
- A La production totale nette correspond à la production d'électricité, en mégawatts par heure, tirée des parcs éoliens exploités par Suncor :
- La production totale nette tirée de ces installations n'est pas répartie selon le niveau de participation. La production d'électricité n'est pas incluse dans la production à l'échelle de Suncor pour le moment en raison de la définition de ce paramètre.
- B Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont calculées au moyen d'une méthodologie propre à chaque installation qui utilise diverses méthodologies de référence qui ont été acceptées par les autorités compétentes auprès desquelles chaque installation est tenue de déclarer ses émissions de GES. Cette méthodologie a été suivie dans le cas où une autorité compétente dispose d'une méthodologie donnée, et s'il n'en existe pas, les méthodes les plus appropriées et les plus précises disponibles sont utilisées pour quantifier chaque source d'émission. Depuis 2014 et jusqu'à sa vente en 2015, l'électricité utilisée pour l'installation de Wintering Hills est incluse. Les émissions pour 2012 et 2013 sont légèrement moins élevées étant donné que seule l'électricité utilisée à Kent Breeze est incluse. Aucun crédit n'a été comptabilisé pour les compensations attribuables à l'énergie éolienne générée.
- C L'énergie totale correspond à la somme de l'énergie directe et indirecte.
- L'énergie directe est principalement l'énergie consommée sur place aux installations exploitées par Suncor, incluant le gaz naturel utilisé pour les génératrices de secours.
- L'énergie indirecte inclut l'électricité qui alimente les bureaux. L'électricité vendue aux réseaux provinciaux est convertie en un montant équivalent en gigajoules et déduite de l'énergie indirecte totale. Cela explique pourquoi l'énergie éolienne indirecte est déclarée comme une valeur négative étant donné que les installations éoliennes exportent davantage d'électricité qu'elles n'en consomment.
- D Le prélèvement d'eau pour nos parcs éoliens exploités comprend l'eau achetée à la municipalité à des fins domestiques, et peut être variable.
- E Les déchets non dangereux produits pour nos parcs éoliens exploités sont principalement composés de déchets de sites d'enfouissement.



Projets majeurs

[Accueil](#) > [Données sur la performance](#) > Projets majeurs

Le secteur Projets majeurs offre une expertise en matière de gestion, d'approvisionnement et de construction dans le cadre de vastes projets de croissance à l'échelle de l'entreprise. Les données sur la performance du secteur Projets majeurs se limitent aux indicateurs sélectionnés.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Environnement

 [Afficher le filtre](#)

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2012	2013	2014	2015	2016
Conformité								
Infractions à la réglementation	nombre	A 	G4-EN29	2	13	0	2	2
Amendes	\$	B 	G4-EN29	0	0	0	0	0
Volume des déversements	mètres cubes (m ³)		G4-EN24	0,63	1,06	0	3,41	0,37

Projets majeurs - Notes, environnement

- A** Il y a infraction à un règlement lorsqu'un incident environnemental enfreint une limite réglementaire (seuil prescrit par la loi, approbation ou permis émis par un organisme de réglementation) ou une exigence (d'une loi, d'un règlement, d'une licence, d'une norme, d'une approbation, d'une directive et(ou) d'un permis applicable aux activités de Suncor) et qui doit faire l'objet d'une déclaration réglementaire officielle.
- B** Les données comprennent les sanctions pécuniaires imposées en conséquence d'infractions relevant de l'environnement pendant l'année de déclaration.



Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2012	2013	2014	2015	2016
Achats								
Biens et services	millions de dollars	C		2 755	2 098	2 236	1 984	4 044
Achats de biens et services								
• Au Canada	millions de dollars	C	G4-EC9	2 632	1 972	2 010	1 720	3 608

Projets majeurs - Notes, économie

- C Les biens et services achetés auprès d'entreprises locales et autochtones sont inclus dans les données sur la performance à l'échelle de Suncor. Les achats au Canada représentent un sous-ensemble du total des biens et services achetés.

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2012	2013	2014	2015	2016
Santé et sécurité								
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail - employés		D ▼	G4-LA6	0	0	0	0	0
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail - entrepreneurs		D ▼	G4-LA6	0,09	0	0,64	0	0,03
Fréquence des blessures consignées - employés		E ▼	G4-LA6	0	0	0	0	0
Fréquence des blessures consignées - entrepreneurs		E ▼	G4-LA6	0,83	1,07	0,61	0,58	0,36
Décès			G4-LA6	0	0	0	0	0

Projets majeurs - Notes, enjeux sociaux

- D** Une blessure entraînant un arrêt de travail est une blessure qui nécessite la consultation d'un médecin et entraîne l'absence de l'employé le prochain jour de travail prévu à son horaire ou n'importe quel jour subséquent. La fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail représente le nombre de telles blessures par tranche de 200 000 heures travaillées, divisé par le nombre d'heures d'exposition.
- E** Les blessures consignées sont la somme des blessures entraînant un arrêt de travail et des blessures nécessitant des soins. Une blessure nécessitant des soins n'entraîne pas l'absence de l'employé de son poste. La fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail représente le nombre de telles blessures par tranche de 200 000 heures travaillées, divisé par le nombre d'heures d'exposition.



Index du contenu de la GRI

[Accueil](#) > Index du contenu de la GRI

Ce Rapport sur le développement durable a été préparé conformément aux Lignes directrices G4 de l'option « Critères essentiels » et aux éléments d'information sur le secteur pétrolier et gazier sur le développement durable de la GRI.

En outre, notre rapport de progrès 2017 qui décrit notre engagement et notre implication relativement aux principes du Pacte mondial des Nations Unies (PMNU) est intégré au présent rapport.

Les tableaux ci-dessous présentent de l'information sur les éléments suivants :

- éléments généraux d'information G4 et enjeux pertinents (aspects) couverts dans le présent rapport
- principes du PMNU abordés
- emplacement de renseignements supplémentaires, soit dans ce rapport ou dans d'autres documents accessibles au public
- éléments généraux d'information G4 qui ont été vérifiés à l'externe

Pour en apprendre davantage :

- [Global Reporting Initiative](#)
- [Pacte mondial des Nations Unies](#)

Éléments généraux d'information

Ces éléments généraux d'information décrivent notre organisation et les processus d'établissement de rapports sur le développement durable.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Éléments généraux d'information	Lien ou réponse directe	Vérification externe	PMNU
G4-1	<ul style="list-style-type: none"> • Message du chef de la direction • Vision et stratégie 	-	
G4-2	<ul style="list-style-type: none"> • Bâtir des ponts • Changements climatiques • Économie (toutes les sections) • Contribution à l'économie • Environnement (toutes les sections) • Objectifs de développement durable • Gestion du risque d'entreprise • Responsabilité sociale (toutes les sections) 	-	

Profil de l'organisation



Éléments généraux d'information	Lien ou réponse directe	Vérification externe	PMNU
G4-3	Suncor Énergie Inc.	-	
G4-4	Nos activités	-	
G4-5	Calgary, en Alberta (Canada)	-	
G4-6	Nos activités	-	
G4-7	Nos activités	-	
G4-8	Nos activités	-	
G4-9	<p>Nos activités</p> <p>[Données sur la performance > Économie > Revenus, capitalisation boursière] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor <p>[Données sur la performance > Société > Employés et entrepreneurs de Suncor] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor 	-	
G4-10	<p>Les données sur les effectifs totaux par type d'emploi, contrat, et région et sexe par effectifs totaux, par emplacement sont présentées dans les pages suivantes de ce rapport : [Données sur la performance > Société > Employés et entrepreneurs de Suncor] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • In situ • Côte Est du Canada • Raffinage et commercialisation <p>Aucun système de gestion des données en place actuellement pour présenter des données sur tous les types d'emploi par sexe (entrepreneurs). Nous prévoyons présenter toutes les données pour cet indicateur en 2018.</p>	-	6
G4-11	<p>[Données sur la performance > Société > Social > Effectifs syndiqués] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • In situ • Côte Est du Canada • Raffinage et commercialisation <p>Pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet de nos employés et des conventions collectives, consulter notre Notice annuelle datée du 1er mars 2017, p. 28 (PDF, 111 p., 146 Ko)</p>	-	3
G4-12	Contribution à l'économie	-	
G4-13	Données sur la performance	-	
G4-14	Vision et stratégie	-	
G4-15	<ul style="list-style-type: none"> • Sol et biodiversité • Partenariats et collaborations • Participation à la politique publique 	-	

G4-16	Partenariats et collaborations	-	
-------	--	---	--

Aspects et périmètres pertinents identifiés



Éléments généraux d'information	Lien ou réponse directe	Vérification externe	PMNU
G4-17	Rapport annuel 2016 de Suncor Énergie Inc., p. 22 à 24 (PDF, 177 p., 2 Mo) Pour en savoir plus sur les entités qui ne sont pas couvertes par ce rapport, consulter les pages sur les données sur la performance .	-	
G4-18	Analyse de la pertinence	-	
G4-19	Analyse de la pertinence	-	
G4-20	<ul style="list-style-type: none"> Analyse de la pertinence Données sur la performance 	-	
G4-21	<ul style="list-style-type: none"> Analyse de la pertinence Données sur la performance 	-	
G4-22	Tout redressement de renseignements fournis dans des rapports précédents et les raisons du redressement se trouvent dans les pages sur les données sur la performance et dans les notes afférentes pour les indicateurs précis qui ont été redressés.	-	
G4-23	Les changements importants en matière de portée, de périmètre ou de méthodes de mesure apportés depuis les rapports précédents se trouvent dans les pages sur les données sur la performance , ainsi que les énoncés d'introduction pour les pages sur les données en matière de performance des segments commerciaux particuliers.	-	

Implication des groupes d'intérêt



Éléments généraux d'information	Lien ou réponse directe	Vérification externe	PMNU
G4-24	Responsabilité sociale	-	
G4-25	Responsabilité sociale	-	
G4-26	<ul style="list-style-type: none"> Analyse de la pertinence Responsabilité sociale 	-	
G4-27	<ul style="list-style-type: none"> Qualité de l'air Changements climatiques Sol et biodiversité Analyse de la pertinence Gestion des résidus Utilisation de l'eau 	-	

Profil du rapport



Éléments généraux d'information	Lien ou réponse directe	Vérification externe	PMNU
G4-28	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2016	-	
G4-29	Juillet 2016	-	
G4-30	Annuelle	-	
G4-31	Composez le 1-866-SUNCOR-1 (1-866-786-2671) ou envoyez-nous un courriel	-	

G4-32	« Conformité » – Critères essentiels <ul style="list-style-type: none"> • Index du contenu de la GRI • Données sur la performance 	-	
G4-33	Un tiers indépendant a vérifié les principaux indicateurs de rendement sélectionnés pour le Rapport sur le développement durable. Le rapport de vérification et les indicateurs vérifiés se trouvent à la page des données sur la performance .	-	

Gouvernance



Éléments généraux d'information	Lien ou réponse directe	Vérification externe	PMNU
G4-34	Gouvernance de l'entreprise Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur notre structure de gouvernance de l'entreprise et les comités du Conseil d'administration, consulter l'Annexe C : Sommaire de la gouvernance de notre Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2017 (PDF, 125 p. 1 088 ko).	-	
G4-35	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2017 de Suncor Énergie Inc. (PDF, 125 p. 1 088 ko) (Annexe C : Sommaire de la gouvernance – Surveillance des risques, p. C-3 à C-4) De plus, un processus de gestion des enjeux stratégiques est en place afin de gérer efficacement nos enjeux stratégiques. Le processus identifie, surveille et gère les principaux enjeux d'ordre environnemental, économique et social les plus critiques pour notre entreprise et nos groupes d'intérêt externes et met en place un système de gouvernance pour surveiller la gestion des enjeux.	-	
G4-36	Nous avons plusieurs postes de haute direction dont la responsabilité comprend la surveillance du développement durable, notamment : <ul style="list-style-type: none"> • Vice-président directeur, Services d'entreprise (relève directement du chef de la direction) • Vice-présidente, Développement durable et communications • Directeur général, Développement durable 	-	
G4-37	Responsabilité sociale Pour en savoir plus sur les commentaires des groupes d'intérêt au Conseil d'administration, consulter notre Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2017 (PDF, 125 p. 1 088 ko). (Annexe C : Sommaire de la gouvernance – Politique en matière de communication d'information et commentaires des parties intéressées, p. C-5)	-	
G4-38	Notice annuelle datée du 1^{er} mars 2017 de Suncor Énergie Inc. (PDF, 111 p., 146 Ko) (Administrateurs et membres de la haute direction, p. 73 à 77)	-	
G4-39	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2017 de Suncor Énergie Inc. (PDF, 125 p. 1 088 ko). (Annexe D : Description du poste de président du conseil indépendant)	-	
G4-40	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2017 de Suncor Énergie Inc. (PDF, 125 p. 1 088 ko). (Annexe C : Sommaire de la gouvernance, p. C-11 à C-13)	-	
G4-41	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2017 de Suncor Énergie Inc. (PDF, 125 p. 1 088 ko). (Annexe C : Sommaire de la gouvernance – Conflits d'intérêt, p. C-10)	-	
G4-42	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2017 de Suncor Énergie Inc. (PDF, 125 p. 1 088 ko). (Annexe F : Lignes directrices du conseil – Partie IV : Mandat du conseil d'administration, p. F-5 à F-7)	-	
G4-43	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2017 de Suncor Énergie Inc. (PDF, 125 p. 1 088 ko). (Annexe C : Sommaire de la gouvernance – Orientation et formation continue, p. C-8 et C-9) De plus, le Conseil d'administration reçoit des rapports périodiques de notre v.-p., Développement durable et communications. Le comité Environnement, santé et prévention et Développement durable du Conseil d'administration reçoit également des rapports trimestriels et des conseils sur les enjeux prioritaires dans le domaine du développement durable.	-	
G4-44	Le Conseil participe à une auto-évaluation annuelle. Pour en savoir plus, consulter la Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2017 de Suncor Énergie Inc. (PDF, 125 p. 1 088 ko) (Annexe C : Sommaire de la gouvernance – Désignation des candidats à un poste d'administrateur, p. C-12 et C-13) L'information précise à propos des sujets abordés et des plans d'action proposés est confidentielle et non publiée.	-	
G4-45	Le Conseil supervise le programme de gestion des risques d'entreprise de Suncor. Pour en savoir plus, consulter la Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2017 de Suncor Énergie Inc. (PDF, 125 p. 1 088 ko) (Annexe C : Sommaire de la gouvernance – Surveillance des risques, p. C-3 à C-5)	-	
G4-46	Le Conseil supervise le programme de gestion des risques d'entreprise de Suncor. Pour en savoir plus,	-	

	consulter la Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2017 de Suncor Énergie Inc. (PDF, 125 p. 1 088 ko) (Annexe C : Sommaire de la gouvernance – Surveillance des risques, p. C-3 à C-5)		
G4-47	Le Conseil supervise le programme de gestion des risques d'entreprise de Suncor. Pour en savoir plus, consulter la Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2017 de Suncor Énergie Inc. (PDF, 125 p. 1 088 ko) (Annexe C : Sommaire de la gouvernance – Surveillance des risques, p. C-3 à C-5)	-	
G4-48	Notre Équipe de leadership de la haute direction, qui comprend le chef de la direction, examine et approuve ce rapport avant sa publication.	-	
G4-49	Les préoccupations sont soulevées dans le cadre des processus internes de gestion des enjeux stratégiques sous la direction d'un organe de gouvernance. Le comité Environnement, santé et prévention et Développement durable du Conseil d'administration revoit également l'efficacité que procurent les objectifs en matière d'environnement, de santé, de sécurité et de développement durable. Ce comité reçoit également des rapports trimestriels et des conseils sur les enjeux prioritaires dans le domaine du développement durable.	-	
G4-50	En 2016, les principaux enjeux touchaient les changements climatiques, l'eau et les Premières Nations. Des discussions de fond, des séances d'établissement des objectifs et d'initiatives pour s'attaquer à ces enjeux sont en cours et se poursuivront.	-	
G4-51	Rémunération des dirigeants Pour en savoir plus, consulter la Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2017 de Suncor Énergie Inc. (PDF, 125 p. 1 088 ko) (Rémunération du conseil d'administration et Rémunération des membres de la haute direction, p. 19 à 68)	-	
G4-52	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2017 de Suncor Énergie Inc. (PDF, 125 p. 1 088 ko) (Rémunération du conseil d'administration et Rémunération des membres de la haute direction, p. 19 à 68)	-	
G4-53	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2017 de Suncor Énergie Inc. (PDF, 125 p. 1 088 ko) (Vote consultatif sur l'approche en matière de rémunération des membres de la haute direction, p. 18)	-	

Éthique et intégrité



Éléments généraux d'information	Lien ou réponse directe	Vérification externe	PMNU
G4-56	Pratiques commerciales éthiques	-	10
G4-57	Pratiques commerciales éthiques	-	10
G4-58	Pratiques commerciales éthiques	-	10

Éléments spécifiques d'information

Ces éléments particuliers d'information procurent le contexte de la gestion et de la performance liées aux enjeux dans le cadre de notre processus d'analyse de la pertinence.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Catégorie : Économie



Divulgence de notre méthode de gestion et indicateurs	Lien ou réponse directe [section Données sur la performance > Catégorie de données > Indicateur] • Ensemble de la Société et(ou) par unité commerciale	Omissions	Vérification externe	PMNU
	Aspect : Performance économique			
G4-DMA	Économie		-	
G4-EC1	[Données sur la performance > Économie > Valeur économique		-	

	<p>généralisée et distribuée] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • Raffinage et commercialisation • Usine d'éthanol de St. Clair <p>[Données sur la performance > Société > Investissements dans la collectivité] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor 			
G4-EC2	<ul style="list-style-type: none"> • Bâtir des ponts • Message du chef de la direction • Plan d'action sur les changements climatiques • Environnement • Responsabilité sociale • Présentation de Suncor au CDP sur les changements climatiques 2017 (p. CC5 et CC6) (PDF, 104 p., 638 Ko) 			
G4-EC3	Rapport annuel 2016 de Suncor Énergie Inc. (p. 110 à 113) (PDF, 177 p., 2 Mo)			-
G4-EC4	<p>[Données sur la performance > Économie > Crédits d'impôts et de redevances] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor 			
	Aspect : Présence sur le marché			
G4-DMA	Économie			-
G4-EC5	<p>[Données sur la performance > Société > Rapport du salaire le plus bas au salaire minimum] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sables pétrolifères • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation 			-
G4-EC6	Nos employés			-
	Aspect : Impacts économiques indirects			
G4-DMA	Économie			-
G4-EC7	<ul style="list-style-type: none"> • Investissements dans la collectivité • Contribution à l'économie 			-
G4-EC8	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution à l'économie • Partenariats avec les entreprises autochtones 			-
	Aspect : Pratiques d'approvisionnement			
G4-DMA	Économie			-
G4-EC9	<p>[Données sur la performance > Économie > Achats] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor <p>Pour en savoir plus sur les dépenses réalisées auprès de fournisseurs locaux, consulter la page Économie.</p>			-
OG1	<p>[Données sur la performance > Environnement > Production] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • In situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation • Usine d'éthanol de St. Clair 			Oui Données sur la performance

Catégorie : Environnement



Divulgence de notre méthode de gestion et indicateurs	Lien ou réponse directe <i>Lien ou réponse directe [section Données sur la performance > Catégorie de données > Indicateur]</i> <i>Ensemble de la Société et(ou) par unité commerciale</i>	Omissions	Vérification externe	PMNU

Aspect : Énergie			
G4-DMA	Environnement		-
G4-EN3	<p>[Données sur la performance > Environnement > Consommation d'énergie] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • In situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation • Usine d'éthanol de St. Clair • Énergie éolienne <p>Présentation de Suncor au CDP sur les changements climatiques 2017 (p. CC11) (PDF, 104 p., 638 Ko)</p>		- 7, 8
G4-EN4	<p>[Données sur la performance > Environnement > Consommation d'énergie] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • In situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation • Usine d'éthanol de St. Clair • Énergie éolienne <p>Présentation de Suncor au CDP sur les changements climatiques 2017 (p. CC11) (PDF, 104 p., 638 Ko)</p>		- 8
G4-EN5	<p>[Données sur la performance > Environnement > Consommation d'énergie] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • In situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation • Usine d'éthanol de St. Clair 		- 8
G4-EN6	<p>[Données sur la performance > Environnement > Réduction de la consommation d'énergie] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • In situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation 		- 8,9
G4-EN7	<ul style="list-style-type: none"> • Énergies renouvelables • Développement technologique 		- 8,9
OG2	Présentation de Suncor au CDP sur les changements climatiques 2017 (pp. OG6.1 et OG6.2) (PDF, 104 p., 63 Ko)		- 8,9
OG3	<p>[Données sur la performance > Environnement > Production] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Énergie éolienne 		- 8,9
Aspect : Eau			
G4-DMA	Environnement		-
G4-EN8	<p>[Données sur la performance > Environnement > Prélèvement d'eau] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • In situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation • Usine d'éthanol de St. Clair • Énergie éolienne 		Oui 7, 8 Données sur la performance

G4-EN9	<p>Gérance des ressources en eau</p> <p>Présentation de Suncor au CDP sur la gestion de l'eau 2017 (p. CC1.2a, CC5.1 et CC5.1a) (PDF, 46 p., 340 Ko)</p> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> _____ 		-	8
Aspect : Biodiversité				
G4-DMA	Environnement		-	
G4-EN11	<p>[Données sur la performance > Environnement > Total des terres pour développement approuvé et potentiel] :</p> <ul style="list-style-type: none"> Sables pétrolières In situ <p>Information additionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> Sol et biodiversité 		-	8
G4-EN12	<p>[Données sur la performance > Environnement > Total des terres perturbées] :</p> <ul style="list-style-type: none"> Sables pétrolières In situ <p>Information additionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> Sol et biodiversité 		Oui Données sur la performance	8
G4-EN13	<p>[Données sur la performance > Environnement > Terres remises en état] :</p> <ul style="list-style-type: none"> Sables pétrolières Activités terrestres – Amérique du Nord In situ <p>Information additionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> Remise en état 		Oui Données sur la performance	8
OG4	Sol et biodiversité		-	
Aspect : Émissions				
G4-DMA	Environnement		-	
G4-EN15	<p>[Données sur la performance > Environnement > Émissions de GES] :</p> <ul style="list-style-type: none"> À l'échelle de Suncor Sables pétrolières In situ Activités terrestres – Amérique du Nord Côté Est du Canada Raffinage et commercialisation Usine d'éthanol de St. Clair Énergie éolienne <p>Information additionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> Performance en 2016 en matière de GES Présentation de Suncor au CDP sur les changements climatiques 2017 (p. CC8 à CC10) (PDF, 104 p., 638 Ko) 		Oui Données sur la performance	7, 8
G4-EN16	<p>[Données sur la performance > Environnement > Émissions de GES] :</p> <ul style="list-style-type: none"> À l'échelle de Suncor Sables pétrolières In situ Activités terrestres – Amérique du Nord Côté Est du Canada Raffinage et commercialisation Usine d'éthanol de St. Clair Énergie éolienne <p>Information additionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> Performance de 2016 en matière de de GES Présentation de Suncor au CDP sur les changements 		Oui Données sur la performance	7, 8

G4-EN17	[Données sur la performance > Environnement > Émissions de GES] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor 		-	7, 8
G4-EN18	[Données sur la performance > Environnement > Émissions de GES] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolières • In situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation • Usine d'éthanol de St. Clair 		Oui Données sur la performance	8
G4-EN19	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action sur les changements climatiques • Présentation de Suncor au CDP sur les changements climatiques 2017 (p. CC3.2 et CC3.3) (PDF, 104 p., 638 Ko) 		-	8, 9
G4-EN20	[Données sur la performance > Environnement > Substances appauvrissant la couche d'ozone] : <ul style="list-style-type: none"> • Sables pétrolières 		-	7, 8
G4-EN21	[Données sur la performance > Environnement > Émissions de SO ₂ , NO _x et COV] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolières • In situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation • Usine d'éthanol de St. Clair 		-	7, 8
Aspect : Effluents et déchets				
G4-DMA	Environnement		-	
G4-EN22	[Données sur la performance > Environnement > Qualité de l'eau rejetée] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolières • In situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation • Usine d'éthanol de St. Clair <p>Ces rejets d'eau d'effluents déclarés sont planifiés et les paramètres de qualité de l'eau doivent être analysés et déclarés conformément aux exigences réglementaires.</p> <p>Les rejets d'eau non planifiés sont rares dans des conditions de fonctionnement normales. Nous déclarons actuellement le nombre de rejets non planifiés ainsi que le nombre de dépassements de la limite des effluents/eaux usées des unités commerciales appropriées (déclaré aux organismes de réglementation).</p>	Cette information n'est pas disponible pour le moment. Nous envisageons la collecte de données pour déclarer les rejets d'eau non planifiés et si les rejets sont réutilisés par d'autres organisations et nous prévoyons sous peu déclarer toutes les données relatives à cet indicateur, lorsqu'il sera possible de procéder à la cueillette de données et au suivi.	-	8
G4-EN23	[Données sur la performance > Environnement > Déchets dangereux et non dangereux produits] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolières • In situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation • Usine d'éthanol de St. Clair <p>Information additionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion des résidus 		-	8
G4-EN24	[Données sur la performance > Environnement > Déversements] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolières • In situ 		-	8

	<ul style="list-style-type: none"> • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation • Usine d'éthanol de St. Clair 			
G4-EN26	<ul style="list-style-type: none"> • Sol et biodiversité • Gestion des résidus • Gérance des ressources en eau • Surveillance de la qualité de l'eau <ul style="list-style-type: none"> • _____ • _____ • _____ 		-	8
OG6	<p>Les données sur la quantité de gaz brûlé à la torche sont publiées aux pages suivantes :</p> <p>[Données sur la performance > Environnement > Gaz brûlé à la torche] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sables pétrolifères • In situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation <p>Présentation de Suncor au CDP sur les changements climatiques 2017 (p. OG7.6a) (PDF, 104 p., 638 Ko)</p>	<p>Nous ne déclarons pas les gaz ventilés puisqu'ils ne sont pas significatifs en raison des pratiques de fonctionnement en place pour limiter la ventilation, notamment les unités de récupération de vapeur qui sont utilisées pour les réservoirs de stockage.</p>	-	
OG7	<p>[Données sur la performance > Environnement > Déchets de forage] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • In situ • Activités terrestres – Amérique du Nord 			
Aspect : Produits et services				
G4-DMA	Environnement		-	
G4-EN27	<p>[Données sur la performance > Environnement > Éthanol mélangé à l'essence] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Raffinage et commercialisation <p>Les stations-service Petro-Canada vendent de l'essence contenant jusqu'à 10 % d'éthanol dans de nombreux marchés. De plus, les carburants Petro-Canada portent la mention Catégorie supérieure. L'utilisation d'essence de Catégorie supérieure favorise des moteurs plus propres, des émissions réduites et un rendement supérieur.</p> <p>À notre usine de valorisation et à toutes nos installations de raffinage, nous avons lancé la production de carburant diesel à très faible teneur en soufre (15 parties par million [ppm] ou moins) pour satisfaire aux exigences de la loi canadienne. Suncor inclut un contenu renouvelable dans son carburant diesel, ce qui correspond au mandat de 2 % exigé par le gouvernement fédéral, au mandat de 4 % exigé en Colombie-Britannique, au mandat de 2 % exigé en Ontario et au mandat de 2 % exigé en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba. Le carburant diesel renouvelable réduit les émissions de monoxyde de carbone et de particules qui contribuent à la formation du smog. Nous possédons aussi une installation de mélange de biodiesel à Fort McMurray (Terminal ATT), qui fournit jusqu'à 5 % du biodiesel requis à la mine et au marché local sur une base saisonnière. Prendre note que la mine fonctionne au moyen de diesel à très faible teneur en soufre qui contient moins de 15 ppm de soufre.</p>		-	7 à 9
OG8	<p>[Données sur la performance > Environnement > Teneur en soufre de l'essence] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Raffinage et commercialisation 		-	
Aspect : Conformité				
G4-DMA	Environnement		-	
G4-EN29	<p>[Données sur la performance > Environnement > Infractions à la réglementation et amendes] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • In situ 		-	8

	<ul style="list-style-type: none"> • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation • Usine d'éthanol de St. Clair • Projets majeurs 			
	Aspect : Généralités			
G4-DMA	Environnement		-	
G4-EN31	[Données sur la performance > Environnement > Gestion ESP] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor 		-	
	Aspect : Mécanismes de règlement des griefs environnementaux			
G4-EN34	En 2016, 63 griefs, surtout liés à l'incidence sur l'environnement, ont été documentés dans le cadre de notre mécanisme de règlement des griefs formel. La plupart concernaient le bruit des turbines provenant des parcs éoliens situés dans le sud de l'Ontario. Tous les griefs ont été examinés et plusieurs ont été réglés. Bien que tous aient été examinés, certains peuvent encore être en suspens et sur le point d'être réglés.		-	8

Catégorie : Structure sociale

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Sous-catégorie : Pratiques du travail et travail décent



Divulgence de notre méthode de gestion et indicateurs	Lien ou réponse directe <i>Lien ou réponse directe [section Données sur la performance > Catégorie de données > Indicateur] Ensemble de la Société et(ou) par unité commerciale</i>	Omissions	Vérification externe	PMNU
	Aspect : Emploi			
G4-DMA	Nos employés		-	
G4-LA1	[Données sur la performance > Société > Nouveaux employés et roulement de personnel] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • In situ • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation 		-	6
G4-LA2	De l'information au sujet de notre approche en matière de rémunération et d'avantages sociaux se trouve à la page sur les carrières à suncor.com		-	
G4-LA3	[Données sur la performance > Société > Retour au travail et taux de maintien] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor 		-	6
	Aspect : Gestion de la main-d'œuvre et relations avec la main-d'œuvre			
G4-DMA	Nos employés		-	
G4-LA4	Main-d'œuvre spécialisée		-	
	Aspect : Santé et sécurité au travail			

G4-LA5	Les effectifs de Suncor des secteurs Sables pétrolifères, In situ, Exploration et production et Raffinage et commercialisation sont représentés par des comités mixtes officiels patronat-travailleurs de santé et sécurité. Ces comités s'occupent des préoccupations en matière de santé et de sécurité afin de fournir des recommandations sur les mesures à prendre.		-	
G4-LA6	[Données sur la performance > Société > Fréquences de blessures et décès] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • In Situ • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation <p>Suncor déclare également les taux de maladies professionnelles à l'interne et aux organismes de réglementation des autorités compétentes. Elle déclare aussi à l'interne les taux d'incidence des maladies non professionnelles dans le cadre de son programme de gestion des dossiers d'invalidité, à l'échelle de l'entreprise et par unité commerciale.</p>		Oui Données sur la performance	
G4-LA7	Nous ne menons pas d'activités dans des régions où le risque d'exposition de nos employés à des maladies transmissibles comme le VIH/sida, la malaria ou la tuberculose ou toutes autres maladies graves est élevé. En apprendre davantage sur notre approche en matière de santé et mieux-être au travail.		-	
G4-LA8				
Aspect : Formation et éducation				
G4-DMA	Nos employés		-	
G4-LA9	[Données sur la performance > Société > Formation et développement] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation 	Les données sur la moyenne d'heures de formation par employé par année ne sont pas disponibles pour le moment. Nous avons récemment mis en œuvre un nouveau système de gestion de l'apprentissage (SGA) qui nous permet de concevoir, de planifier et d'offrir des activités d'apprentissage à l'intention des employés à l'échelle de l'entreprise et d'en faire le suivi. Nous déterminons actuellement la manière dont cette solution nous permettra de publier davantage de données pour cet indicateur dans un avenir proche.	-	6
G4-LA10	Développer le talent		-	
G4-LA11	[Données sur la performance > Société > Employés recevant des évaluations de rendement] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • In situ • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation 		-	6
Aspect : Diversité et égalité des chances				
G4-DMA	Nos employés		-	
G4-LA12	Pour en savoir plus sur nos administrateurs et les membres de la haute direction, consulter la Notice annuelle datée du 1^{er} mars 2017 (p. 73 à 77) (PDF, 111 p., 146 Ko) Les données sur les employés par catégorie d'emploi sont présentées dans les pages sur les données sur la performance de ce rapport : [Données sur la performance > Société > Indicateurs par minorités visibles, sexe et âge] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères 		-	6

	Aspect : Égalité de rémunération entre les femmes et les hommes			
G4-LA13	[Données sur la performance > Société > Social > Salaire de base des femmes en pourcentage de celui des hommes] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor 		-	6

Sous-catégorie : Enjeux sociaux



Divulgence de notre méthode de gestion et indicateurs	Lien ou réponse directe <i>Lien ou réponse directe [section Données sur la performance > Catégorie de données > Indicateur] Ensemble de la Société et(ou) par unité commerciale</i>	Omissions	Vérification externe	PMNU
	Aspect : Collectivités locales			
OG9	<ul style="list-style-type: none"> • Relations avec les Autochtones • Responsabilité sociale 		-	
G4-DMA	Responsabilité sociale		-	
G4-SO1	<ul style="list-style-type: none"> • Responsabilité sociale • Partenariats avec les entreprises autochtones 		-	
G4-SO2	Responsabilité sociale		-	1
OG10	Responsabilité sociale		-	
OG11	[Données sur la performance > Environnement > Terrains perturbés et remis en état] : <ul style="list-style-type: none"> • In Situ • Activités terrestres – Amérique du Nord Renseignements supplémentaires : <ul style="list-style-type: none"> • Remise en état 		-	
	Aspect : Anti-corrupcion			
G4-DMA	Économie		-	
G4-SO3	Pratiques commerciales éthiques Les risques de fraude et de corruption liés à nos activités à l'étranger se trouvent dans la Notice annuelle datée du 1^{er} mars 2017 (PDF, 111 p., 146 Ko) (p. 69)		-	
G4-SO4	<ul style="list-style-type: none"> • Économie • Pratiques commerciales éthiques <p>Une formation sur la prévention des paiements irréguliers est offerte sur une base ciblée à certaines personnes qui occupent des postes à haut risque ou dans des régions à risque élevé. Certaines entreprises tiers associées sont également soumises à une formation anticorruption, compte tenu de l'évaluation du risque.</p>		-	10
G4-SO5	Suncor n'a enregistré aucun incident de pots-de-vin ou autres formes de corruption en 2016 et aucune poursuite n'a été intentée contre Suncor pour de tels motifs.		-	
	Aspect : Politiques publiques			
G4-SO6	[Données sur la performance > Économie > Contributions politiques] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor 		-	10

	Au cours des dernières années, Suncor a fait des dons minimes à des partis politiques dans les régions où elle mène ses activités et où la loi le permet. Depuis 2012, les contributions sont divulguées à la page Lobbying et déclaration des activités de lobbying du présent rapport. Depuis le 1er juin 2016, selon le principe en vigueur, Suncor ne fait plus de contributions politiques, sauf dans des cas exceptionnels.			
	Aspect : Comportement anticoncurrentiel			
G4-DMA	Économie		-	
G4-SO7	Pratiques commerciales éthiques Aucune mesure d'application réglementaire entreprise pour une conduite anticoncurrentielle contre Suncor en 2016. Le code des pratiques commerciales de Suncor indique que Suncor doit, dans le cadre de ses activités, a) éviter toute pratique ou activité contrevenant à la loi sur la concurrence, et b) soutenir et encourager une économie concurrentielle.		-	
	Aspect : Conformité			
G4-DMA	Économie		-	
G4-SO8	Il n'y a pas eu d'amendes ou de sanctions non pécuniaires significatives imposées à Suncor en 2016 pour cause de violation de lois ou de règlements.		-	
	Aspect : Intégrité des actifs et sécurité opérationnelle			
OG13	Sécurité opérationnelle		-	

Sous-catégorie : Responsabilité de nos produits



Divulgence de notre méthode de gestion et indicateurs	Lien ou réponse directe [section Données sur la performance > Catégorie de données > Indicateur] Ensemble de la Société et(ou) par unité commerciale	Omissions	Vérification externe	PMNU
OG14	[Données sur la performance > Environnement > Production nette] : <ul style="list-style-type: none"> Usine d'éthanol de St. Clair [Données sur la performance > Environnement > Éthanol mélangé à l'essence] : <ul style="list-style-type: none"> Raffinage et commercialisation 	Nous n'avons pas de processus officiels en place pour établir un critère de durabilité pour les biocarburants que nous produisons ou achetons. Les critères de durabilité pour les produits que nous produisons ou achetons s'avèrent moins significatifs pour Suncor et ils ne sont donc pas déclarés.	-	8,9



[Accueil](#) > Mises en garde

- [Mises en garde](#)
 - [Énoncés prospectifs](#)
 - [Mesures hors PCGR](#)
 - [Remise en état](#)
 - [Barils équivalent pétrole \(bep\)](#)
 - [Suncor](#)
 - [Partenariats](#)

Mises en garde

Énoncés prospectifs

Le Rapport sur le développement durable de 2017 renferme certains renseignements et énoncés prospectifs (collectivement appelés « énoncés prospectifs » aux présentes) au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes et américaines applicables. Les énoncés prospectifs contenus dans le Rapport sur le développement durable 2017 de Suncor comprennent des références à ce qui suit : la mission, la vision et les stratégies de Suncor, notamment s'efforcer d'être le concurrent affichant de faibles coûts d'exploitation dans son industrie sans compromettre la performance, créer de valeur à long terme pour les actionnaires, dégager la pleine valeur de ses ressources, atteindre le triple résultat de développement durable dans le cadre de la performance environnementale, la responsabilité sociale et la création d'une économie forte, maintenir les coûts bas et accroître la fiabilité; l'objectif de Suncor de réduire l'intensité des émissions globales des gaz à effet de serre (« GES ») provenant de sa production de pétrole et de produits pétroliers de 30 % d'ici 2030, l'objectif social visant à accroître la participation des peuples autochtones au développement énergétique et à renforcer les relations de Suncor avec les peuples autochtones du Canada, et l'intention de Suncor de créer un objectif à long terme sur la conservation de l'eau; l'impact attendu de la réalisation des objectifs; l'attente selon laquelle la technologie permettra à Suncor de demeurer concurrentielle et permettra à Suncor de croître; les attentes quant à la vente d'une participation cumulée de 49 % dans le projet d'agrandissement du Parc de stockage Est à la Première Nation de Fort McKay et à la Première nation crie Mikisew; l'accent mis sur le secteur Exploration et production de Suncor, les attentes (incluant les résultats et avantages potentiels) et les plans de Suncor à propos des technologies développées, testées et introduites dans le cadre des activités de Suncor ou dont l'utilisation est envisagée, notamment les technologies liées à la décarbonisation, les technologies in situ, dont la plateforme DGMV de nouvelle génération, les systèmes de surveillance, de contrôle et de soutien à distance, la récupération au moyen de surfactants et de solvants dans le cadre du procédé DGMV, les techniques de chauffage par radiofréquence, l'extraction par solvant au moyen de chaleur électromagnétique, la co-injection de gaz non condensable, la génération de vapeur par contact direct et le traitement de l'eau produite, le captage de CO₂, les technologies d'exploitation minière de surface, notamment le traitement des mousses paraffiniques, l'extraction en phase moins aqueuse, les résidus de traitement de mousses, les systèmes de transport autonome et le stockage aquatique permanent, la remise en état des terrains, les insignes sans fil, les appareils sans fil de détection de gaz, la gestion du brûlage à la torche et des résidus; les échéanciers et les plans liés au développement technologique et aux essais; l'attente selon laquelle la technologie permettra aux sables pétrolifères d'être une source de brut à faibles coûts et sobre en carbone; la prévision selon laquelle les projets d'exploitation minière des sables pétrolifères de Suncor fourniront un approvisionnement énergétique fiable à long terme tout en mettant à profit la technologie pour minimiser les incidences

environnementales et sociales; le fait que Suncor vise à réduire les émissions absolues de GES de l'entreprise; les attentes liées au système de gestion de l'énergie; le remplacement potentiel des chaudières alimentées au coke de pétrole et aux avantages qui en découlent; les avantages potentiels de l'investissement dans la cogénération; les initiatives possibles qui pourraient être entreprises pour atteindre les objectifs de Suncor en matière de développement durable; la stratégie de Suncor d'être un chef de file de l'industrie en matière de développement durable grâce à des améliorations de performance continues relativement aux émissions atmosphériques, aux prélèvements d'eau, à la remise en état des terrains et à l'efficacité énergétique; le plan de Suncor de demeurer résilients dans un monde qui se dirige vers un système sobre en carbone; l'objectif d'atteindre un taux de rendement concurrentiel durant la vie des actifs de Suncor; l'attente selon laquelle même dans le cas d'un scénario représentant un mouvement rapide d'abandon des carburants liquides, aucun des actifs existants de Suncor n'est à risque d'être délaissé et l'entreprise est positionnée pour continuer à créer une valeur appréciable pour les actionnaires; la conviction selon laquelle une quantité importante de pétrole sera requise pendant des décennies; l'avis qui indique que la demande en diesel restera forte; l'objectif de Suncor de continuer à réduire les coûts et l'intensité carbonique; l'attente selon laquelle la production du projet Fort Hills débutera au quatrième trimestre de 2017; l'attente selon laquelle le projet Fort Hills aura une capacité nominale de 194 000 barils par jour de bitume et que ce projet ajoutera plus de trois millions de tonnes d'équivalent CO₂ au profil exploité des émissions de GES de Suncor; les attentes liées à la gestion des résidus à Fort Hills; les projets éoliens et solaires futurs potentiels en Alberta et en Saskatchewan; les attentes liées au développement des énergies renouvelables; les perspectives de Suncor sur la tarification du carbone et l'impact estimé qui en découle; les impacts attendus des modifications des règlements; les attentes liées au Centre de technologie de gestion de l'eau et au moment de son ouverture; les attentes liées à l'utilisation d'eau future; les attentes liées à l'usine de traitement des eaux usées de Suncor; les objectifs de remise en état des terrains; les plans de gestion des résidus; les dépenses futures de projets; la visée de Suncor d'offrir des rendements concurrentiels et durables aux actionnaires en se concentrant sur la discipline en matière d'investissement, l'excellence opérationnelle, la croissance rentable à long terme et la mise à profit des différenciateurs concurrentiels de Suncor; le plan de dépenses en immobilisations 2017 de Suncor; le fait que Suncor s'efforce d'exploiter et de mettre en valeur ses ressources des sables pétrolières de façon rentable, d'optimiser la valeur grâce à l'intégration, d'atteindre les coûts unitaires les plus bas de l'industrie dans chaque segment commercial et de devenir le chef de file de l'industrie en matière de développement durable; les objectifs de génération de valeurs à l'échelle de Suncor; l'attente selon laquelle la production du projet Hebron débutera à la fin de 2017; l'attente selon laquelle des projets de croissance futurs seront échelonnés de façon à protéger le capital investi; l'attente selon laquelle le projet d'agrandissement du Parc de stockage Est favorisera l'accès au marché du bitume produit à Fort Hills; les attentes et les plans liés à la main-d'œuvre; les initiatives liées à la sécurité personnelle et opérationnelle; et les estimations des émissions de GES absolues et de l'intensité des émissions futures. Certains énoncés prospectifs et renseignements se reconnaissent à l'emploi d'expressions comme « attendu », « anticipé », « estime », « planifier », « prévu », « envisagé », « croit », « projeté », « indique », « pourrait », « accent », « vision », « mission », « stratégie », « but », « perspectives », « proposé », « cible », « objectif », « continue », « devrait », « visée », « s'efforce », « potentiel », « engagé », « occasion » et autres expressions analogues.

Les renseignements et énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles, les estimations, les projections et les hypothèses que la Société a formulées à la lumière des informations qui étaient à sa disposition au moment où ces énoncés ont été formulés, et en fonction de l'expérience de Suncor et de sa perception des tendances historiques, notamment les attentes et hypothèses au sujet de : l'exactitude des estimations des réserves et des ressources; les prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; le rendement des actifs et de l'équipement; la rentabilité des capitaux et les économies de coûts; les lois et les politiques gouvernementales en vigueur, incluant les taux de redevances et les lois fiscales; les taux de production futurs; la suffisance des dépenses en immobilisations budgétées pour l'exécution des activités planifiées; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre et des services; la capacité des tiers à remplir leurs obligations face à Suncor; et la réception en temps utile des approbations des autorités de réglementation et des tiers. Ces énoncés prospectifs ne sont pas des garanties d'un rendement futur et supposent un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont certains sont similaires à ceux qui touchent d'autres sociétés pétrolières et gazières et d'autres uniques à Suncor. Les résultats réels de Suncor peuvent différer de façon importante de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs et les lecteurs sont prévenus de ne pas leur accorder une confiance induite.

Les risques, incertitudes et facteurs susceptibles d'influer sur les résultats financiers et d'exploitation de tous les secteurs et activités de Suncor sont, entre autres, les suivants : les changements dans la conjoncture économique, les conditions du marché et les conditions commerciales touchant notamment le prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; les fluctuations de l'offre et de la demande pour les produits de Suncor; la mise en œuvre réussie et en temps opportun des projets d'investissement, y compris les projets de croissance et les projets réglementaires; les mesures prises par les sociétés concurrentes, y compris la concurrence accrue d'autres sociétés pétrolières et gazières ou de sociétés qui fournissent des sources d'énergie de remplacement; les pénuries de main-d'œuvre et de matériel; les mesures prises par les pouvoirs publics, y compris les taxes et impôts ou les avis de nouvelle cotisation ou les modifications apportées aux frais et aux redevances; la capacité et la volonté des parties avec qui Suncor a des liens importants de s'acquitter de leurs obligations à l'égard de celle-ci; les interruptions aux infrastructures de tiers qui pourraient entraîner des arrêts de production; les imprévus, tels que des feux (y compris les feux de forêt), pannes de matériel et autres événements semblables touchant Suncor ou d'autres parties dont les activités ou actifs se répercutent directement ou indirectement sur Suncor; les risques d'atteintes à la sécurité des technologies de l'information et à l'infrastructure connexe de Suncor par suite d'actes de piratage informatique ou de cyberterrorisme, et la non-disponibilité ou l'incapacité des systèmes de fonctionner comme prévu qui pourrait en découler; notre capacité de découvrir et de mettre en valeur de nouvelles réserves pétrolières et gazières de façon rentable; l'exactitude des estimations des réserves, des ressources et de la production future de Suncor; l'instabilité du marché qui nuit à la capacité de Suncor d'obtenir du financement à des taux acceptables sur le marché des capitaux d'emprunt; le maintien d'un ratio dette/flux de trésorerie optimal; le succès des initiatives de gestion du risque déployées par la Société à l'aide d'instruments dérivés et d'autres instruments financiers; les coûts afférents à la conformité aux lois environnementales actuelles et futures, y compris les lois relatives aux changements climatiques; les risques et les incertitudes associés à la clôture d'une transaction d'achat ou de cession d'actifs pétroliers ou gaziers, notamment en ce qui a trait à la contrepartie à verser ou à recevoir cette transaction, la capacité des contreparties à remplir leurs obligations en temps opportun et à obtenir toute autorisation requise des autorités de réglementation ou des tierces parties, ce qui est indépendant de la volonté de Suncor; les risques liés aux revendications territoriales et aux exigences en matière de consultation des Autochtones; les risques liés aux litiges; et l'exactitude des estimations de coûts, dont certaines sont fournies au stade de la conception ou à d'autres stades préliminaires des projets et avant le commencement ou la conception des études techniques détaillées nécessaires à la réduction de la marge d'erreur et à l'augmentation du degré d'exactitude. La liste de ces facteurs importants n'est pas exhaustive.

L'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation (rapport de gestion) de Suncor pour le premier trimestre de 2017 datée du 26 avril 2017, la notice annuelle, le formulaire 40-F et le rapport annuel à l'intention des actionnaires, tous datés du 1^{er} mars 2017 et les autres documents, qui sont déposés de temps à autre auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières décrivent les risques, incertitudes, hypothèses importantes et autres facteurs qui pourraient avoir une influence sur les résultats réels et de tels facteurs sont intégrés par renvoi aux présentes. On peut se procurer gratuitement des exemplaires de ces documents à Suncor au 150, 6th Avenue S.W., Calgary, Alberta T2P 3E3, en téléphonant au 1-800-558-9071, ou en en faisant la demande par courriel à info@suncor.com ou en consultant SEDAR au www.sedar.com ou EDGAR au www.sec.gov. Sauf dans les cas où les lois applicables sur les valeurs mobilières l'exigent, Suncor se dégage de toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement les énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres circonstances.

Mesures hors PCGR

Certaines mesures financières dont il est question dans le Rapport sur le développement durable 2017 de Suncor, notamment les fonds provenant de l'exploitation, le bénéfice d'exploitation (pertes), les charges d'exploitation décaissées par baril du secteur Sables pétrolifères et les flux de trésorerie disponibles discrétionnaires, ne sont pas prescrites par les principes comptables généralement reconnus au Canada (« PCGR »). Ces mesures financières hors PCGR sont définies et rapprochées dans le rapport de gestion de Suncor pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016.

Ces mesures financières hors PCGR n'ont pas de définition normalisée et, par conséquent, il est peu probable qu'elles soient comparables avec les mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Nous avons inclus ces mesures financières hors PCGR parce que la direction les utilise pour analyser la performance commerciale, l'endettement et la liquidité, et par conséquent, ces mesures ne doivent pas être utilisées hors contexte ni comme des substituts aux mesures de rendement établies conformément aux PCGR.

Remise en état

À Suncor, la remise en état est un processus minutieusement contrôlé comportant deux volets distincts : i) la transformation de la surface, incluant les bassins de résidus, en terrains fermes pouvant accepter la végétation, la faune et la restauration du couvert végétal, notamment un modelé et une mise en place des sols; et ii) la végétalisation de façon que les paysages rétablis puissent accepter la végétation et la faune sous la forme d'écosystèmes viables. Lorsque Suncor déclare qu'elle a remis des terrains en état ou qu'elle prévoit le faire, cela signifie que le terrain remis en état est conforme aux deux volets décrits ci-dessus ou qu'il le sera.

BEP

Certains volumes de gaz naturel ont été convertis en barils équivalent pétrole (bep) en supposant qu'un baril est l'équivalent de six mille pieds cubes de gaz naturel. Les mesures exprimées en bep peuvent être trompeuses, surtout si on les considère isolément. Le ratio de conversion de six mille pieds cubes de gaz naturel pour un baril de pétrole brut ou de liquides de gaz naturel repose sur une méthode de conversion d'équivalence d'énergie applicable essentiellement à la pointe du brûleur et ne représente pas une équivalence de valeur à la tête du puits. Étant donné que le ratio de valeur basé sur le prix actuel du pétrole brut par rapport à celui du gaz naturel diffère considérablement de l'équivalence d'énergie de 6:1, l'utilisation d'un ratio de conversion de 6:1 peut être trompeuse comme indication de la valeur.

Les mètres cubes équivalent pétrole sont calculés sur la base de un bep pour 0,159 mètre cube standard. Étant donné que les mètres cubes équivalent pétrole sont basés sur une conversion impliquant des bep, toutes les valeurs sont assujetties aux mêmes limites que les bep décrits ci-dessus.

Suncor

Les expressions « Suncor », « nous », « notre », « nos » ou « la Société » dans le Rapport sur le développement durable 2017 de Suncor font référence à Suncor Énergie Inc., ses filiales, partenaires et participations dans des entreprises associées et des entités sous contrôle commun, sauf si le contexte exige une interprétation différente.

Partenariats

L'utilisation du terme partenariat dans le Rapport sur le développement durable 2017 de Suncor ne signifie pas nécessairement un partenariat dans un contexte juridique.